هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15897 – 7 F

JEUDI 7 MARS 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement s'attaque au sexisme dans les manuels scolaires

LES DROITS DES FEMMES, qui sont du ressort d'Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi, ont été inscrits à l'ordre du jour du conseil des ministres, mercredi 6 mars, deux jours avant la Journée internationale des femmes instituée par l'ONU. Mme Couderc a présenté plusieurs mesures destinées à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Elle entend, notamment, faire disparaître des manuels scolaires *« les images archaïques de la répartition des rôles entre les sexes »*.

Le ministre délégué souhaite aussi faire appliquer rigoureusement la loi proscrivant toute discrimination entre hommes et femmes à l'embauche, mettre en évidence dans les statistiques les inégalités de rémunérations entre les sexes et faire apparaître dans les résultats des élections le nombre des candidates et celui des élues.

Lire page 8 et notre éditorial page 14

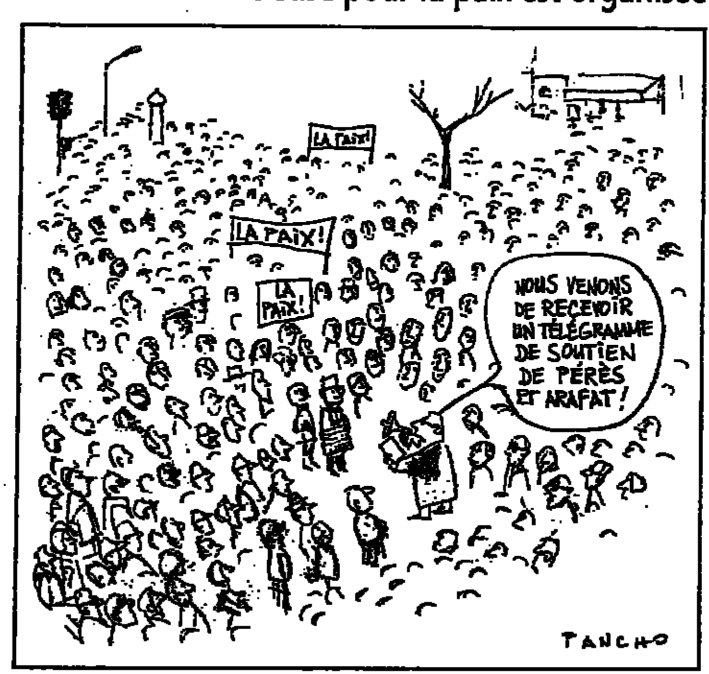
La vague d'attentats en Israël déstabilise M. Pérès au profit de la droite nationaliste

Une manifestation silencieuse pour la paix est organisée à Paris

LA RÉCENTE vague d'attentats-suicides en Israël a porté un coup à la crédibilité de Shimon Pérès. Le premier ministre qui, il y a encore trois semaines, bénéficiait, pour les élections législatives du 29 mai, d'une confortable avance sur Benyamin Netanyahou, le chef du Likoud, serait désormais devancé par son rival de droite, selon les sondages qui doivent être publiés, vendredi 8 mars, dans la presse israélienne. Le premier ministre a décidé de durcir la lutte contre les activistes islamistes, renouant avec la pratique des expulsions des plus dangereux d'entre eux hors des territoires palestiniens. De son côté, Yasser Arafat a déjà fait procéder à l'arrestation de deux cents militants du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) tandis que la branche armée de ce dernier annonçait la fin de ses *« attaques-martyres »*.

En France, une trentaine de partis de gauche et de syndicats ont appelé à un rassemblement silencieux, mercredi, à 18 heures, sur l'esplanade du Trocadéro à Paris, pour *« condamner le terrorisme et appuyer le processus de paix »*. Après François Léotard, président du Parti républicain, le RPR et Force démocrate ont décidé de s'y associer.

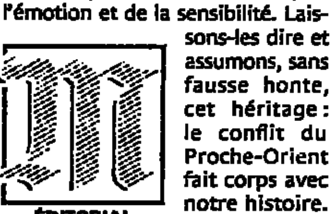
D'autre part, Alain Juppé s'en est pris, mardi à l'Assemblée nationale, à la Libye et à l'Iran, qui *« encouragent les terroristes »*. Le chef du gouvernement a exclu toute rencontre ministérielle avec ces pays.



Lire pages 2 et 3

Sauver la paix

UNE PAIX est en péril, et il appartient aussi aux opinions publiques de la sauver. Les cyniques feront doctement la part de l'irrationnel, de l'émotion et de la sensibilité. Laissons-les dire et assumons, sans fausse honte, cet héritage : le conflit du Proche-Orient fait corps avec notre histoire. Car il est aussi l'ombre portée d'un crime européen, de ce génocide où l'Europe s'abîma dans la négation de ses valeurs. En créant l'Etat d'Israël, un peuple a voulu renaître loin de cet enfer. Ce faisant, dans une triste ironie de l'Histoire, il en opprima un autre : ces Palestiniens, cousins arabes du Juif errant, tout à la fois abandonnés à leur sort et manipulés par les dictatures et potentats de la région.



ÉDITORIAL

J.-M. C.

Lire la suite page 14

Les gains mirobolants d'un champion américain du licenciement

WASHINGTON
de notre correspondante

Moins de deux mois après l'annonce de 40 000 suppressions d'emplois chez le géant du téléphone américain AT&T pour cause de restructuration de l'entreprise, la presse vient de publier le montant des rémunérations du PDG de la même compagnie, Robert Allen, pour l'année 1995 : 16,2 millions de dollars (environ 81 millions de francs), soit un salaire de 5,2 millions de dollars, auquel s'ajoutent des actions (stock options) d'une valeur de 11 millions.

« Le président Allen serait-il trop payé ? », s'est interrogé le *Wall Street Journal*. M. Allen, dont la photo s'étalait il y a deux semaines sur la couverture de *Newsweek*, en compagnie de trois autres PDG coupables de licenciements massifs, sous le titre « Assassins industriels », avait anticipé les critiques. *« En tant que PDG, je m'attends à être une cible facile »*, avait-il écrit dans une circulaire interne à sa société.

Les 16,2 millions de dollars en question dépassent de loin les émoluments du même PDG en 1994, qui n'étaient « que » de 6,3 millions. Or AT&T n'a pratiquement pas réalisé de bénéfices l'an dernier, et Robert Allen continue d'affronter les critiques pour sa désastreuse acquisition de la branche informatique NCR en 1991. Dans son rapport aux actionnaires, le conseil d'administration d'AT&T justifie la généreuse augmentation de son PDG par le talent avec lequel il a su tirer la compagnie de sa torpeur et la nécessité de le maintenir à son poste pour les défis des années à venir.

Le grand public, lui, ne retiendra probablement de cette affaire que deux chiffres : 16,2 millions de dollars pour 40 000 suppressions d'emplois, au moment où un candidat à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre 1996, Pat Buchanan, fait recette en dénonçant *« les bouchers de l'industrie et de la finance »* qui *« sacrifient les travailleurs sur l'autel de la mondialisation et du capital international »*. Le *New York Times* publie cette semaine une enquête en sept volets sur *« le dégraissage de l'Amérique »* et l'hebdomadaire *Business Week* consacre sa couverture au phénomène de l'*« anxiété économique »*. Bref, l'image des grandes entreprises est exécrable et l'examen de conscience est lancé. *« Dix ans de dégraissage d'effectifs et d'écart croissant des revenus ont infligé des dégâts considérables à la société,* écrit *Business Week*. *Les travailleurs américains perdent la foi dans leur capacité à prospérer. »*

Ils perdent aussi la foi dans leurs patrons, si l'on en croit un sondage publié dans le même magazine. Pour 95 % des personnes interrogées, les entreprises américaines ne doivent pas avoir pour seul objectif d'enrichir leurs actionnaires : *« Elles sont également redevables à leurs employés et aux communautés au sein desquelles elles fonctionnent. »*

Sylvie Kauffmann

Le retour du danseur gominé



JOHN TRAVOLTA

EN 1977, le monde découvrait un jeune homme, cheveux gominés et costume blanc, qui, dans *La Fièvre du samedi soir*, incarnait à lui tout seul la « génération disco ». *Grease* confirmait l'ascension de *« l'homme le plus sexy de la planète »*. Ce fut la fin de la première vie de John Travolta. Suivirent de longues années de tentatives infructueuses pour retrouver une notoriété perdue. Quand il réapparaît dans *Pulp Fiction* de Quentin Tarentino, Palme d'or 1994 à Cannes, Travolta redevient, vieilli et épaissi, un « acteur-culte ». *White Man* le confirme, et aujourd'hui *Broken Arrow*, de John Woo, en attendant *Get Shorty*, le 27 mars. John Travolta est aujourd'hui l'acteur le mieux payé de Hollywood...

« Film-culte » aussi, mais pour la jeunesse asiatique, *Nos années sauvages*, du Hongkongais Wong Kar-wai, dessine le mal-être de la jeunesse dans les années 60. A noter aussi, dans nos pages « cinéma », l'ouverture au Centre Georges-Pompidou du festival Cinéma du réel, avec un documentaire de Raymond Depardon sur les douleurs de l'Afrique.

Lire pages 24 à 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0307 - 7,00 F

La France de Jacques Chirac

APRÈS les Deux-Sèvres, le Doubs. Trois jours durant, du mercredi 6 au vendredi 8 mars, à l'heure des journaux télévisés, le pays va recevoir une nouvelle brassée d'images : Jacques Chirac, stylo à la main, regard attentif, attentionné, affectueux, parcourant la terre de France à la recherche de l'entreprise innovante, du jeune agriculteur hardi, de l'artisan talentueux.

Jamais le président ne paraît plus heureux que lorsqu'il se glisse dans ses habits de *« commis voyageur de la République »*. L'expression avait été inventée, en 1871, pour Léon Gambetta : une droite menacée raillait ainsi le tour de France du tribun radical, parcourant villes et campagnes pour annoncer l'avènement, *« dans la politique, d'une couche sociale nouvelle »*.

Cette *« couche sociale nouvelle »*, observe l'historien Jacques Chastenet dans son *Histoire de la Troisième République* (éditions Hachette), comprend les *« instituteurs, fonctionnaires modestes, officiers de santé, vétérinaires, huissiers de province, boutiquiers, patrons d'ateliers, artisans aisés, petits propriétaires ruraux, fermiers moyens »*. C'est elle qui, ayant envoyé ses représentants siéger à l'Assemblée nationale aux élections législatives de 1872, va fonder la IIIe République. C'est sur elle que s'appuie la République radicale après la crise de 1877. C'est grâce à elle qu'elle va prospérer jusqu'à la première guerre mondiale.

Cent vingt ans après son émergence en 1877, la France de Gambetta trouve une étrange résonance dans celle que dessine, à petites touches, l'actuel chef de l'Etat. De Jacques Chirac, on a pu longtemps douter qu'il eût « sa » France, tant son parcours politique recèle de contradictions et de retournements. Sa campagne électorale, loin d'avoir dissipé le doute, avait construit une France improbable. Une France rassemblant les « petits », ces victimes de la fracture sociale, qui ont cru que le message politique du premier tour leur était adressé, et les « gros », qui espéraient sans doute que le président, une fois élu, se dépouillerait de ses oripeaux sociaux pour revenir à la raison libérale.

Pascale Robert-Diard

Lire la suite page 14 et nos informations page 6

■ Fichiers sur l'immigration

Un avant-projet de loi préparé par le ministre de l'intérieur prévoit de durcir le dispositif de contrôle de l'immigration. Ce texte propose notamment de ficher les personnes qui hébergent des etrangers. p. 10

■ Les angoisses de l'armée

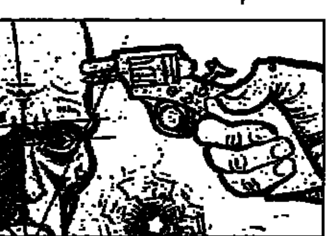
La professionnalisation de ses effectifs inquiète l'armée de terre, qui redoute une aggravation de la « coupure » avec la nation. *Le Monde* publie un Livre blanc inédit. p. 7

■ Passions pour l'environnement

Une étude du Crédoc souligne que les Français se passionnent, au niveau local, pour la défense de leur environnement. p. 9

■ Blanche Colombie

A Bogota, le pouvoir est déstabilisé par l'argent de la drogue. Mis en cause, le président Ernesto Samper assure, dans un entretien au *Monde*, qu'il réussira à démontrer son innocence. p. 4 et 12



■ Médecins dépensiers

L'ordonnance sur la maîtrise des dépenses de la medecine de ville prévoit un renforcement des sanctions contre les praticiens qui prescrivent trop. p. 7

■ Bonne tenue des marchés

Les marchés obligataires français résistent bien dans un environnement défavorable. Les places boursières reflètent les signes de reprise de l'activité dans le monde. p. 16

■ Bernard Tapie contre-attaque

L'homme d'affaires veut faire endosser par le Crédit lyonnais la responsabilité de sa faillite. Il compte réclamer 6 milliards de francs à la banque. p. 17

■ Combats en Tchétchénie

Les combats ont repris a Grozny, et à 45 kilomètres de là l'armée russe pilonne la ville de Sernovodsk. p. 5

■ Huit victoires pour Bob Dole

Candidat à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle aux Etats-Unis, Bob Dole l'a emporté, le 5 mars, dans huit Etats. p. 4

PROCHE-ORIENT Face à une opinion israélienne traumatisée par la récente vague d'attentats-suicides, le gouvernement de Shimon Pérès a décidé de durcir la lutte contre le terrorisme. Il a ainsi décidé, mardi 5 mars, de renouer avec la pratique du bannissement hors des territoires occupés des activistes islamistes présumés dangereux. Tsahal a, en outre, lancé une vaste opération à Hébron et dans ses environs. ● YASSER ARAFAT a, de son côté, déjà fait procéder à l'arrestation de quelque deux cents militants du Hamas, et s'emploie à prendre le contrôle des mosquées. ● LA BRANCHE ARMEE du Hamas a annoncé, mardi, dans un communiqué, qu'elle suspendait, « *immédiatement et totalement* » ses « *attaques-martyres* », tandis que les Etats-Unis ont commencé à apporter une aide matérielle à Israël en lui expédiant du matériel de détection des explosifs.

Le gouvernement israélien durcit la lutte contre les islamistes

Shimon Pérès, désormais devancé dans les sondages par le Likoud (droite), a décidé de bannir hors des territoires les activistes palestiniens présumés dangereux. De son côté, Yasser Arafat a fait arrêter quelque deux cents militants du Hamas

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Toujours traumatisés par les attentats-suicides qui, ces derniers jours, ont coûté la vie à une soixantaine de personnes, le gouvernement de Shimon Pérès durcit la lutte contre les islamistes palestiniens. Réuni pour la première fois, mardi 5 mars, sous la présidence du premier ministre, l'état-major spécial de lutte antiterroriste, créé la veille, a décidé de renouer avec la politique des bannissements qui avait été utilisée pour la dernière fois en décembre 1993.

Cette mesure, qui consiste à expulser hors des territoires occupés – probablement au Liban – les activistes islamistes présumés dangereux, sera appliquée « *en consultation avec les instances juridiques du pays* », a annoncé la radio militaire. En décembre 1993, le premier ministre de l'époque, Itzhak Rabin, avait ainsi expulsé, dans un *no man's land*, au Liban sud, quatre cent quinze militants islamistes, qui, sous la pression internationale, avaient pu rentrer chez eux au bout d'un an.

ARRESTATIONS

Tard dans la nuit de mardi à mercredi, Tsahal a lancé une vaste opération de police dans Hébron et ses environs. Plusieurs dizaines d'arrestations ont été opérées et quatre institutions musulmanes au moins, soupçonnées d'être affiliées au Mouvement de la résistance islamique (Hamas), ont été fermées. Ainsi le collège islamique de la ville, de même que plusieurs autres institutions religieuses et caritatives, ont-ils été murés. « *Nous allons détruire l'infrastructure de Hamas dans cette ville*, a déclaré le général Amnon Shahak, chef de l'état-major des armées, *et nous ne nous arrêterons pas tant que nous n'aurons pas réussi.* »

Plus tôt dans la journée, et pour la première fois à visage découvert, plusieurs dirigeants politiques du Hamas de Gaza avaient réuni une conférence de presse dans l'enclave autonome pour demander « *au nom du Mouvement, à toutes les brigades Ezzedine el Qassam* [branche armée du Hamas] *et aux cellules* [dissidentes] *des " disciples de Yéhyé Ayache ", de cesser les attaques militaires* ». « *Nous espérons*, avaient ajouté Mahmoud El Zahar et Mohammad Shamaa, *que nos camarades de la branche militaire entendront notre appel.* »

Quelques heures plus tard, dans un communiqué diffusé auprès des agences de presse, les « brigades » rendaient public « *l'ordre donné par le leadership d'Ezzedine el Qassam à toutes les unités de Cisjordanie et de Gaza d'arrêter immédiatement et totalement les attaques martyres* [attentats-suicides] *contre les juifs* ». Le texte précisait que les commandos ne pouvaient plus dorénavant « *être tenus pour responsables des actions conduites à l'intérieur de l'entité sioniste* ».

La trêve unilatérale ainsi offerte « *pour calmer et stabiliser l'atmosphère dans la région* » durerait jusqu'au « *début de juillet* », le temps « *pour le gouvernement israélien et Hamas* » de négocier, via la médiation de l'Autorité palestinienne, « *une trêve juste et renouvelable* ». Peu après, le directeur des services de presse du gouvernement israélien, Ouri Dromi, réagissait : « *Il n'y a rien de nouveau. Chaque fois qu'ils sont sous pression après un attentat, ils réclament une trêve pour échapper aux représailles.* »

LE CONTRÔLE DES MOSQUÉES

Près de deux cents militants du Hamas auraient déjà été arrêtés par Israël et près du double, dans les enclaves autonomes, par la police de Yasser Arafat. Le chef de l'OLP a aussi accéléré, ces derniers jours, la prise de contrôle par ses hommes de toutes les mosquées des territoires pour prévenir les prêches incendiaires. La police palestinienne a, en outre, investi, mercredi, l'université islamique de Gaza, bastion du Hamas, qui compte cinq mille étudiants.

Apparaissant au bord de l'épuisement physique, le président de l'Autorité palestinienne a dénoncé le bouclage imposé sur tous les territoires occupés et autonomes depuis quelques jours, comme « *une violation des accords d'Oslo* », et a demandé, par l'intermédiaire d'Abbie Nathan, un militant israélien de la paix, un prochain sommet, au Caire, avec M. Pérès. Mercredi 6 mars, en fin de matinée, le gouvernement israélien n'avait pas fait connaître sa réponse.

P. C.

Couvre-feu à Hébron, berceau des combattants perdus

HÉBRON
de notre envoyé spécial

Cinq Israéliens de vingt ans surveillent cinq Palestiniens à peine plus jeunes. Les cinq soldats font les cent pas entre les chevaux de frise qui barrent l'accès au camp de réfugiés d'El Fawwar. Les cinq prisonniers sont assis à même le sol, le nez contre un muret, les reins irrités par le rouleau de fil de fer barbelé qui les entoure. Pas d'agressivité, presque la routine, la routine d'Hébron, dont la banlieue abrite le camp de réfugiés. Hébron, d'où venaient les deux kamikazes qui ont semé la mort à Jérusalem et à Askhélon, le 25 février, et où l'armée israélienne a fermé, mardi 5 mars, six institutions sociales islamiques suspectées d'abriter des « terroristes ».

Dès l'annonce des premiers attentats, il y a une semaine, le camp d'El Fawwar a été puni. Les militaires ont bouclé ce berceau de combattants perdus et instauré un couvre-feu que les cinq Palestiniens arrêtés mardi n'avaient pas respecté. A l'intérieur du camp, les Israéliens ont aussi tenté de faire oublier leur impuissance devant la détermination des kamikazes en murant les maisons de leurs familles. Ils ont arrêté dans le village voisin d'El Dahireya, théoriquement sous contrôle palestinien, la famille entière de l'auteur d'un attentat-suicide perpétré en août 1995, avant de sceller les portes et les fenêtres de son habitation.

La veille, près de la mosquée des Patriarches – où, le 25 février 1994, vingt-neuf musulmans avaient été assassinés par un colon juif –, deux jeunes Israéliennes ont été attaquées à l'arme blanche par un Palestinien. Par mesure de rétorsion, le petit marché aux légumes de la vieille ville, théâtre de l'agression, a été aussitôt fermé. Jusqu'à nouvel ordre. Avec ces incidents à répétition, et ces frustrations, Hébron incarne, jusqu'à la caricature, les faiblesses d'un processus de paix qui, vu de la vieille ville, semble n'avoir jamais franchi les pelouses de la Maison Blanche, où avait été signée, le 13 septembre 1993, la Déclaration de principes sur l'autonomie palestinienne.

MAUVAIS ÉLÈVE

Quadrillage des quartiers et des routes environnantes, menace permanente d'intervention militaire, pression des extrémistes islamistes, solidement implantés dans les deux camps de réfugiés que compte la cité, rien n'a véritablement changé depuis la poignée de main historique entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin, à Washington. Dernière grande ville de Cisjordanie – excepté Jérusalem-Est – toujours occupée militairement, Hébron a même été montrée du doigt comme un mauvais élève de la démocratie palestinienne pour avoir appliqué, le 21 janvier, plus qu'ailleurs, les consignes de boycottage des élections générales lancées par les organisations palestiniennes hostiles au processus de paix. Et ce sans parler des manipulations manifestes constatées par les observateurs internationaux auxquelles a donné lieu le dépouillement du vote.

A Hébron, le processus de paix semble d'autant plus étranger qu'il est maintenant question de repousser la date de l'évacuation israélienne de la ville – à l'exception des forces qui protègent les extrémistes religieux installés au coeur de la vieille ville arabe –, prévue pour la fin du mois.

Le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a déclaré, mardi, que l'évacuation est désormais liée à la suppression des articles de la Charte palestinienne qui évoque la destruction d'Israël. Donnant, donnant. « *Depuis les élections, les gens attendent les représailles des colons* », assure Khaled Suliyman Ammayreh, un journaliste proche du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) qui a condamné les attentats. Un peu comme si, à Hébron, le pire était toujours sûr.

Gilles Paris

L'Iran dément toute implication

MIS EN CAUSE par Israël, les Etats-Unis et la France, notamment, pour ses liens avec les islamistes du Hamas et du Djihad islamique, l'Iran a démenti, mardi 5 mars, toute implication dans les attentats-suicides de Jérusalem et Tel-Aviv. A Téhéran, le vice-ministre iranien pour les affaires internationales et légales, Javad Zarif, a déclaré : « *L'Iran dément catégoriquement tout lien ou implication dans de telles actions et rejette fermement les accusations absurdes et irresponsdables portées en ce sens par Israël* »

« *C'est la main de Téhéran qui guide les terroristes* », avait déclaré le chef du gouvernement israélien, Shimon Pérès. Pour M. Zarif, « *c'est l'Iran qui est la principale victime du terrorisme international* », alors, dit-il, que « *l'Iran a toujours appelé à un effort international concerté pour résoudre ce problème* » (le terrorisme).

A Washington, l'ambassadeur Dennis Ross, coordonnateur de la politique américaine pour le Proche-Orient, a défendu mardi la politique des Etats-Unis visant à obtenir de leurs alliés européens qu'ils soumettent l'Iran à un embargo économique et commercial complet. « *Je pense que le monde entier doit reconnaître qu'un pays comme l'Iran, qui utilise la terreur comme instrument de sa politique, doit être isolé* », a assuré M. Ross. Jusqu'à présent, les Européens ont refusé de céder aux pressions des Etats-Unis et entendent continuer à développer leurs relations économiques et commerciales avec l'Iran.

A Paris, répondant aux propos critiques du premier ministre, Alain Juppé, à l'encontre de Téhéran (*lire page 3*), l'ambassade d'Iran a rejeté « *toute implication ou soutien financier* » dans les attentats commis en Israël. Dans un communiqué, l'ambassade « *dément avec fermeté les accusations infondées* » portées par « *les médias français qui ont rapporté des informations évoquant les liens entre l'Iran et ces attentats, et le soutien financier apporté par l'Iran à ce genre d'actions* ». – (AFP.)

La plus dure bataille de Shimon Pérès

JÉRUSALEM
de notre correspondant



ANALYSE

La plupart des commentateurs locaux le donnent déjà pour mort. Politiquement mort. Sacrifié par un électorat tétanisé, sur l'autel désormais trop sanglant d'un processus de paix dont il fut – et dont il reste – l'artisan passionné. A soixante-treize ans bientôt, l'insubmersible Shimon Pérès, victime des événements, des attentats, et aussi de son image, s'apprêterait à subir, aux élections législatives du 29 mai, la dernière défaite de sa longue carrière.

Selon des indiscrétions, les sondages qui seront publiés vendredi 8 mars dans les grands quotidiens du pays seraient dévastateurs. Le premier ministre, qui, il y a trois semaines encore, bénéficiait dans les intentions de vote d'une avance confortable de 15 points sur son adversaire de droite, serait désormais en retard d'au moins 6 points sur Benyamin Netanyahou.

Le chef du Likoud, le grand parti de la droite nationaliste, que l'on croyait écarté du pouvoir parce que l'opinion locale le rendait en partie politiquement responsable du climat de haine qui avait précédé l'assassinat d'Itzhak Rabin, sort aujourd'hui de quarantaine. Digne, responsable, modéré dans le propos, « unitaire » à souhait, celui qu'on appelle « *Bibi* » se laisse doucement porter par le climat antitravailliste qui s'est installé depuis le premier attentat-suicide.

Oubliée, retombée dans les limbes, l'immense vague de sympathie qui s'était levée en faveur de M. Pérès, désormais seul au pouvoir après la tragédie du 4 novembre 1995. L'effet Rabin, qui avait commencé à se dissiper avec le reclassement des opinions dans leurs familles politiques respectives, n'existe plus. Or, aujourd'hui piégés par les fanatiques islamistes, c'est précisément pour bénéficier au plus vite de cet « effet Rabin » que les travaillistes avaient décidé, en février, d'avancer de cinq mois les élections législatives.

> **En conservant, outre ses fonctions de premier ministre, le portefeuille de la défense, M. Pérès se retrouve en première ligne pour affronter les lazzis de la droite et le dépit des électeurs**

« *Shimon Pérès*, rappelait tout récemment, et très méchamment, Zeev Chafets dans le magazine libéral *Jerusalem Report*, *n'a jamais, en cinquante ans de carrière politique, remporté d'autres mandats électoraux que ceux délivrés par le comité central du Parti travailliste. Comme homme d'Etat*, ajoutait-il, *Pérès est un lauréat de prix Nobel. Comme homme politique, c'est un perdant-né.* » C'est cette image négative, qui lui colle à la peau depuis ses débuts, que l'intéressé, qui avait naturellement hérité du mandat de son vieux rival travailliste assassiné, voulait enfin effacer en remportant, seul, et pour la première fois au suffrage universel direct, un mandat de premier ministre.

L'idée de départ, développée dans son entourage, était d'appliquer une stratégie dite « *à la Mitterrand* », rapporte Orli Azoulay-Katz, du journal *Yediot Aharonot*. Pérès ferait une campagne d'homme d'Etat, « *traitant des grands problèmes de l'heure, avec solennité, autorité et distance* ».

Les attentats ont tout bousculé. Coupable d'avoir péché par orgueil et commis une grave erreur politique en voulant conserver, outre ses responsabilités de chef de gouvernement, le portefeuille de la défense, M. Pérès se retrouve aujourd'hui *sans fusible, seul*, en première ligne pour affronter les lazzis des manifestants de droite et le dépit des électeurs face à un processus de paix qui provoque des violences.

Rabin avait aussi tenu à conserver les rênes de l'armée. Mais M. Pérès n'a jamais été général, n'a même jamais porté de battle-dress, et, si son rôle dans la défense du pays fut historiquement capital en bien des circonstances, il n'a pas l'image rassurante de son illustre prédécesseur. « *Rien à faire*, regrette Daniel Ben Simon, du quotidien travailliste *Davar*. *Dans les périodes de crise comme aujourd'hui, il y a un problème de confiance entre cet homme et ce pays.* »

Le Parti travailliste commence à s'en inquiéter sérieusement. « *Un parti qui souhaite garder le pouvoir en ces temps troublés peut-il conserver Shimon Pérès à sa tête ?* », s'interrogeait, dimanche, le quotidien *Haaretz*. « *Le premier ministre, en dépit de tous ses efforts, n'inspire pas le sentiment de sécurité nécessaire. Si les attentats continuent, et, avec eux, la tendance actuelle des sondages*, concluait cruellement ce journal de gauche, *il devra se conduire en gentleman et passer la main à un autre candidat.* »

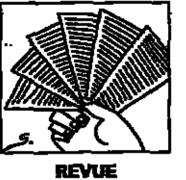
Lundi, après les attentats-suicides de Jérusalem et de Tel-Aviv, la rumeur se fit tellement insistante que le premier ministre fit publier un communiqué : non, il n'envisageait pas de se décharger du portefeuille de la défense pour le confier à celui qui se veut le disciple de Rabin et qui n'est visiblement pas à sa place à la tête de la diplomatie, le général Ehoud Barak. « *Ce serait*, explique Daniel Ben Simon, *admettre publiquement son échec à ce poste et adouber du même coup le général Barak comme héritier présomptif.* »

Entretenue par Ariel Sharon, l'ancien ministre (Likoud) de la défense qui se verrait bien de nouveau ocuper ce poste sous l'autorité de M. Pérès pour « *casser du terroriste* » comme jadis au Liban, la rumeur de formation d'une sorte de « cabinet unitaire de sécurité » qui comprendrait des hommes du Likoud semble avoir fait long feu. M. Netanyahou et ses lieutenants ne voient guère pourquoi, à onze semaines des élections, ils prendraient le risque d'être associés à « *l'échec des travaillistes et de leur politique d'abandon* ».

Depuis quelques jours, quoi qu'il pense du fond de l'affaire, M. Pérès ne parle plus publiquement de continuer coûte que coûte le processus de paix. Il a durci son discours, pris des mesures de sécurité qui avaient disparu depuis trois ans – démolition de maisons, bannissement hors des territoires d'activistes islamistes, emprisonnements préventifs et « *administratifs* », etc. Le chef du gouvernement a montré qu'il avait de la maîtrise, de la virtuosité même. Si la politique de la « main de fer » désormais appliquée à l'encontre des Palestiniens produit l'effet escompté, s'il n'y a plus d'attentats dans les mois à venir, alors, mais alors seulement, il a encore une chance de gagner son dernier combat.

Patrice Claude

Dans les colonnes des journaux locaux



REVUE DE PRESSE

DANS UNE « *lettre à un ami palestinien* », le quotidien *Ma'ariv* écrivait, mardi 5 mars, que « *si les Palestiniens ne mettent pas un terme aux assassinats d'Israéliens, il n'y aura plus d'accord possible avec les Israéliens qui se retireront partiellement ou totalement des discussions pour pouvoir se défendre (...). Je sais ce que tu as enduré : les humiliations, les malheurs, la souffrance et les morts (...). Mais le but du processus de paix n'est pas d'effacer les douleurs du passé, mais bien de prévenir de nouvelles souffrances* ». « *Les ombres* [du colon meurtrier Barouch] *Golstein et de* [l'artificier du Hamas Yehia] *Ayache risquent toujours de revenir de l'enfer pour nous imposer un autre enfer. C'est à ton tour d'œuvrer et de te battre pour la paix maintenant. Fais-le avant qu'il ne soit trop tard.* »

« *L'attentat de Tel-Aviv change les règles du jeu déterminées à Oslo*, écrivait le quotidien *Davar* (gauche), mardi, (...). *Compte tenu de la réalité amère de ces dix derniers jours, il n'y a plus de place à présent pour les discussions, il n'y en a plus que pour l'action. Si Arafat souhaite continuer le processus, il doit coopérer avec Israël (...). Parler d'une zone de sécurité et de déploiement d'hommes dans chaque bus n'est pas la panacée, nous avons besoin de moyens radicaux.* »

Le plan de lutte contre les terroristes arrêté par le gouvernement ne sera pas efficace en lui-même, avertissait le quotidien *Haaretz* (gauche indépendante), mardi, mais seulement « *avec l'assistance des Palestiniens qui doivent faire la preuve que les terroristes ne viennent pas de leurs rangs* ».

Les accords du Caire – « Oslo-2 » – « *sont morts* » avec l'attentat de Tel-Aviv, estimait le quotidien populaire *Yediath Aharonot*, mardi. « *La guerre, c'est la guerre, ce qui veut dire qu'il faut les combattre durement jusqu'au bout, ceux du Hamas, du Djihad, des combattants d'El Qassam, les autres groupes armés, mais aussi leurs alliés quels qu'ils soient (...). Lorsqu'on est en guerre, on se bat, et on ne se préoccupe pas de processus de paix, pas plus en Israël qu'à Washington ou dans le Maryland* [où ont lieu des négociations avec la Syrie] *(...). La guerre ne se gagne pas aux arrêts d'autobus, dans les centres commerciaux ou dans certains autres endroits de notre propre territoire, mais bien chez l'ennemi.* »



La droite s'associe à la manifestation organisée à Paris par les partis de gauche

Une trentaine d'organisations ont appelé à un rassemblement silencieux contre le terrorisme et pour la paix, mercredi 6 mars, sur l'esplanade du Trocadéro

UNE TRENTAINE de partis de gauche et écologistes, de syndicats et d'associations ont appelé à une manifestation silencieuse, mercredi 6 *mars, à partir de 18 heures, sur l'esplanade du Trocadéro à Paris*, pour *« condamner le terrorisme »* et *« appuyer le processus de paix »* en Israël.

Cette mobilisation, dont Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, avait lancé l'idée, lundi, déborde même dans les rangs de la majorité. A quelques minutes d'intervalle, mardi soir, François Léotard, président du Parti républicain, puis Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, ont annoncé leur participation à ce rassemblement. Mercredi matin, Force démocrate, à son tour, a fait savoir qu'elle enverrait une délégation conduite par Pierre Méhaignerie, ancien président du CDS, et Bernard Bosson, président de la composante centriste des députés UDF.

ESPRIT D'OUVERTURE

Après avoir envisagé une *« grande manifestation »* pour *« dénoncer la barbarie du terrorisme »*, le premier secrétaire du PS s'est employé à vérifier l'écho rencontré par cette initiative. M. Jospin s'est notamment entretenu avec Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, et Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste. Se fondant sur le précédent de Carpentras, où les principaux responsables de l'opposition de l'époque, Jacques Chirac, François Léotard, Pierre Méhaignerie, Simone Veil, avait participé à la manifestation nationale contre la profanation du cimetière, les dirigeants des deux partis de gauche sont rapidement convenus qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce que *« la droite se manifeste »*.

Par la voix de Georges Sarre, député de Paris, le Mouvement des citoyens a été l'une des premières organisations à s'associer à la proposition du PS, en appelant *« à la mobilisation de tous ceux qui refusent la logique des fanatiques »*. La CGT, la CFDT, Force ouvrière, la FEN, la FSU, le SNES, l'UNEF et l'UNEF-ID, l'Union des étudiants juifs de France, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), SOS-Racisme, Radical et les Verts figurent parmi les signataires de l'appel, lesquels, dans un esprit délibéré d'ouverture, *« espèrent que d'autres Français se sentiront concernés »*.

Devant l'empressement de ces différents mouvements à répondre favorablement, plusieurs organisations ont modifié leurs propres projets. C'est ainsi que Jean Pierre-Bloch, président d'honneur de la Licra, qui avait prévu de manifester au même moment devant l'ambassade d'Israël, a précisé que le rassemblement du Trocadéro *« annule et remplace »* la première initiative.

FLEURS ET BOUGIES

La Ligue des droits de l'homme, qui, elle aussi, avait appelé à un rassemblement au Trocaéro, mais, jeudi 7 mars, s'est finalement aligné sur les autres organisations. Son appel précise qu'il s'agit de *« contribuer au développement d'un mouvement international de solidarité avec les peuples palestiniens et israéliens et de soutien à Yasser Arafat et Shimon Pérès qui, depuis trois ans, ont travaillé avec courage et détermination à l'établissement de la paix »*. Les manifestants sont invités à déposer des fleurs ou des bougies sur le parvis des Droits de l'homme, en hommage aux victimes des attentats commis en Israël.

Dans son communiqué, François Léotard fait référence au *« processus de paix engagé entre Israéliens et Palestiniens »*. Le RPR et Force démocrate, en revanche, veulent témoigner de leur *« entier soutien au peuple israélien »*. Le secrétaire général du RPR, M. Mancel, pourrait d'ailleurs se rendre en Israël et dans les territoires autonomes palestiniens dans les tout prochains jours, avec d'autres responsables de la majorité.

De son côté, l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a adressé une lettre à l'ambassadeur d'Israël, dans laquelle il encourage le premier ministre israélien à *« poursuivre le combat pour la paix »*.

Dans un télégramme à Shimon Pérès, Valéry Giscard d'Estaing se dit *« bouleversé et indigné devant la répétition des attentats sanglants qui visent la population d'Israël ». « Rarement la haine politique n'a atteint un degré de fanatisme aussi inacceptable. Ce sont à la fois vos compatriotes mais aussi l'esprit de paix et de tolérance qui sont visés »*, écrit le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Jean-Louis Saux

Washington va apporter une aide matérielle et diplomatique à l'Etat juif

WASHINGTON
de notre correspondant

Au moment où Israël est durement éprouvé par une campagne de terreur, les Etats-Unis souhaitent apporter à un pays qui est l'un de leurs plus fidèles alliés une aide matérielle et diplomatique. Le président Bill Clinton a tenu à réaffirmer solennellement cette solidarité, mardi 5 mars, à l'occasion d'un message enregistré diffusé à la fois aux Etats-Unis et en Israël : *« Les balles et les bombes ne doivent pas prévaloir contre la volonté de paix »*, a notamment souligné le chef de la Maison Blanche.

L'administration américaine a, d'autre part, rendu public un plan d'aide à l'Etat juif, qui compte quatre volets. Dès mardi, un avion militaire américain s'est envolé pour Tel Aviv, avec à son bord du matériel de détection des explosifs, demandé par Israël, et qui devrait être utilisé aux postes de contrôle établis par Tsahal. Ce premier envoi se compose de plusieurs unités et d'un équipement *« très sophistiqué »*, mais dont les détails sont laissés dans l'ombre afin de ne pas faciliter la tâche des terroristes. D'autres livraisons doivent être faites au cours des prochains jours. Washington va aussi mettre à la disposition du gouvernement de Shimon Pérès un certain nombre d'experts de la lutte antiterrorisme, afin de renforcer le dispositif mis en place par les autorités israéliennes.

S'agissant du troisième volet de cette aide d'urgence, l'administration s'est bornée à évoquer un ensemble de mesures destinées à renforcer la coordination de la lutte antiterroriste entre le gouvernement israélien, l'Autorité palestinienne et plusieurs Etats voisins modérés, comme la Jordanie et l'Egypte. Enfin, les Etats-Unis vont lancer une série d'initiatives diplomatiques afin d'encourager le plus possible de pays à soutenir le processus de paix au Proche-Orient – ce qui passe par une aide économique accrue en faveur des Palestiniens – et à prendre des mesures, dont la fermeture des bureaux du Hamas, pour tenter d'isoler et de capturer les commanditaires des attentats-suicides.

« LA MAIN DE TÉHÉRAN »

Les Etats-Unis partagent l'avis de M. Pérès selon lequel c'est *« la main de Téhéran qui guide les terroristes »*, et souhaitent que les pays qui, comme la Russie et la France, entretiennent des relations diplomatiques et économiques avec le régime iranien se joignent à un boycottage international de l'Iran. Washington estime en effet qu'il est illusoire de vouloir influencer l'Iran en continuant de dialoguer avec lui.

Le soutien iranien aux terroristes du Hamas *« est prouvé »*, a souligné le porte-parole de la Maison Blanche, ajoutant que Téhéran *« fomente le terrorisme dans le monde entier, particulièrement au Proche-Orient »*. En mai 1995, les Etats-Unis, qui appliquent un embargo commercial à l'encontre de Téhéran, avaient déjà tenté d'obtenir un tel résultat. Sans succès.

S'agissant de la Syrie, Washington souhaite que Damas *« revoie »* ses relations avec la branche politique du Hamas. Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a téléphoné, mardi, au ministre syrien des affaires étrangères afin d'obtenir que le gouvernement du président Hafez El Assad condamne formellement le terrorisme.

L. Z.

■ **Les Etats-Unis ont protesté auprès de l'Italie** après la fuite de l'un des Palestiniens responsables du détournement de l'*Achille-Lauro*, emprisonné à Rome (*Le Monde* du 6 mars). L'ambassadeur américain à Rome, Reginald Bartholomew, a exprimé *« la vive préoccupation de son pays au plus haut niveau du gouvernement italien »*. Majed Al Molki, le chef du commando qui avait assassiné l'Américain Leon Klinghoffer lors du détournement du paquebot italien en 1985, a bénéficié d'une permission de sortie de douze jours alors qu'il purge une peine de trente ans. Le 28 février, il n'a pas regagné la prison. C'est le troisième membre du commando à échapper de cette manière à la prison romaine de Rebibbia.

M. Juppé « exclut » toute rencontre ministérielle avec l'Iran

INTERPELLÉ à trois reprises, mardi 5 mars, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le premier ministre a exprimé *« la révolte et l'horreur »* que lui inspirent les attentats récents en Israël. Condamnant *« avec force et indignation ces actes de barbarie »*, Alain Juppé a adressé un message *« d'amitié, de solidarité et de soutien »* au peuple israélien et a exhorté l'Autorité palestinienne à s'engager *« sans faiblesse ni répit dans le combat contre le terrorisme »*.

Evoquant les contacts que Jacques Chirac, le président de la République, a eus avec Shimon Pérès et Yasser Arafat, il a assuré que le gouvernement français allait *« continuer à apporter* [son] *soutien moral, diplomatique, matériel »* à ceux qui sont engagés dans la *« voie difficile »* de la paix. Car *« c'est la paix elle-même que l'on veut assassiner »*, a lancé le premier ministre, devant un hémicycle unanime dans la réprobation des attentats. *« Notre responsabilité est donc aujourd'hui d'affirmer qu'il faut continuer sur cette voie, quoi qu'il en coûte, car en changer entraînerait vraisemblablement plus de souffrances, plus de malheurs encore »*, a-t-il ajouté.

Comme il poursuivait en condamnant *« ceux qui sont assez irresponsables pour se réjouir de ces attentats »*, M. Juppé a été interrompu par Adrien Zeller (UDF-FD, Bas-Rhin) : *« L'Iran ! »*, a lancé ce dernier. *« Oui, l'Iran. Vous auriez pu aussi nommer la Libye. Nous devons les condamner ouvertement »*, a répliqué le premier ministre, sous les applaudissements des députés de la majorité et de nombreux socialistes. Il a conclu que *« la France n'a rien à voir avec des pays qui poussent ainsi au crime et qui encouragent les terroristes »* et qu'elle doit s'en tenir, avec ces pays, à des *« relations diplomatiques minimales »*, excluant notamment, a-t-il précisé, *« toute visite ministérielle avec l'Iran »*.

La déclaration de M. Juppé intervient une semaine après que Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, est rentré d'une visite officielle de trois jours en Iran. M. Pons, expliquait-on mercredi au Quai d'Orsay, était allé signer un accord sur le transport routier permettant aux camions français de traverser l'Iran.

Par ailleurs, le *secrétaire général* du ministère iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi, est attendu à Paris à la mi-mars ; il s'agit d'une des rencontres régulières entre les deux ministères, dans le cadre du *« dialogue critique »* instauré alors que Roland Dumas était chef de la diplomatie française. Les autorités françaises devaient décider mercredi de maintenir ou non l'invitation de M. Vaezi dans ce cadre.

Au Soudan, le pouvoir islamiste se soumet sans risque au verdict des urnes

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le coup d'Etat qui a amené au pouvoir le général Omar El Béchir, en juin 1989, soutenu par le Front national islamiste (FNI) que dirige d'une main de fer Hassan El Tourabi, éminence grise du régime, les Soudanais vont être appelés aux urnes, du 6 au 17 mars, pour désigner à la fois leur président de la République et leur Parlement. L'issue du scrutin ne fait guère de doute. Unique candidat de poids, l'actuel chef de l'Etat devrait être reconduit *sans trop de difficultés dans ses fonctions.*

De même, les députés désignés ne devraient pas porter ombrage à une équipe dirigeante qui a fait, depuis longtemps, la preuve de son autoritarisme et qui avait interdit tous les partis politiques dès son accession au pouvoir. Un conseil, dirigé par les islamistes, a déjà été mis en place pour contrôler le futur Parlement, qui pourrait être présidé par M. El Tourabi, candidat à la députation.

Miné par quinze ans d'une guerre particulièrement cruelle contre une dissidence sudiste animiste et chrétienne, qui refuse notamment la loi islamique *(charia)* en vigueur depuis 1983 à Khartoum, le Soudan se retrouve aujourd'hui dans une situation doublement délicate. D'une part, la situation de son économie est des plus alarmantes. Pénalisée par cette guerre coûteuse, l'inflation galopante a entraîné la livre soudanaise dans une spirale de dépréciations. En 1994, déjà, le kilo de viande valait plus de 1 500 livres, au lieu de 150 cinq ans auparavant. Et la situation ne s'est pas améliorée, loin de là, comme en témoignent les véritables émeutes de la faim suscitées par l'augmentation de 50 % du prix du pain, en septembre 1995, émeutes que le pouvoir a violemment réprimées.

PROGRAMME COMMUN DE L'OPPOSITION

Il semble peu probable, d'autre part, que le crédit international du Soudan sorte redoré de consultations boudées par l'opposition. Les mesures de mansuétude prises notamment au profit de Sadek El Madhi, premier ministre déposé en 1989 – et, ironie du sort, beau-frère de M. El Tourabi – n'ont eu aucun effet. Au contraire, réunies, à la mi-janvier, à Asmara, en Erythrée, les deux oppositions – nordiste et sudiste – se sont accordées sur un programme commun de lutte contre le pouvoir militaro-islamique avec pour objectif sa chute.

Confortées par la condamnation du Soudan – malgré ses dénégations répétées – par le Conseil de sécurité des Nations unies pour cause de soutien au terrorisme international – il est soupçonné notamment d'avoir organisé la tentative d'attentat perpétrée contre le président égyptien Hosni Moubarak, en juin 1995, à Addis Abeba en Ethiopie –, ainsi que par la fermeture de l'ambassade américaine à Khartoum, ces oppositions ont dénoncé, à plusieurs reprises, la *« farce »* que constituent à leurs yeux ces élections, qui ne seront organisées, compte tenu de la guerre, que dans certaines provinces sudistes.

G. P.

■ **Les autorités de Khartoum ont protesté**, mardi 5 mars, contre le *« bombardement par les forces égyptiennes »* des troupes soudanaises installées dans le triangle frontalier de Halaïb, objet de litige entre les deux pays. Au Caire, le commandant des forces égyptiennes dans cette région, le général Samir Ahmed Ayat, cité, mardi, par le quotidien gouvernemental *El Ahram*, a indiqué que les élections soudanaises *« ne se dérouleront pas à Halaïb »*. Quiconque, a-t-il ajouté, *« veut y entrer pour les organiser en sera empêché »*. – (AFP)

Le Conseil de sécurité de l'ONU n'envisage pas d'intervention militaire au Burundi

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mardi 5 mars, à l'unanimité, une résolution qui met l'accent sur le dialogue politique au Burundi et invite le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, à entamer des consultations avec les Etats membres pour la mise en œuvre d'une *« réponse humanitaire rapide »* en cas d'explosion de violence dans ce pays. Mais le Conseil s'est abstenu de toute terminologie évoquant une intervention militaire. Cette éventualité a été à plusieurs reprises rejetée par la présidence et le gouvernement burundais. *Dans ce pays d'Afrique* centrale, les affrontements entre Tutsis (environ 15 % de la population) et Hutus (85 %) auraient fait au moins 150 000 morts depuis 1993. La présidence est assurée par un Hutu, Sylvestre Ntibantunganya, mais le gouvernement, l'armée et la justice sont dominés par les Tutsis de l'Union pour le progrès national (UPRONA), un parti violemment opposé à toute intervention étrangère.

Dans un rapport remis au Conseil le 15 février, Boutros Boutros-Ghali avait estimé que, *« moins de deux ans après le génocide perpétré au Rwanda, la communauté internationale ne doit pas être une fois de plus prise au dépourvu »*. Pour ce faire, il envisageait la création d'une force multinationale, dont les 25 000 hommes auraient été stationnés au Zaïre sous l'autorité d'un Etat membre. Celle-ci aurait eu la capacité de recourir à la force, aux termes du chapitre VII de la Charte des Nations unies. M. Boutros-Ghali avait même identifié, selon des diplomates, cinq pays (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada et Belgique) capables d'entreprendre une telle opération. Or aucun d'entre eux ne s'est révélé *prêt à engager des forces dans* l'opération.

Du coup, l'analyse française de la situation, beaucoup moins pessimiste que celle du secrétaire général, l'a emporté. Dans son discours devant le Conseil de sécurité, l'ambassadeur français, Alain Dejammet, a souligné le souci de Paris d'être *« très attentif à la perception que les premiers intéressés, les habitants du Burundi, ont de nos décisions »*.

RETRAIT DU RWANDA

M. Boutros-Ghali aurait préféré que le Conseil envoie des signaux *« plus menaçants »* aux extrémistes burundais. Paris, pour sa part, juge que la moindre allusion à une opération militaire internationale au Burundi susciterait des réactions des extrémistes dans ce pays. A la demande de la France, le Conseil est revenu sur les menaces figurant dans la résolution 1 040 du 29 janvier 1996 – embargo sur les armes ou gel des avoirs de certains extrémistes –, qui ont disparu du nouveau texte.

Après avoir soutenu l'idée d'une force internationale, tout en se refusant à y participer, les Etats-Unis se sont ralliés à la position française. Ils ont par ailleurs, selon le *Washington Post*, rappelé leur ambassadeur à Bujumbura, Robert Krueger, dont les prises de position, souvent très critiques à l'égard de l'armée, avaient provoqué la fureur des extrémistes tutsis.

Le représentant burundais à l'ONU, Nsanze Terence, jugé proche de ces extrémistes, avait d'ailleurs averti les membres du Conseil de sécurité que l'armée burundaise était en mesure d'*« affronter tout corps expéditionnaire, quelle que soit son étiquette humanitaire ou militaire »*.

Par ailleurs, le Conseil devrait décider, dans les prochains jours, du retrait définitif de la Mission des Nations unies au Rwanda (Minuar), à l'expiration de son mandat, le 8 mars, répondant ainsi au souhait des autorités de Kigali. L'ONU créerait ensuite un bureau politique chargé de promouvoir la *réconciliation nationale* et d'apporter une assistance au gouvernement rwandais pour le retour des réfugiés et la reconstruction des infrastructures.

Afsané Bassir Pour

Ernesto Samper, président de la Colombie

« Personne ne peut se vanter d'avoir été à l'abri de l'infiltration du trafic de la drogue »

Le président colombien Ernesto Samper doit être entendu *dans les prochains jours par la* commission d'accusation du Parlement colombien, dans le cadre de la réouverture de l'enquête sur le financement de sa campagne électorale de juin 1994, pour laquelle il est soupçonné d'avoir perçu de *l'argent – plus de 30 millions de francs – du cartel* de Cali. Attaqué de toutes parts, notamment après la décision, vendredi 1er mars, des Etats-Unis de supprimer certains types d'aide à la Colombie, le président Samper apparaît de plus en plus fatigué. *Il soutient cependant que « l'idée de démissionner ne lui a jamais traversé l'esprit, car ce serait abandonner le pays »*. Et il réaffirme qu'il réussira à démontrer son « *innocence* ».

« Comment voyez-vous les relations américano-colombiennes après la décision des Etats-Unis de ne plus accorder leur « certificat » à la Colombie, en matière de lutte contre le trafic de drogue ?

– *J'ai reçu cette nouvelle* avec beaucoup de douleur pour le pays, qui a énormément lutté et souffert du trafic de drogue. Mon gouvernement a décidé de continuer cette lutte, non seulement parce que la drogue est un fléau qui affecte la sécurité nationale, mais aussi parce que c'est un engagement que nous avons pris avec le reste du monde. Avec les Etats-Unis, il va nous falloir trouver un nouveau chemin basé sur plus de confiance. Une commission présidée par le ministre des affaires étrangères va étudier les programmes de coopération bilatérale en matière de lutte contre la drogue. Les autres programmes de coopération ne seront de toute façon pas touchés. Par ailleurs, nous allons renforcer notre alliance *avec tous les pays qui veulent nous* accompagner dans cette lutte, dont certains nous aident déjà beaucoup.

– Quel est, selon vous, l'impact de la décision américaine sur la crise politique que vit la Colombie ?

– Cela suscite déjà un nouvel ap*pui au gouvernement de la part de* tous les Colombiens, qui *comprennent que ce n'est pas un* acte contre le président, mais contre le pays. Si c'était contre le président, j'aurais préféré que cela soit dit clairement. Economiquement, cela n'aura pas un effet majeur. Les Etats-Unis sont notre partenaire *économique le plus* important, et nous allons maintenir *nos relations commerciales* avec eux. La preuve : une réunion des ministres du commerce et des dirigeants d'entreprise de tout le continent sera organisée le 18 mars à Cartagena, chez nous. Mais nous devons diversifier nos relations commerciales. D'ici quelques années, l'Europe pourrait devenir notre premier partenaire commercial. Elle l'est déjà en matière d'investissements.

– On vous attaque, on vous abandonne de tous côtés et on *parle beaucoup, ces jours-ci,* de l'impossibilité de gouverner dans *ces conditions...*

– Le fait qu'il y ait une opposition ne veut pas dire que l'on ne puisse pas gouverner. Ce n'est pas un obstacle, mais la preuve que le jeu démocratique fonctionne. Il est vrai qu'il me faut travailler deux fois plus qu'en temps normal, c'est difficile, fatigant.

– Pouvez-vous affirmer aujourd'hui qu'il y a eu ou qu'il n'y a *pas eu d'argent de la drogue dans* votre campagne ?

– J'ai demandé au parquet de déterminer non seulement s'il y a eu infiltration d'argent sale, mais aussi si cette infiltration a été le résultat d'un accord – qui n'est pas de mon fait. J'ai aussi demandé qu'on enquête sur les responsables de cette *éventuelle* infiltration. Selon le procureur, cette infiltration a pu exister. J'attends ses conclusions.

– Les dépenses de votre campagne ont-elles dépassé les montants autorisés par la loi ?

– Je ne dirigeais pas directement la partie administrative de la campagne. *Les livres de comptabilité* auxquels j'avais accès étaient en règle. *Je ne sais pas s'il y a eu* dépassement.

– On a dit que vous n'aviez plus d'argent pour financer la campagne du second tour, et que c'est pour cela que de l'argent de la drogue serait arrivé...

– L'affirmation est logique. Mais je me suis adressé aux groupes *économiques les plus importants* de Colombie, qui m'ont offert de quoi financer le second tour.

– Avez-vous eu personnellement des relations avec des membres du cartel de Cali ?

– Je n'ai jamais connu personnellement de trafiquants du cartel de Cali. J'ai pu dire à un moment qu'ils ont assisté, peut-être en même temps que moi, à certains événements politiques ou sociaux.

– Selon les dernières accusations publiques de votre ancien *ministre de la défense*, Fernando Botero, et de l'actuel procureur de *la République, vous saviez que de* l'argent sale finançait votre campagne et vous en auriez même organisé la collecte...

– Pensez-vous ! Toutes ces accusations viennent de Fernando Botero. Je préfère me référer aux premières déclarations qu'il avait faites quand il a été arrêté, à l'époque où il disait la vérité, quand il affirmait que nous avions *pris toutes les mesures possibles* contre l'infiltration de l'argent de la drogue.

– Comment expliquez-vous son revirement ?

– Sans doute pour obtenir des bénéfices judiciaires.

– Mais si autant d'argent de la drogue a servi à financer votre *campagne, il semble impossible* que le candidat Samper ne l'ait pas su ou n'en assume pas aujourd'hui la responsabilité.

– La commission d'accusation du Parlement doit éclaircir ces points : combien d'argent est entré dans la campagne ; par quelles voies ; et si de l'argent illicite est *effectivement entré*, qui a organisé cette infiltration. Car, dans la *comptabilité officielle à laquelle je* me suis toujours référé, il n'apparaît nulle trace de cet argent. Il faut vérifier si certaines personnes ont utilisé ma campagne pour en bénéficier. Dans ce cas, ma responsabilité n'est pas la même.

– Voyez-vous la crise se résoudre ?

– *En deux temps.* D'une part, le procès en cours, au congrès, sur ma responsabilité personnelle, duquel j'aspire à sortir complètement innocenté. Je suis pleinement confiant. D'autre part, il va falloir établir la responsabilité politique. Je suis disposé à demander au pays quelles sont les conditions pour pouvoir gouverner, par le truchement d'élections anticipées, d'une consultation populaire ou la formation d'un gouvernement de coalition. Il faut examiner toutes les formules *possibles*, mais seulement une fois que le congrès de la *République aura* rendu son *jugement*.

– Que pensez-vous de la proposition faite par Gabriel Garcia Marquez et par différents parlementaires d'une loi qui amnistierait les hommes politiques impliqués dans ce procès, à condition qu'ils abandonnent définitivement leur carrière ?

– Pendant de longues années, *nous avons appris par peur, ou par* ambition, à tolérer le trafic de drogue. Cela ne va pas se résoudre par une loi. Le pays doit assumer l'élimination du trafic de drogue, non seulement dans la politique, mais aussi dans les activités économiques, sociales et culturelles. Le pays tout entier doit sortir du trafic de drogue, pas seulement quelques personnes. La crise est profonde : le trafic de drogue n'est pas apparu avec mon gouvernement, ni même avec ma campagne. Ce phénomène existe depuis longtemps et a apporté des quantités d'argent énormes au pays, entre 2,5 et 3 milliards de dollars par an. Personne ne peut se vanter aujourd'hui, dans aucune *campagne, dans aucune activité* économique, d'avoir été à l'abri de l'infiltration du trafic de la drogue. »

Propos recueillis par
Anne Proenza

■ **Evadé en plein jour** d'une pri*son de Bogota le 11 janvier*, le numéro trois du cartel de Cali, José Santacruz Londono, a été tué, mardi 5 mars, au cours d'une fusillade avec la police. Les autorités avaient offert 1 million de dollars pour toute information permettant son arrestation. – *(AFP, Reuter.)*

L'Irak est prêt à négocier la formule « pétrole contre nourriture »

BAGDAD. « *La conclusion d'un accord avec l'ONU pour exporter des quantités limitées de pétrole* » en échange d'importations d'« *équipements humanitaires et civils* » représente « *un arrangement provisoire auquel nous tentons de parvenir* », a indiqué, mardi 5 mars, le ministre irakien des affaires étrangères, Mohamed Saïd Al Sahaf. Les négociations sur la formule « *pétrole contre nourriture* » doivent reprendre, le 11 mars, à New York. Elles pourraient permettre une levée partielle de l'embargo. Le prochain rapport de l'ONU, prévu en avril, risque néanmoins d'être défavorable pour l'Irak, a indiqué un haut responsable onusien, lundi, à Manama, « *faute de réponse à certaines questions fondamentales* » concernant le désarmement de ce pays. – *(AFP)*

Les Etats-Unis maintiendront 6 000 têtes nucléaires

WASHINGTON. Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a présenté au Sénat, mardi 5 mars, son projet pour 1997 de modernisation des forces armées aux Etats-Unis. Au sein d'un budget de 242,6 milliards de dollars (en baisse de 3 milliards), il est prévu de laisser à hauteur de 6 000 têtes nucléaires, jusqu'en 1998, l'arsenal de dissuasion tant que Moscou ne ratifiera pas le traité START-2. De même, il est mis fin à la chute des effectifs, qui avoisinent 1,4 million d'hommes (dont 230 000 hors des Etats-Unis). Le principal point de désaccord entre l'administration et le Sénat concerne le déploiement – pas avant six ans – d'un système de missiles antimissiles pour protéger le territoire fédéral. Le Pentagone prévoit d'y consacrer 2,8 milliards de dollars en 1997. Cette *somme est jugée « inacceptable »* par le président, Strom Thurmond (républicain) de la commission de la défense du Sénat, qui veut accélérer le projet. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS/CUBA : la loi Helms-Burton visant à renforcer l'embargo** américain contre Cuba a été adoptée, par 74 voix contre 22, au Sénat et sera transmise pour approbation à la Chambre des représentants. Le président Clinton voulait y apposer son veto pour les dispositions d'extra-territorialité qu'elle contient mais a changé d'avis après la destruction, par des chasseurs cubains, de deux avions civils cubano-américains. – *(AFP)*

■ **NICARAGUA : Daniel Ortega a été désigné candidat** du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), mardi 5 mars, en vue de l'élection présidentielle d'octobre. Mme Vilma Nunez et l'ancien colonel Alvaro Ramirez briguaient aussi l'investiture sandiniste au sein du même parti. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : l'IFOR est intervenue,** mardi 5 mars dans la soirée, à la de*mande de la force de police internationale* de l'ONU, pour faire évacuer des policiers croates entrés dans une banlieue serbe de Sarajevo, Hadzici. Une compagnie de soldats français a pris position dans la nuit autour du poste de police où étaient retranchés une vingtaine de policiers croates. Ce quartier devait passer mercredi seulement sous contrôle de la Fédération. – *(AFP.)*

■ **CROATIE : le président Franjo Tudjman a nommé Mme Marina Matulovic-Dropulic,** actuellement ministre du bâtiment, au poste de maire de Zagreb, confirmant ainsi son refus de laisser l'opposition, pour*tant victorieuse dans la capitale aux dernières élections, gérer la ville.* Il est vraisemblable cependant que le conseil municipal refusera cette nomination et que de nouvelles élections devront être organisées. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : la demande d'asile politique de l'islamiste saoudien Mohamed Al Masaari** doit être examinée « *aussi rapidement que possible* » par le ministre de l'intérieur, a estimé, mardi 5 mars, à Londres, le juge David Pearl, statuant pour l'Autorité d'appel sur l'immigration. Selon la justice britannique, l'ordre d'expulsion du militant saoudien vers la Dominique doit être reconsidéré, le gouvernement *n'ayant pas fait la preuve que la sécurité de l'opposant serait garantie* dans ce pays. – *(AFP)*

AFRIQUE

■ **BÉNIN : Nicéphore Soglo et Mathieu Kérékou** arrivent en tête du premier tour de l'élection présidentielle béninoise, avec une très courte avance pour le président sortant sur son prédécesseur. Selon des résultats non officiels, compilés mardi 5 mars, M. Soglo ne devancerait M. Kérékou que de 21 500 voix, moins de 1 % des inscrits. M. Kérékou l'a *emporté dans le nord du pays, son fief, alors que M. Soglo* est largement en tête à Cotonou. Un second tour devrait être nécessaire. – *(AFP)*

■ **COMORES : le scrutin présidentiel** a commencé avec retard, mercredi 6 mars, en raison de problèmes d'organisation. Quinze candidats se disputent la succession du président Djohar, renversé lors du putsch avorté de Bob Denard en novembre 1995, et qui ne se représente pas. – *(AFP)*

■ **NIGÉRIA : une pièce de Wole Soyinka,** Prix Nobel *de littérature*, a vu ses représentations interdites par les forces de sécurité, le 28 février. *En pleine représentation*, les policiers ont arrêté puis relâché deux des metteurs en scène des *Epreuves du frère Jero*, une pièce écrite par Soyinka, qui vit en exil en raison de son opposition au régime militaire. – *(AFP)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : l'assurance-maladie** a enregistré un déficit de 7 milliards de deutschemarks (25,5 milliards de francs) en 1995 : les recettes de cotisations ont augmenté de 0,7 %, les prestations de 4,3 % dans l'ex-RFA *et de 8,9 % dans* les « nouveaux Länders ». A l'Ouest, le déficit s'est réduit au dernier trimestre, revenant de 5,8 milliards de deutschemarks à 4,15 milliards. – *(AFP)*

■ **JAPON : les banques ont accepté l'objectif** demandé par la coalition gouvernementale de réaliser 1 500 milliards de yens (72 milliards de francs) de gains de productivité dans sept ans à venir, *et ainsi* à reverser sous forme d'impôts l'équivalent des 685 milliards que l'Etat, selon le projet de budget, apporterait pour liquider *les dettes* des organismes de crédit immobilier. – *(AFP)*

Bob Dole remporte les primaires de huit Etats américains

Lamar Alexander se retire de la course à l'investiture

WASHINGTON
de notre correspondant

Robert Dole *n'a certes pas* encore gagné la course à l'investiture républicaine pour le scrutin présidentiel, mais il a remporté, mardi 5 mars, une impressionnante série de victoires électorales dans les huit Etats où se déroulaient des primaires. Il acquiert ainsi un avantage peut-être décisif sur ses adversaires, Pat Buchanan et Steve Forbes.

Le sénateur du Kansas est arrivé en tête dans les cinq Etats de la Nouvelle-Angleterre (Connecticut, Maine, Massachusetts, Rhode Island et Vermont), ainsi qu'en Georgie, dans le Colorado et le Maryland. Bob Dole est désormais solidement installé en position de favori : il bénéficie d'une forte dy*namique électorale, qui devrait* l'aider à continuer à s'imposer au cours des prochaines semaines.

Mais ces succès ne lui permettent pas pour autant de négliger les batailles à venir. En Georgie, cet Etat du Sud foncièrement conservateur qui était le morceau de choix de ce *Junior Tuesday* (par opposition au *Super Tuesday du 12 mars où le sort* d'Etats-clés comme la Floride et le Texas sera décidé), le chef de la majorité sénatoriale devance nettement Pat Buchanan (40 % des voix contre 32 %), celui-ci réalisant cependant une performance honorable. Cette seconde place ne peut que conforter le candidat qui sait si bien *flatter les réflexes* protectionnistes et nationalistes de l'« Amérique profonde », *dans sa* détermination à rester en lice.

LA « BATAILLE DE NEW YORK »

M. Buchanan fondait de grands espoirs sur une victoire en Georgie, qui devait servir à relancer une campagne qui avait perdu son élan depuis la victoire de Bob Dole en *Caroline du Sud, samedi dernier.* Le 12 mars sera donc une date décisive pour M. Buchanan, d'autant que ses chances de s'imposer lors des primaires de New York, le 7 mars, sont faibles. La « bataille de New York » devrait surtout se disputer entre Bob Dole, qui dispose de l'appui des barons locaux du Parti *républicain, et Steve Forbes.* Le milliardaire, qui n'a guère brillé mardi, espère se rattraper à New York, où sa fortune lui procure un avantage médiatique non négligeable.

Si Pat Buchanan et Steve Forbes peuvent encore caresser l'espoir de rattraper leur retard, les résultats *de mardi ont ruiné* les chances de Lamar Alexander, qui n'a pas dépassé *la quatrième place*. L'ancien gouverneur du Tennessee avait annoncé son intention de jouer son quitte ou double en Floride, mais il n'attendra pas cette échéance : il devait annoncer mercredi son intention de jeter l'éponge. Il ne sera pas seul dans ce cas : pour Richard Lugar, les jeux sont également faits. *Le sénateur de l'Indiana avait* concentré ses efforts sur la Nouvelle-Angleterre, et particulièrement le Vermont. N'ayant obtenu que 12 % des suffrages dans ce petit Etat, il a décidé d'abandonner et devait faire connaître également sa décision mercredi. Peut-on battre Bob Dole ? Le chef de la majorité *sénatoriale, qui était déjà en tête* avec 95 délégués avant le *Junior Tuesday*, dispose aujourd'hui de 200 délégués sur les 996 qui sont nécessaires pour remporter l'investiture. Tout peut encore se jouer, si l'on songe que la Californie, qui votera le 26 mars, enverra 165 délégués à la convention nationale ré*publicaine de San Diego. Mais* le sénateur du Kansas, qui devance déjà nettement Steve Forbes (60 délégués) et Pat Buchanan (37), devrait bénéficier du double retrait de MM. Alexander et Lugar, dont l'électorat modéré est semblable au sien.

Tel n'est pas le cas des partisans de l'ultra-conservateur Pat Buchanan. Son électorat n'est pas forcé*ment prêt à soutenir Bob Dole*, à plus forte raison si celui-ci fait appel au général Colin Powell (un modéré) pour devenir son colistier pour la vice-présidence.

Laurent Zecchini

Canada : le gouvernement conservateur de l'Ontario est confronté à la grève dans la fonction publique

MONTRÉAL
de notre correspondante

Huit mois après le retour des conservateurs au pouvoir en Ontario, les fonctionnaires provinciaux ont engagé une épreuve de force avec le gouvernement du premier ministre Mike Harris, en usant pour la première fois dans l'histoire de la province d'un droit de grève acquis *il y a deux ans*, sous le gouvernement social-démocrate de l'ancien *premier ministre* Bob Rae.

Environ 55 000 des 67 000 fonctionnaires *syndiqués ont cessé le* travail depuis le 26 février, après la rupture des négociations avec les représentants du gouvernement ontarien. Deux jours plus tôt, le *syndicat des employés de la fonc*tion publique de l'Ontario (OPSEU) avait rassemblé quelque 100 000 manifestants dans les rues d'Hamilton, ville industrielle au sud-ouest de Toronto, devant un hôtel où les conservateurs tenaient un congrès.

Le conflit porte principalement sur les conditions de licenciement prévues dans le cadre du plan de compression de la fonction pu*blique adopté par le gouvernement* de M. Harris. Ce plan prévoit la sup*pression de 13 000 postes de fonc*tionnaires provinciaux. En outre, le gouvernement ontarien a l'intention de se désengager de plusieurs secteurs et de « *privatiser* » certains *services, sans offrir de garantie aux* fonctionnaires concernés. Cette refonte des services publics pourrait porter à 27 000 le nombre de fonctionnaires congédiés ou déplacés du secteur public au secteur privé.

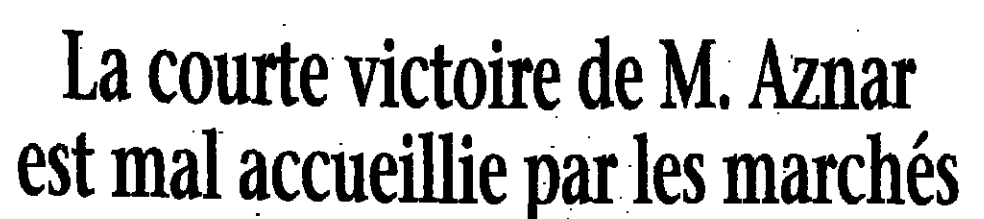
Elu en juin 1995, le conservateur Mike Harris avait promis de faire en Ontario – la province la plus riche et la plus peuplée du Canada – la « *révolution du bon sens* ». Mettant en *place un programme draconien* d'assainissement des finances pu*bliques en vue d'éliminer en six ans* le déficit de 8,7 milliards de dollars du budget de la province, M. Harris a commencé par s'attaquer à l'enveloppe de l'aide sociale avant de s'en prendre au *secteur qui avait* largement contribué à sa victoire électorale, celui de la fonction publique. Son prédécesseur, Bob Rae, s'était heurté au syndicat de la fonction publique en proposant aux fonctionnaires un « *contrat social* » qui protégeait les emplois mais réduisait le temps de travail et les salaires.

A présent, il ne s'agit plus pour *les fonctionnaires ontariens de dé*fendre leur salaire et leur emploi, ni même de combattre le principe de la réduction de la fonction publique, mais d'obtenir de meilleures indemnités de départ. Plus d'une semaine après le début du conflit, le mouvement de grève ne donne aucun signe d'essoufflement, et le gouvernement Harris ne semble pas disposé à lâcher du lest : « *Acheter la paix à court terme serait un désastre pour les investissements et l'économie de la province* », dit le ministre de tutelle.

Peu rompus aux grandes manifestations et aux *débrayages*, les fonctionnaires ontariens n'en sont *pas moins* devenus, en une semaine, une sorte de symbole, le fer de lance de la *lutte* syndicale. Nul n'a oublié qu'une des premières décisions de Mike Harris a été d'abolir la loi anti-briseurs de grève adoptée par son prédécesseur. Et chacun s'interroge sur les intentions de M. Harris, si le conflit se poursuivait et si les 12 000 préposés aux services essentiels ne suffisaient pas à la tâche.

L'affrontement entre le gouvernement ontarien et ses fonctionnaires marque le premier sursaut de la classe moyenne contre les mesures d'austérité des gouvernements conservateurs qui, de l'Alberta, avec le premier ministre Ralph Klein, à l'Ontario avec Mike Harris, remettent radicalement en question les politiques sociales.

Sylviane Tramier



La courte victoire de M. Aznar est mal accueillie par les marchés

La Bourse espagnole a reperdu ses gains antérieurs

La victoire des conservateurs du Parti populaire aux élections législatives du dimanche 3 mars inquiète les marchés, qui s'attendaient à un succès plus large permettant d'engager les réformes dont le pays a besoin. Réaction excessive dans la mesure où l'économie espagnole a accompli des progès importants ces dernières années.

LES MARCHÉS ont clairement manifesté leur déception en découvrant l'étroitesse de la victoire des conservateurs au *soir des élections* législatives du 3 mars en Espagne. Qu'ils soient marchés d'obligations, d'actions ou de changes, ils *ont tous réagi* négativement. Pour freiner la dépréciation de la peseta, la Banque d'Espagne a même été contrainte d'intervenir à plusieurs reprises sur le marché des changes.

Une réponse guère surprenante au vote de dimanche puisque les 156 sièges remportés par le Parti populaire sont très au-dessous de ce qui était escompté par les milieux financiers, qui tablaient généralement sur un score compris entre 160 et 175 sièges, c'est-à-dire assez près de la majorité absolue de 176 sièges. D'une certaine façon, commme il a été dit par presque tous les opérateurs, la maigre victoire qu'a remportée dimanche le Parti populaire était *« le pire scénario qu'on puisse imaginer »*.

Les marchés ont raison d'être déçus puisque l'Espagne n'aura pas le gouvernement fort qu'ils attendaient pour mener à bien – et vite – les réformes nécessaires au freinage des dépenses publiques et à une plus grande concurrence intérieure, gage de désinflation. Il est de même à peu près exclu que la Banque d'Espagne, autonome depuis janvier 1995 et qui vise un taux d'inflation de 3 % par an dès 1997, réduise ses taux directeurs dans un proche avenir. De ce point de vue, la baisse assez impressionnante de la Bourse lundi 4 mars (– 4,86 %, son plus net recul depuis cinq ans), qui s'est poursuivie, de façon heu*reusement ralentie*, *mardi* (– 1,50 %), efface les gains réalisés ces dernières semaines, qui faisaient de Madrid une place enviée. Des gains qui traduisaient la certitude qu'à partir d'avril les choses iraient vite et jusqu'au fond des problèmes.

La réponse donnée par les électeurs aux opérateurs est que rien n'ira vite et que les compromis l'emporteront sur les changements radicaux. Cependant, en composant pour réformer, le pouvoir politique, avec José Maria Aznar, va se retrouver dans la situation qui était celle du Parti socialiste avec Felipe Gonzalez. A première vue, la situation ne sera donc ni meilleure ni pire qu'elle n'est depuis des mois. Plus que de l'inquiétude, la réaction des marchés manifeste déception et impatience : les réformes se feront lentement et sans doute difficilement car le plus gros des efforts à consentir est encore à venir. Mais l'important est que ces *réformes se feront*, l'Espagne n'ayant guère le choix de les refuser si elle veut participer pleinement à la construction européenne qui reste son credo.

S'il est donc maintenant improbable *que les réformes s'accélèrent* en Espagne et que le pays puisse se joindre dès 1999 aux nations qui adopteront une monnaie unique, il n'en est pas moins *vrai* que la péninsule se trouve actuellement dans une situation économique plutôt enviable. Enviable à un double titre : pour une croissance économique qui a été en 1995 sensiblement plus forte que dans les autres pays européens et le restera probalement cette année alors même que l'inflation ralentit, revenant en janvier à 3,9 % par rapport au même mois de 1995 ; pour des créations d'emplois remarquablement nombreuses, qui ont commencé à faire baisser le chômage *de façon significative*. Il n'y a pas là de quoi provoquer une déprime durable des marchés. Au contraire.

> La réponse donnée par les électeurs aux opérateurs est que rien n'ira vite et que les compromis l'emporteront sur les changements radicaux

*Après deux années de dure ré*cession (1992 et 1993) au cours desquelles le taux de chômage était passé de 16 à 24 % de la population *active, la production nationale* a recommencé à augmenter en 1994. En 1995, la croissance a atteint 3 %, stimulée par des exportations en très forte progression : + 10 % après déjà presque 20 % en 1994. Non seulement les entreprises espagnoles ont ainsi prouvé qu'elles avaient largement tiré parti de la dévaluation de 20 % de la peseta en 1992-1993, mais leurs succès ont profité à l'économie tout entière : sous forme d'un véritable boom des investissements mais aussi – ce qui est plus remarquable – d'une augmentation des emplois créés qui est la plus forte en Europe, si l'on excepte l'Irlande (+ 2,5 %).

Ces statistiques flatteuses sont en partie le fait de contrats d'apprentissage et d'emplois précaires. Il n'empêche que la situation s'est réellement améliorée, comme le prouve la baisse d'un point du taux de chômage. Il faut voir là le résultat tout à la fois de bénéfices exceptionnellement élevés des firmes et d'une progression des salaires qui reste modérée, conséquence *probable des réformes récentes* du marché du travail.

L'activité économique pourrait être cette année inférieure d'un demi-point à ce qui était prévu, du fait du ralentissement enregistré chez les grands clients : France et Allemagne. La production nationale progresserait tout de même de 2,5 %, peut-être même davantage si la consommation des ménages prenait à son tour le relais des investissements comme moteur de la croissance, ce qui est tout à fait envisageable, compte tenu de l'amélioration de l'emploi.

Reste l'épineuse question de la réduction du déficit des administrations publiques. Le gouverne*ment de Felipe Gonzalez s'était* fixé comme but de ramener les besoins de financement à 4,4 % cette année et à 3 % en 1997 après 6,6 % *en 1994 et 5,7 % en 1995. Malgré* des succès initiaux, l'objectif ne pourra bien sûr pas être atteint. On en sera encore à presque 5 % à la fin de cette année. Encore José Maria Aznar devra-t-il renoncer – pendant un temps tout au moins – à un projet qui lui était cher : réduire les impôts sur le revenu. Il devra en revanche concentrer tous ses efforts pour freiner la progression des dépenses publiques, en réduisant le nombre des fonctionnaires et en taillant dans les subventions aux entreprises publiques par des restructurations et des fermetures. Les sacrifices, qui toucheront des secteurs comme les mines et les chantiers navals, *seront difficiles à faire ac*cepter.

La tâche réformatrice de M. Aznar sera compliquée par ses fu*tures alliances politiques, qui* entraîneront concessions et dépenses nouvelles. Là ne s'arrêtera pas la course d'obstacles du prochain président du gouvernement, qui devra aussi largement modifier le système espagnol de sécurité sociale, en commençant probablement par les dépenses de santé et l'indemnisation du chômage. Le niveau des premières n'est pas particulièrement élevé, mais leur progression est rapide : l'OCDE faisait par exemple remarquer récemment que des économies pourraient être réalisées *« si le système prévoyant la délivrance de produits pharmaceutiques gratuits aux retraités était plus strict »*. Toutes tâches difficiles mais que l'Espagne ne découvre pas et auxquelles Felipe Gonzalez aurait dû s'attaquer s'il était sorti vainqueur du vote de dimanche.

Alain Vernholes

Le nouveau ministre des finances hongrois s'engage à poursuivre les réformes

L'ancien parti au pouvoir implose après la scission des libéraux

PETER MEDGYESSY, le nouveau ministre des finances hongrois, a prêté serment, lundi 4 mars, devant *le Parlement* de Budapest. Il succède au turbulent Lajos Bokros, le « père de l'austérité magyare », qui a démissionné le *18 février*, invoquant un manque de soutien de la coalition de gauche au pouvoir pour son projet de réforme du financement de la sécurité sociale.

Le départ de M. Bokros, l'instigateur du programme de rigueur draconien adopté en mars 1995 par le gouvernement, dominé par le Parti socialiste (ex-communistes réformateurs), a initialement été accueilli avec inquiétude par les milieux financiers. M. Bokros est, en effet, le deuxième ministre des finances « libéral » à jeter l'éponge *depuis l'arrivée au pouvoir, en juil*let 1994, de l'équipe de Gyula Horn. Mais la nomination de Peter Medgyessy, ancien vice-premier *ministre dans le dernier gouverne*ment communiste de Miklos Nemeth, l'actuel vice-président de la BERD à Londres, a rassuré les milieux économiques qui y ont vu un gage de continuité de la très impopulaire mais efficace politique de libéralisation menée depuis près d'un an.

Lors de sa première conférence de presse, la semaine dernière, M. Medgyessy, qui fut également ministre des finances en 1987 et directeur de la banque Paribas après le changement de régime de 1990, *s'est engagé* à poursuivre la *« stabilisation »*. Technocrate typique des dernières années du Kadarisme, où la compétence primait *sur l'orthodoxie idéologique*, M. Medgyessy, un francophile averti, s'était notamment distingué par l'introduction de la TVA et de l'impôt sur le revenu à la fin des années quatre-vingt.

La nomination de M. Medgyessy marque plus un changement de style que de fond. Elle a, en tout cas, été accueillie avec soulagement par la plupart des Hongrois, las des sacrifices et de l'attitude, jugée arrogante, de Lajos Bokros qui s'était mis à dos une grande partie de la population et la plupart des syndicats, provoquant ainsi, en 1995, une grogne sociale inhabituelle en Hongrie avec des grèves d'étudiants, d'enseignants, d'infirmiers et de cheminots.

NOUVELLE DONNE

Sentant sans doute que son ministre des finances lui était désor*mais plus dommageable qu'utile*, le chef du gouvernement, Gyula Horn, a donc finalement accepté, fin février, la sixième demande de *démission présentée par Lajos Bo*kros.

Sans revenir sur les grandes lignes de la politique économique de son prédécesseur, M. Medgyessy semble opter pour une approche plus progressive de l'application de l'austérité, notamment en ce qui concerne les délicates réformes des dépenses de santé et du financement des retraites, deux points sur lesquels M. Bokros a jugé qu'il ne disposait pas d'un appui assez conséquent du gouvernement.

Ce n'est un secret pour personne que le Parti socialiste, élu pour freiner et non aggraver les sacrifices, est tiraillé sur l'applica*tion de l'austérité*. Et le *départ* de M. Bokros n'est sûrement pas pour déplaire au premier ministre à l'approche du congrès socialiste de la fin mars.

Malgré la démission du ministre des finances, le gouvernement avait, le même jour, adopté deux autres mesures qui confirment, au grand dam des Magyars, sa volonté de poursuivre sur la voie des sacrifices : une augmentation de l'ordre de 30 % des prix du gaz et de l'électricité et l'annonce de l'augmentation de l'âge de la retraite, à 62 ans, à partir de 2002.

La poursuite du programme d'austérité n'est sans doute pas étrangère à la radicalisation d'une partie de la droite hongroise qui ne s'est pas encore relevée de sa cuisante défaite aux élections de 1994. Le Forum démocratique hongrois (MDF) du défunt premier *ministre Jozsef Antall a officielle*ment implosé, lundi, avec l'annonce de la scission des libéraux, emmenés par l'ancien ministre des finances, Ivan Szabo.

Ces derniers ont aussitôt créé une nouvelle formation, le Parti populaire démocratique hongrois (MDNP), pour protester contre le virage ouvertement nationaliste pris par le MDF, consacré par l'élection, le week-end dernier, de l'instituteur taciturne, Sandor Lezsak, à la tête du Forum démocratique.

Cette nouvelle donne risque de gravement compromettre les timides tentatives de rassemblement de la droite, aujourd'hui dominée par le très démagogique Parti des petits propriétaires, qui talonne les socialistes dans les sondages.

Yves-Michel Riols

Tandis que les Russes bombardent Sernovodsk, les combattants tchétchènes contre-attaquent à Grozny

DES INDÉPENDANTISTES tchétchènes se sont emparés, mercredi 6 mars, de postes de police dans plusieurs quartiers de la capitale Grozny, où de violents combats se déroulaient dans la matinée. Selon le ministère de l'intérieur tchétchène, « pro-russe », 130 combattants ont attaqué, mercredi à l'aube, deux postes de police en périphérie de la ville. Mais un journaliste de l'AFP a vu aussi des combattants attaquer, à l'arme automatique et au lance-grenade, un poste situé en plein centre de Grozny. Les chars russes sur place ont immédiatement répliqué, des blindés ont été ramenés en renfort et les combats ont repris après une brève interruption. Les forces russes ont bloqué tous les accès de la ville. C'est la première fois, depuis l'entrée des troupes russes à Grozny il y a plus d'un an, que les indépendantistes y lancent une opération de cette ampleur.

Cette offensive a été lancée au lendemain d'intenses bombardements russes contre la localité tchétchène de Sernovodsk, située 45 kilomètres à l'ouest, à la frontière de l'Ingouchie. La télévision privée NTV a montré, mardi soir, des hélicoptères tirant des roquettes contre la ville d'où s'élevaient des colonnes de fumée.

Soumise depuis dimanche à des bombardements d'artillerie, Sernovodsk était déjà *« détruite à 40 % »*, mardi matin, selon des secouristes ingouches autorisés à y faire une brève incursion pour organiser l'évacution d'une partie de la population.

« PLUS DE VOIE DE SORTIE »

Quelque dix mille personnes – femmes, enfants et vieillards surtout – ont pu quitter la ville vers l'Ingouchie, mais quelques milliers d'autres y seraient encore enfermés. *« Si nous recevons l'ordre d'entrer dans Sernovodsk, nous tirerons sur n'importe qui. Nous n'avons pas le temps de déterminer qui est un combattant et qui ne l'est pas »*, a déclaré un officier russe sur place. *« Il n'y a plus de voie de sortie*, a-t-il ajouté. *Hier, nous avons vu quelqu'un qui tentait de fuir à travers les bois. Nous avons tiré et posté des soldats là-bas. Toute la zone est soit minée, soit sous contrôle de nos soldats. »*

Comme lors des précédentes destructions de villages encerclés, le CICR n'a pas été autorisé à secourir les blessés à Sernovodsk. Le nombre de victimes des bombardements restait, comme toujours, impossible à évaluer. Des rescapés parlaient de trois cents morts, d'autres d'une trentaine et de plusieurs douzaines de blessés, certains regroupés dans la mosquée locale. Mais personne n'a pu s'approcher du « sanatorium », un ensemble de bâtiments de cinq étages, occupés depuis le début de la guerre de réfugiés venus de toute la Tchétchénie, où les bombardements auraient été les plus intenses.

Tous les habitants de Sernovodsk affirment que leur localité, une des rares à n'avoir pas été bombardée depuis le début de la guerre mais isolée depuis des mois par l'armée russe, n'abritait *« pratiquement pas de combattants »*. Ceux qui se seraient opposés aux deux tentatives faites par les troupes russes d'entrer dans Sernovodsk, dimanche et lundi, auraient quitté la ville dans la nuit de lundi à mardi, selon des sources indépendantistes, ne laissant derrière eux qu'une *« trentaine »* de combattants.

PROVINCE Jacques Chirac consacre son deuxième déplacement en province, mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 mars, au Doubs. Il rencontrera à cette occasion les élus de Franche-Comté, région dont fait partie ce département, parmi lesquels Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort. Le chef de l'Etat avait inauguré ce type de déplacement dans les Deux-Sèvres du 24 au 26 janvier. ● DÉPARTEMENT INDUSTRIEL, le Doubs bénéficie d'une action soutenue de l'administration de l'Etat en faveur du développement des PME. Il est particulièrement concerné, d'autre part, par la restructuration de l'armée de terre. ● LE CANAL RHIN-RHÔNE, dont M. Chirac, alors premier ministre, avait assuré en 1975 qu'il serait mené à bien, fait partie des *grands projets d'infrastructure* dont les élus devraient entretenir le président de la République.

Jacques Chirac repart à la rencontre des Français dans le Doubs

Le président de la République, dont l'activité est intense depuis le début de l'année, en France et à l'étranger, continue son offensive de communication en se rendant une nouvelle fois « sur le terrain » pour écouter les acteurs de la vie économique et sociale

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE a-t-elle commencé pour Jacques Chirac ? Normalement non, mais, comme aiment à le dire ses amis, *« il est remonté à cheval »*. A peine achevées les funérailles de son prédécesseur à l'Elysée et les cérémonies de présentation des vœux, il n'a cessé de sauter d'un avion dans un autre : le 20 janvier, il est au Vatican pour une visite d'Etat ; du 24 au 26 janvier, il est dans les Deux-Sèvres pour reprendre contact avec les préoccupations quotidiennes des Français ; les deux premiers jours de février il est aux Etats-Unis pour prôner un nouveau partenariat Atlantique et vanter la qualité de l'industrie française.

Si, ensuite, il repasse quelques jours à Paris, c'est pour annoncer la fin des essais militaires et surtout achever la mise au point de la vaste réforme du système de la défense France qu'il a annoncé le 22 février. Cela fait, il s'est envolé pour l'Asie, non sans avoir visité le Salon de l'agriculture.

A peine revenu de Bangkok, le président de la République repart pour Besançon où il séjournera du mercredi 6 mars au vendredi 8 mars. Dans les semaines à venir, son agenda ne devrait pas s'alléger : un déplacement à la Réunion, un voyage au Proche-Orient, probablement en Egypte et au Liban, sans compter un sommet européen, un autre du G 7, à Moscou fin avril, sur le nucléaire civil. Une viste au Japon est aussi prévue en octobre 1996, sans que soit oubliée sa volonté de s'adresser, probablement au début de 1997, à l'Amérique du Sud, comme il vient de le faire à l'Asie. Au milieu de tout cela, il compte continuer ses « plongées » provinciales, au rythme d'une toutes les quatre ou six semaines.

SONDAGES MEILLEURS

En mêlant ainsi ses préoccupations internationales et militaires, qui sont les premières tâches d'un chef de l'Etat sous la Ve République, à son souci de rencontrer ses compatriotes avec le moins de protocole possible, Jacques Chirac veut éviter d'être accusé, comme lors des premiers mois de son septennat, de se désintéresser des dossiers strictement intérieurs. Le voyage dans le Doubs était donc indispensable après une longue séquence dominée par les sujets étrangers et stratégiques. D'autant que les Français semblent lui savoir gré d'être ainsi présent sur tous les fronts : les derniers sondages prouvent qu'il commence à retrouver la confiance des personnes interrogées, et, surtout, qu'il a inversé la tendance qui le faisait coller à la courbe descendante d'Alain Juppé (*Le Monde* du 2 mars).

Le voyage dans les Deux-Sèvres ayant été une réussite, c'est sur le même modèle qu'a été bâti celui dans le Doubs. Ce département de l'est a été choisi, explique l'Elysée, parce qu'il permet d'avoir une vision différente de la France provinciale. Les activités de service y sont peu nombreuses, mais l'industrie et l'artisanat équilibrent le travail de l'agriculture. Le département possède un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne nationale, ce qui confirme son dynamisme économique, mais il est fortement dépendant de l'industrie automobile. C'est aussi une région à forte implantation militaire et qui devrait donc avoir à souffrir de la réorganisation de l'armée. Le Doubs est également solidement tenu par la droite, à l'exception de la ville de Besançon, depuis fort longtemps dirigée par les socialistes.



Pas plus dans le Doubs que dans les Deux-Sèvres, le chef de l'Etat n'a l'intention de prononcer de discours. Il veut simplement rencontrer sur le terrain ceux qui ont des difficultés, et s'entretenir avec les aminateurs de la vie locale. La journée de jeudi sera donc consacrée à l'éducation nationale et se clôturera par un dîner offert à une vingtaine d'invitées à l'occasion de la Journée des femmes. Vendredi, la priorité sera donné à l'emploi. D'entrée, mercredi – et c'est son originalité –, ce déplacement devait prendre une tournure régionale, tous les parlementaires de Franche-Comté étant conviés à un dîner. Cela permettra à Jacques Chirac d'avoir à côté de lui Jean-Pierre Chevènement avec qui les sujets de conversation ne devraient pas manquer.

Le maire de Belfort entend bien se plaindre des difficultés faites par la justice à un industriel bulgare qui voulait investir dans sa ville (*Le Monde* 13 février). Les dossiers stratégiques seront certainement aussi abordés, car si M. Chevènement est un farouche partisan de la conscription, il reste qu'en lançant, lors de son passage au ministère de la défense de mai 1988 à janvier 1991, le plan Armées 2000 il avait commencé la modernisation de l'outil de défense, que le président de la République veut mener à son terme.

Thierry Bréhier

Un préfet modèle à la tête d'un réseau de « développeurs » pour aider l'industrie

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Depuis quelques mois, les chefs d'entreprise du Doubs plébiscitent « leur » administration. Les fonctionnaires de ce département de l'est de la France, regroupés au sein d'un « réseau de développement industriel », ont entrepris, en effet, de prospecter les PMI pour repérer leurs projets « dormants » et faciliter leur réalisation. En sept mois, ils ont mené à bien la réalisation de cent soixante-dix-sept projets de développement et détecté deux cent quatre-vingt-dix « gisements d'emploi ».

Leur travail, considéré comme l'exemple de ce que les pouvoirs publics doivent faire en matière de lutte contre le chômage, sera présenté au président de la République au cours de son séjour dans le Doubs.

Gérard Bouveret est un patron satisfait. Lorsqu'il a envisagé de reprendre une PME de maroquinerie qui déposait son bilan, ce gérant d'une entreprise de fabrication de bracelets-montre a demandé de l'aide au préfet. L'intervention du réseau de développement lui a permis d'obtenir le soutien financier nécessaire pour embaucher un directeur commercial. *« Cela a été vital pour la suite »*, constate-t-il. Jean-Marie Raclot, dirigeant d'une société qui réalise des parachutes implantée dans la banlieue de Besançon, apprécie de ne pas avoir dû *« faire le parcours du combattant »* pour trouver l'aide financière nécessaire à la mise au point d'un simulateur d'altitude : cette machine lui a permis de lancer un système d'ouverture de parachute qui a séduit le marché, et l'a amené à embaucher trois personnes supplémentaires.

CONCERTATION

Voulu par le préfet de région, François Lépine, ancien directeur de cabinet de François Léotard au ministère de la défense, le réseau de développement industriel du Doubs a été mis en place par Robert Moreau, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire). Ce fonctionnaire du corps des Mines avait, en 1993, expérimenté le dispositif dans la Creuse, à la demande du préfet, Dominique Schmitt, qui souhaitait réagir au déclin du secteur de l'habillement.

L'initiative avait été approuvée par Alain Madelin, alors ministre des petites et moyennes entreprises. M. Schmitt l'a renouvelée lorsqu'il a été nommé préfet dans le Jura, et son travail a été cité en exemple par Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi (*Le Monde* du 20 janvier). Muté à son tour en Franche-Comté, M. Moreau a reproduit l'expérimentation du Jura dans les trois autres départements (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort) de cette région très industrielle.

M. Moreau estime que les administrations de l'Etat doivent travailler ensemble pour venir en aide aux entreprises. *« Les patrons, qui se plaignent de la complexité administrative, veulent n'avoir qu'un seul interlocuteur. C'est possible si les différentes administrations acceptent de traiter les dossiers en commun »*, explique-t-il. Le préfet, chef des services déconcentrés, a obtenu que ces derniers (directions départementales de l'équipement, de l'agriculture, du travail, formation professionnelle, recherche, ANPE) mettent à disposition du réseau un de leurs cadres pendant un quart de temps. *« Il s'agit d'une petite révolution administrative ! »*, s'exclame M. Moreau. En effet, chaque administration a traditionnellement tendance à défendre son pré carré et refuse, généralement, d'examiner les dossiers autrement qu'à travers sa spécialité.

Le préfet a obtenu, en outre, que les trois chambres consulaires (commerce et industrie, métiers, agriculture) participent au réseau, ce qui n'est pas allé sans grincements de dents. *« Nous faisons de la prospection depuis longtemps. Or le préfet, lorsqu'il médiatisera son réseau de développeurs, va tirer le bénéfice politique de l'affaire ! »*, proteste un cadre employé par l'un de ces organismes. Le conseil général, présidé par un élu RPR, Georges Gruillot, qui s'était prononcé pour Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle, en 1995, a éprouvé lui aussi une certaine réticence à mettre son agence de développement économique au service du réseau commun.

LE POIDS DE PEUGEOT

Apparemment, le Doubs ne mériterait pas autant d'attentions, avec un taux de chômage de 9 %, inférieur de plus de 2 points à la moyenne nationale. Toutefois, la structure économique de ce département, qui reflète celle de la région tout entière, inquiète les « développeurs » : elle est dangereusement dépendante d'une seule entreprise, Peugeot, et d'une seule activité, l'industrie automobile. L'usine Peugeot de Sochaux, dans le pays de Montbéliard, emploie vingt mille personnes à elle seule, soit le tiers des emplois industriels du département. Elle génère autant d'emplois de sous-traitants (fabrication de pièces détachées et d'équipements pour automobiles, traitement de surface, découpage). Lorsque Peugeot subit un plan social, les deux tiers de l'activité industrielle tremblent.

Les « développeurs » du Doubs jugent donc utile de soutenir l'expansion de petites entreprises relevant de secteurs différents, tels que la construction mécanique (horlogerie, fabrication de moteurs de TGV...), la fonderie, le travail des métaux, le bois, l'industrie électrique, l'électronique ou l'agroalimentaire. Ils constatent que les entreprises de moins de cinquante personnes n'ont pas les moyens de solliciter les aides de l'Etat, alors que leur présence est indispensable au tissu local. *« Chaque projet de développement détecté par le réseau a permis de générer trois emplois »*, souligne M. Moreau.

Les « développeurs » ont, toutefois, beaucoup à faire : à raison de deux visites mensuelles par personne, le réseau, qui compte une vingtaine de membres, peut espérer toucher quatre cents entreprises par an. Or le seul département du Doubs en compte plus de trois mille...

Rafaële Rivais

Les garnisons représentent un poumon économique pour la région

BESANÇON
de notre correspondant

« Dissoudre le 35e régiment d'infanterie serait une absurdité », estime le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement (MDC). L'ancien ministre de la défense, que l'on sait par ailleurs hostile à la suppression de la conscription, ne devrait pas manquer de rappeler au président de la République qu'il tient à rester à la tête d'une ville de garnison. Outre le 35e RI, on compte dans le territoire de Belfort le 74e régiment d'artillerie, affecté à la Force d'action rapide, un escadron de gendarmes mobiles et divers services. Au total, ce sont quelque deux mille trois cents hommes pour lesquels l'Etat a dépensé 200 millions de francs en 1995, dont 130 millions pour les rémunérations, 40 pour le fonctionnement et 30 pour des investissements.

Mais M. Chevènement n'est pas le seul élu à s'inquiéter des répercussions sur l'économie locale de l'*« œuvre de refondation »* de la défense nationale entreprise par M. Chirac. Son voisin RPR de Montbéliard, Louis Souvet, sénateur, exprime les mêmes soucis à propos du 1er régiment d'artillerie. Non loin de là, leur collègue de Lure (Haute-Saône), Michel Ferfederspiel (PS), préférerait que l'on préserve les villes de plus petite taille. Lure, qui fêtait le 29 février le cent-cinquantième anniversaire du sapeur Camember, fameux luron créé ici au siècle dernier par Georges Collomb, dit Christophe, doit à la présence dans ses murs du 1er régiment de dragons de se placer juste au-dessus de la barre des dix mille habitants. La disparition éventuelle des huit cent quarante-cinq dragons aurait pour effet de réduire la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'Etat à la commune, et seule une dérogation lui permettrait de conserver un commissariat de police. Les plus optimistes dressent déjà l'inventaire des bars promis à la faillite. Cette petite ville s'est attachée à ses militaires. Non seulement les militaires contribuent à hauteur de 5 % au chiffre d'affaires des commerçants, mais les officiers et sous-officiers envoient deux cent trente enfants dans les écoles. Cent soixante habitent en ville.

TERRAIN DE MANŒUVRES

Au Valdahon, sur les plateaux du Doubs, on est moins inquiet. Les 3 500 hectares du camp militaire ont bénéficié d'investissements récents, et on imagine mal la remise en culture de ce terrain affecté à la manœuvre des chars AMX. Le maire, Léon Bessot, convient tout de même que cela constituerait un *« véritable séisme »*.

Besançon, que dirige Robert Schwint (PS), et où le président de la République sera accueilli par une cérémonie militaire, s'associe au concert des neuf autres localités de la région mobilisées autour de leurs casernes, de leur base aérienne ou de leur école du génie. L'armée y est établie avec l'état-major de la 7e division blindée, et celui de la circonscription militaire de défense de Besançon, avec aussi le 19e régiment du génie et un établissement du matériel.

Claude Fabert

Le canal Rhin-Rhône, vingt ans après

LE CANAL Rhin-Rhône se fera, déclarait en substance un premier ministre nommé Jacques Chirac en 1975. Il fixait même à 1982 sa mise en service, en même temps que celle du Rhin-Main-Danube. La liaison à grand gabarit allemande a été terminée en 1992 ; la française attend depuis plus de trente ans.

Il est probable que les élus francs-comtois sauront rappeler cet épisode au chef de l'Etat lors de son séjour chez eux, car le maillon manquant de 230 kilomètres permettant de relier la Méditerranée à la mer du Nord met la région en émoi. Depuis le général de Gaulle, les présidents de la République ont tous pris position en faveur de la liaison Rhin-Rhône, réalisant ainsi un record de promesses politiques non tenues. *« C'est un mythe qui fait rêver et déclenche des avis tranchés »*, concède Marc Schreiber, infatigable lobbyiste de l'association Mer du Nord-Méditerranée depuis plus de vingt-cinq ans.

L'adoption de la « loi Pasqua » sur l'aménagement du territoire, en février 1995, a donné un coup de jeune à cet éternel serpent d'eau douce. Les parlementaires ont décidé, en effet, de confier le financement et la réalisation du projet, censé s'achever *« au plus tard en 2010 »* et officiellement estimé à plus de 17 milliards de francs, à une filiale commune d'EDF et de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) : la Sorelif (Société pour la réalisation de la liaison fluviale Saône-Rhin). La première se fait tirer l'oreille, la seconde se bat pour un chantier dont dépend sa survie. Ce mariage forcé est le résultat d'une étonnante épopée économique, dont le début remonte à la Libération : EDF n'avait pas pu, alors, absorber la CNR, défendue par Edouard Herriot, ancien président du conseil et maire de Lyon.

Son lointain successeur dans la capitale des Gaules, Raymond Barre (UDF), préside l'association Mer du Nord-Méditerranée. Le 3 novembre 1995, en sa présence, la Sorelif a été baptisée à Mâcon. Le décret approuvant ses statuts a été publié en janvier, et son conseil d'administration s'est réuni pour la première fois le mois suivant. N'en déplaise aux sceptiques, et malgré l'agitation qui règne à la direction de la CNR à la suite d'un rapport de la Cour des comptes particulièrement sévère, la réalisation de la voie fluviale commmence à devenir concrète.

FORTE MOBILISATION ÉCOLOGISTE

Ses opposants l'ont compris. Les familles écologistes sont très mobilisées. En mars, plusieurs manifestations sont annoncées, dont une à Dole, fief du chef de file des Verts, Dominique Voynet. Très actif, le collectif Saône et Doubs vivants-WWF (World Wild Foundation) vient de rendre public un avis du Conseil général des ponts et chaussées nettement défavorable au canal. Cette instance doute des prévisions de trafic avancées par la CNR. Une consultation sur les modalités de réalisation de la liaison fluviale doit avoir lieu de mai à juillet dans la région. Malgré une tentative du ministre de l'environnement, Corinne Lepage, le principe même ne devrait plus être débattu : la déclaration d'utilité publique de 1978 reste valable jusqu'en 1998.

Outre le peu d'empressement de la « technostructure » d'EDF, de l'administration des finances, et l'hostilité de la SNCF, le projet aura aussi à affronter des élus locaux hésitants. De Marseille, dont les responsables soutiennent a priori cet éventuel débouché pour leur port, à Mulhouse, dont le maire, Jean-Marie Bockel (PS), envisage de repenser l'aménagement de sa ville en fonction du canal, les visions divergent. Les doutes gagnent surtout les plus concernés, à en croire le ton de la « séance d'information » au conseil régional de Franche-Comté, le 22 février. Le président de l'assemblée, Pierre Chantelat (UDF-PR), ne voulait pas organiser de débat officiel, mais les conseillers régionaux se sont tout de même prononcés sur quelques points.

A la question : *« Le canal à grand gabarit, dans la logique de l'aménagement du territoire de l'axe Nord-Sud, est-il l'investissement le mieux adapté ? »*, dix-huit conseillers ont répondu « non », treize ont acquiescé. C'en est fini de l'unanimité d'une majorité régionale qui risque fort de refuser de participer financièrement à la liaison fluviale, d'autant plus qu'elle a déjà bien du souci avec un futur TGV Rhin-Rhône défendu avec ardeur, entre autres, par le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement (MDC). Pour cette infrastructure-là, la Franche-Comté serait prête à engager des crédits, une fois que ses élus auront cessé de se disputer sur son tracé et que le gouvernement aura donné son accord.

Martine Valo

Sa restructuration fait craindre à l'armée de terre « un traumatisme majeur » pour ses cadres

La direction du personnel militaire souligne les possibles effets pervers de la professionnalisation

La direction du personnel militaire de l'armée de terre a établi, avant la réunion du conseil de défense du 22 février, mais en pleine connaissance de ses orientations, un Livre blanc qui met en garde le chef de l'Etat et le gouvernement sur le risque de *« traumatisme »* que comportent les restructurations engagées. Elle redoute l'aggravation de la *« coupure entre la nation et son armée »*.

RÉDIGÉ trois jours avant la réunion, le 22 février, du conseil *de défense, qui a décidé* de professionnaliser les armées et d'en réduire les effectifs de quelque 30 % d'ici à 2001, un Livre blanc, dont la lettre stratégique *TTU* (datée du 6 mars) donne des extraits et dont *Le Monde* s'est procuré un exemplaire, permet à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT) de souligner la *« véritable rupture »* que crée une telle initiative au sein de l'institution de défense.

« Sous la pression d'une volonté politique profondément marquée par des nécessités financières, l'armée de terre, dont le format a déjà été terriblement contracté, se trouve à la veille de véritables mutations, en une période où elle est cependant présente sur tous les fronts, écrit le général de corps d'armée Jean-Claude Bertin, qui dirige la DPMAT. *Il lui faudra, une nouvelle fois, évoluer fortement, en évitant tout traumatisme majeur pour une population de plus en plus sensible à la morosité générale ambiante. »* Ce diagnostic évoque la perspective *« préoccupante »* d'une professionnalisation qui *« approfondit la coupure entre la nation et son armée »*.

Préfacé par le général Bertin, cet ouvrage de quelque deux cents pages se veut *« un état des lieux »* à partir de l'*« observation des vingt dernières années de fonctionnement du système actuel »*. Il ne fait aucune référence, naturellement, aux conclusions du conseil de défense, puisqu'il lui est antérieur, mais ses rédacteurs n'ignoraient pas les principales orientations qui ont présidé à l'adoption des réformes.

A propos de la *« nouvelle rupture stratégique »* qui s'annonce, venant après celle de 1963, au sortir de la guerre d'Algérie, le Livre blanc constate que le rythme des déflations des effectifs tend à s'accélérer. *« Après avoir décliné lentement de 40 000 hommes en quatorze ans (1976-1989), le format de l'armée de terre a diminué de plus de 50 000 hommes en cinq années (1989-1993)*, est-il observé. *Les orientations du proche avenir pourraient se traduire par une réduction de moitié du format, entre le début et la fin de la décennie 90. »* Entre 1997 et 2001, c'est-à-dire durant l'application de la programmation militaire en cours de rédaction, l'armée de terre devrait perdre 1 500 officiers et 6 300 sous-officiers. Elle doit, en vingt ans (1995-2015), passer de 271 500 hommes et femmes (dont 32 400 civils) à 170 000 (dont 34 000 civils) et aligner 110 régiments (dont 85 formations de combat), au lieu des 180 actuels (dont 129 de combat).

Il s'agit là d'*« une compression brutale »*, selon la DPMAT, qui insiste sur le problème posé par le lien entre *« ce resserrement brutal du format »* et les *« difficultés du recrutement »*, lesquelles *« s'avèrent bien une tendance lourde pour l'armée de terre »*, chez les officiers comme chez les sous-officiers, *« faute de ressource potentielle pour assurer une sélection acceptable »*. A l'heure actuelle, l'armée de terre compense son sous-effectif de sous-officiers d'active en faisant appel à des conscrits durant leur service national, et cela depuis 1992.

*S'agissant du manque d'attrac*tion du métier d'officier, le Livre blanc le juge inquiétant à terme. *« Il est vraisemblable que les taux de sélection réels ne sont pas aujourd'hui suffisants*, indique-t-il à propos du concours d'entrée à Saint-Cyr, *pour assurer la qualité favorable à la constitution dans de bonnes conditions de l'élite de l'armée de terre. »*

Nul n'est à l'abri de tels handicaps. *« Les grandes armées occidentales professionnalisées*, est-il écrit, *souffrent aujourd'hui de certaines difficultés de recrutement, bien que ce qu'elles offrent à leurs soldats, en termes de conditions de vie, de rémunérations directes ou indirectes, de formation et de reclassement, soit sans comparaison avec les pratiques actuelles de l'armée de terre française. »* Le document relève que la Bundeswehr allemande est dans *« une situation critique »* pour ce qui concerne ses sous-officiers. Les armées anglo-saxonnes n'y échappent pas : l'armée américaine, dont les *« équilibres internes »* sont menacés, mais aussi l'armée britannique, qui a dû se lancer *« dans une ambitieuse campagne de publicité »* pour éviter d'avoir droit à *« une ressource marginalisée par un faible niveau d'éducation »* et pour attirer des militaires du rang dans les armes de mêlée (l'infanterie) ou dans le corps blindé mécanisé.

« COUPURE AVEC LA NATION »

A ces difficultés de recrutement s'ajoutent la *« banalisation »* et l'*« effacement progressif de la fonction militaire »*. *« A quelques exceptions près, la voix militaire se fait peu entendre et laisse les arbitrages fondamentaux se régler à huis clos*, écrivent les rédacteurs de la DPMAT. *Elle donne ainsi un effet auto-amplifiant au phénomène d'effacement. Cet effacement est d'autant plus préoccupant que la professionnalisation des armées approfondit la coupure entre la nation et son armée. »*

En clair, à la lumière de ce qui se passe aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, l'armée de terre redoute que professionnalisation et réduction des effectifs ne se conjuguent pour créer ce qu'elle appelle *« un effet dépressif »* en France, en offrant *« une image dévalorisante »* d'une institution de défense *« contrainte à un resserrement drastique »*.

Jacques Isnard

Risque de « syndicalisme rampant »

« A l'armée abondante du sanctuaire hexagonal s'est progressivement substituée l'armée des incertitudes extérieures*, souligne le Livre blanc de la DPMAT, *tandis que le financier prenait définitivement le pas sur le stratège* [...]. *Le soldat de la vocation a cédé la place au soldat de l'échange, marqué par le développement de l'esprit marchand, de l'esprit juridique, de l'esprit quantitatif... »

Par esprit marchand, il faut comprendre la demande de *« gratifications supplémentaires, considérées peu à peu comme des droits et des acquis »*. Par esprit juridique, le fait que *« les contraintes et les impératifs de l'ordre sont de moins en moins bien acceptés »* et qu'il existe un risque de *« syndicalisme rampant »*. Par esprit quantitatif, *« la prééminence* [donnée] *à l'approche financière »*.

Les décorations à l'Elysée, des citations littéraires aux citations militaires

UN ANCIEN MINISTRE, Philippe Dechartre, deux anciens parlementaires, des maires, un professeur de médecine, un sous-préfet : ils étaient huit, mardi 5 mars, à l'Elysée, pour recevoir, des mains de Jacques Chirac, une décoration dans l'ordre de la Légion d'honneur. L'homogénéité sociale de cet échantillon justifiait les préoccupations exprimées il y a peu par le président de la République : dans une circulaire publiée au *Journal officiel* du 9 février (*Le Monde* daté 11-12 février), M. Chirac demande que la Légion d'honneur et l'ordre du Mérite accueillent dans leurs rangs *« des citoyens issus de toutes les composantes de la nation française »*, cela à *« tous les niveaux hiérarchiques et jusqu'aux plus modestes »*.

A voir la salle des fêtes de l'Elysée bruissante des conversations entre ministres – anciens ou en exercice –, élus et hauts fonctionnaires, il y a du chemin à faire. Le président, cependant, n'a pas semblé s'offusquer de l'absence de ces *« plus modestes »* qu'il souhaite promouvoir. Il est vrai que devant cette liste de décorés, d'Etienne Dailly, ancien sénateur et membre du Conseil constitutionnel, à Antoine Rufenacht, maire (RPR) du Havre, M. Chirac aurait eu mauvaise grâce à se plaindre : si les propositions n'émanent pas de lui, la règle veut qu'il choisisse ceux qu'il honorera lui-même. Depuis qu'il est entré en fonction, M. Chirac a ainsi décoré une petite cinquantaine de personnalités.

RYTHME SOUTENU

L'exercice semble plaire au nouvel occupant de l'Elysée autant qu'à son prédécesseur, qui y excellait. La ressemblance s'arrête là. M. Chirac, l'homme pressé, mettra moins d'une heure à décorer huit personnes, loin du rythme plus tranquille de François Mitterrand. L'ancien président ravissait ses auditeurs en mettant un point d'honneur à tourner, sans la moindre note, des compliments truffés de dates et de détails personnels. Son successeur ne s'y risque pas, ou juge qu'il a d'autres occasions d'exercer sa mémoire : chaque récipiendaire fait l'objet d'une note dactylographiée.

L'intérêt que portait François Mitterrand à la littérature transfigurait les hommages qu'il rendait aux récipiendaires. Le goût de son successeur pour la chose militaire se fait sentir peut-être dans le choix des décorés, en tout cas dans la manière dont le président raconte leur vie : *sur les huit, six* – dont une femme, Solange Troisier, ancien médecin-inspecteur général des prisons – ont un glorieux passé militaire. Et lui d'égrener avec gourmandise la liste de leurs évasions, ratées ou réussies, et celle de leurs citations. Pour Guy Lefébure, maire (UDF) du Mesnil-Saint-Denis, dans les Yvelines, ancien combattant de la seconde guerre mondiale et de l'Indochine, il s'exclame : *« Treize citations militaires, c'est tout de même quelque chose de tout à fait exceptionnel ! »*

Mieux encore, Paul Anselin, maire (UDF) de Ploërmel, dans le Morbihan, est non seulement un *« vieil ami »* du chef de l'Etat, mais aussi un *« compagnon d'armes »* de la guerre d'Algérie : cinq citations, dont l'une *« gagnée le même jour que moi ! »*. Le président confie d'ailleurs que la seule ombre au tableau de cette amitié survint quand M. Anselin devint colonel de réserve le premier, ce que le commandant malgré lui trouva fort injuste. Pourtant, le président ne dira pas l'essentiel : il faudra recueillir les confidences d'un ministre breton, lui aussi ami de M. Anselin, pour apprendre que M. Chirac, un jour de combat, lui avait sauvé la vie...

Jean-Louis Andreani

Les dépenses de médecine de ville seront soumises à des sanctions plus dures

Le prix des consultations bloqué jusqu'en 1998

ALAIN JUPPÉ avait créé la surprise, le 15 novembre, en annonçant une réforme en profondeur de la Sécurité sociale. Après ses reculs sur des points essentiels, comme la refonte des régimes spéciaux de retraite, le doute s'était installé sur sa capacité à la mener à bien. C'est dire si, avec les trois dernières ordonnances (gestion des caisses, maîtrise des dépenses de médecine de ville, financement et restructurations des hôpitaux), le premier ministre est attendu au tournant par le patronat, les syndicats, les professions de santé, et l'opposition, mais aussi par la majorité.

M. Juppé a tenu compte des critiques contre la méthode du secret qui avait prévalu lors de la préparation du plan « Sécu » : il a décidé de jouer la transparence – relative, puisqu'il s'agit d'une consultation et non d'une négociation – et de soumettre ses projets à la concertation. Le gouvernement devait adresser, jeudi 6 mars, aux partenaires sociaux et aux parlementaires des *« documents d'orientation »* sur les trois ordonnances. Ils seront discutés avec les acteurs du système de santé jusqu'à la mi-mars dans les *« ateliers »* mis en place par les pouvoirs publics (politique de santé, filières de soins, réorganisation des caisses) et dans quatre tables-rondes sur l'hôpital.

C'est sur la base de ces textes que le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, et le secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, seront entendus, les 12 et 13 mars, par les commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le gouvernement rédigera les projets d'ordonnances d'ici la fin mars, avant de les adresser au Conseil d'Etat, aux caisses et au conseil supérieur des hôpitaux. Les textes définitifs seront soumis le 24 avril au conseil des ministres.

GÉNÉRALISER LA CARTE À PUCE

Le gouvernement est attendu, notamment, sur l'ordonnance relative à la maîtrise des dépenses de médecine ambulatoire. M. Barrot ne cache pas que les médecins doivent avoir une *« obligation de résultat »*. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que ce poste de dépenses a progressé de 4,52 % en 1995, alors que les syndicats médicaux s'étaient engagés à rester dans les limites de 3 %. Le ministère des affaires sociales prépare un renforcement de l'efficacité des sanctions individuelles à l'encontre des praticiens ne respectant pas les références médicales opposables (RMO), normes de bonne pratique les obligeant à ne prescrire que ce qui est médicalement utile. La loi va renforcer le pouvoir des médecins-conseils des caisses afin qu'ils fassent mieux respecter ces RMO.

En outre, l'ordonnance prévoira une revalorisation *« conditionnelle »* des honoraires. Si l'on constate, fin 1996, que les médecins ont respecté le taux de 2,1 % qui leur est imposé, ils auront droit à une hausse de leurs tarifs, mais seulement fin 1997. Les honoraires sont donc gelés, de fait, jusqu'au début 1998, date à laquelle une prime serait accordée aux praticiens. Elle serait égale au nombre d'actes effectués par le médecins (plafonné), multiplié par le montant de la hausse tarifaire. Si la consultation est revalorisée de 5 francs et qu'un généraliste en a fait 6 000 en 1996, sa prime serait de 30 000 francs. En cas de dépassement de l'objectif annuel, il n'y aurait pas de revalorisation, et le gouvernement étudie un système de rétrocession d'honoraires.

L'ordonnance va instituer des conventions d'objectifs entre l'Etat et les caisses nationales, qui s'engageront à respecter le plafond de dépenses. Elle prévoiera le développement d'un système d'information médicale, le gouvernement souhaitant généraliser la carte à puce, ainsi que le codage des actes et des maladies. A l'horizon 2000, les caisses auraient ainsi des informations plus fines et plus médicalisées sur l'activité des praticiens et la consommation des assurés.

CRÉER DES RÉSEAUX DE SOINS

La maîtrise de l'offre de soins figure également en bonne place : incitations à l'installation dans des zones déficitaires, encouragement à une cessation anticipée d'activité. En revanche, le gouvernement avance *« prudemment »* sur le terrain de la réorientation des praticiens libéraux vers la médecine préventive. Enfin, il veut donner un *« cadre législatif »* à la création de réseaux de soins. Un comité national de pilotage devra définir un cahier des charges pour des expérimentations limitées dans le temps. On peut imaginer, par exemple, que les assurés en longue maladie (remboursés à 100 %) s'abonnent chez un généraliste de leur choix, qui serait alors partiellement rémunéré à la vacation, et non plus exclusivement à l'acte.

« La maîtrise des dépenses de médecine libérale, c'est le cœur du plan Juppé, affirme Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne. *Il faut exiger des professions de santé une obligation de résultat. Si le gouvernement recule sur ce point, il ne restera rien. »* Pour sa part, Dominique Coudreau, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, ne cache pas les limites du plan Juppé sur la maîtrise reposant sur les références médicales. Dans un article publié par *Droit social* (mars 1996), il juge que *« seule une enveloppe globale fermée, assortie de mécanismes efficaces et rapides de récupération des dépassements éventuels »*, permettra une maîtrise durable des dépenses.

Jean-Michel Bezat

M. Giscard d'Estaing conteste le choix des Adhérents directs

A UN MOIS DE L'ÉLECTION, le 31 mars, de son successeur à la présidence de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing a écrit, vendredi 1er mars, à Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs, pour contester les conditions dans lesquelles la majorité du bureau exécutif de cette composante a pris parti, le 28 février, pour François Léotard. Reprenant les arguments soulevés par des partisans d'Alain Madelin et d'André Rossinot, M. Giscard d'Estaing demande à M. Wiltzer d'organiser une nouvelle délibération avant le conseil national du 31 mars. D'autre part l'ancien président de la République a proposé, mardi 5 mars, à Clermont-Ferrand, d'organiser un référendum interne sur *« la question suivante : souhaitez-vous oui ou non que l'UDF devienne un mouvement politique unifié ? »*

DÉPÊCHES

■ **PATRONS : Jean-Louis Giral, chef d'entreprise, conseiller (RPR) de Paris** et président de la commission des finances du conseil régional d'Ile-de-France, a déclaré, mardi 5 mars sur BFM, que les entreprises n'ont pas confiance, *« car il n'y a pas de visibilité dans la politique gouvernementale »*. *« Le navire vogue au gré du vent, le capitaine implore les cieux de lui être cléments ou tempête contre l'équipage, le rendant responsable de ses propres erreurs »*, a-t-il ajouté.

■ **DROIT D'AUTEUR : le Sénat a adopté, mardi 5 mars,** un projet de loi portant sur certaines règles du droit d'auteur. Approuvé par les groupes de la majorité et les socialistes, les communistes s'abstenant, ce texte transpose, dans le code de la propriété intellectuelle, deux directives européennes de septembre et octobre 1993 relatives à l'harmonisation de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins applicables à la radiodiffusion par satellite et à la transmission par câble.

■ **LOGEMENT : la mairie de Paris a annoncé**, mardi 5 mars, qu'elle avait adressé des propositions de relogement aux seize familles occupant les immeubles du *29 bis*, rue de Gergovie (14e arrondissement) et aux vingt-huit habitant 5, rue Keller, dans le 11e, où des cas de saturnisme ont été détectés. Ces familles ont respectivement reçu 91 et 51 propositions, selon la mairie de Paris, qui rappelle que, *« dans le cadre de sa politique de résorption de l'habitat insalubre, elle s'attaque en priorité aux immeubles présentant des problèmes de saturnisme »*.

■ **ANTARCTIQUE : le conseil des ministres** du mercredi 6 mars devait procéder à la nomination de Henry Feral, sous-préfet de Lens (Pas-de-Calais), au poste d'administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Il succède à Christian Dors, appelé à d'autres fonctions lors du conseil des ministres du 7 février. A cette occasion, le président de la République avait souhaité que le fonctionnaire en charge des TAAF ne les administre plus à partir de Paris, mais du département de la Réunion.

■ **INONDATIONS : Corinne Lepage, ministre de l'environnement,** a annoncé, mardi 5 mars, l'implantation *« d'ici la fin de l'année »* de deux radars météo couvrant d'une part l'Ardèche et le Vaucluse, de l'autre l'Hérault. Mme Lepage s'est entretenue, à Montpellier, du programme gouvernemental de prévention des inondations, avec les élus du Languedoc-Roussillon. Après le drame de Puisserguier, 5 millions de francs supplémentaires ont été débloqués en janvier pour la prévention des risques naturels dans la région.

■ **DROITS DE L'HOMME.** Claude Llabres, conseiller du maire de Toulouse, ancien dirigeant communiste, a lancé un appel pour que Jacques Chirac condamne *« clairement et publiquement »* la violation des droits de l'homme en Chine. Cet appel précède la venue du premier ministre chinois, Li Peng, en France, au mois d'avril.

Anne-Marie Couderc veut voir disparaître le sexisme dans les manuels scolaires

Le ministre délégué à l'emploi s'attaque aux inégalités entre hommes et femmes

A deux jours de la Journée internationale des femmes, Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi, en charge des droits des femmes, a présenté, mercredi 6 mars, au conseil des ministres, des mesures en faveur de l'égalité entre les sexes. Elle souhaite, notamment, que les différences de rémunération selon le sexe apparaissent mieux dans les statistiques. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

MINISTRE DÉLÉGUÉ à l'emploi, Anne-Marie Couderc a saisi l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, pour intervenir sur son second domaine de compétence : les droits des femmes. En charge de ce secteur au sein du gouvernement, Mme Couderc ne s'était encore jamais exprimée sur ce sujet. Mercredi 6 mars, elle l'a fait devant le conseil des ministres, auquel elle a présenté un plan destiné à favoriser l'égalité entre hommes et femmes, car, estime-t-elle, *« si l'égalité juridique est acquise, elle n'existe pas en fait dans de nombreux secteurs »*.

C'est sur le terrain de la formation et de l'accès à l'emploi que le ministre chargée des droits des femmes a choisi de se placer. Premier axe de travail : l'éducation. Les parcours scolaires des filles et des garçons restent fortement sexués. Dans l'enseignement général, les filles représentent 80 % des élèves des sections littéraires, contre 40 % dans les séries scientifiques. Elles sont encore plus minoritaires dans l'apprentissage. Mme Couderc souhaite que les futurs enseignants soient informés de ces différences de parcours et bénéficient d'une formation au sein des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) pour devenir *« les agents de l'égalité des chances entre filles et garçons »*.

Le ministre souhaite aussi se pencher sur le contenu des manuels scolaires, suspectés de *« véhiculer des images archaïques de la répartition des rôles entre les sexes »*. Les femmes sont peu présentes dans les livres scolaires, leur place dans l'histoire est peu mentionnée et les exemples positifs permettant aux jeunes filles de s'identifier sont très rares. Quand cela ne va pas jusqu'à des images rétrogrades de femmes cantonnées à un nombre restreint d'activités et de responsabilités. C'est ainsi que pour illustrer le travail des femmes, certains manuels publient l'image d'une fileuse… Une fois ces anachronismes repérés, il sera suggéré aux éditeurs de modifier leurs ouvrages.

REPRÉSENTATION POLITIQUE

Après la formation, l'emploi. Le bilan est encore plus négatif. Les femmes sont plus souvent que les hommes victimes du chômage, et ce durant une période plus longue. Elles sont majoritaires au sein des chômeurs de longue durée. En janvier 1996, 13,9 % des femmes étaient à la recherche d'un emploi, contre 10 % des hommes. Parmi les jeunes, l'écart entre garçons et filles est pratiquement de 10 points. Mme Couderc suggère d'implanter sur l'ensemble du territoire des « bureaux d'accompagnement individualisé vers l'emploi » (BAIE) chargés d'aider les femmes à reprendre une activité professionnelle et aptes à régler les problèmes sociaux qui les handicapent. Quarante BAIE sont déjà en service en France, le ministre s'engage à en ouvrir dans vingt départements en 1996 et à assurer une couverture totale du territoire en 1997.

L'observation des offres d'emploi fait apparaître, selon le ministre délégué, une *« dégradation sensible du respect de l'obligation de non-discrimination »*. Le service des droits des femmes a relevé un nombre certain d'annonces recherchant *« une secrétaire »*. Dans *Le Monde* du 6 mars, a été publiée une annonce demandant un *« homme de dialogue »*. Ces mentions, manifestement discriminatoires, sont contraires à la loi du 13 juillet 1983 sur l'égalité professionnelle, mais cette loi n'est pas appliquée. Mme Couderc souhaite, en cas de non-respect manifeste de l'obligation de non-discrimination, que la loi soit appliquée, et des sanctions prononcées à l'encontre des entreprises contrevenantes. Elles risquent un an de prison et 25 000 francs d'amende.

Dans le même sens, elle demande que des données statistiques sur les rémunérations fassent désormais apparaître les différences de revenus entre les sexes. Réclamée depuis de longues années par les chercheurs, cette étude permettra une connaissance plus fine de l'inégalité entre hommes et femmes. Les écarts de revenus sont évalués à 28 %, mais certains estiment qu'ils seraient encore plus importants. C'est le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, que Mme Couderc a réuni le 4 mars qui est à l'origine de cette proposition. Ce conseil est composé de représentants des administrations, des partenaires sociaux et d'experts. Moins actif depuis quelques années, il sera *« réactivé »* par le ministre chargé des droits des femmes.

Mme Couderc suggère aussi que, après chaque consultation électorale générale, des statistiques par sexe, pour les candidats et les élus, soient rendues publiques. Exprimée par tous ceux qui dénoncent l'indigence du nombre de femmes dans la représentation nationale, cette revendication devrait enfin aboutir. Alors que les femmes représentent 53 % de l'électorat, elles n'occupent que 6,1 % des sièges à l'Assemblée nationale et 4,8 % au Sénat. Le ministre délégué à l'emploi entend être attentive, aussi, à ce que des femmes soient nommées dans les postes laissés à la discrétion du gouvernement.

Pour ce qui concerne les femmes victimes de violences, Mme Couderc a annoncé que le « numéro vert », déjà mis en service, fonctionnera désormais 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Des structures d'accueil et d'hébergement pour ces femmes seront créées dans chaque département.

Michèle Aulagnon

Une série de mesures

Les mesures annoncées par Anne-Marie Couderc, mercredi 6 mars, en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, sont les suivantes :

- **Une formation** sur l'égalité des chances entre filles et garçons sera proposée *aux enseignants dans* les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Un programme d'action sur l'orientation scolaire des filles sera élaboré avec le ministère de l'éducation nationale.
- **Les manuels scolaires** trop archaïques ou véhiculant des stéréotypes discriminatoires seront rénovés.
- **Des bureaux d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE)** seront implantés sur l'ensemble du territoire d'ici à 1997.
- **Les offres d'emploi discriminatoires** seront poursuivies.
- **Concernant les rémunérations,** les études mentionneront désormais les revenus des hommes par opposition à ceux des femmes, pour une connaissance plus fine des écarts entre les sexes selon le secteur d'activité et le type d'entreprise. Un guide d'information sera diffusé.
- **Après chaque élection,** les statistiques rendront compte, pour chaque sexe, du nombre de candidat(e)s et d'élu(e)s.
- **Pour les nominations** aux postes laissés à la discrétion du gouvernement, une attention accrue sera accordée au nombre de femmes.
- **Pour les victimes de violences,** le « numéro vert » 05-05-95-95 fonctionnera 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les structures d'accueil et d'hébergement pour ces femmes seront renforcées.
- **Les médiatrices,** dans les quartiers en difficulté, se verront proposer une formation qualifiante.

Le programme de relance de M. Arthuis ne convainc pas la majorité

LES « GROGNARDS » sont une espèce en voie de disparition à l'Assemblée nationale. Ces députés qui, pour tout gouvernement, sont un soutien indéfectible et montent au feu avec entrain, ont fait cruellement défaut à Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, venu défendre à l'Assemblée nationale, mardi 5 mars, son projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Le paradoxe est complet quand on constate que les meilleurs amis d'Alain Juppé, mardi, étaient à l'UDF. *« Comme président de l'UDF »*, Valéry Giscard d'Estaing a fait savoir, par un communiqué, qu'il *« désapprouve les attaques lancées récemment par certains dirigeants de l'UDF »* contre *« Alain Juppé et la politique de son gouvernement »*. L'ancien chef de l'Etat faisait allusion à François Léotard, président du PR et candidat à sa succession à la présidence de l'UDF, qui avait regretté qu'il *« manque une forte dimension politique »* à M. Juppé. Pour atténuer, précisément, les critiques de M. Léotard, dont il est proche, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée, a souhaité que la majorité *« arrête de faire la chasse au premier ministre »*.

Maigres soutiens, cependant. Sur les treize orateurs inscrits dans la discussion générale – parmi lesquels figuraient quatre UDF et cinq RPR –, deux seulement ont apporté un appui inconditionnel au gouvernement : Jean-François Copé (Seine-et-Marne) et Daniel Garrigue (Dordogne), uniques fidèles parmi les fidèles que le groupe RPR avait su mobiliser, ont défendu la cohérence et la lisibilité de la politique économique du gouvernement.

C'était peu pour un texte difficile et copieux, qui regroupe notamment les mesures en faveur des PME annoncées en novembre et les deux mini-plans de relance de décembre et janvier (*Le Monde* du 5 mars). C'était d'autant plus maigre que l'accueil réservé à ce texte par la commission des finances avait été pour le moins pincé, le rapporteur général du budget, ayant critiqué l'aspect *« impressionniste »* des mesures conjoncturelles proposées. Philippe Auberger ne s'est pas privé de redire ses réserves devant M. Arthuis : *« Il y a une certaine contradiction à annoncer la volonté de maîtriser nos finances publiques, d'augmenter la pression fiscale pour y parvenir et d'autre part d'envisager des allègements particuliers »*, a-t-il déclaré. Le débat s'annonçait délicat. Le gouvernement l'a abordé sans mobiliser sa majorité, abandonnée à son scepticisme, tandis que l'opposition dénonçait l'*« injustice sociale »* des mesures proposées et les *« cadeaux abusifs aux hauts revenus »*.

« ININTELLIGIBILITÉ »

Devant les députés, M. Arthuis s'est efforcé de défendre la pertinence des dispositions examinées. Il s'agit, a-t-il expliqué, de *« lever l'attentisme des ménages et des entreprises par des dispositions ciblées et temporaires et de diffuser la baisse des taux à l'ensemble de l'économie »*. Il a néanmoins reconnu les *« limites »* des incitations fiscales contenues dans le projet. Jean-Jacques Jegou (UDF-FD, Val-de-Marne) lui a emboîté le pas en réclamant une *« profonde réforme fiscale »*, mais en faisant part, aussi, de son trouble devant l'accumulation de mesures conjoncturelles.

Gilbert Gantier (UDF, Paris) s'est ému de ce que le projet de loi risque de *« compliquer un peu plus notre impôt sur le revenu et en diminuer la productivité »*. Le ton est monté encore d'un cran avec Etienne Garnier (RPR). Le député de Loire-Atlantique, s'excusant à l'avance d'*« être désagréable »*, a tiré à vue. *« Ce* [projet] *aurait pu être l'occasion de démontrer la cohérence de la politique économique. Ce n'est pas le cas. Il se dégage un sentiment général d'inintelligibilité. Personne ne comprend rien. Tout cela crée une impression de malaise. »* Il a été applaudi sur les bancs de l'opposition socialiste, ravie.

Caroline Monnot

PUBLICATION JUDICIAIRE

Un jugement de la 13ème Ch., section B de la Cour d'Appel de PARIS du 7.07.1995 sur Appel d'un jugement Correctionnel du T.G.I. de PARIS du 25.05.1994.

Condamne M. Mohamed **LAKHDAR HAMINA**, Cinéaste, 20, avenue de Friedland, PARIS (8e), pour avoir reproduit, représenté ou diffusé par quelque moyen que ce soit, une oeuvre de l'esprit en l'espèce le film « La Dernière Image » en violation du droit moral de M. Mourad **BOURBOUNE**, auteur du scénario, faits *prévus et punis* par les articles 425 et 426 du Code Pénal,

à 10.000 F. d'amende, 50.000 F. de dommages et intérêts, 7.500 F. au titre de l'art. 475-1 du C.P.P., à payer à M. Mourad **BOURBOUNE**, 5.000 F. au titre des frais irrépétibles exposés en Cour d'Appel et aux dépens.

Ordonne la publication du jugement dans 2 journaux au choix de M. **BOURBOUNE** et aux frais de M. **LAKHDAR HAMINA** sans que coût de chaque insertion puisse excéder 15.000 F.

Pour extrait - Me Bernard **PREVOST**, Avocat à la Cour.

ÉCOLOGIE Une étude réalisée par le Crédoc à la demande du ministère de l'environnement met en évidence le dynamisme des associations de défense de l'environnement. Alors que le « lobby vert » reste peu influent au plan national, l'écologie apparaît comme *« une grande cause locale »*. ● ENTRE *5 000* et *6 000* groupes sont actifs sur le terrain, qu'il s'agisse d'obtenir le retrait d'un projet industriel ou de sauvegarder un site naturel. Chaque année, de 1 500 à 2 000 associations voient le jour mais presque autant disparaissent, une fois leur objectif atteint. ● UNE COMMUNICATION du ministre de l'environnement est prévue mercredi 6 mars en conseil des ministres sur la lutte contre les pollutions agricoles, en particulier les nitrates dans l'eau. Quant au projet de loi sur la qualité de l'air, il devrait accorder des avantages fiscaux aux véhicules électriques et à gaz.

Les Français se mobilisent pour défendre leur environnement local

Chaque année, le militantisme « vert » engendre la création de près de 2 000 associations centrées sur un but précis et très peu tentées par un regroupement au niveau national

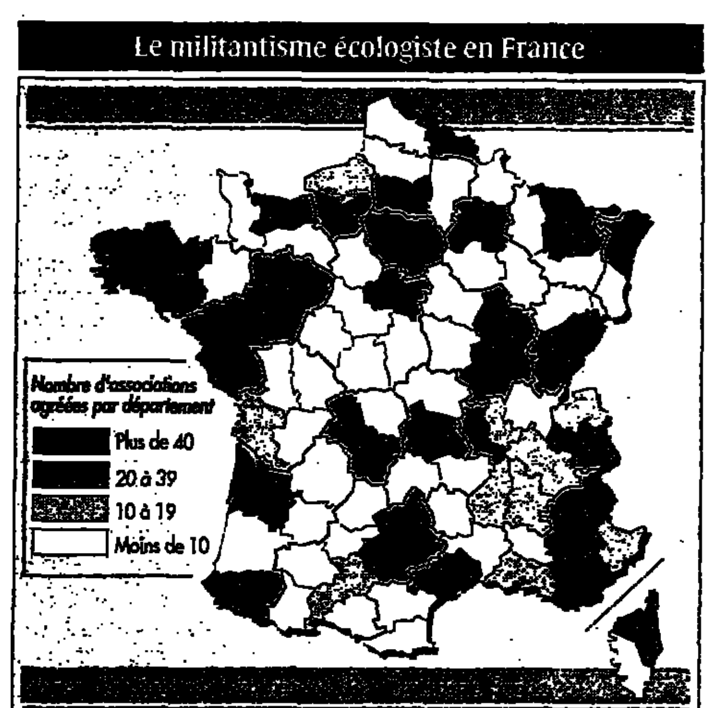
INSAISISSABLE, inclassable, intermittent et désordonné mais essentiel dans la vie locale, le réseau associatif engagé dans la défense de l'environnement constitue une sorte de défi à la tradition jacobine française. Voilà un mouvement peu structuré au plan national et inexistant au plan de la représentation parlementaire, mais qui, en de nombreux endroits, parvient à jouer un rôle actif d'aiguillon et se pose comme un interlocuteur de premier plan dans la gestion des affaires publiques.

Réalisée à la demande du ministère de l'environnement, l'étude que vient de publier le Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) donne une idée de la « nébuleuse » que forment les associations qui tentent de sauvegarder un milieu naturel, de contester le tracé d'une rocade ou se chargent de gérer des espaces verts. Au total, estime Bruno Marescat qui a réalisé l'étude, le nombre de groupes actifs sur le territoire métropolitain peut être évalué entre *5 000 et 6 000 soit quatre fois celui* des associations officiellement agréées.

Chaque année, de 1 500 à 2 000 de ces associations voient le jour. Mais ce fourmillement dissimule des vocations éphémères. *« Souvent, la durée de vie des groupes locaux est faible : ils sont actifs les quelques années – trois à cinq – pendant lesquelles dure la mobilisation contre les nuisances ou les projets contestés »*, constate le Crédoc.

SUR LE FRONT DE L'URBANISATION

L'étude opère une distinction entre les *« environnementalistes »* qui se mobilisent contre des installations polluantes ou des projets d'urbanisme, les *« consuméristes »* qui s'intéressent aux transports publics ou aux déchets ménagers, les *« régionalistes »* concernés par la défense du patrimoine ou les *« naturalistes »*, héritiers des sociétés savantes qui *« satisfont le besoin grandissant d'information et de découverte des classes moyennes et supérieures »*. *« Les associations de défense de l'environnement sont plus nombreuses et plus actives dans les zones résidentielles, là où les classes moyennes et supérieures se préoccupent de sauvegarder un cadre de vie privilégié »*, souligne l'étude.



Ainsi, 10 % des cadres supérieurs adhèrent à un groupe de défense de l'environnement ou de protection de la nature contre 3 % pour la moyenne de la population. Dans les départements du Puy-de-Dôme et de la Seine-et-Marne, la moitié des membres des bureaux des associations sont des chefs d'entreprise, cadres supérieurs ou appartiennent à des professions libérales. Les retraités représentent entre le cinquième et le quart des responsables associatifs.

Autre trait spécifique de ces *« écologistes de terrain »* : leur activité se développe *« là où le front de l'urbanisation progresse et menace de disparition les espaces naturels et les formes anciennes d'habitat »*. *« Même s'il existe des groupes actifs un peu partout, ils sont très peu nombreux dans l'espace rural. »* Chez les agriculteurs, par exemple, ces associations sont fort peu nombreuses. Globalement, les groupements environnementalistes, qui comptent deux fois moins d'adhérents que les mouvements humanitaires, ne représentent pas plus de 2,5 % des Français. Cette proportion est en baisse depuis la fin des années 70 (le taux d'adhésion était de 3,6 % en 1978). Les régions les plus en pointe sont l'Ile-de-France, l'Aquitaine, Rhône-Alpes et l'Alsace.

RELAIS

Sur le terrain, ces petits groupes de pression *« cherchent à s'institutionnaliser par l'agrément, les subventions, la participation à des commissions administratives »*. Les plus actifs d'entre eux *« sont perçus par les administrations départementales ou régionales comme des relais pouvant appuyer les politiques d'environnement auprès des élus locaux »*. Selon le Crédoc, *« ne perdurent que les associations qui renouvellent leurs centres d'intérêt, en s'ouvrant à l'initiation à l'environnement, à l'animation en milieu local ou en se spécialisant dans des animations de longue haleine (lutte contre le bruit, décharges, carrières...) »*.

Capables de tisser des relations entre elles, ces groupements se retrouvent principalement au sein de France Nature-Environnement, qui fédère cent soixante-dix associations nationales, régionales et départementales. Or, constate le Crédoc, *« Les associations de base, très jalouses de leur indépendance, n'envisagent l'adhésion à des fédérations ou à des associations nationales que pour accéder à des compétences et à des interlocuteurs plus haut placés »*. *« L'environnement est une grande cause locale »*, conclut l'étude, qui observe que les filiales de mouvements internationaux (Greenpeace, WWF) *« n'ont qu'un impact marginal sur la nébuleuse hexagonale »*. L'écologie politique n'a pas davantage prise sur elles. Ses vicissitudes électorales n'ont pas eu la moindre incidence sur le rythme de création d'associations.

Jean-Michel Normand

Le Limousin résiste aux pollutions multiples

LIMOGES
de notre correspondant

La découverte de neuf tonnes d'uranium appauvri sur le site de la Cogema à Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne) est venue, cette semaine, relancer la polémique à rebondissements multiples qui oppose la compagnie à plusieurs associations de défense de l'environnement. Après la fermeture de ses exploitations uranifères limousines, la Cogema poursuit dans la région un projet de stockage d'uranium appauvri (199 000 tonnes) venu notamment des centrales de la vallée du Rhône. Le préfet de région a donné le feu vert au projet, malgré l'avis défavorable du commissaire-enquêteur, mais avec l'aval du conseil départemental d'hygiène. La Flepa (Fédération limousine d'études et de protection de la nature), qui fédère plusieurs dizaines d'associations écologiques et de défense de l'environnement, a introduit un recours auprès du tribunal administratif de Limoges.

SITE CLASSÉ

Les opposants au projet sont prêts à multiplier les chausse-trapes juridiques et réglementaires avec l'assentiment du conseil régional et du conseil général de la Haute-Vienne, qui, sans se prononcer sur la réalité des risques engendrés par ce stockage, se disent opposés par principe au rôle de « poubelle nucléaire » que la Cogema leur réserve, sans contrepartie d'emplois réels, puisque ce centre de stockage ne devrait pas créer plus de trois emplois.

Ce dossier n'est pas le seul à attiser la chronique régionale de l'environnement. En Corrèze, l'autorisation préfectorale d'implantation d'une usine à Turenne vient d'être annulée par le tribunal administratif de Limoges. Cette unité de production de batteries automobiles a été implantée par le groupe portugais Autosil, qui souhaitait se rapprocher des constructeurs européens. Soixante-trois emplois devraient être créés en 1998. La contestation porte sur les risques de pollution pour les cours d'eau alentours mais concerne aussi l'implantation de l'entreprise sur un site classé. Turenne, son château et son village médiéval, est l'un des hauts lieux de l'histoire limousine et le site est classé monument historique. Là encore, le dossier divise les collectivités. La municipalité et le conseil général de la Corrèze le soutiennent, mais le conseil régional a refusé d'apporter un financement, en désaccord sur le choix du site. *« Le choix qui a été fait est celui des collectivités locales »*, insiste Christian Genevay, le directeur de l'entreprise, qui précise que, *« sur 40 millions de francs d'investissements, 4 millions ont été consacrés à la protection de l'environnement. »*

Un troisième dossier, dans le nord de la région, évolue vers une conclusion inverse. A Dun-le-Palestel (Creuse), une unité d'équarrissage de la Soprorga avait suscité contre elle, pour cause de pollutions multiples, la création d'une association « Brézentine-environnement ». L'entreprise avait riposté par une menace de fermeture et mobilisé ses quarante salariés et la FDSEA de la Creuse. Or la société Saria (branche française du groupe allemand Rethman), à qui appartient la Soprorga, vient d'annoncer un plan de restructuration qui condamne l'usine. Aujourd'hui, l'association Brézentine-environnement a l'impression d'avoir été manipulée. *« Nous portons le chapeau d'une liquidation et de licenciements qui étaient déjà programmés ; notre action a finalement arrangé tout le monde. »* La défense de l'environnement est parfois un combat complexe...

Georges Chatain

L'amiante ne sera pas retraité dans le Loiret

ORLÉANS
de notre correspondant

L'association « Vivre à Châteaurenard », dans le Loiret, a rempli sa mission. Une usine de traitement de l'amiante ne s'installera pas dans cette commune du Gâtinais de 2 300 habitants, peuplée de résidences secondaires, vouée aux parties de pêche et aux ébats champêtres. Une correspondance discrète du ministre de l'environnement, en date du 31 janvier, informe que le projet est suspendu.

Pourtant, c'est une finalité on ne peut plus écologique que la société Inertam, filiale d'EDF, entendait poursuivre : la destruction de déchets par un procédé consistant à « inerter » l'amiante au moyen d'une torche à plasma et à transformer les déchets en les vitrifiant, méthode mise au point par la société à Porcheville (Yvelines) et à Arjuzanx (Landes). En mars 1995, le maire de Châteaurenard, Jean-Charles Paré (RPR), avait obtenu l'accord du conseil municipal sur l'implantation d'une station comprenant un bâtiment de stockage de 2 500 tonnes et deux unités de vitrification, l'une fixe, traitant les déchets convoyés sur le site, la seconde mobile, pouvant se déplacer à l'appel d'un client. La France, si l'on en croit les responsables d'Inertam, entend se positionner sur le marché de la vitrification de l'amiante, les pays européens interdisant petit à petit la simple décharge (la France a décidé de faire de même à partir du 31 mars 1998).

Le site choisi, au lieu-dit Pense-Folie, est proche de la cité scolaire et domine le centre du bourg. Au sein du comité de défense, rapidement créé, s'enrôlent des protestataires de marque : Rosalie Delon, qui fait signer des pétitions sur le marché en assurant du soutien de son mari, le général Massu, qui porte désormais la tunique écologique (on l'avait déjà vu sur le terrain protester contre un projet d'autoroute aux côtés de Georges Séguy, autre retraité converti) et l'astrophysicien Hubert Reeves. « Le site a été choisi sans réfléchir. Comment les familles ne s'inquièteraient-elles pas quand on leur dit que des camions chargés [...] *d'amiante vont circuler sur la voie empruntée par les écoliers ? »*, clame l'association. *« Je ne comprends pas pourquoi cette usine, qui présente une possibilité de danger mais qui paraît nécessaire et intéressante, doit être construite en milieu urbain. C'est un caprice de maire »*, renchérit le professeur Henri Pèzerat, spécialiste de l'amiante.

Jean-Charles Paré, qui *« ne tient pas à ce que les jeunes prennent une carte orange pour aller travailler à Paris »*, se retranche derrière les avis favorables des services de l'Etat et des retombées économiques attendues : une vingtaine de postes d'ingénieurs venus de l'extérieur, une dizaine d'emplois de gardiennage ou d'entretien, et près de 1 million de francs de taxe professionnelle. En juin, la reconduction de l'équipe municipale dans sa quasi-totalité avait conforté le maire, mais, le 31 janvier, Corinne Lepage indiquait qu'Inertam ne donnerait plus suite au projet. Pour des raisons *« économiques et réglementaires »*. La société se développera donc sur le site d'Arjuzanx.

« Vivre à Châteaurenard » reste mobilisée et a convoqué ses trois cents adhérents pour une assemblée générale, en mars. *« Nous voulons continuer à exister avec un droit de regard sur ce qui se passe dans notre commune*, affirme Nicole Goulier, responsable de l'association. *Avant la décentralisation, lorsque quelque chose arrivait, c'était toujours la faute de Paris. A présent, les maires ont des pouvoirs énormes et rien ne vient les contrecarrer. Nous en avons assez que la démocratie s'arrête après les élections. »*

Régis Guyotat

Une exonération fiscale est envisagée pour les véhicules électriques et à gaz

LE PROJET DE LOI SUR L'AIR, dans sa dernière version, comporte essentiellement trois volets : l'information sur la qualité de l'air, dont la surveillance *« incombe à l'Etat »*, les mesures à prendre localement (les *« plans régionaux pour la qualité de l'air »*, les *« plans de déplacements urbains »* ou les *« plans de protection de l'atmosphère »*) et enfin les dispositions financières qui exonèrent les carburants *« propres »*.

Sur le premier point, la loi fixe un calendrier pour l'extension du réseau de surveillance à tout le territoire. Au 1er janvier 1997, les agglomérations de plus de 250 000 habitants devront être équipées de ce réseau. Les agglomérations de plus de 100 000 habitants auront jusqu'au 1er janvier 1998 et le reste du territoire jusqu'au 1er janvier 2000. Dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants, et là où les seuils limites de pollution ne sont pas respectés, le préfet pourra imposer un *« plan de protection de l'atmosphère »* portant aussi bien sur les carburants et combustibles utilisés, et donc sur les véhicules et les installations fixes. La loi précise que les mesures contraignantes devront faire l'objet d'une *« consultation des maires intéressés »*.

S'agissant des *« mesures techniques nationales »*, comme l'indique le projet de texte, la modification la plus importante par rapport au texte d'origine porte sur l'introduction, d'ici au 1er janvier 2000, d'un *« taux minimal d'oxygène dans les carburants et combustibles liquides »*, c'est-à-dire de l'instillation d'une dose de carburants d'origine végétale, à base de betteraves, de céréales ou d'oléagineux. Il sera aussi imposé aux constructeurs l'obligation d'afficher la consommation des appareils en vente, et aux vendeurs ou loueurs de logements, l'obligation *« d'afficher le montant annuel des frais de chauffage et d'eau chaude »*. Quant à la fiscalité des carburants, qui représente l'enjeu le plus important du projet de loi, il est précisé que son évolution sera mise à jour tous les deux ans, à partir de la loi de finances pour 1998.

D'ores et déjà, il est décidé que, à compter du 1er janvier 1997, les transports publics fonctionnant au gaz naturel ou au gaz de pétrole liquéfié se verront rembourser – selon des modalités à préciser par décret – la taxe intérieure sur les produits pétroliers, la fameuse TIPP. Quant aux véhicules privés électriques ou à gaz (naturel ou liquéfié), ils en seront exonérés. En outre, les départements pourront décider l'exonération des mêmes véhicules de la taxe différentielle ou des taxes d'immatriculation.

Roger Cans

Lire également l'analyse page 14

Les nitrates d'origine agricole seront désormais placés sous surveillance

LE MINISTRE de l'environnement, Corinne Lepage, devait faire mercredi 6 mars une communication au conseil des ministres sur les mesures prises pour lutter contre les pollutions agricoles, et en particulier les nitrates dans l'eau. Voilà dix ans, on évaluait déjà à deux millions et demi le nombre d'habitants condamnés à boire de l'eau à plus de 50 milligrammes de nitrates par litre, considérée dans la Communauté européenne comme la limite tolérable.

A l'époque, cependant, on n'osait guère s'en prendre aux agriculteurs, considérés comme les gardiens intouchables du terroir. Il a fallu que Brice Lalonde, ministre de l'environnement du gouvernement Rocard, mette les pieds dans le plat en 1989 (*« les agriculteurs sont aussi des pollueurs »*) pour que l'on songe à intervenir dans ce secteur jusque-là épargné.

Conformément à une directive européenne, un décret de 1993 a fixé les modalités de l'inventaire des zones *« atteintes »* ou *« menacées »* d'une pollution dépassant 50 milligrammes par litre. Et le *Journal officiel* du 5 mars 1996 a publié le décret qui impose la mise en place d'un *« programme d'action »* spécifique *« dans chaque zone vulnérable »*. Ce plan prévoit des règles concernant l'épandage des engrais azotés, tenant compte de la météorologie, de la topographie, de la géologie et, pour les lisiers, des capacités de stockage des effluents d'élevage.

UN OBSERVATOIRE DE L'EAU

Corinne Lepage, qui a signé le 1er mars la convention *« Bretagne eau pure »*, a officiellement mis en place un *« observatoire de l'eau »*, afin de contrôler les prix et la qualité du liquide distribué. Il s'agit d'éviter, par exemple, que se multiplie le cas de la commune de Guingamp (Côtes-d'Armor), où le taux de nitrates dépasse la norme un jour sur trois, contraignant la Lyonnaise des eaux à installer à grands frais une fontaine d'eau dénitrifiée. L'observatoire, qui comprend les associations de consommateurs, les distributeurs d'eau et les organismes de bassin, devrait aussi éviter que les maires des petites communes, astreints comme les autres à distribuer une eau de qualité potable, soient traduits en justice sur plainte de leurs administrés.

Dans sa communication au conseil des ministres, Corinne Lepage devait également souligner le danger que font courir aux nappes phréatiques les produits chimiques phytosanitaires, telle l'atrazine, utilisée comme désherbant dans la culture du maïs.

R. C.

Le ministère de l'intérieur envisage de durcir la législation sur l'immigration

Un avant-projet de loi remanie en profondeur les lois Pasqua

Réalisé par les services de M. Debré et devant être l'objet de prochains arbitrages interministériels, un avant-projet de loi propose de bouleverser la législation sur l'immigration. Des certificats d'hébergement au droit d'asile, ce texte envisage un durcissement sévère des lois existantes. M. Debré devait être entendu, mercredi 6 mars, par la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine.

LE MINISTRE de l'intérieur envisage *de durcir sévèrement la législation* sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Ses services viennent de rédiger un *« avant-projet de loi »*, qui, en matière d'immigration, propose de renforcer l'ensemble du dispositif législatif en vigueur : délivrance des certificats d'hébergement, condition de renouvellement de la carte de résident de dix ans, nature du contrôle des demandeurs d'asile, durée de la rétention administrative, traitement des passagers clandestins à bord des bateaux... Moins de trois ans après l'adoption des lois Pasqua modifiant l'ordonnance de 1945 sur les étrangers, M. Debré s'apprête ainsi à franchir un nouveau palier.

Au ministère de l'intérieur, on assurait, mardi 5 mars, qu'il ne s'agissait là que d'un *« travail de préparation actuellement réalisé par les services »*. Ce texte, regroupant sur huit pages vingt articles de loi, a pourtant été envoyé, il y a deux semaines, aux ministères de la justice, des affaires étrangères et des affaires sociales. Matignon devrait rendre de premiers arbitrages dès la fin du mois.

Les maires RPR en avaient formulé la demande (*Le Monde* du 26 janvier), le ministère de l'intérieur en fait un de ces axes de travail : la délivrance des certificats d'hébergement, ces documents indispensables pour tout ressortissant non européen en visite en France, devrait être sévèrement contrôlée. Un *« fichier des hébergeants »* serait mis en place dans chaque département. La préfecture éditerait les *« relevés nominatifs »* des personnes accueillant un étranger. Au vu de ce fichier, les maires seraient autorisés à ne pas signer les certificats d'hébergement si *« les demandes antérieures de l'hébergeant font apparaître un détournement de la procédure »*. Les hébergeants seraient tenus d'*« informer la mairie du départ de l'étranger accueilli »*. Ils devraient également *« présenter une attestation d'assurance couvrant l'ensemble des dépenses médicales hospitalières, de protection et d'aides sociales résultant de soins ou d'aides publiques »* dont leurs invités pourraient bénéficier pendant leur séjour en France.

Deuxième volet, le ministère souhaite limiter les possibilités de déplacement des irréguliers. Les personnes en infraction avec la législation sur le séjour se verraient confisquer leur passeport. Un fichier des empreintes digitales des irréguliers serait constitué, sur le modèle de celui déjà existant à l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) pour les demandeurs d'asile. Le projet prévoit également d'offrir aux préfets et non plus au seul ministre de l'intérieur la possiblité de prononcer des arrêtés d'expulsion.

LA CARTE DE RÉSIDENT MENACÉE

Le projet s'attaque en outre aux étrangers en règle en revenant sur une disposition essentielle : la carte de résident de dix ans. Créé en 1984 par François Mitterrand, ce statut, sous lequel vivent l'essentiel des étrangers installés en France, est renouvelé *« de plein droit »*. Deux motifs peuvent entraver le renouvellement : la polygamie et l'absence non déclarée de France pendant plus de trois ans. Le nouveau texte y ajoute un élément essentiel : la *« menace pour l'ordre public »*. Aujourd'hui, une telle menace peut justifier une expulsion, après passage de l'étranger devant une commission d'expulsion, qui examine le sérieux des motivations de l'Etat. Dorénavant, l'autorité préfectorale pourra refuser de fournir une nouvelle carte de résident, en invoquant, par exemple, un trouble vieux de cinq ans *« menaçant »* de recommencer. Et ce sans contrôle.

Un troisième ensemble de mesures entend encadrer plus strictement la demande d'asile. Pour décourager les candidats, le texte prévoit que le passeport du demandeur *« peut être conservé »* pendant toute la durée de la procédure. Une liste d'Etats *« dans lesquels il n'existe pas de manière générale de risque de persécutions »* sera dressée afin de permettre un traitement accéléré des demandes : en cas de rejet par l'Ofpra, l'appel devant la commission de recours ne sera pas suspensif.

De même, une demande déposée plus de deux mois après l'entrée sur le territoire *« est présumée constituer un recours abusif à la procédure d'asile »*. Enfin, et surtout, le projet propose d'astreindre le demandeur d'asile *« à l'obligation de se présenter périodiquement aux services de la préfecture ou en mairie ou aux services de police »*. Jusqu'à présent, celui-ci se rendait à la préfecture tous les trois mois pour faire renouveler son titre de séjour. Le ministère envisage désormais un pointage tous les quinze jours, autrement dit un régime calqué sur le contrôle judiciaire des personnes mises en examen.

Restent deux chapitres importants : le blocage des passagers clandestins et l'éloignement des irréguliers. Concernant le second dossier, le ministère souhaite prolonger la durée maximale de rétention administrative, actuellement de dix jours. En 1993, le Conseil constitutionnel s'était clairement opposé à toute prolongation de ce délai. Le ministère emprunte un chemin détourné. En cas de tentative de reconduite à la frontière, toute personne *« qui aura cherché à se soustraire aux mesures préparatoires à son départ »* pourra être replacée en rétention *« sans que soit pris en compte le délai pendant lequel cette même personne a pu être précédemment maintenue dans de tels locaux »*. Autrement dit, les compteurs sont remis à zéro. Les périodes de rétention de dix jours pourraient s'enchaîner à l'infini.

FAILLE JURIDIQUE COMBLÉE

Enfin, le texte tente de régler le problème des étrangers dissimulés dans les cargos. Même si les cas se comptent chaque année sur les doigts d'une main, le ministère de l'intérieur a déjà été condamné pour *« voie de fait »* pour avoir consigné des passagers clandestins à bord jusqu'au départ du bateau. *« Une faille juridique »*, a toujours plaidé l'administration. Elle est comblée. Le clandestin pourra être maintenu sur le navire deux jours puis, sur décision d'un juge, deux fois quatre jours afin d'organiser son retour. Il pourra, précise le texte, y *« demander l'assistance d'un interprète et d'un médecin et communiquer avec un conseil ou toute autre personne de son choix »*.

Si on ajoute le droit donné aux policiers de fouiller, dans un périmètre de 20 kilomètres après la frontière, les camions de plus de 3,5 tonnes, le tableau semble assez complet. Le ministère a simplement renoncé à confier aux maires le soin de contrôler eux-mêmes les conditions d'hébergement des visiteurs. Il ne semble pas non plus prêt, pour satisfaire certains députés de la majorité, à interdire l'école aux enfants de personnes en situation irrégulière. Mais, comme on le rappelait, mardi, place Beauvau, *« ce texte est provisoire »*.

N. H.

COMMENTAIRE

OBSESSIONS

Le gouvernement a-t-il perdu son sang-froid ? L'avant-projet de loi sur l'immigration rédigé par les services de M. Debré n'a pas encore donné lieu à des arbitrages interministériels. Ce texte sera sans doute remanié. Mais, même provisoire, il laisse clairement voir l'état d'esprit du ministre et les axes de travail choisis. La logique policière l'emporte, et cette question éminemment politique de l'immigration est ramenée à un problème de sécurité intérieure et de maintien de l'ordre. Ficher les millions de personnes qui peuvent être amenées à héberger un étranger ; accroître les pouvoirs des préfets aux dépens des juges ; remettre en cause la carte de dix ans ; imposer à un demandeur d'asile un régime semblable à celui du contrôle judiciaire... En filigrane, une conviction apparaît : derrière chaque étranger peut se cacher un clandestin, un irrégulier, voire un délinquant.

En 1993, les lois Pasqua étaient apparues comme à la limite de ce que la République pouvait accepter. Le Conseil constitutionnel avait d'ailleurs dû censurer plusieurs dispositions envisagées. Il ne devrait pas manquer de faire de même avec le projet de M. Debré au cas où celui-ci serait maintenu. Sous la pression d'élus RPR, députés et maires eux-mêmes talonnés par le Front national, le ministre de l'intérieur choisit de donner corps aux obsessions d'une partie de la droite. Il rouvre ainsi dans les pires conditions un débat dont le parti de M. Le Pen, une fois de plus, pourrait sortir renforcé.

Nathaniel Herzberg

Un opposant à M. Carignon avait été placé sur écoutes en 1989

Les RG auraient demandé ce « branchement »

« J'AI TOUJOURS SU que j'étais écouté, mais j'ignorais par qui. Je n'en ai jamais eu la preuve, mais plusieurs personnes me l'avaient dit. » Ainsi Raymond Avrillier, élu écologiste et adjoint au maire de Grenoble, a-t-il réagi, mercredi 6 mars, à la publication, par l'hebdomadaire *Minute*, de comptes-rendus d'écoutes téléphoniques relatant certaines de ses conversations et datés de 1989. M. Avrillier a indiqué au *Monde* que les extraits publiés *« présentent une certaine vraisemblance »*. Il précise toutefois qu'il ne reconnaît aucun des propos qui lui sont prêtés entre guillemets dans les relevés d'écoutes publiés.

Selon plusieurs sources, ces documents présenteraient l'apparence de comptes-rendus d'« interceptions » effectuées par les Renseignements généraux (RG). Directeur central des RG de juillet 1988 à mai 1990, le préfet Jacques Fournet a, pour sa part, assuré au *Monde* que lesdits documents ne présentaient pas les caractéristiques des synthèses d'écoutes demandées par un service et réalisées par le Groupement interministériel de contrôle (GIC).

Les extraits présentés par *Minute* semblent en tout cas différer des comptes-rendus d'écoutes attribuées à la fameuse cellule antiterroriste de l'Elysée, principalement datés de 1985 et 1986, ainsi que de ceux publiés dernièrement par *Le Journal du dimanche*, visant notamment l'ex-capitaine Paul Barril et le dirigeant trotskiste Alain Krivine, et attribués, eux, à la DST et à la DGSE (*Le Monde* du 27 février). L'annotation *« C46 Ä 188 »* qui figure sur l'un d'eux évoque le code administratif (46) réservé aux *« interceptions de sécurité »* ainsi qu'un probable numéro d'ordre.

Aujourd'hui préfet de la région Champagne-Ardenne, Jacques Fournet assure n'avoir gardé *« aucun souvenir précis »* du nom de Raymond Avrillier. Homme de confiance de François Mitterrand, le préfet ne se souvient *a fortiori* pas d'une écoute opérée par les RG sur la ligne de l'élu grenoblois. Sans exclure que ses services aient pu, localement, surveiller de près les *« antinucléaires »* en période d'agitation autour du surgénérateur de Creys-Malville, M. Fournet rappelle que les RG disposaient, en 1989, d'un contingent permanent d'environ deux cents lignes branchées par le GIC et que le directeur n'en voyait pas passer tous les comptes-rendus. M. Avrillier militait activement contre le nucléaire depuis les années 70 : *« Je ne serais pas surpris d'avoir été surveillé à cause de cela »*, nous a-t-il déclaré.

Reste qu'en 1989 les « écouteurs » de M. Avrillier semblent avoir recueilli moins d'informations de cette nature que sur les enquêtes consacrées au « système Carignon » diligentées par l'écologiste grenoblois. Les relevés d'écoutes cités par *Minute* relatent les entretiens de ce dernier avec des avocats et des journalistes, au cours desquels il évoquait *« des dossiers compromettants sur certains hommes politiques et d'affaires isérois »*. Certains de ces documents ont finalement permis la mise au jour du dossier « Dauphiné News », qui devait provoquer, six ans plus tard, la chute d'Alain Carignon. Le préfet Fournet se déclare néanmoins *« sûr »* qu'aucune des écoutes de l'époque – si elles ont existé – ne visait à obtenir des informations relatives au financement du système Carignon.

Les soupçons de *« basse police »* resurgissent pourtant à l'occasion de cette affaire. Certains responsables policiers s'interrogent sur le rôle joué par une équipe parallèle dont se serait entouré M. Fournet, à la tête successivement des RG puis, de mai 1990 à octobre 1993, de la DST. Un ancien membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée, le commissaire Jean Orluc, continuait à se rendre dans le bureau du patron du service de contre-espionnage – auquel il n'appartenait pas. Il en allait de même pour le commissaire Patrick Rougelet, dont le conseil de discipline de la police a proposé la révocation, le 15 février, après qu'il eut été trouvé en possession de documents témoignant d'*« un travail d'investigation méthodique visant à rassembler des éléments à charge »* contre certains responsables des RG. Reconnaissant simplement avoir reçu *« de temps en temps »* MM. Rougelet et Orluc au siège de la DST, après avoir fait leur connaissance aux RG, M. Fournet qualifie de *« roman »* et d'*« élucubrations »* l'évocation de ce *« cabinet noir »* qui aurait activement recherché des renseignements à caractère politique.

H. G. et E. In.

La crise des vocations sacerdotales connaît une sérieuse aggravation

L'EGLISE DE FRANCE n'a ordonné que 96 prêtres en 1995, contre 121 l'année précédente. La chute est d'autant plus brutale que, depuis une décennie, le chiffre des ordinations sacerdotales – bon indicateur de la santé du catholicisme – semblait stabilisé autour de 130. Depuis 1986, il n'était pas passé sous la barre des 100. Selon les statistiques du Service national des vocations, la France ne compte plus que 22 500 prêtres diocésains. Ils étaient plus du double après guerre.

Les congrégations sont touchées par la même dépression. Depuis les années 70, le nombre des religieuses ne cesse de fondre : de 92 326 en 1977, elles n'étaient plus, l'an dernier, que 51 164 (sans compter les moniales). Une assemblée générale des maîtres et maîtresses de novices vient de se réunir à Paris : un bon tiers d'entre eux était en chômage technique. Les jésuites n'avaient plus, en 1995, que 7 novices, alors que les dominicains connaissent une petite remontée (25).

Les raisons de cette crise des vocations sacerdotales et religieuses sont anciennes : déclin du statut social du clergé ; peur des engagements à long terme ; image peu attractive et discrédit de l'autorité dans l'Eglise. S'y ajoutent des facteurs plus récents comme le retard mis à l'entrée au séminaire ou au noviciat et un *« discernement »* de plus en plus long avant la décision : la moyenne d'âge dans les séminaires est de plus en plus élevée (supérieure à vingt-cinq ans).

SCÉNARIOS CATASTROPHES

Sans doute aléatoires, des projections font état de scénarios catastrophes au-delà de l'an 2000. La France compte aujourd'hui 14 000 prêtres de paroisse. Sur la base de 100 ordinations par an (qui n'est même pas respectée en 1995), leur nombre ne serait plus que de 9 000 en 2005, de 6 000 en 2015, de 4 500 en 2025. Soit, en trente ans, une régression de trois à un et, de fait, un effacement progressif de l'un des modèles les plus typés de la vie sociale.

Pour les évêques de France, de telles perspectives sont d'autant plus démoralisantes que, déjà, ils exigent beaucoup de leur clergé, souvent âgé et surchargé, et ont expérimenté nombre de formules de regroupement des paroisses. Ils mettent l'accent, aujourd'hui, sur les conséquences d'une telle diminution du clergé, dans une société où la demande de rites demeure forte et où les ruptures, dans la transmission de la mémoire et de la culture religieuses, ne peuvent rester sans effet.

L'année 1995 a vu se produire un autre phénomène marquant. Pour la première fois ont été ordonnés plus de diacres permanents (117) – presque tous mariés – que de prêtres. Les diacres sont déjà plus d'un millier et leur nombre pourrait quadrupler dans les vingt prochaines années. Est-ce une solution d'avenir ? En assemblée plénière à Lourdes, les évêques ont récemment défendu l'originalité de ce ministère, en affirmant que, s'ils baptisent, prêchent ou bénissent des mariages, les diacres n'ont pas pour fonction de suppléer les curés.

Dans ces conditions, les spéculations sur l'avenir des ministères reprennent. Dans un ouvrage qui connaît un grand retentissement (*N'ayez pas peur*, Desclée de Brouwer, janvier 1996), Bernard Sesboüé s'étonne, devant la multiplication des Assemblées dominicales sans prêtres (ADAP), du paradoxe dans lequel s'est enfermée l'Eglise, qui *« en arrive à ne plus pouvoir offrir l'eucharistie du dimanche aux fidèles, auxquels elle fait par ailleurs obligation d'y participer »*. Et il rouvre la question de l'ordination d'hommes mariés, à l'appel de l'évêque et d'une communauté, proposant une filière où *« la vocation passe plus par le besoin et la demande de l'Eglise que par la proposition spontanée d'un candidat »*. Nombre d'évêques, en France et à l'étranger, croient déjà à une telle évolution, qui devrait être débattue dès l'aube d'un nouveau pontificat.

Henri Tincq

La cour d'appel de Paris rouvre les débats sur l'affaire Gubler

LA COUR D'APPEL de Paris, qui devait se prononcer le 13 mars sur l'interdiction de la diffusion du livre *Le Grand Secret* du docteur Claude Gubler, ancien médecin personnel de François Mitterrand, a décidé, mardi 5 mars 1996, de rouvrir les débats. Cette décision intervient après que Danielle Mitterrand a affirmé, lundi 4 mars sur RTL, que la famille du président n'avait *« jamais demandé le retrait du livre »*. *Le Grand Secret*, où l'auteur affirme que l'ancien président de la République se savait atteint d'un cancer depuis 1981, avait été retiré de la vente le 18 janvier sur ordonnance du tribunal de grande instance de Paris, à la suite d'une plainte de la famille Mitterrand pour *« violation du secret professionnel et aux fins d'obtenir la saisie du livre »*.

■ **PAPON : alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux examine son éventuel renvoi** en cour d'assises pour complicité de crimes contre l'humanité, Maurice Papon estime, mercredi 6 mars dans un entretien à *Libération*, être le *« bouc émissaire »* d'un *« complot politique »*. *« Si on me juge en droit, le non-lieu est inévitable*, dit l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, qui dirigeait le bureau des questions juives. *Si le facteur politique intervient, tout est possible. »*

■ **ESCLAVAGE : une jeune domestique érythréenne séquestrée par sa patronne**, diplomate à l'ambassade du Liban à Paris, est parvenue à s'enfuir, lundi 4 mars, d'un appartement de Boulogne-Billancourt, avec l'aide d'une association d'entraide éthiopienne. La jeune femme, vingt-deux ans, n'avait jamais reçu de salaire et ses papiers avaient été confisqués par sa patronne, dès son arrivée en France. L'association qui l'a délivrée avait été avertie par un oncle de la jeune femme résidant à New York.

■ **POLICE : des syndicats réunis au sein d'un Comité unitaire provisoire (CUP) ont lancé**, mardi 5 mars, une mobilisation contre divers projets du gouvernement pouvant entraîner *« la militarisation, la municipalisation et la privatisation de la police »*. Créé par trois organisations affiliées à la Fédération autonome des syndicats de police (le SGP, le SNO et le SNPT), le Comité a annoncé une série de réunions en province et une manifestation, le 29 mai, à Paris.

■ **MEURTRE : deux adolescents qui avaient pris la fuite après la découverte du cadavre d'un lycéen** de seize ans dans le jardin d'un pavillon de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) ont été arrêtés, mardi 5 mars, à Aurillac (Cantal). Sébastien, dix-sept ans, qui habitait la maison où a été découvert le corps, est soupçonné d'avoir porté une quarantaine de coups de couteau à la victime.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Meyer Schapiro

Historien de l'art roman et acteur de la modernité

L'HISTORIEN D'ART et critique Meyer Schapiro est décédé à New York dimanche 3 mars, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il était né en 1904 à Siaulai, en Lituanie, dans un milieu de lettrés. Sa famille émigra aux Etats-Unis trois ans plus tard et s'établit à New York, où son père trouva à enseigner l'hébreu. En 1920, après des études secondaires brillantes, Meyer Schapiro entre à Columbia University, où il s'intéresse tout à la fois au latin, aux mathématiques, à l'anthropologie, à la philosophie et à l'histoire de l'art. Il s'attache à ces trois dernières disciplines, refusant de choisir l'une d'entre elles contre les autres et, par-là même, établissant ce qui demeura l'une de ses règles essentielles : le refus de l'enfermement dans une érudition spécialisée. Il suit l'enseignement de l'anthropologue Franz Boas et du médiéviste Ernest DeWald, dont l'influence l'incite à se consacrer au Moyen Age.

Il entreprend alors son premier grand travail, l'analyse de la sculpture romane du portail et du cloître de Moissac. Après plusieurs années de recherche en France, il soutient sa thèse à Columbia en 1929. Elle rassemble des données venues aussi bien de la théologie que des manuscrits enluminés, de l'histoire sociale de l'Eglise que de celle des styles ornementaux. Dès sa publication, en 1931, l'ouvrage est salué autant pour la nouveauté de sa méthode que pour l'efficacité de ses démonstrations. *Assistant professor* à Columbia en 1936, *associate professor* à partir de 1946, Schapiro accomplit la totalité de sa carrière universitaire là où elle avait commencé, jusqu'à sa retraite, en 1973. Il enseigne aussi, en qualité d'invité, à la New York University, à Harvard, à Oxford, au Collège de France. En 1976, il est élu membre du National Institute of Arts and Letters.

Son enseignement le plus important est néanmoins sans doute celui qu'il a dispensé non point dans l'une de ces institutions célèbres, mais, de 1936 à 1952, à la New School for Social Research. Cette charge le mit en contact avec un auditoire composé non point d'apprentis historiens d'art, mais d'artistes et d'amateurs séduits par sa parole et l'étendue de sa culture et de ses curiosités. Schapiro s'est en effet refusé à demeurer l'excellent médiéviste qu'annonçaient ses recherches à Moissac. Dès les années 30, il fréquente les œuvres et les artistes contemporains, américains ou européens. Tout en enseignant, tout en écrivant des ouvrages savants, il visite les ateliers et ouvre sa maison de *Greenwich Village à quiconque* veut le recontrer. Critique, il donne ses articles au *Marxist Quaterly, The New Masses, Nation* et à la *Partisan Review*, qui sont les organes de la gauche intellectuelle américaine. Il initie ses lecteurs à Picasso et à Braque, au cubisme et à l'abstraction, à Dada et au surréalisme. Son rôle de mentor et de découvreur est alors capital. Il fait office de passeur entre les cercles parisiens et le milieu artistique new-yorkais.

Quand la seconde guerre mondiale force l'avant-garde européenne à émigrer, Schapiro est de ceux qui l'accueillent, recevant le sculpteur Jacques Lipchitz, avec lequel il discute d'art africain, et le *peintre Fernand Léger, qu'il guide* dans les bibliothèques et les collections new-yorkaises. Robert Motherwell, qui n'est pas encore un *« abstract expressionnist »* illustre, décide de se rendre à New York pour suivre les séminaires de Schapiro. De Kooning fait assez confiance à son jugement esthétique pour lui révéler ses tableaux au fur et à mesure de leur achèvement. Il serait aisé d'ajouter d'autres exemples qui montreraient à quel point Schapiro fut un acteur de l'art contemporain, acteur dissimulé mais terriblement influent. Un seul peut suffire. Quand, en 1974, Columbia fonda une chaire Schapiro, elle demanda à douze artistes des lithographies afin de la financer. Parmi eux figuraient Jasper Johns, Ellsworth Kelly, Roy Lichtenstein, Robert Rauschenberg, Frank Stella et Andy Warhol, qu'avait rejoints pour l'occasion André Masson. C'était ainsi l'aristocratie de l'art new-yorkais qui rendait hommage à son plus précoce maître à penser.

Son activité d'historien de la modernité ne saurait être séparée de son œuvre de critique et d'éveilleur. Elle s'applique à réexaminer les sources du XXᵉ siècle, qu'il s'agisse de Van Gogh en 1950 ou de Cézanne en 1952. A ce dernier, Schapiro a consacré l'un de ses textes majeurs, *les Pommes de Cézanne*. Rompant avec l'habitude d'une interpération formaliste des natures mortes, il y révèle les implications autobiographiques et sexuelles que l'artiste métamorphose en données picturales, touches, constructions chromatiques et volumétriques. Par ailleurs, il poursuit ses recherches de médiéviste et publie en 1973 *Words and Pictures*, étude des manuscrits à images conçue selon les méthodes de la sémiologie.

La somme de ses articles, souvent dispersés dans des revues de faible diffusion, a été rassemblée en quatre volumes par l'éditeur George Braziller. Parus de 1977 à 1994, ils s'intitulent *Romanesque Art, Modern Art : 19th and 20th Centuries, Late Antique, Early Christian and Medieval Art* et enfin, d'une portée philosophique plutôt qu'historique, *Theory and Philosophy of Art : Style, Artists and Society*. Deux de ses livres ont été traduits en français, *La Sculpture de Moissac* (Flammarion, 144 p., 250 F) et *Style, artiste et société* (Gallimard, « Tel », 448 p., 75 F).

Philippe Dagen

Général Gabriel Gauthier

Le créateur de la Patrouille de France

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE aérienne Gabriel Gauthier, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air française, est décédé, dimanche 3 mars, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), dans sa quatre-vingtième année.

Né le 12 septembre 1916 à Lyon, Gabriel Gauthier participe, comme jeune pilote de chasse, aux actions aériennes pendant les campagnes de Tunisie, d'Italie et de France durant la seconde guerre mondiale. Il vole à bord de Spitfire britanniques. En septembre 1944, il est abattu derrière les lignes ennemies et, malgré ses blessures, il reprendra le combat en passant par la Suisse. Après avoir servi en Indochine, il est choisi, en 1950, pour être le chef de la première escadre française dotée d'avions à réaction, et il créera, à Dijon, la célèbre Patrouille de France.

Colonel à quarante ans, Gabriel Gauthier, surnommé par ses pairs « l'ange Gabriel », commande la base aérienne de Reims, et c'est avec cette unité qu'il participe à l'opération de Suez lancée, en 1956, par la France, l'Angleterre et Israël après la nationalisation du canal par le président égyptien Gamal Abdel Nasser. Il détruit des avions égyptiens à la tête de la 3ᵉ brigade de chasse. En décembre 1960, il devient le plus jeune général de l'armée de l'air française et il est nommé commandant à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, le premier officier issu de cette école à la diriger. En mai 1962, alors que l'Algérie connaît des troubles graves provoqués par les partisans de son maintien dans la France et par les commandos anti-gaullistes de l'Organisation armée secrète (OAS), il commande la 5ᵉ région aérienne à La Reghaia, où le délégué général du gouvernement, Jean Morin, s'est réfugié avec son administration.

Le général de Gaulle, chef de l'Etat, appelle le général Gauthier à l'Elysée, comme chef de son état-major particulier, de décembre 1962 à mai 1964. Le président de la République dira de lui : *« C'est un officier général de haute valeur, très qualifié pour les grands commandements. »*

Promu général de division aérienne, Gabriel Gauthier commande, en 1964, les forces aériennes françaises stationnées en Allemagne. Puis, élevé au rang de général de corps aérien en 1965, il commande la force aérienne tactique (Fatac), qui rassemble l'ensemble des avions d'attaque. En 1968, avec le rang de général d'armée aérienne, il devient inspecteur général de l'armée de l'air, puis, dix-sept mois plus tard, il reçoit le poste de chef d'état-major de l'armée de l'air, qu'il occupe jusqu'à fin 1972. C'est sous sa responsabilité que l'armée de l'air, en coopération avec la Luftwaffe, définit l'avion d'entraînement et d'appui tactique Alpha-Jet, qui est encore en service dans les armées de l'air des deux pays.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la Distinguished Flying Cross (DFC) britannique et de nombreuses décorations étrangères, le général Gauthier était grand croix de l'ordre de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **ROGER RUDIGOZ**, romancier français, est mort le 21 février à l'âge de soixante-quatorze ans. Né le 26 août 1922 à Romans-sur-Isère, cet écrivain à la verve picaresque fut remarqué par l'éditeur René Julliard, qui publia, en 1957, son roman *Le Dragon Solassier*, premier volet d'une saga socio-historique qui fut saluée par Aragon. Rudigoz sait concilier gaieté et mélancolie et mener l'action tambour battant. Durant la guerre d'Algérie, il écrit *Chien méchant* (1959). Il s'y révèle un polémiste incisif au ton mordant et à l'esprit anarchisant. Le décès de René Julliard est un grand choc pour lui. Se sentant alors en rupture avec le milieu parisien, il décide de partir dans le Sud et publie une pièce de théâtre, *La Mort d'un autre* (1968), avant de retrouver le genre romanesque avec *Armande ou le Roman* (1969). Il s'enferme alors dans un silence de quinze ans. Il revient à l'écriture avec des livres pour enfants et un roman, *Les Infirmières d'Orange* (1985), suivi d'un récit, *Le Fauteuil vert* (1986), qui obtient le Prix Antigone. Atteint de la maladie de Parkinson, Roger Rudigoz cesse d'écrire et sombre dans l'oubli et le désespoir.

■ **GERMAINE LE GUILLANT**, née Le Hénaff, est décédée à Paris le 1ᵉʳ mars, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Depuis 1945, elle avait été permanente des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Cemea), un mouvement pédagogique laïc qui forme des personnels enseignants et sociaux. Jusqu'à la guerre, celle dont le totem était « Hirondelle » dirigeait une maison d'enfants en Bretagne. Aux Cemea, Germaine Le Guillant a œuvré pour la formation dans le secteur de la santé mentale. Son mari, Louis Le Guillant, avait été l'un des premiers psychiatres à défendre l'ouverture des hôpitaux psychiatriques. « Hirondelle » facilitait la venue de professionnels de la psychiatrie aux Cemea. Elle organisait des stages de formation continue dont l'originalité était de rassembler aussi bien personnels de service qu'infirmières et médecins. Elle s'occupait de la revue *Vie sociale et traitement* au service des équipes de santé mentale.

■ **RENÉ LABORIE**, président-fondateur de la Mutuelle nationale de la presse, du livre et des industries connexes (MNPL), est décédé samedi 2 mars. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Enseignant, il tint ensuite, à la Libération, la rubrique de politique étrangère au *Parisien libéré*, de 1944 à 1946, puis participa à la création du mensuel *France-Avenir* (1958-1960). Conseiller technique de plusieurs titres *(Télé-Magazine, Le Parisien libéré)*, René Laborie créa le magazine *Auto-Revue* en 1969. Mais il fonda également, à partir de 1948, la Mutuelle générale de la presse, du livre et des industries connexes, société mutualiste de la presse parisienne qu'il présidera jusqu'en 1975. Il présida aussi le conseil de surveillance de la caisse de crédit mutuel de Courbevoie (Hauts-de-Seine). Croix de guerre 39-45, René Laborie était officier de la Légion d'honneur, officier des palmes académiques et chevalier du Mérite social.

■ **BORIS ANDREIEVITCH MOJAÏEV**, écrivain russe, est décédé, samedi 2 mars, à Moscou. Né en 1923, il était âgé de soixante-treize ans. Auteur de roman et de récits sur la vie contemporaine, il appartenait surtout à la « littérature paysanne » des années 60 : après le XXᵉ Congrès (en 1956), des écrivains ont commencé à raconter la vie dans les kolkhozes, sa misère, son absurdité. L'une des œuvres les plus connues de Boris Mojaïev – *De la vie de Fiodor Kouzkine* (*Novy Mir*, 1966, Gallimard, 1972) – lui attira de sévères critiques au congrès des écrivains soviétiques de 1967. Son adaptation théâtrale par le célèbre metteur en scène du théâtre de la Taganka, Iouri Lioubimov, fut censurée. Pourtant, *« tout ce que j'écris* [...], *ce sont les hommes au travail »*, disait-il. A l'annonce de son décès, Alexandre Soljenitsyne a déclaré : *« J'ai perdu un grand ami. »*

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Mᵐᵉ Jacques BABUT,
née Evelyne FABRE,

s'est éteinte paisiblement, le 2 mars 1996, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Un service d'action de grâces et de louanges aura lieu au temple de Béthanie, 185, rue des Pyrénées, Paris-20ᵉ, le samedi 16 mars, à 15 heures.

De la part de ses enfants
Jean-Marc et Jacqueline, Claire,
Etienne et Françoise, Daniel et Lorna,
Hélène, de ses seize petits-enfants
Et de ses vingt-quatre arrière-petits-enfants.

– Claude et Jean Denys,
Francine et Baudouin Rose,
Nadine et Daniel Cadé,
Ainsi que leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de *leur mère et grand-mère*,

Renée CADÉ,
née ANTÉBI,

survenue le 28 février, à Poitiers.

8, allée Bellevue,
94230 Cachan.

– Sens.

Le docteur et Mᵐᵉ Jean Antoine Dellas,
ses parents,
Frédéric et Fabien,
ses frères,
M. et Mᵐᵉ Jean Dellas,
Mᵐᵉ Huguette Durand,
ses grands-parents,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu accidentellement dans sa vingt-deuxième année, de

Guillaume DELLAS,
élève de l'Ecole normale supérieure
de Lyon,

et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée à la cathédrale de Sens (Yonne), le samedi 9 mars 1996, à 10 heures.

32, rue Carnot,
89100 Sens.

– Christian et sa femme Basha,
Emmanuelle, son mari Bruno,
et leurs enfants Anaïs et Rémi,
Michel,
Ainsi que toute sa famille et ses proches,
font part du décès de

Odette FERRY,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et amie,

le 4 mars 1996.

Ni fleurs ni couronnes, allez au cinéma !

22, rue Balard,
75015 Paris.

– Jean-Michel Floret, président de la Mutuelle nationale de la presse, du livre et de la communication,
Le conseil d'administration de la MNPL,
Le comité de gestion du centre médico-pédagogique « La Mayotte »,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LABORIE,
président fondateur de la MNPL,
président honoraire de « La Mayotte »,
directeur fondateur d'Auto Revue,
président d'honneur
de la Caisse de crédit mutuel
de Courbevoie,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite social,

survenu le 2 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière de Marly-le-Roi (Yvelines), rue Bouilhet, le vendredi 8 mars, à 14 heures, où l'on se réunira.

Mutuelle nationale de la presse,
du livre et de la communication,
29, rue de Turbigo,
75002 Paris.

(Lire ci-dessus.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Daisy et Alix Ces,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père,

Louis-Michel CES,

survenu accidentellement le 28 février 1996, dans sa quarante-sixième année.

15, rue Littré,
75006 Paris.
La Florentine,
15, rue Viviani,
77240 Seine-Port.

– Bourges.

Bernard Lacoste,
ses enfants et petits-enfants,
Geneviève et Albert Merle,
leurs enfants et petits-enfants,
Anne et Maurice Tiret,
leurs enfants et petits-enfants,
Bernard et Thérèse Malgras,
leurs enfants et petite-fille,
Odile et Jean Larrat,
leurs enfants et petits-enfants,
Olaf et Claire Malgras
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ Jacques Bourée,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Bourée, Malgras, Bussit et André,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Pierre MALGRAS,
née Françoise BOURÉE,

le lundi 4 mars 1996, à Bourges.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mars, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Etienne de Bourges.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La Fosse-de-Tigné (Maine-et-Loire), à 16 heures.

– Mᵐᵉ Suzanne Schonek,
Toute sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice SCHONEK,

survenu le 5 mars 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

531, chemin des Viougues,
13300 Salon-de-Provence.

– Lyon. Paris. Montréal.

Le docteur Marc Mégard et Jacqueline,
Pierre et Marie-Antoinette Partensky,
Michel et Nicole Ducaroy,
André et Suzanne Partensky,
Suzanne Roux,
Le professeur Alain Goutelle et Monique,
Jean-Paul Partensky et Maurizia Binda,
ses enfants,
Ses vingt-huit petits-enfants, ses cinquante-cinq arrière-petits-enfants,
Les familles Partensky, Benoît, Bertin, Payet, Moutet, Lallement, Lasserre,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mᵐᵉ Jean PARTENSKY,
née Colette BENOÎT,

survenu le 3 mars 1996, à son domicile, dans *sa quatre-vingt-seizième année*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mars, à 10 heures, en l'église réformée des Terreaux, 10, rue Lanterne, à Lyon-1ᵉʳ. L'inhumation aura lieu dans le caveau de *famille* à *Orange*.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de la Justice car ils seront rassasiés. »
Matthieu, V, 6.

(Dons à l'Entraide protestante, 334, rue André-Philip, 7ᵉ. CCP : 764.84 H - Lyon).

Jan-Lin VIAUD,
résistant,
pionnier du design
en France,
fondateur des écoles
ESDI-Polycréa,

a décidé de nous quitter.

Un hommage lui sera rendu vendredi 8 mars, à 12 h 30, au cimetière de Montmartre nord.

De la part de sa famille et de ses amis.

Condoléances

– Le ministère du travail et des affaires sociales,
Et les agents qui ont collaboré avec

Thierry DORRIDANT

s'associent à la peine de sa femme et de sa fille après sa disparition brutale, survenue le 27 février 1996.

Conférences

Le Centre de documentation juive contemporaine organise, le jeudi 7 mars, à 19 h 30, une conférence-débat autour du livre *Les Patrons sous l'Occupation*. Editions Odile Jacob, en présence des auteurs, Renaud de Rochebrune et Jean-Claude Hazemh.

Au CDJC, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 42-77-44-72 – Entrée libre.

Colloques

Alliance israélite universelle, Collège des études juives. Colloque : « L'École juive de Paris » – **dimanche 10 mars de 9 heures à 18 h 30 à la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris** (PAF) – Renseignements : 42-80-35-00.

Communications diverses

Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ, jeudi 7 mars 1996, à 20 h 30 : M. Micaël LÉVINAS, professeur au Conservatoire national de musique : « Emmanuel LÉVINAS, un philosophe religieux laïque ? »

L'Association sportive du golf de *Chantilly rappelle à ses membres que leur* assemblée générale annuelle aura lieu le,

DIMANCHE 17 MARS 1996
ouverture des bureaux 10 h 30.

ENQUÊTE

Blanche Colombie

L'argent de la drogue a gangrené l'appareil d'Etat, semé la suspicion sur une bonne partie de la société et réussi à déstabiliser le pouvoir. Un « cartel » est officiellement démantelé, un autre se reconstitue



COMME s'il détenait le pouvoir de faire et défaire les gouvernements, Miguel Angel Rodriguez Orjuela, chef présumé du cartel de Cali, avait lancé d'un air nonchalant, lors de son arrestation : *« Le président est un homme honnête. Nous ne lui avons pas donné d'argent. »* Dans le contexte de crise politique qui déstabilise gravement le gouvernement libéral d'Ernesto Samper depuis son élection en juin 1994 – du fait de l'accusation selon laquelle il aurait reçu, pour sa campagne, plus de 30 millions de francs du trafic de drogue –, l'affirmation avait de quoi surprendre.

Elle a été décortiquée par les milieux politiques et journalistiques : serait-ce la vérité ? Serait-elle le résultat d'un pacte secret ? Une vengeance ? Elle a surtout embarrassé le chef de l'Etat, qui a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'avait pas besoin d'un certificat d'innocence délivré par des criminels. Elle illustre en tout cas parfaitement le pouvoir qu'exercent, ou ont exercé, les cartels de la drogue sur une partie de la société colombienne. *« Il fut une époque où il était* in *d'être invité aux fêtes des Rodriguez »*, assure un haut fonctionnaire de la justice colombienne. *« Je dirais que ce sont des administrateurs d'entreprises illégales... des personnes aimables et intelligentes »*, décrit élégamment un parlementaire qui les rencontra plusieurs fois. *« Ils ressemblent à de riches commerçants »*, affirme un autre. Le président de la République lui-même reconnaît les avoir aperçus, *« comme tout le monde, au cours d'événements sociaux »*. Tandis que l'ex-président Belisario Betancur (1982-1986), dont certains frais de campagne électorale auraient, aussi, pu être financés par l'argent de la drogue, reconnaît qu'on lui a présenté Gilberto Rodriguez, frère aîné de Miguel, *« comme un banquier libéral, un membre important de la classe économique, dirigeant du département du Valle del Cauca »* (dont Cali est le chef-lieu).

Et de fait, les Rodriguez, Gilberto, 57 ans, et son frère Miguel, 52 ans, présumés *capos maximos* du cartel de Cali, arrêtés respectivement les 9 juin et 6 août 1995, ressemblent plus – avec leurs cheveux blancs et leurs costumes bien coupés – à deux respectables industriels proches de la retraite qu'à de dangereux mafiosi. *« Ne me tuez pas »*, a prié poliment, un peu effrayé, Gilberto, le jour de sa capture derrière la fausse paroi d'un placard où il se cachait, dans un appartement de Cali, avant d'ajouter : *« Vous avez fait du beau travail, Messieurs. »* Leur tête était mise à prix pour 10 millions de francs chacun. Pour les capturer, les autorités colombiennes avaient mis sur pied une unité spéciale de la police composée de deux mille hommes comprenant notamment des analystes financiers. En six mois, des centaines de perquisitions ont été effectuées ; un nombre incalculable d'informateurs ont été écoutés. Mais, connaissant leur pouvoir de corruption, cela ne pouvait suffire. Aussi la police a-t-elle été largement épurée – plus de 3 000 hommes licenciés –, de même que le central téléphonique de Cali qui, selon le sous-directeur de la police, *« appartenait »* carrément aux Rodriguez, leur permettant de connaître toutes les communications les concernant.

Les arrestations de Gilberto et de Miguel, saluées comme un événement de portée nationale, ont surpris par leur rapidité. Le général Rosso Serrano, directeur de la police nationale, est devenu, du jour au lendemain, un héros. Mais, vu la puissance légendaire de ces *capos*, une certaine incrédulité a percé : il n'est pas rare d'entendre que s'*« ils ont été arrêtés, c'est parce qu'ils le voulaient bien »*. A tel point qu'en privé le général Serrano s'est toujours félicité de la présence d'agents américains – appartenant à la DEA (Drug Enforcement Administration) ou à la CIA – au moment des arrestations, témoins que les trafiquants ne s'étaient pas rendus de leur propre gré. Le doute n'en a pas moins subsisté : Gilberto prisonnier paraissait tellement différent de photos anciennes... Un mois après sa capture, sa métamorphose – il avait grossi, s'était rasé et avait des cheveux blancs – paraissait tellement spectaculaire qu'elle a entretenu la rumeur. Ce ne pouvait être lui. Et finalement, pour se convaincre elle-même, la police entreprit de mener une discrète étude morphologique du célèbre détenu.

La réputation des Rodriguez a rarement traversé les frontières, contrairement à celle de Pablo Escobar. Mais leur puissance financière a été et reste sans doute bien plus grande. Leur fortune, qu'aucune autorité ne s'est pour l'instant avancée à estimer, les placerait, selon la revue américaine *Forbes*, parmi les vingt personnes les plus riches du monde. En Colombie, au moins cinquante entreprises ayant pignon sur rue ont été répertoriées comme leur appartenant. Respectés, traités en dirigeants d'entreprises, banquiers ou présidents de clubs sportifs, ils ont fréquenté, à une certaine époque, le gratin de la société colombienne. Et s'ils sont, aujourd'hui, montrés du doigt par la société qui les courtisait naguère, ils continuent, assure la police, non pas à contrôler le trafic, mais à administrer, par l'intermédiaire de leur femme, enfants et nombreux prête-noms, leur immense richesse. *« Le travail le plus difficile pour nous consiste à identifier leurs biens »*, affirme un haut fonctionnaire de la justice.

Leur trajectoire « professionnelle » est spectaculaire. En plus des entreprises déjà répertoriées, la rumeur court inlassablement le pays : grâce à des prête-noms, les Rodriguez seraient toujours propriétaires d'au moins deux banques d'envergure nationale, de laboratoires chimiques, d'entreprises du secteur minier...

ON leur connaît des comptes en banque en Colombie, dans les principales villes des Etats-Unis, au Nicaragua, au Panama, au Costa-Rica, en Suisse... Leur chaîne de pharmacie, montée dans les années 70 – *Droguerias la rebajas* – compte plus de 300 succursales dans tout le pays. A l'époque de leur splendeur, ils possédaient la troisième chaîne de radio du pays – dix-neuf stations –, une revue, un club de foot.

Les deux frères réussirent à se faire nommer, dans les années 70, au conseil d'administration d'une banque importante grâce au syndicat ouvrier colombien *El banco de los trabajadores*. Au même moment, Gilberto présidait également la *First interamerican bank* de Panama. L'ascension sociale et financière des Rodriguez, dont les origines familiales sont plutôt modestes, commence donc dans les années 70, tout comme leur parcours mafieux, tel qu'il a été retracé par la police. Selon les autorités, Gilberto, Miguel et José Santacruz Londono, le troisième homme du cartel de Cali, évadé mystérieusement le 11 janvier 1996, et qui a été abattu, mardi 5 mars, à Medellin, faisaient alors partie d'une bande de malfaiteurs surnommée *Los Chemas*, qui s'illustra notamment par l'enlèvement de deux ressortissants suisses.

« Mieux vaut une tombe en Colombie qu'une prison aux Etats-Unis »

Considérés comme les héritiers du *« pape noir de la cocaïne »*, Benjamin Zuleta Herrera, qui a, le premier, implanté le trafic de drogue dans le département du Valle del Cauca – où ils ont grandi –, les Rodriguez, José Santacruz Londono et Helmer Herrera Buitrago (seul chef du cartel qui n'ait pas été arrêté) commencèrent à installer des laboratoires. Le trafic consistait à importer de grandes quantités de pâte-base de cocaïne de Bolivie ou du Pérou, à les transformer en Colombie puis à les exporter vers les Etats-Unis. Peu à peu, les Rodriguez vont contrôler les cultures, les laboratoires, le transport et la distribution. Ils auraient, dit-on, des contacts avec toutes les mafias du monde, aux Etats-Unis, en Italie, en Asie, et même en Russie.

Aux Etats-Unis, plus de cent entreprises auraient contribué, selon les autorités américaines, au blanchiment de l'argent de Cali, et, en juin 1995, un scandale a éclaté à Washington : des avocats et des ex-fonctionnaires de la justice américaine auraient été impliqués dans ce blanchiment. Discrétion et intelligence ont valu à Gilberto le surnom de « joueur d'échecs » que lui ont donné les Américains. Son frère Miguel, qui a fait des études de droit, ne semblait pas, *a priori*, intéressé par les affaires. Il est vrai que le devant de la scène colombienne et internationale du trafic de drogue était, de toute façon, occupé par le cartel de Medellin et Pablo Escobar. Mais, en 1984, Gilberto Rodriguez est arrêté en Espagne ; les Etats-Unis demandent aussitôt son extradition. Dans sa prison espagnole, il reçoit la visite d'un grand nombre de personnalités colombiennes. Et, par un miracle tout colombien, le trafiquant est extradé vers... la Colombie, jugé et acquitté.

Dès ce moment, Miguel commencera à s'occuper des affaires de l'organisation, devenant l'un de ses chefs. Pour sortir son frère d'Espagne et de prison, il a embauché les meilleurs avocats. Ce qui sera une constante dans leur itinéraire : partout, ils sauront s'entourer des juristes les plus compétents. Les années suivantes voient se dérouler l'un des épisodes les plus douloureux de l'histoire récente de la Colombie. Pablo Escobar venait de déclarer une guerre sans merci à l'Etat colombien pour protester – attentats à l'appui – contre le traité d'extradition signé avec les Etats-Unis. Pour gagner, Escobar voulait s'allier à ceux de Cali. Mais Gilberto refusa, au motif qu'*« on ne gagne pas une guerre contre un Etat »*. Les deux organisations entrèrent donc en conflit. Face à l'ennemi commun, le pouvoir et le cartel de Cali firent alliance.

Qui demanda l'aide de qui ? Différentes versions circulent. Que ce soit grâce aux « Groupes de recherche de la police », dont on prête la paternité aux Rodriguez, ou grâce à leur propre équipement sophistiqué de communications, il semble entendu que sans les « gens de Cali », Pablo Escobar n'aurait pas été vaincu. Mais son élimination, le 2 décembre 1993, par la police, marque un tournant pour les Rodriguez. Désormais, l'ennemi, c'est eux. Les Etats-Unis, qui avaient béni l'alliance du gouvernement colombien avec ces trafiquants bien élevés, imposent au chef de l'Etat d'en finir avec eux. Et, comble d'ironie, c'est à Ernesto Samper qu'il convient d'agir, alors que pèsent déjà les soupçons sur l'origine de l'argent de sa campagne.

EN mars 1995, le président colombien, pressé de toutes parts, demande publiquement à la police *« des résultats »*. Dès lors, Cali va ressembler à une ville en état de siège. En deux mois, six des sept chefs présumés du cartel de Cali, décrit par la DEA comme la plus importante organisation mondiale de drogue – qui fournirait 80 % de la cocaïne entrant aux Etats-Unis –, sont arrêtés ou se rendent à la justice. Gilberto Rodriguez est arrêté le 9 juin, José Santacruz le 4 juillet, Miguel Rodriguez le 6 août, tandis que Henry Loaiza, Victor Patino et Phanor Arizabeleta se rendent respectivement les 19 juin, 24 juin et 26 juillet. Gilberto, à peine arrêté, affirme que le cartel de Cali n'est qu'une invention des Etats-Unis. De son côté, la police colombienne a toujours affirmé qu'il existait une multitude d'organisations parallèles, indépendantes les unes des autres.

Le cartel est mort, affirme Ernesto Samper. Celui-ci se trouve néanmoins dans une position de plus en plus difficile, car, à chaque arrestation, des documents émergent qui mettent en cause la classe politique et des proches du président. Mais, de tous les témoins, justement, seuls les Rodriguez continuent d'exonérer le chef de l'Etat. La raison, dit-on, tient en peu de mots : la peur de l'extradition. Au nom de la devise : *« Mieux vaut une tombe en Colombie qu'une prison aux Etats-Unis »*, Pablo Escobar avait, en son temps, lancé des centaines de bombes et semé la terreur pour échapper à cette infamie. La peine maximale encourue en Colombie par Gilberto et Miguel Rodriguez est de vingt-quatre ans de détention, et peut être diminuée en fonction de leur collaboration avec la justice.

Ici, ils sont en terrain connu. Et il est de notoriété publique qu'avant d'être arrêté Gilberto négociait sa reddition, parce qu'il se disait fatigué et souhaitait que ses enfants puissent vivre normalement et jouir de leur fortune.

Le 16 février 1996, il a été victime d'un malaise cardiaque alors qu'il s'entretenait avec ses avocats. L'affaire a semé la panique à la direction générale de la police : personne n'osait autoriser son transfert dans une clinique, de peur que le prisonnier ne s'évade. La décision a finalement été prise de le transporter à l'hôpital militaire de Bogota. Ses codétenus ont, à leur tour, paniqué à l'idée que Gilberto puisse être livré aux Américains... Toujours l'extradition ! Ernesto Samper s'est, de tout temps, prononcé contre. Mais, s'il tombait, tout pourrait arriver.

Anne Proenza
Dessin de Tudor Banus

هكذا من الأصل

La surclasse

par Jacques Attali

LA mode est au défaitisme. Si l'on en croit ce *qui court de colloque en revue*, l'Europe serait irréversiblement balayée par la mondialisation, où triompheraient politiquement l'Amérique et économiquement l'Asie. C'est ne rien comprendre à ce qui se passe : ce qui est balayé, ce n'est pas l'Europe mais une certaine façon de penser l'ordre social. Les Etats-Unis, pas plus que l'Asie, n'en tireront profit : car, à voir l'évolution américaine d'aujourd'hui, un tout nouveau capitalisme est en train de surgir, qui bouleversera aussi celui des autres pays développés. Un capitalisme global qui modifiera profondément le rôle des Etats et des nations dans le monde.

Un capitalisme entraîné par des forces nouvelles où émergera une élite nouvelle et où se prolétarisera l'ensemble des classes traditionnelles.

Aux Etats-Unis, la classe ouvrière est rapidement dissoute par la concurrence de la technologie du Nord et des salaires du Sud. Le *salaire moyen ouvrier baisse* depuis vingt ans. En dix ans, la proportion d'emplois précaires a quadruplé, *et la probabilité d'être au* chômage au moins une fois dans les cinq ans à venir a triplé. Cette *précarisation touche* peu à peu aussi la classe moyenne : ingénieurs, commerçants, employés, cadres *sont menacés par l'entrée* de l'informatique dans les services et par la concurrence de leurs homologues du Sud, *qu'accélèrent* les télécommunications.

Ils portent avec eux le meilleur et le pire de demain, installant une société volatile, insouciante de l'avenir, égoïste et hédoniste, dans le rêve et la violence

Il n'y aura plus bientôt, à la place du salariat, qu'un vaste prolétariat déclassé. Même les fonctionnaires rejoindront cette cohorte, *les déficits publics* entraînant la quasi-faillite du budget fédéral. A l'inverse, les rému*nérations de certains nouveaux* venus n'ont jamais été aussi élevées.

Ces fortunes nouvelles ne sont pas l'apanage de capitalistes traditionnels ni de dirigeants de grands groupes, mais plutôt des détenteurs ou de créateurs de rentes informationnelles, capables de disposer, même pour un temps bref, d'un savoir ou d'un savoir-faire unique.

Dans ce capitalisme global de haute compétition et de faible inflation, il faudra disposer de capitaux liquides, n'avoir ni dettes ni immobilisations et, surtout, disposer d'une rente de situation technologique (un savoir, une compétence, une opportunité d'être un intermédiaire utile à la valorisation ou à la circulation de l'information, une *innovation* dans le placement de titres, la génétique, le spectacle ou l'art).

Ceux qui seront les maîtres de ces rentes constitueront ce que j'appelle une *surclasse* parce qu'ils ne se regroupent pas en une classe dont les privilèges sont liés à la propriété des moyens de production et à transmission. Les théories libérales ou marxistes ne s'appliqueront pas à eux : il ne sont ni entrepreneurs-créateurs d'emplois et de richesses collectives ni capitalistes-exploiteurs de la classe ouvrière. Ils ne possèdent pas les entreprises, ni les terres, ni les postes administratifs. Ils sont riches d'un actif nomade, monétaire ou intellectuel et *l'utilisent de façon* nomade pour eux-mêmes, mobilisant rapidement du capital et des *compétences en des ensembles* changeants pour des finalités éphémères où l'Etat n'a pas de rôle. *Ils ne veulent pas diriger* les affaires publiques (la célébrité politique est, pour eux, une malédiction). Ils aiment créer, jouir, bouger ; ils ne se préoccupent pas de léguer fortune ou pouvoir à leurs enfants : chacun pour soi.

Riches de surcroît, ils vivent luxueusement, souvent sans payer ce qu'ils consomment. Ils portent *avec eux le meilleur et le pire de* demain, installant une société volatile, insouciante de l'avenir, *égoïste et hédoniste, dans le rêve* et la violence.

Les élites traditionnelles européennes seront, elles aussi, balayées par ces nouveaux venus. Civilisation agricole, l'Europe est en effet beaucoup moins bien placée que l'Amérique pour cette victoire de la mobilité. Elle aura plus de mal à accepter que le pouvoir économique ne soit plus réservé aux propriétaires de sols, des murs, d'usines ou de diplômes. Ses élites, qui cumulent ces propriétés devenues anachroniques, seront peu à peu déclassées.

La France est particulièrement mal préparée à cet avenir. C'est une nation paysanne et étatique (étatique parce que paysanne). Les élites en place feront tout pour barrer le passage à la surclasse. La France se méfiera d'elle, qu'elle confondra au mieux avec des saltimbanques et au pis avec des parasites.

Pourtant, il faut accepter cette mutation, car cette surclasse porte *la créativité et le bien-être de de*main. Certes, il ne faut pas faire de l'Amérique un modèle à suivre à *l'identique. Là-bas, une surclasse* triomphante flottera sur les eaux boueuses de la misère, et la réus*site de quelques-uns se paiera au* prix de la marginalisation du plus grand nombre et de la violence des déclassés.

L'Europe ne doit pas avoir de complexes. Dans la formidable phase de croissance qui commence, et qui durera trente ans, l'Europe a toutes les chances d'être la première puissance du XXIe siècle. A condition de permettre à une surclasse européenne de s'exprimer librement et de mettre ses compétences créatives au service du long terme et de la solidarité.

Pour cela, c'est plus qu'un programme politique qu'il faut imaginer, c'est une révolution culturelle : *l'acceptation du neuf* comme une bonne nouvelle, de la précarité comme une valeur, de l'*instabilité* comme une urgence et du métissage comme une richesse, la création de ces tribus de nomades *sans cesse adaptables, libé*rant mille énergies et porteuse de solidarités originales.

Il faut pour cela tout changer, et vite, dans le système fiscal, éducatif et social. Il faut une fiscalité favorisant la création plus que la possession de richesses, l'innovation plus que la routine, le travail à haute valeur ajoutée plus que le travail non qualifié. Il est absurde de ne s'intéresser qu'au travail non qualifié en baissant les charges qui pèsent sur lui alors que le chômage le plus dangereux pour l'avenir de nos sociétés est celui des jeunes diplômés, membres potentiels de cette surclasse nécessaire et créateurs futurs d'emplois non qualifiés. *Il faut favoriser par* tous les moyens les créations de produits, d'idées, d'entreprises pour que *naissent des emplois* valorisants et que chacun puisse exprimer ses potentialités.

En *contrepartie*, il faut imposer une justice sociale plus exigeante qui assure à chacun l'égalité des chances d'accéder à cette surclasse. C'est-à-dire cesser de confondre sécurité et immobilisme et donner à chacun au minimum les moyens de manger, d'apprendre et de se loger. Ce minimum, qui va très au-delà du revenu, est la clé du succès de cette mutation en Europe.

Il convient de considérer la formation comme un travail socialement utile en déplaçant l'éducation, trop concentrée dans la jeunesse, vers *l'éducation perma*nente, incitation au renouvellement et à l'invention de demain. *Bref, en créant* un projet social qui fasse du renouveau une valeur et qui fasse de la solidarité la plus riche des façons de l'exprimer en chaque personne humaine.

***Jacques Attali**, ancien conseiller spécial auprès de François Mitterrand, ancien président de la BERD, est conseiller d'Etat.*

Le pays qui n'aime pas ses élites

par Michel Guénaire

EN décembre 1995, les grèves ont mis en accusation nos élites. Par leur maladresse pour certains, par leur arrogance pour d'autres, nos responsables auraient été à l'origine du malaise qui a fait naître les grèves. Le phénomène n'est pas nouveau. *Les élites sont* devenues le bouc émissaire du mal français. Notre pays est le pays qui *n'aime pas ses élites.*

Est-ce pour abolir un Ancien Régime éternel, qu'ils sécréteraient du *plus profond de leur Histoire, que* les Français ne cessent dans les grandes crises de s'en prendre à leurs élites ? La note d'Emmanuel Todd, rédigée au mois de novembre 1994 pour la Fondation Saint-Simon, *Aux origines du malaise politique français*, avait été prophétique à l'aube de la campagne pour l'élection présidentielle. Le problème n'était pas selon lui *« celui d'une victoire de la droite ou de la gauche traditionnelle »*, mais *« celui de l'ajustement du conflit explicite entre hommes politiques au conflit latent entre catégories sociales ».*

Peut-on cependant en rester là ? Toute une société peut-elle se cacher derrière son petit doigt, qui désignerait comme seules responsables de ses maux ses élites ? Une société qui refuserait ses élites ne serait-elle pas d'abord une société qui refuserait de se regarder ou se refuserait proprement elle-même ?

L'enjeu n'est pas tant aujourd'hui celui du statut, de la formation ou du recrutement des élites que celui du rapport de toute une société à ses élites. L'enjeu est de répondre au refus inconscient des gens à la base de la *société de se reconnaître des* élites et surtout de les reconnaître après les avoir désignées, en quelque sorte de les bien vouloir assumer. Tout accès au pouvoir peut-il continuer de désigner le péché capital de la fin du siècle ?

Le mal de la France n'est pas son industrie, ni son économie, ni sa politique. *Le mal de la France est la* cassure du contrat moral qui devrait unir les élites de notre temps avec leur *société, et l'absence de* confiance de la base de la société envers ses responsables qui en résulte.

Le droit ne doit pas gêner l'action des élites et se résumer à ces lourds dispositifs que la loi ne cesse de créer et d'enrichir inutilement sur le chemin des hommes d'action

Il faut tout faire aujourd'hui pour réconcilier les élites avec la société car, au bout du compte, un monde sans *élites* se retrouve être un monde sans histoire et un monde sans société. La critique des élites *gêne tout avancement de l'Histoire.* En tant qu'acteurs ou responsables, celles-ci sont en effet nécessaires comme moteur de l'action. Une société qui les refuse se prive de l'instrument même de création de l'Histoire. Encore une fois, la volonté exprimée par les élites pourra être discutée ; le fait même que celles-ci avancent une volonté doit être accepté par la base de la société, ou alors le suffrage qui les a désignées devrait être lui-même remis en cause.

Parmi les instruments qui freinent *aujourd'hui l'action des* élites, figure le droit. Le phénomène n'est pas nouveau non plus. *Le droit a déjà historiquement été* un facteur de suppression des relations de bienfaisance ou des relations de morale entre les élites et le reste de la population. Ces relations de bienfaisance existaient au siècle dernier, parce que les gens n'étaient pas tenus entre eux par des obligations juridiques. A partir du moment où leurs relations se sont résumées à des obligations juridiques, ils se sont estimés quittes de toute obligation morale. La création de relations juridiques a donc vidé de tout sens moral les relations sociales. Le droit a vidé de leur rôle moral les élites des temps modernes.

Le droit ne doit pas, surtout, gêner l'action des élites en continuant de se résumer à ces lourds dispositifs que la loi moderne ne cesse de créer et d'enrichir inutilement sur le chemin des hommes d'action. *« Les lois inutiles nuisent aux lois nécessaires »*, écrivait Montesquieu. Les lois inutiles ne doivent pas nuire à l'action nécessaire, faut-il ajouter *aujourd'hui*.

Les élites sont indispensables à l'Histoire, et enfin elles sont indispensables à la société. Pour beaucoup, selon une acception réductrice, les élites seraient uniquement les classes dirigeantes ou les classes dominantes. Cette acception évoque un rapport de forces. L'élite évoque pour moi un lien de société. Est membre de l'élite la personne qui, dans les fonctions qu'elle exerce au cœur de la société, façonne un monde de civilités et de mœurs, qui construit un esprit de société. *Les élites ne sont pas un* pouvoir, elles sont un modèle.

Certes, on ne signera pas à *pleines mains des brevets de mo*rale et de cohérence à nos élites. Trop d'exemples de malversations *ont été à bon escient dénoncés.* Trop de décisions sont prises à la tête de l'Etat ou de certaines entreprises, dont on ne voit pas le sens, ni le bien-fondé. Les élites peuvent et doivent être meilleures ; il faut continuer de le croire ; par leurs gestes et leur rigueur, les élites peuvent apporter un lien de société.

C'est à ce prix qu'il faut croire aujourd'hui au rôle indispensable des élites à la tête de notre société, et militer pour un respect ou une tolérance à leur égard. Un tel acte de foi ne saurait s'accompagner d'une démission de la critique des élites. Il faut continuer à exercer la saine pression démocratique de la remise en cause des élites, mais, en même temps, éviter leur accusation absolue pour solde de toute explication des maux de notre société. *Le pays* doit aimer ses élites, comme une famille doit retrouver les siens.

***Michel Guénaire** est avocat et écrivain.*

L'opinion publique européenne n'existe pas

par Pierre Giacometti

SI les récentes données d'enquêtes d'opinion rendues publiques par la Commission européenne font apparaître une adhésion majoritaire des citoyens européens au principe de la monnaie unique, elles n'autorisent pas pour autant à parler du concept d'opinion publique européenne, alors même que l'Europe se lance dans *les phases décisives du calendrier* de création de l'euro. Les tentatives de globalisation de l'opinion *publique européenne résultent de* procédures artificielles consistant à agréger des opinions publiques nationales structurées par des environnements singuliers.

Les rapports entretenus avec l'enjeu européen et donc avec la monnaie unique sont étroitement liés à la perception qu'ont les citoyens, dans chacun de ces pays, de la dimension historique qui lie leur pays à l'Europe et de leur situation économique et sociale nationale. Cette adhésion globale est aujourd'hui apparente, fragile, souvent contradictoire, et sans aucun doute insuffisante pour que les acteurs de la construction européenne puissent sérieusement s'appuyer *dans les années 1996-2002* sur la volonté des citoyens européens exprimée à travers les *sondages*.

L'instrument n'a jamais eu la vocation première de légitimer la décision politique : il a pour fonction d'éclairer les acteurs sur les mouvements d'opinion. Le risque de déviation d'utilisation est pourtant aujourd'hui réel. Pour y faire face, il faut pouvoir cerner les limites d'interprétation de ces résultats. Le soutien global d'une majorité relative d'Européens rencontre en réalité trois réserves majeures.

Cette adhésion est apparente, car les chiffres d'ensemble ont tendance à cacher des contrastes nationaux d'une *importance décisive*. Les Européens se sont habitués depuis de nombreuses années *à construire l'Europe sans l'appui* de l'opinion publique britannique, qui reste, fin 1995, malgré des progrès, nettement défavorable à la monnaie unique. Si une majorité des pays membres de la Communauté européenne sont favorables à cette monnaie unique, l'existence de majorités hostiles dans *les pays récemment intégrés* constitue un révélateur significatif de la fragilité de l'adhésion des opinions de ces pays à l'Europe.

Mais la question centrale n'est pas là. L'euro et, au-delà, l'achèvement de la construction européenne par l'union politique peuvent-ils se faire sans l'appui de l'opinion publique allemande ? Jamais, *ces dernières années, les en*quêtes d'opinion n'avaient révélé avec autant d'acuité les tensions *enregistrées outre-Rhin* à *propos* de l'Europe. Ces réserves se concentrent actuellement sur la *perspective de l'instauration de* l'euro, considérée par une majorité d'Allemands comme faisant peser un risque réel sur leur identité nationale. C'est en l'état la crainte de la disparition du mark, symbole de la suprématie économique allemande, qui structure en profondeur les mouvements d'opinion du principal partenaire de la France.

Le « oui » relatif des Européens à l'euro reste fragile. Il est la résultante, pour une part, du jugement sur un objet – la monnaie unique – encore abstrait et lointain. Dans l'examen attentif des chiffres, il faut faire la part entre ce que constitue le noyau de soutien inconditionnel à la monnaie unique, *probablement en situation de ré*sister à tous les aléas de sa mise en application (particulièrement forts au Luxembourg, en Espagne, en Irlande, en Grèce, en Italie et en Belgique) et une forme d' *« adhésion molle »*. Exposés aux effets économiques et sociaux négatifs sur le pouvoir d'achat et l'emploi des choix politiques nationaux, ces Européens qui disent aujourd'hui *« plutôt approuver »* ou choisir une attitude neutre sur le principe de la monnaie unique seront la cible principale des discours dans chaque pays de ceux qui prônent et prôneront *des modifications ou* des bouleversements du processus d'union monétaire.

*Le regard porté sur ces diffé*rentes situations nationales en matière d'opinion publique est révélateur des contradictions habituelles que mettent au jour les enquêtes d'opinion. Ces contradictions ne font que renforcer la nécessité de nuancer la portée de la faveur dont est crédité l'euro. Il est frappant de constater que cette adhésion sur le principe cohabite avec une série de jugements réser*vés ou partagés sur les bénéfices* macroéconomiques consécutifs à la création de l'euro. Une majorité des Européens considèrent qu'elle apportera *« plus de désavantages que d'avantages »*, qu'elle entraînera *« une plus grande différence entre riches et pauvres »*, qu'elle ne créera pas d'emplois supplémentaires.

Des procédures artificielles qui agrègent des opinions nationales structurées par des environnements singuliers

Sur le constat de ces obstacles, il y a une réelle limite à considérer que tout se réglera par d'importantes campagnes d'informations auprès des citoyens dans chaque pays. *Il n'est pas parfaitement éta*bli que la perception d'un niveau d'information satisfaisant en la *matière soit étroitement liée* à une adhésion plus forte à la monnaie unique. L'opinion publique allemande est ainsi aussi celle qui se dit parmi les mieux informées sur la monnaie unique. Il y a enfin une nécessaire distinction à faire dans l'analyse des opinions entre le point de vue des « consommateurs » et celui des « citoyens ».

Sur le registre des fonctions pratiques de la monnaie unique, les avis des « consommateurs » européens s'unissent le plus souvent pour reconnaître, dans un consensus approbateur, les vertus utili*taires de l'euro. Sur les thèmes qui* touchent à la perception des effets généraux sur l'économie, le juge*ment politique des « citoyens »* est plus fragile. Les opinions publiques nationales sont aujourd'hui fréquemment divisées sur la capacité de l'euro à constituer un facteur déterminant en matière de progrès économique et social.

Cette pluralité des opinions nationales et les contrastes qui caractérisent ces situations limitent la portée et le rôle d'acteur que l'on souhaite faire jouer aux opinions des quinze pays de la Communauté. Ce sont dans les pays où le lien entre le choix des électeurs et la clarté des choix politiques est le plus fort que s'impose l'influence de l'opinion publique.

On ne parlera pas d'opinion publique européenne dans un édifice dépourvu d'une logique d'union politique. Sans ce lien, c'est alors le problème de la crédibilité des *porte-parole institutionnels et de* l'efficacité des stratégies de communication mises au point *pour informer et convaincre les* Européens qui est posé. La vague d'inquiétude que connaissent aujourd'hui plusieurs pays d'Europe est une nouvelle illustration du déficit de crédibilité des représentants lorsqu'il faut parler, cette fois à l'échelle européenne, aux « représentés ».

L'avenir de la monnaie unique est étroitement lié à la capacité des gouvernements nationaux à convaincre leurs opinions publiques des bénéfices de l'union monétaire et à instaurer des processus de délibération démocra*tique qui permettent de « créer »* de la conscience européenne. N'oublions jamais que l'expres*sion de ces opinions* à travers les sondages sur un objet sans représentation concrète restera longtemps virtuelle et donc fragile. A l'expression agrégée des Européens à travers ces enquêtes riches d'enseignements comparatifs s'opposera toujours la supériorité des choix électoraux « nationaux » ou d'autres formes d'expression populaire dont le mouvement social en France a été l'exemple le plus récent.

Nul doute que le débat européen et notamment celui sur la monnaie unique s'emparera ainsi *des campagnes électorales britan*nique de 1997, française et allemande de 1998. Le pouvoir de vo*ter reste bien le mode décisif* d'expression démocratique et organisé de citoyens européens qui, chacun dans son pays, peuvent, dans le cadre d'échéances qui déterminent l'orientation de majorités pour gouverner, peser lourdement sur le destin de la construction européenne.

***Pierre Giacometti** est directeur général de l'Institut Ipsos Opinion.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La France de Jacques Chirac

Suite de la première page

Après neuf mois d'exercice du pouvoir, ces deux extrémités ont pu se sentir trahies, pour les premières, déçues, pour les secondes. Le président de la République semble aujourd'hui avoir déplacé et réduit les frontières de sa France, en rejetant au rang des malentendus électoraux *une alliance contre nature, qui ne* pouvait tenir au-delà du temps irrationnel d'une campagne présidentielle.

La France de Jacques Chirac est celle du milieu. Une France moyenne, de villes moyennes, de chefs d'entreprises moyennes. Ce n'est pas celle du boutiquier dont le *commerce périclite, mais celle de* l'artisan-boulanger de qualité, que le succès conduit à embaucher deux apprentis. Ce n'est pas celle du chauffeur de taxi salarié et vindicatif, mais celle de l'artisan qui va bientôt s'acheter une deuxième voiture. Ce n'est pas celle de l'agriculteur qui se noie dans le surendettement et rêve de clôtures douanières, *mais* celle du jeune qui s'installe et emprunte à l'entreprise ses modes de gestion. Comme la France de Gambetta, celle de Jacques Chirac est une France de l'effort, du mérite, une France de « promus », et de cours d'instruction civique, version *Tour de France par deux enfants.* Aide-toi, et Jacques Chirac t'aidera.

LE PARI SUR LE TEMPS

Elle se retrouve dans la géographie *chiraquienne* : il rejette Paris – l'élite, la technocratie – et célèbre la province. Pas n'importe quelle province. Pas celle, caricaturale, du plateau de Millevaches corrézien, dont il entretient volontiers le mythe, mais qu'il convient sans doute de ranger au rayon des accessoires folkoriques présidentiels. Pas celle du clocher mitterrandien, *allégorie* romantique d'une France immuable. La province de Jacques Chirac est celle des préfectures et des sous-préfectures, pas celle des villages. Un exemple : lorsqu'il voyage dans les Deux-Sèvres, département rural s'il en est, ce n'est pas au Sud agricole et bucolique qu'il rend visite, mais à son Nord industrieux et dynamique, en dépit de son enclavement. Ce n'est pas dans une ferme, mais dans un lycée professionnel et une entreprise automobile qu'il se montre.

A cette « couche nouvelle » qu'avait discernée Gambetta, le chef de l'Etat promet une considération nouvelle. Cette France-là est en effet l'exact négatif de celle de François Mitterrand. Jacques Chirac s'adresse aux laissés-pour-compte du mitterrandisme. Trop individualistes, farouchement antisocialistes, ils n'avaient pu adhérer à la politique de gauche du début du premier septennat. Trop « petits » pour céder aux délices de la Bourse, ils n'avaient guère bénéficié non plus, quelques années plus tard, de la conversion de la gauche à la logique financière.

C'est eux que Jacques Chirac veut séduire lorsque, de fausses confidences en déclarations tonitruantes, il admoneste les grands patrons, peste contre les grandes surfaces, dénonce les banquiers, s'emporte contre les lenteurs ou la mauvaise volonté de Bercy. Autant de critiques *qui* sonnent voluptueusement aux oreilles des chefs de PME, des artisans et des commerçants. C'est encore à eux, ces notables provinciaux, qu'il parle lorsqu'il affirme refuser de se *« laisser enfermer, derrière les murs, physiques ou psychologiques de l'Elysée ou de Paris »* ou lorsqu'il vitupère les élites et la technocratie.

C'est d'eux qu'il se préoccupe, en veillant scrupuleusement sur l'état d'avancement des projets de loi concernant les petites et moyennes entreprises et les exploitants agricoles. C'est à eux qu'il pense en donnant instruction aux ministres de distribuer les légions d'honneur et les croix du mérite aux vrais méritants. C'est à leur rencontre qu'il va, hier dans les Deux-Sèvres, dans le Doubs cette semaine.

Le chef de l'Etat parie sur le temps. De là, sans doute, vient une sérénité que ni son effondrement des premiers mois dans les sondages, ni les turbulences sociales de décembre n'ont paru écorner. A ses *ministres, parfois gênés ou étonnés* de ce qui pouvait apparaître comme une béatitude post-électorale ou une inquiétante cécité, il n'a cessé de répéter : *« Nous avons le temps. »* Sa campagne électorale lui est une référence permanente : on ironisait sur ce candidat qui dépensait sans compter ses heures à écouter une *dizaine d'agriculteurs autour d'une* table de ferme ou à se faire expliquer dans le détail un procédé de teinture textile. Temps perdu, jugeait-on. Semailles, répondait-il.

Face au carré de France qu'il a choisi de cultiver, Jacques Chirac use de la même méthode, avec la conviction qu'en 1998 – les législatives – et pourquoi pas en 2002 – la présidentielle –, une majorité du pays se reconnaîtra en lui. Son pari, c'est que cette France-là ne se séduit pas par le haut – les élites diffusant leur choix au reste de la société –, mais par un long travail d'apprivoisement, partiellement obscur.

La France des couches moyennes ne passe pas à « 7 sur 7 » et ne s'exprime pas dans les médias nationaux. Elle remplit, en revanche, les colonnes des quotidiens régionaux, les dîners du Rotary ou du Lion's Club, les assemblées de chambres des métiers ou d'agriculture. Souvent, elle préside aussi l'association départementale des donneurs de sang ou, en des temps plus candides, l'Association pour la recherche sur le cancer, l'antenne locale de la Croix-Rouge et le club sportif. *Elle pénètre et diffuse dans* tout le tissu associatif, économique et social de sa ville et de son département. Elle est son propre et son premier média. Et elle est nombreuse.

Pascale Robert-Diard

Le Monde

ÉDITORIAL

Louable intention pour les femmes

A quarante-huit heures de la *Journée internationale des femmes*, la présentation en conseil des ministres d'une série de mesures pour favoriser l'égalité entre les sexes ne peut qu'être saluée. Les décisions annoncées par Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi chargé des droits des femmes, mercredi 6 mars, ont l'avantage d'être économes de crédits publics. Toutefois, à l'image de la lutte annoncée contre le sexisme dans les manuels scolaires, elles relèvent plus d'une démarche symbolique que d'une action politique déterminée. Elles contribueront à une meilleure connaissance des inégalités dont les femmes sont victimes, mais ne résoudront pas les difficultés que celles-ci subissent.

Demander que les études portant sur les rémunérations établissent une distinction entre les revenus des hommes et ceux des femmes permettra de mieux connaître les différences de traitement entre les sexes. Mais le gouvernement aurait pu s'engager à appliquer la loi du 13 juillet 1983 sur l'égalité professionnelle dans des secteurs qu'il maîtrise. Le rapport sur la situation des femmes en France rédigé pour la conférence internationale de Pékin souligne que, dans la fonction publique d'Etat, les femmes percevaient en 1990 une rémunération de 15,3 % inférieure à celle des hommes.

Réclamer davantage d'attention *sur le* nombre de femmes nommées dans des emplois laissés à la discrétion du gouvernement appelle les mêmes réserves. Lors du remaniement ministériel de novembre, huit femmes ministres (sur douze) ont été évincées du gouvernement. Et l'opposition de Jacques Chirac au principe d'un quota de femmes lors de la constitution de listes de candidats laisse peu d'espoir de voir élire davantage de femmes. La France maintient avec constance sa place d'avant-dernier pays de l'Union européenne pour la proportion de femmes parlementaires.

Le ministre chargé des droits des femmes a toutefois évité de heurter. Les décisions annoncées sont consensuelles. Anne-Marie Couderc bénéficie toujours d'un important avantage sur son prédécesseur au gouvernement, Colette Codaccioni : *personne* ne la *soupçonne* de vouloir renvoyer les femmes dans leur foyer. En tant que ministre délégué à l'emploi, beaucoup espéraient qu'elle prendrait à bras-le-corps le difficile dossier du travail des femmes, mais elle a *choisi* de reporter à plus tard l'épineuse question de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Le projet de Mme Codaccioni d'ins*taurer* une allocation de libre choix paraît donc reporté, sinon abandonné.

La vigilance des associations de femmes demeure. Le 25 novembre 1995, à l'appel de 149 associations, plus de 30 000 personnes, comblant les vœux des plus optimistes des organisateurs, manifestaient dans Paris pour dénoncer le retour d'un certain ordre moral. Des acquis aussi fondamentaux que *la contraception* et l'avortement ont été défendus. Mme Couderc ne s'engage pas non plus sur ce terrain, évitant ainsi l'affrontement, mais limitant son initiative à un énoncé de bonnes intentions.

Le gros poisson *par Philippe Bertrand*



Sauver la paix

Suite de la première page

Il aura fallu près d'un demi-siècle pour que des dirigeants de ces deux peuples entrouvrent une porte, trop longtemps murée par les incompréhensions et les haines. Pour qu'ils commencent à se dire, et à dire au monde – car ce message dépasse les égoïsmes nationaux –, qu'ils incarnent et partagent le *même héritage, à l'instar* d'Isaac et Ismaël inhumant côte à côte leur père commun, Abraham-Ibrahim. Cette porte ouvre aujourd'hui sur le chemin de la paix, demain sur celui de la réconciliation. Itzhak Rabin, Shimon Pérès, Yasser Arafat, qui, depuis les accords d'Oslo, et à contre-courant de leurs opinions respectives, *prirent le risque de ce* voyage périlleux, savaient que les extrémismes feraient tout pour les arrêter. Les voici à l'œuvre.

Alliés dans une haine de l'autre qui n'est, au bout du compte, qu'une haine de l'homme, des fanatismes mettent en péril la paix. Fanatisme de ces kamikazes islamistes palestiniens qui massacrent des civils en s'offrant en sacrifice à un dieu de terreur. Fanatisme de cette extrême droite israélienne *qui, sans gloire, exploite la mé*moire des victimes et l'émotion d'un pays pour les retourner contre des dirigeants, au point d'armer, hier, le bras de l'assassin de Rabin.

A l'heure de l'épreuve, c'est le choix de la raison qu'il faut défendre avec passion. En sachant que ce ne sont pas de simples mesures de police qui sauveront le processus de paix. Prendre en otage les territoires autonomes, empêcher la libre circulation des *hommes et des marchandises, pé*naliser l'ensemble de la population palestinienne, n'est qu'une parade momentanée et aléatoire. Les Palestiniens, dans leur grande majorité, aspirent eux aussi à la paix. Elle suppose que l'Autorité palestinienne et son chef garantissent la sécurité d'Israël, en assumant leurs responsabilités d'ordre public. Mais encore faut-il, pour ne pas désespérer la population des territoires, que cette paix soit équitable : qu'elle leur *permette de vivre, de* travailler et d'étudier comme des hommes et des femmes libres, et non pas en parias ou en suspects.

Shimon Pérès le sait mieux que tout autre, lui qui a mis en jeu sa carrière politique et sa vie dans le choix courageux et déterminé d'une paix durable. Mais, à trois *mois d'élections législatives déci*sives, il est aujourd'hui pris au piège d'une opinion israélienne légitimement traumatisée. Aussi ne pouvons-nous rester simplement spectateurs de ce drame et abandonner Israéliens et Palestiniens à un face-à-face tragique. Cette paix, sa sauvegarde et son approfondis*sement nous concernent.*

L'appel à une manifestation à Paris, le fait que l'opinion française, dans sa diversité partisane, choisisse son camp, celui de la paix, sont bienvenus. Enfin ! ajouterait-on volontiers, tant le calvaire de la Bosnie, si proche pourtant, n'avait su briser l'indifférence. C'est en *sortant de ses préoccupations quo*tidiennes, en s'inquiétant des autres peuples, que la France sait être elle-même, fidèle à son message républicain d'universalité. Il est bon qu'elle s'en souvienne.

J.-M. C.

Les maires, la pollution et l'automobile

LA LUTTE contre La pollution de l'air touche à la fois à la qualité de la vie, à la santé, aux transports urbains, au patrimoine bâti et, depuis l'intervention du premier ministre, Alain Juppé, à la production agricole, par le biais des carburants dits *« verts »*. Autant dire qu'une loi qui se propose *d'arbitrer les intérêts en présence* est ardue à mettre sur pied.

L'élaboration, pleine d'embûches, d'avancées et de reculs, du projet *« sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie »* en est la preuve. Cette loi, voulue par le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, est devenue un en*jeu de pouvoir, chacun, dans* l'administration, l'industrie et les collectivités territoriales, défendant âprement ses prérogatives. Sans parler des particuliers, qui se plaignent périodiquement de la pollution mais ne veulent rien changer à leurs habitudes.

Prenant appui sur les fameux *« pics de pollution »*, le gouvernement souhaite que les pouvoirs publics soient légalement armés pour en éviter le retour. Tiraillé entre plusieurs soucis – préserver la santé publique, épargner les industriels pourvoyeurs d'emplois, donner une image flatteuse de la France –, il entend prendre des dispositions qui permettent d'informer le public et, le cas échéant, d'interdire ou de taxer les carburants *« sales »*. La règle d'or est le principe du « pollueur-payeur », étendu cette fois à tous les pollueurs, qu'ils soient publics ou privés, industriels ou particuliers.

MODIFIER L'USAGE DES VÉHICULES

La pollution de l'air des villes, malheureusement, ne dépend pas *seulement d'une fiscalité appro*priée ou de plans de déplacements judicieux. Elle dépend pour une grande part de la volonté politique des élus locaux, selon qu'ils souhaitent limiter ou faciliter la circulation automobile. Toutes les villes qui se sont attaquées résolument au problème s'en sont pris *non pas aux performances* techniques des véhicules mais à leur usage. C'est ainsi que Florence, Fribourg, Amsterdam ou Strasbourg ont réglementé l'accès des véhicules en centre-ville en favorisant les transports en commun ou la bicyclette. Des mesures autrement efficaces pour la qualité de *vie du citadin que les modulations* de vignette en fonction de la cylindrée ou du carburant utilisé.

Tout se passe comme si le gouvernement français, protecteur tutélaire de l'industrie automobile, voulait améliorer l'air des villes en encourageant la fabrication et l'usage de voitures dites *« propres »*. Mais une telle politique, qui suppose des années pour la conversion de l'industrie du *raffinage* et de la *construction* automobile, n'a aucune efficacité immédiate. Alors que la limitation de l'accès des véhicules à moteur en ville produit des effets instantanés, sans la moindre incidence sur les finances publiques ou la fiscalité.

Les maires de grandes villes *savent combien la circulation au*tomobile, quels que soient l'âge ou la qualité technique du parc, dégrade les monuments publics, oblige les propriétaires à de coûteux ravalements, porte sur les nerfs de nombreux résidents et multiplie les affections respiratoires. Le projet de loi de Corinne *Lepage prévoit certes des plans de* circulation, qui, le cas échéant, pourraient être imposés par le préfet. Chacun sait cependant qu'il appartient au maire de prendre les mesures qu'il juge opportunes pour créer une rue piétonne ou instituer le stationnement payant. Le péage au *stationnement, en dissuadant* une partie des automobilistes de pénétrer dans certains quartiers, fait plus pour la qualité de l'air en ville que les indices d'octane ou le taux de soufre dans le gazole.

La loi de 1961 faisait payer les industriels dont les émissions dépassaient certaines normes. C'était chose faisable dans la mesure où les ateliers et usines soumis à la règle étaient des *« installations fixes »* et donc bien identifiées. La plupart de ces établissements ont déménagé ou ont été reconstruits selon les règles de propreté en vigueur. Pour les véhicules à moteur, dont on admet qu'ils produisent aujourd'hui l'essentiel de la pollution atmosphérique, la solution n'est plus seulement technique mais « sociétale » : elle suppose des mesures contraignantes pour la liberté d'accès et de circulation.

Comme le gouvernement ne peut intervenir dans la gestion locale, hormis les cas de carence, la tentation du législateur est d'agir sur ce qui apparaît le plus facile, *comme* le réseau de surveillance et la transparence de l'information. Mais le citoyen bien informé sur la pollution n'en respirera pas moins les miasmes de la ville, à moins de se terrer chez lui en attendant la fin de l'alerte.

L'important, en matière de pollution urbaine, est moins le re*mède ou la parade* que la réduction à la source. La fiscalité peut y contribuer, bien sûr, à condition que les autorités locales prennent de leur côté les mesures qui s'imposent pour limiter la circulation automobile. Car chaque véhicule doté d'un moteur à explosion est une source de nuisances toujours plus coûteuses pour la collectivité.

Roger Cans

LE MONDE DES CARRIÈRES

URGENT
Service d'AEMO
et d'enquêtes sociales Rouen
recherche

ASSISTANT(E) SOCIAL(E) D.E. ou EDUCATEUR(TRICE) SPECIALISE(E) DE

Ad. cand. et CV détaillé
Madame le directeur
46, rampe Beauvoisine
76000 Rouen

EDITEUR RECHERCHE

ANIMATEUR EDITORIAL

Connaissance collectivités locales.
Excellent contact.
30 ans minimum.
Sciences-Po ou équivalent.

Adr. prét. et CV à WEN 28
av. J.-Jaurès BP 33
94222 CHARENTON
qui transmettra.

LES VERTS EMBAUCHENT

UN(E) ASSISTANT(E)

pour leurs porte-parole.
Tenue d'agendas, réponse courrier, rédaction de notes et communiqués...
Poste basé à Paris
Brut annuel 122 300 F pour 30 heures hebdomadaires.
CV à LES VERTS
137, av. Parmentier
75011 Paris

SOCIÉTÉ DE TRADUCTION TECHNIQUE
recherche

TRADUCTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS

traduisant de l'anglais vers le FRANÇAIS, l'ITALIEN, l'ALLEMAND, l'ESPAGNOL
(de langue maternelle)

Envoyer CV et candidatures
à Isabelle Pain DAT,
1, allée Garays,
91120 Palaiseau

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

ouvre au titre de l'année 1996 un concours de

RÉDACTEUR TERRITORIAL

pour 34 postes

30 postes spécialité administration générale
(15 externes, 15 internes)
4 postes spécialité secteur sanitaire et social
(2 externes, 2 internes)

Epreuves écrites d'admissibilité les 5 et 6 juin 1996 à BORDEAUX

Inscriptions : dossiers à retirer à partir du 1er avril 1996 au siège du CDG 33, Immeuble Emeraude, rue du Cardinal-Richaud, 33049 BORDEAUX Cedex (pour les demandes écrites, joindre une enveloppe A4 non affranchie, libellée à l'adresse du candidat).

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le samedi 4 mai 1996 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES

recrute

RÉDACTEUR EN CHEF (pour Paris)

Formation universitaire en psychologie (3e cycle).
Expérience presse.
CV + lettre à MARTIN MEDIA,
12, rue Raymond-Poincaré,
55800 Revigny

Lycée français Pondichéry
rech. 96-97
Résidents : instit., cert. lettres, maths, anglais, économie.
Env. CV
Fax au 19-91-413-34265

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE (ENTRETIEN) POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX QUALIFIES DE LABORATOIRE
(femme ou homme)
(arrêté n° 96-71 du 1er mars 1996)

– Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 13 mai 1996.
– Date de l'épreuve : à compter du 19 juin 1996.
– Lieu de l'épreuve : 42, rue de Romainville, 75019 Paris.
Nombre de postes mis au concours : 15 répartis comme suit :
– Technicien qualifié de laboratoire : 11
– Manipulateur d'électroradiologie : 4
Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion
3, rue de Romainville
75940 Paris Cedex 19

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES CONSEILLERS TERRITORIAUX SOCIOEDUCATIFS
(femme ou homme)
(arrêté n° 96-71 du 1er mars 1996)

– Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 13 mai 1996.
– Date de l'épreuve écrite : le 19 juin 1996.
– Date de l'épreuve orale : à partir du 24 juin 1996.
Lieu des épreuves : 42, rue de Romainville, 75019 Paris.
Nombres de postes ouverts : 25
Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion
3, rue de Romainville
75940 Paris cedex 19

IMPORTANT GROUPE DE REGIES PUBLICITAIRES
recherche secrétaire
excellente pratique du TTX WORD 6 et d'EXCEL sous Windows
rigueur et disponibilité indispensables
bonne connaissance de l'anglais exigée
Envoyer CV, photo et prétentions au Monde Publicité n° 8973,
133, Champs-Elysées
75008 Paris

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN CONCOURS SUR TITRES AVEC EPREUVE (ENTRETIEN) POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES REEDUCATEURS TERRITORIAUX
(femme ou homme)
(arrêté n° 96-71 du 1er mars 1996)

– Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 13 mai 1996.
– Date de l'entretien : à compter du 19 juin 1996.
– Nombre de postes mis au concours : 25 répartis comme suit :
– Ergothérapeute : 2
– Psychomotricien : 18
– Diététicien : 5
Lieu de l'épreuve : 42, rue de Romainville, 75019 Paris
Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartemental de Gestion
3, rue de Romainville
75940 Paris Cedex 19

Le Groupe des Editions du Rocher recherche pour assister le responsable éditorial :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

libre rapidement, plusieurs années d'expérience du secrétariat de direction, sens de l'organisation, sténo, traitement de texte, anglais courant.

Veuillez adresser candidatures écrites avec CV et prétentions au service du personnel, Groupe des Editions du Rocher, 6, place Saint-Sulpice 75006 Paris

---

RECHERCHE

FORMATEURS

en droit public et européen.
Envoyer CV au :
MONDE PUBLICITÉ
sous n° 8969
133, av. des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08

DEMANDES D'EMPLOI

Pers. expér., sér. et organisée, recherche emploi de
RESP. COMM. EXPORT
ou RESP. COMPTAB.
clients, recouvrement
Trilingue allemand, anglais.
PARIS ou SUD-OUEST
Tél. : (16-1) 40-30-22-96 (rép.).

J.F. 34 ANS, bon niv. langues rech. poste secrét. assistante domaine culturel.
Temps complet/partiel.
Tél. : 46-27-77-67

J.F. 35 ANS, cherche poste dans établisst scolaire EMPLOYÉ DE BUREAU
16 ans expérience comptabilité + recouvrt
banlieue sud de Paris ou proche.
Ecr. LE MONDE P. n° 8954,
133, Chps-Elysées, 75008 Paris

Consult. format. en res. hum. 15 ans d'exp. libéral propose entreprise en CDD savoir-faire et méthodes uniques d'évolution de produits, services et mentalités.
Ecr. : LE MONDE PUBLICITÉ sous N° 8960
133, av. Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08

INGÉNIEUR MATÉRIAUX QUALITÉ, LIBRE O.M.
célibataire, cherche emploi FRANCE - ETRANGER
Tél. : (1) 45-95-02-23

INGÉNIEUR POLYVALENT
ch. poste fie fonction : gestion ... prod. export, petit salaire.
Ecrire ACTE BP 44607, 75327 PARIS 7

J. F., 35 ans, cherche poste D'ENSEIGNANT - ÉDITION OU PRESSE. Tél. 42-58-60-75

J.-H. 28 ans. Etudiant.
Anglais, Italien, Espagnol.
BA Grunted Fall. 2 ans de droit.
Libre 15 mai-15 août recherche emploi interprète tourisme ou toute autre proposition.
43-03-05-60 après 19 h.

Jne femme 24 ans, secrétaire Bac professionnel bureautique, connaissances informatiques, utilisation de l'IBM PC et du Macintosh SE. Logiciels : Word, Excel, Winword, Multiplan, Lotus, Dbase, Ciel gestion, Ciel compta II, Publisher, Graph in the box, Rapidfile, Framework.
4 années d'expérience dans secrétariat, recherche poste assistanat.
Ecrire à Laurence FAUVEL,
9, rue Tiphaine, 75015 Paris.

NÈGRE CHEVRONNÉE
Polit., sté. Arts, fictions, biographies, mémoires
FAX : 42-71-38-43

Remark :
ECONOMISTE
dipl., 28 ans, langue mat. allemand, ch. position adéquate dans secteur banques/assurances.
4 ans d'expérience cadre dans domaine assurance-vie.
Hascher 1949/241/564775.

Homme, 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique.
Tél : 43-62-60-87

formations



L'IMMOBILIER
STAGES ET COURS ACCESSIBLES A TOUS
programmes et calendriers
Tél. (1) 42.93.29.12
Fax (1) 42.93.31.19
53, rue du Rocher
75008 PARIS

domiciliations

UNE BONNE ADRESSE A PARIS 1er
DOMICILIATIONS POSTALES.
TÉL : 42-60-35-13 FAX : 42-60-32-92

L'AGENDA

Automobile

HONDA Concerto
7CV - mod.93
30.000 km
Etat neuf Bleu métallisé
roues alu. Direc. assitée
Vérouil. Central T. O.
Auto radio code
prix 58.000F
Tél 49.30.97.01
entre 12h et 14h

PEUGEOT 406 ST 1.8
(7 cv). Nov. 95/mod. 96, 4 000 km
bleu de Chine métallisé
D.A. – clim. - Airbag
PRIX : 125 000 F
(valeur neuf avec options : 142 000 F)
Tél. : 46-42-17-98

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin.
Magasin à l'Etoile :
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

Bois de chauffage

Vends BOIS DE CHAUFFAGE livré 1 mètre ou 0,50.
260 F le stère + 1 gratuit.
(16) 25-29-90-44

Rénovations Constructions

Particulier cette annonce vous concerne

CÔTE FACE

EXPERTS EN RENOVATION DE FACADES
- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION
11, rue Marc-Seguin
ZI Mitry Compans
77290 MITRY MORY
Tél : (1) 64.27.90.74

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrondt

PALAIS-ROYAL
P. de t. 3e ét. ss asc. A rén. 5/6 p. 120 m². Px intér. 43-35-18-36.

3e arrondt

RAMBUTEAU
pierre de taille, 2-3 pièces, moulures, parquet, très clair. Prix : 780 000 F.
AGT 42-78-10-20

4e arrondt

STUDIO 360 000 F
AIM 42-78-40-04

PL. DES VOSGES
Immeuble 18e siècle, studio avec mezzanine, à aménager. Prix : 330 000 F.
AGT 42-78-10-20

HENRI-IV, 7 P.
asc., volume ! 3 950 000 F.
AIM 42-78-40-04

5e arrondt

FOSSÉS-SAINT-BERNARD
Studio 16 m² s. jard. charme.
LITTRÉ 45-44-44-45.

SAINT-MÉDARD 2 P. 48 m²
Charme, vue dégagée.
LITTRE 45-44-44-45.

LUXEMBOURG
P. de t. 3 P. calme, plein Sud, parquet, moulures.
1 300 000 F 43-25-97-16

CENSIER 6 PIÈCES
Duplex 2 P. rez-de-chauss. + 4 P 1er étage. Prof. lib. poss. qualité – 43-36-17-36.

PANTHÉON RÉCENT
Dernier ét. duplex, séjour 2-3 chbres, soleil, calme.
2 250 000 F – 43-26-43-43.

6e arrondt

SAINT-PLACIDE
5 P. 120 m² + serv. 2 900 000 F
VANEAU
5 P. 115 m² + serv. 3 000 000 F
SQUARE DU CROISIC
5 P. 120 m² + serv. 3 400 000 F
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
5 P. 125 m² + st. 3 500 000 F
FLEURUS 45-44-22-36

7e arrondt

37, RUE DE LILLE
217 m². Entier rén. Gd salon, cheminée, san., 4 chambres, 2 bains, grande cuisine.
A VOIR ABSOLUMENT !
45-51-79-73 ou 45-51-59-48

RUE DE GRENELLE
Charm. mais. 79 m², état parf.
LITTRÉ 45-44-44-45.

ST-DOMIN.-L.-MAUBOURG
Séjour, 2 chambres, calme, clt.
1 600 000 F – 43-26-43-43.

8e arrondt

AVENUE GEORGE-V
Imm. de luxe. Appt. gd st. 148 m² 4e ét. av. balcon + 1 ch. serv. + gar. dble. Ensoleillé, 6,5 M. (à déb.). Tél. : 48-97-18-22.

PARC MONCEAU
Van Dyck 200 m² + serv.
Réception 80 m². Park.
J.C.A. – 43-29-78-50.

11e arrondt

3 P., 530 000 F
45 m², env. AIM 42-78-40-04

12e arrondt

Pierre de t., asc., 4e ét.
GARE DE LYON
superbe appart., 250 m² env. + service, volume, vue.
AIM 42-78-40-04

14e arrondt

DENFERT près rue Daguerre, grand 2 pièces, imm. pierre de taille, 3e ét., ascenseur.
950 000 F. Gérant 40-47-67-82

15e arrondt

VOLONTAIRES 2 P.
50 m² env., 6e asc. soleil, cave.
Px demandé : 900 000 F
OPLF 45-67-47-63

VOLONTAIRES 4 P.
100 m² env., 3e asc. soleil, cave, box. Px demandé : 2 135 000 F
OPLF 45-67-47-63.

STUDIO de charme, vue tour Eiffel, 3e ét dans bel immeuble ancien, rare. Prix : 430 000 F
SYNDIC 40-47-67-82

MONTPARNASSE
7e et dernier ét. (duplex), 186 m², 3-4 ch. + 2 terrasses + poss. achat, 2 p., 40 m², 2 gar., prod. rare.
PPI - 40-43-08-17

16e arrondt

EGLISE D'AUTEUIL, DUPLEX
7e/8e ét. Sud sur jardin
7 p., 266 m² + 91 m² terrasses
Gde récept. + S. à m. Cuisine 18 m², 5 ch. avec s. de b, 2 pkg. 2 caves, frais minorés.
T. beau produit
PPI. – 40-43-08-17.

BOULEVARD LANNES
Part. studio impecc. 20 m² s/jard., bain et kitch. Porte et fenêtres blindées. 380 000 F
Tél. : 42-64-51-30.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m², PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

location offres

Paris

VUE EXCEPTIONNELLE sur jardin du Luxembourg. séjour, 4 chambres, 4 bains, soleil, balcons. 20 500 F + charges.
SERGE KAYSER 43-29-60-60

Paris 9e, proche Bonne-Nouvelle, beau vrai 4 p. ancien 114 m², 2 bns, 9 950 F c.c. IP 42-83-46-46

Paris 8e, av. Van-Dick, rare, standing, luxueux 138 m² + parking. 22 000 F h.c. IP 42-83-46-46

Paris 7e, rue Malar, petit 2-pièces de caractère, 4 500 F ch. compr.
IP 42-83-46-46

7e arrondt. Pptaire loue 68 m²
Rue du Bac, refait neuf
Sdb et cuisine équipée
Tél. : 42-61-07-82.

Région parisienne

PL. CLICHY 2 P 32 M²
meublé, refait à neuf, très agréable, 4 000 F ch. comp.
Tél. : (16) 47-20-03-99 (soir).

A LOUER, à Vitry-sur-Seine, refait à neuf, appt 3 p. (70 m²), cuisine, salle de bains, wc, cave, balcon, chauffage centr. gaz, proche RER et comm. Loyer 4 000 F + 500 F environ ch. Garanties exigées.
Tél. : 45-73-09-54

20e arrondt

6 P. + TERRASSE
immeuble 1990, dernier étage, parfait état. 3 100 000 F
AIM 42-78-40-04

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ BOIS
2 pces, imm. de st. + ter. pl. Sud, dern. ét. asc. park. 1 470 000 F
Part. bur 42-85-40-04
Dom 48-74-62-45 (soir.)

SAINT-MAUR, près RER, mairie, STUDIO étonnant, bel immeuble, jardin privatif, 32 m². 330 000 F.
SYNDIC 40-47-67-82

95 Val-d'Oise

VILLIERS-LE-BEL
F 3. Séj. 2 chbres, s.d.b., grands rangements, cuisine équipée avec séchoir, cave, park.
Px : 370 000 F. 39-88-86-15.

A VENDRE VILLIERS-LE-BEL
F 4, salle à manger, salon, 2 chbres, sdb, wc, chauffage individuel au gaz, cave, park. 550 000 F. Tél. 39-94-52-71. En cas d'absence, laissez un message sur répondeur

viagers

PARIS - QUAI DE SEINE (19e)
F2 49 m². NEUF avec parking.
Vue/canal La Villette. 290 000F
FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

PARIS - JOUFFROY (17e).
F3 53 m², Viag. oc. 75 a., 1er ét.
120 000 F + 2 700 F/mois.
FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

PARIS - RENNEQUIN (17e).
Viager LIBRE. Stud. 22 m² 2 têtes.
260 000 F + 2 600 F/mois.
FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

PARIS - Gravilliers (3e). F2.
50 m² de luxe ds imm. ancien classé. 1 100 000 F.
FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

Libre 3 P. St-Mandé. R-de-c.
320 000 + 4 800. Hme 81.
Viagers CRUZ. 42-66-19-00.

Elysées 38 m² balc. dame 81 ans occ. 490 000 + 4 060 F/mois.
Quai Grenelle 47 m², hme 81 a. occ. 290 000 + 4 500 F/mois.
Village Suisse mur libre 18 m², 83 a. 135 000 + 4 300 F/mois.
VIAGER THOMASSIAN,
33, av. de Versailles, Paris-16e.

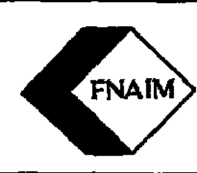
Paris, appt F 3. 61 m², 200 000 + 8 000 F/mois, occ.
(16) 86-68-21-33 (8 h à 20 h)

Libre St-Mandé Hme 81 ans, appt. 3 p. tt. clt., calme, 370 000 F + 4 800 F/mois
Viagers CRUZ. Tél. : 42-66-19-00

location demandes

Recherche studio correct, période mai-juin, 6e ou 7e arrdt souhaité.
Tél. : (1) 93-41-13-60 (ou 69)

INTER-PROJETS
recherche sur PARIS et EST PARISIEN volumes originaux à louer.
Tél. : 42-83-46-46



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

SOLIDAIRES !

Aucune étude ne peut encore le confirmer, mais je sens imperceptiblement au contact des professionnels que la fin de l'hiver immobilier est proche.

J'y vois plusieurs raisons :

1 - *Les premiers effets des plans de relance du gouvernement* en faveur du logement. Les mesures sont nombreuses, incitatives, mais compliquées pour le profane, nécessitant souvent les conseils avisés d'un professionnel pour en tirer le meilleur profit.

2 - *Aux yeux des Conseils en gestion de patrimoine*, l'immobilier fait figure, je cite, *« d'enfant chéri de la fiscalité 1996 »*. L'image est sans doute un peu forte, mais il faut quand même se réjouir d'un rééquilibrage entre les fiscalités des placements mobiliers et immobiliers.

3 - Enfin, il existe une donnée nouvelle, sociale, qui positionne la pierre comme le meilleur placement de solidarité. Acheter un appartement ou une maison n'est plus seulement aujourd'hui gérer son patrimoine personnel avec sagesse, c'est aussi favoriser le secteur d'activité le plus créateur d'emplois.

Souhaitons que la conjugaison de l'intérêt privé et de l'intérêt général assure une floraison au printemps.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements ventes

1er arrondt

Paris 1er, rue Boulai, 2 pièces, 40 m², 1er, chambre, séjour, salle de bains, wc, cuisine. 660 000 F. 47-45-55-53

5e arrondt

Arènes de Lutèce, bel anc., asc., beau 3 p., parf. état, cuis. éq., 80 m², calme, urg. 43-35-18-36

7e arrondt

VERNEUIL,
sous les toits, vue, loft à aménager, prix intéressant.
Tél. : 45-03-48-00

13e arrondt

Métro Chevaleret, 2 p. de charme, tr. bel imm. ancien, 2e étage, ascenseur. 650 000 F.
SYNDIC 40-47-67-82

Place de Rungis, 2 p. avec terrasse, confort, asc., bel immeuble. 650 000 F. Park. possible. 40-47-67-82

14e arrondt

Denfert, pdt, asc., rue et jard., 3-4 pièces, 79 m², à rafraîchir, soleil, urgent 43-35-18-36

15e arrondt

Mº Dupleix, stdg, dern. ét., 2 p., 39 m² + 25 m², terras., vue pan., pl. soleil. 43-35-18-36

Paris 15e, Montparnasse, studio 22 m², 5e, cuis. éq., sdb, wc. 400 000 F. 47-45-55-53

16e arrondt

AV. MOZART, CH. 13 M²/RUE asc. 325 000 F négociable si client sérieux. 42-30-57-57

92 Hauts-de-Seine

Gare de la Garenne-Colombes, 3e sur jard., 2 p., 45 m², séjour, cuis., ch., sdb, wc sép., balcon, park. 430 000 F. 47-45-55-53

Boulogne, métro Jean-Jaurès, 2 et 3e, duplex 50 m², charmes, cuis. amér., séjour, sdb, wc. 720 000 F. 47-45-55-53

Neuilly-sur-Seine, bd Victor-Hugo. 3 p., 100 m², 2e, imm. grand standing, entrée, séjour, salle à manger, ch., cuisine, s. de bns, wc, placards, cave. 2 180 000 F. 47-45-55-53

Neuilly, Ile de la Jatte, 2 p., 50 m², 5e, asc., entrée, séjour, cuis., sdb, wc, ch., cave et parking. 1 150 000 F. 47-45-55-53

Pavillon vente

Colombes, pavillon de 115 m², sur un terrain de 190 m². rez-de-chaussée : double séjour, cuisine, wc, garage. 1er : 3 chambres, une salle de bains, wc. 1 650 000 F. 47-45-55-53

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

IMMOBILIER :
OFFRE AUX PARTICULIERS "2 FORFAITS"

VENTE	*LOCATION*
5 lignes	5 lignes
3 parutions	2 parutions
904,00 F TTC	603,00 F TTC

Un contact : 44.43.77.40

immobilier étranger

BUENOS AIRES - ARGENTINE
A VENDRE - APPART-HOTEL
17 appts, bureaux, 16 pkgs.
Location temporaire. Excell. rentabilité. Prox. commerces.
QUARTIER RÉSIDENTIEL
Informations à Paris 42-78-43-95

informations

3615 RENOV (2,23 F la mn)
RÉNOVER, AGRANDIR
- Estimez vos travaux
- 150 architectes et 900 entreprises sélectionnées

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. – 43-55-17-50

La Garenne-Colombes
Ds imm. récent p. de t. Rez de ch.
565 m² de bureaux libres s/même niveau + park.
Prix 4 200 000 F
Durand (1) 43-33-59-41.

fonds de commerce

BOUTIQUE SUR RUE,
250 m² verrière, cœur du 7e arrdt., quartier mode, environnement prestigieux. tous commerces – Tél. : 42-22-22-08

cession d'entreprise

ILE DE LA RÉUNION
A céder entreprise de négoce et de fabrication, très bonnes rentabilités et situation financière.
Tél. : (1) 43-04-15-00
Fax : (1) 43-03-10-08

PARIS-8e
Cession de bail sté,
très beau 120 m², 2 200 F/m²/an.
Vtes meubles lux. + équip. bureau.
ÉTAT NEUF
Tél. : 44-90-80-10.

L'IMMOBILIER C'EST CHAQUE MERCREDI daté JEUDI dans Le Monde

pavillons

Proche **ERMENONVILLE**
30 mn Paris par autoroute
15 mn Roissy par route
part. vend pavillon 5 pces tout confort + garage (construction récente) sur terrain paysager de 1 400 m². Prix intéressant.
Tél. 16 44-54-07-10 (après 17 h.)

CHAMPS S/MARNE, à vendre pavillon de 1991, 5 p., 3 ch., 2 s. de bns, 2 wc, cuisine aménagée, cheminée. Prix : 1 150 000 F frais de notaire réduits.
Tél. : 64-68-06-31 le soir

EN BRETAGNE A ST-MALO
Ensemble de 2 maisons à vendre à rénover sur un terrain de 630 m². Possibilité plusieurs appart. M. Dilon. 43-20-67-93 (dom.). – 40-68-17-07 (bur.)

Colombes. Pavillon de 115 m² sur un terrain de 190 m². Double séjour, cuisine, garage, terrasse. 3 ch., s. de bains, 2 WC.
1 625 000 F. 47-45-55-53.

Paris 7e, RARE !
JOLIE MAISON
6 p., 3 ch., 2 bains, cave, calme.
4 600 000 F
Tél. : 46-83-13-95

terrain

92, Châtenay-Malabry, 460 m², cos 0,4, TTC 790 000 F.
Propriétaire 42-30-57-57

propriété

DEMEURE D'ARCHITECTE
Magnifique, protégée par les bâtiments de France, située en bord de Marne. 200 m² hab., séjour + vaste terrasse. 4 grandes chambres et leurs salles de bains. Grand salon-bibliothèque. Pièces et locaux tech. Un jardin et son salon d'été. Etat parfait. Carrelages, vitraux, céramiques d'époque. Prix : 3 650 000 F.
Tél. : 42-24-53-97. Rép.

maisons

FRANCONVILLE 15 km Paris - Zone résid. maison type KAUFMANN 5/6 p. 145 m². Proximité ttes commodités. URGENT : 1.695.000 F. Particulier 53.89.34.29 (bur.) 43.72.04.16 (ap. 21 h)

FÈRE-EN-TARDENOIS (02)
Maison à vendre,
entrée, cuis., séjour, chbre, salle d'eau, WC, 1 gde cave et 1 gd grenier aménageable.
Toiture en bon état.
Prix : 220 000 F
Tél. : 48-60-49-95 après 15 h 30.

Maison à vendre

PIERRE LAROUSSE
Une jolie maison 6 p., 4 chbres ensoleillée, beaucoup de charme, jardin, bon état
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

ST-TROPEZ, PARC DE LA MOUTTE
Site excep. (plage des Salins, pinède privée, piscine, tennis)
Vds maison mitoyenne 3 p. + terrasse, étg indép. 50 m plage gardien à l'année, voisin. de qualité. Px : 1 600 000 F.
Tél. : gardien (33) 94-97-20-93.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

EMPRUNTS Dans un environnement difficile, marqué notamment par une baisse brutale des obligations américaines, le marché des emprunts d'Etat français résiste. Il se comporte mieux que son homologue allemand. ● L'ÉCART DE TAUX D'INTÉRÊT à long terme entre la France et l'Allemagne ne cesse de se réduire. Il s'établissait mercredi matin à 0,25 %, son plus bas niveau depuis deux ans. ● CETTE ÉVOLUTION favorable permet à l'économie française de disposer de conditions de financement à long terme proches de celles en vigueur outre-Rhin. Elle autorise également la Banque de France à poursuivre *l'assouplissement* de sa politique monétaire, alors que son homologue allemande a marqué une pause. ● LES BONNES PERFORMANCES des places boursières mondiales reflètent les signes de rebond de l'activité économique aux Etats-Unis, au Japon et en Europe.

Les marchés obligataires français résistent aux tensions internationales

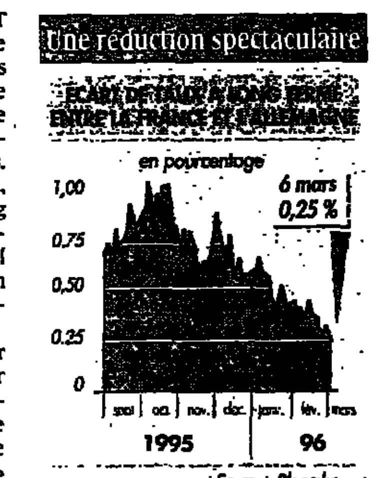
L'écart de taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne s'est établi mercredi à son plus bas niveau depuis deux ans. Après avoir abaissé, mardi, le taux de l'argent au jour le jour, la Banque de France pourrait réduire, jeudi 7 mars, celui des appels d'offres

DANS UN ENVIRONNEMENT très difficile, marqué par une grande nervosité des investisseurs et un repli mondial des cours, le marché obligataire français résiste bien et mieux, notamment, que celui des emprunts d'Etat allemands. Reflet de ce bon comportement, l'écart de taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne ne cesse de se réduire. Il s'établissait, mercredi matin 6 mars, à 0,25 %, son plus bas niveau depuis deux ans.

Cet écart constitue le meilleur baromètre du marché financier français. Il mesure, selon l'expression du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, le cours de l'action « France Inc. » sur les places financières mondiales. Plus il est faible, plus la France bénéficie de la confiance des investisseurs internationaux.

Cette évolution favorable constitue une bonne nouvelle pour l'économie française, qui se voit désormais offrir des conditions de financement à long terme proches de celles qui existent en Allemagne. Elle permet également à la Banque de France de poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire. L'institut d'émission a abaissé, mardi 5 mars, d'un seizième de point, à 4,06 %, le taux de l'argent au jour le jour, ce qui permet d'envisager une réduction du taux des appels d'offres, fixé à 3,90 % depuis le 8 février. Celui-ci pourrait être ramené à 3,80 % dès jeudi 7 mars. La Banque de France se démarquerait

Une réduction spectaculaire



La France n'est plus pénalisée par rapport à l'Allemagne en matière de financements d'investissements industriels et immobiliers.

ainsi de son homologue allemande, qui, de son côté, a choisi de marquer une pause. De cette façon, elle réussit à entretenir un climat de détente monétaire qui conforte le moral des agents économiques en même temps qu'il permet de réduire au silence les adversaires de la politique du franc fort.

L'appréciation des obligations françaises peut surprendre étant donnée la situation économique médiocre en France. Le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 0,3 % au dernier trimestre de l'année 1995. Le chômage, de son côté, continue à progresser : + 0,3 % en janvier. Ce ralentissement de l'économie met à mal la politique de réduction des déficits publics. Ce tableau, si sombre soit-il, bénéficie toutefois de la comparaison avec celui que l'on peut dresser de l'économie allemande.

Alors que l'activité donne malgré tout en France quelques signes de frémissement – rebond de la consommation des ménages en janvier, bonnes perspectives d'investissement –, celle-ci semble totalement en panne outre-Rhin. Le taux de chômage connaît depuis quelques mois en Allemagne une progression fulgurante *(lire page 30)* tandis que la confiance des industriels et des ménages continue à reculer. Les instituts de conjoncture prévoient une croissance d'environ 1 % en 1996 outre-Rhin. Enfin, le déficit des finances publiques allemandes a atteint 3,6 % du produit intérieur brut en 1995 (contre 2,6 % en 1994).

Toutes ces statistiques ont profondément terni l'image de nation économiquement solide et financièrement irréprochable dont l'Allemagne bénéficiait jusqu'à présent sur les places financières mondiales. C'est précisément cette image qui avait incité les investisseurs internationaux, notamment américains et japonais, à acheter l'année dernière des quantités très importantes d'emprunts d'Etat allemands (70 milliards de deutschemarks, soit 250 milliards de francs). Le succès rencontré hier par le marché allemand auprès des opérateurs étrangers fait aujourd'hui son malheur. Il l'expose à d'importants retraits de capitaux.

Le phénomène joue en sens inverse pour la France. Pour Jean-François Mercier, économiste à la banque américaine Salomon Brothers, *« le fait que la part de la dette publique française détenue par les investisseurs non résidents ait fortement diminué depuis deux ans contribue à expliquer le bon comportement récent du marché français »*. A la fin de 1993, la part de valeurs du Trésor français détenue par les opérateurs étrangers atteignait 35 %. A la fin de 1995, elle était revenue à 21 % (plus de 40 % en Allemagne). Parce qu'ils possèdent peu d'emprunts d'Etat français, les opérateurs internationaux n'ont guère la possibilité de s'en débarrasser.

La hausse des titres français résulte moins de la reconnaissance, à New York ou à Tokyo, de la vertu de la politique économique et financière menée par le gouvernement d'Alain Juppé que d'une vaste restructuration des portefeuilles des investisseurs internationaux en défaveur de l'Allemagne. Le cas de la France n'est pas isolé. L'écart de taux d'intérêt à long terme entre l'Allemagne et l'Italie s'est réduit de 1 % depuis le début de l'année.

Il reste que la prime de risque sur les emprunts français se trouve désormais très proche de son plus bas niveau historique (0 %) atteint à la fin de l'année 1993. A l'époque, les investisseurs internationaux avaient une confiance égale dans la France et dans l'Allemagne. Ce phénomène peut-il se reproduire ? Jean-François Mercier ne le croit pas. Il prévoit notamment une baisse de la demande des investisseurs français qui, depuis deux ans, ont permis au marché des valeurs du Trésor de sauver la face. La collecte des compagnies d'assurance-vie pourrait diminuer en raison d'une modification de leur fiscalité dans un sens moins avantageux.

« Les investisseurs avaient été plutôt sévères en 1995 avec la France. Ils se montrent aujourd'hui très indulgents », ajoute un professionnel. Les mouvements de grève du mois de décembre ont démontré les difficultés de la société française à engager les réformes de structure que réclament les investisseurs anglo-saxons. La comparaison des plans de redressement économique présentés, au mois de janvier, des deux côtés du Rhin n'est pas à l'avantage de la France. Les mesures ponctuelles décidées à Paris font pâle figure à côté des réformes d'envergure proposées à Bonn. Quant aux risques de remous politiques, ils ne peuvent être exclus, en France, au cours des prochains mois, si la cote de confiance du premier ministre ne remonte pas dans les sondages.

Enfin, les incertitudes croissantes concernant l'union économique et monétaire (UEM) européenne sont également de nature à compromettre le récent mouvement de convergence des taux d'intérêt à long terme français et allemands. Comme le note Steve Major, économiste au Crédit lyonnais, *« il convient d'acheter de manière sélective, car le risque lié à l'UEM devient de plus en plus important. Les investisseurs internationaux, aujourd'hui optimistes sur la réalisation de celle-ci, doivent établir quels pays souffriront le plus dans l'éventualité d'un échec de la monnaie unique »*. Or la France, dont la politique budgétaire et monétaire puise, depuis des années, l'essentiel de sa légitimité dans la construction monétaire européenne, appartient au groupe des nations les plus exposées.

Pierre-Antoine Delhommais

Départ des étrangers

Le stock d'emprunts d'Etat français (obligations assimilables du Trésor) détenu par les investisseurs étrangers s'est considérablement réduit depuis deux ans :
– fin 1990 : 220,9 milliards de francs
– fin 1991 : 281,8 milliards de francs
– fin 1992 : 363,7 milliards de francs
– fin 1993 : 521,7 milliards de francs
– fin novembre 1994 : 343,3 milliards de francs
– fin novembre 1995 : 340,7 milliards de francs

Les places boursières connaissent une embellie

UN PEU à la surprise générale, la plupart des grandes places boursières affichent, depuis plusieurs semaines, de bonnes performances. Elles résistent notamment à la remontée soudaine des taux d'intérêt à long terme. C'est le cas de Wall Street, qui a vu l'indice Dow Jones battre *in extremis* un nouveau record, mardi 5 mars, à 5 642,42 points, ou encore de Londres, qui a atteint un sommet historique le même jour en cours de séance (3 792,5 points pour le FT 100). La Bourse de Francfort n'est pas en reste. L'indice DAX, qui mesure les performances des principales valeurs allemandes, a touché, mardi, le cours le plus élevé de son histoire, à 2 502 points.

Même Paris semble se réveiller, même si elle reste loin de ses sommets historiques. L'indice CAC 40 a atteint, mardi, en cours de séance, 2 029,38 points, son niveau le plus élevé depuis le mois de septembre 1994, avant que des prises de bénéfices ne provoquent son repli (– 0,66 % en clôture).

La seule véritable fausse note vient de Madrid, qui a perdu plus de 6 % depuis le début de la semaine en raison des incertitudes politiques liées à la victoire plus étroite que prévu du Parti populaire de José Maria Aznar aux élections législatives.

Les places boursières bénéficient depuis plusieurs semaines d'*« une embellie conjoncturelle »*, explique Alain Fiorucci du cabinet Soprofi. Elle explique les hausses de 10 % des Bourses de New York et de Francfort depuis le 1er janvier et de 7 % de Paris au cours de la même période. La croissance aux Etats-Unis, au Japon et plus encore en Europe a légèrement redémarré au début de l'année. Les commandes industrielles en janvier aux Etats-Unis, chiffre publié mardi, ont augmenté de 0,5 %, alors que les analystes misaient sur une baisse de 0,3 % ou 0,4 % de cet indicateur.

En France, la consommation de produits manufacturés a augmenté de 5,1 % en France en janvier tandis que les perspectives d'investissement industriel pour l'année 1996 sont bonnes. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) vient d'ailleurs de réviser à la hausse ses prévisions de croissance pour le premier semestre. Jusqu'à présent, ce type de prévisions était systématiquement revu à la baisse. Selon la CDC, le produit intérieur brut de la France devrait enregistrer une progression de 0,4 % au premier trimestre de 1996 et de 0,2 % au deuxième trimestre. Les économistes de la Caisse se montrent plus optimistes que le mois dernier. Ils tablaient alors sur un recul de 0,1 % du PIB au premier trimestre.

SIGNES DE FRÉMISSEMENT

Cette nette amélioration s'explique d'abord par l'évolution favorable de la demande (consommation des ménages, immatriculations, permis de construire) et par le résultat des enquêtes d'opinion de l'Insee dans l'industrie. Ces signes de frémissement de l'activité ne sont pas passés inaperçus des investisseurs internationaux. Ils ont repris espoir. Leur optimisme est accru par leurs anticipations d'une poursuite de la détente monétaire dans le monde, autorisée par l'absence de pressions inflationnistes. Les opérateurs espèrent un geste de la Réserve fédérale américaine dès la fin du mois de mars. Au Japon, les craintes d'une hausse du taux d'escompte se sont envolées après la publication d'une enquête de conjoncture réalisée par l'institut d'émission soulignant la fragilité de la reprise. Johann Wilhelm Gaddum, membre du conseil de la Bundesbank, n'a pas exclu, mardi 5 mars, de nouvelles baisses de taux en Allemagne si les prochaines statistiques de croissance des agrégats monétaires sont favorables.

Les analystes mettent toutefois en garde contre tout optimisme excessif. Selon eux, la fragilité du rebond de l'activité, les tensions sur les taux d'intérêt à long terme et le récent accès de faiblesse du dollar doivent inciter à la prudence.

E. L.

Le retour aux sources des Keswick, dynastie coloniale de Hongkong

LONDRES
de notre correspondant dans la City

PORTRAIT

Regard attentif, manières délicieuses de qui compte plus d'un siècle de haute bourgeoisie coloniale des affaires (et le sait), geste et verbe courts de l'homme d'ordres et d'autorité, distant sans être cassant : Simon Keswick, cinquante-quatre ans, tête pensante du groupe Jardine Matheson, pourrait n'être qu'un très classique « Taipan », ce grand patron des maisons de commerce écossaises de Hongkong, immortalisé par un best-seller de James Clavell. Le mécanicien en chef de la plus ancienne société commerciale du territoire britannique a souvent choisi le risque. Comme le montre l'acquisition, en 1992, du conglomérat britannique Trafalgar House, destinée à désengager la firme de la colonie à l'approche de sa rétrocession à la Chine en 1997.

On imagine le déchirement de ce fils de famille de l'empire lors de la revente, le 4 mars, au tiers de sa valeur, de ce « canard boîteux » de l'engineering et du shipping au groupe norvégien Kvaerner. Difficile pourtant d'apparaître comme un être sentimental quand on a été formé au collège d'Eton – là où se forge l'idéal du gentleman – et quand on relève d'une telle dynastie industrielle. Son ancêtre, le marchand-aventurier écossais William Jardine, surnommé par les Chinois *« Vieux rat-Tête de fer »*, qui avait fait fortune en vendant des stupéfiants aux mandarins, avait été à l'origine de la « guerre de l'opium » de 1842 et de la mainmise de la Couronne sur Hongkong.

Son père, Sir William, fut directeur de la Banque d'Angleterre et président de la Hudson Bay Company. Le frère aîné, Henry, cinquante-six ans, marié à une personnalité influente du groupe conservateur britannique au pouvoir, préside Jardine Matheson Holding. Un autre frère, Sir Chips Keswick, est aux commandes de la banque d'affaires londonienne Hambros. Quel est le seul coup d'éclat de Simon qui, à l'inverse de ses aînés, n'a pas fréquenté l'université ? Déclarer dans sa notice du *Who's Who* sa passion pour le club de football de Tottenham Hotspurs, installé dans l'un des quartiers les plus pauvres du nord de Londres.

Directeur général de Jardine de 1984 à 1989, Simon Keswick va transformer cette firme plombée par ses mauvais investissements en un ensemble puissant et diversifié dont les fleurons sont Dairy Farm (chaîne de supermarchés), Hongkong Land (société immobilière), Mandarin Oriental (hôtel de luxe) et Jardine Fleming (banque).

Le style Keswick ? Le sens de la loyauté est considéré comme la vertu première. *« Les deux frères sont animés par l'inflexible détermination que rien n'échappe à leur contrôle »*, confie un ancien bras droit de Henry. Simon et Henry – qui continue d'appeler l'entreprise *« ma compagnie »*, alors que la famille ne possède que 10 % du capital – s'entourent d'une toute petite équipe d'hommes sûrs et dévoués dirigés par Sir Charles Powell, ex-conseiller de Margaret Thatcher, que le duo est allé ravir au Foreign Office. Les cadres sont écossais de préférence : esprit pragmatique, prudence et goût du travail. L'Asie fournit toujours les deux tiers des bénéfices mais le cœur de l'organisation est installé au 3, Lombards Street, dans une minuscule demeure géorgienne écrasée par les gratte-ciel de la City.

DÉFI À PÉKIN

Depuis la signature de la déclaration commune sino-britannique de 1984, au terme de laquelle la Grande-Bretagne s'engage à restituer le territoire à la Chine, les Keswick n'aiment plus Hongkong. C'est en Grande-Bretagne qu'ils ont femme et enfants, amis et relations d'affaires. Est-ce la raison pour laquelle ils ont choisi de défier Pékin alors que d'autres, comme la Swire Pacific ou la Hongkong and Shangaï Banking Corporation, ont choisi de coopérer avec les futurs maîtres du protectorat ? Dès 1984, la holding est enregistrée aux Bermudes, colonie anglaise.

En 1989, à la suite des événements de Tiananmen, Henry Keswick, natif de Shangaï, traite publiquement le gouvernemement chinois de *« marxiste-léniniste, voyou et oppresseur »*. A partir de 1992, Simon soutient les projets de démocratisation du gouverneur Chris Patten, ancien président du Parti tory et ami de la famille, aggravant des relations déjà difficiles avec la hiérarchie chinoise. En 1995, Jardine, dont le centre de cotation primaire est à Londres, s'est retiré de la Bourse de Hongkong pour s'inscrire à Singapour. Après la cession de Trafalgar House, les frères Keswick se retrouvent à la case départ. Aux dernières nouvelles, ils négocieraient avec Pékin pour l'achat de terrains en Chine...

Marc Roche

هكذا من الأصل

Le gouvernement veut désigner la future autorité de réglementation des télécommunications

A peine connu, le projet de loi soulève de nombreuses critiques chez les syndicats

Le gouvernement a transmis au Conseil d'Etat pour examen le projet de loi sur l'ouverture des télécommunications à la concurrence. Le texte prévoit la création d'une autorité indépendante de régulation, composée de trois membres nommés par le gouvernement. Il définit la notion de service public et le rôle de France Télécom *« chargé du service public universel »*. Il sera présenté au Parlement au printemps.

LE GOUVERNEMENT vient de transmettre au Conseil d'Etat et à la Commission supérieure du service public des postes et des télécoms (CSSPPT) le texte de son projet de loi relatif au cadre réglementaire qui s'appliquera dans les télécommunications début 1998, date de l'ouverture totale à la concurrence de ce secteur. Le cabinet de François Fillon, ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, indiquait, mardi 5 mars, que le statut, les pouvoirs, le mode de désignation de la future autorité chargée de la réglementation dans les télécommunications et la structure de financement du service public ont fait l'objet d'un consensus gouvernemental.

Pour le mode de désignation de l'autorité de tutelle, le texte stipule que c'est au gouvernement qu'il reviendra de choisir les personnalités qui constitueront l'instance de réglementation, afin de *« ne pas politiser le processus »*, évitant ainsi des situations comme celle prévalant au Conseil supérieur de l'audiovisuel, indique-t-on au ministère des P et T. Le texte propose que l'autorité de régulation soit une instance collégiale, composée de trois personnes, dont un président nommé par décret. Ces trois membres disposeront d'un mandat de six ans non révocable.

Le principe de l'indépendance de cette autorité avait été entériné la semaine dernière par le gouvernement, de même que le champ de ses compétences : à elle de faire respecter la concurrence, d'arbitrer les litiges et de sanctionner; à l'Etat la fixation des règles générales et, surtout, l'attribution des licences d'exploitation. Le projet de loi définit aussi le service public des télécommunications. Il s'agit, selon le texte, de la *« mise à disposition du téléphone sur tout le territoire et à un prix abordable, c'est-à-dire avec des obligations tarifaires pour assurer l'accès de tous et éviter une discrimination fondée sur la localisation géographique »*. Cette définition, qui ne reprend pas le terme de péréquation tarifaire, va permettre de pratiquer une politique de prix plus souple, notamment pour les grands clients, comme le réclamait France Télécom (*Le Monde* du 10-11 décembre).

REDEVANCE

L'opérateur public, qui est désigné dans le projet de loi comme ayant la *« charge du service universel »*, recevra une redevance de ses concurrents quand ceux-ci se connecteront à ses réseaux, comme le souhaitait France Télécom. Parallèlement, un fonds universel des télécommunications est créé. Il sera chargé de financer toutes les autres obligations du service public (annuaires, services de renseignements, cabines téléphoniques) grâce aux contributions versées par les opérateurs, non soumis aux obligations de service universel. Une fois que les déséquilibres tarifaires seront résorbés, ce qui devrait demander du temps, ce fonds aura vocation à être *« le seul mécanisme de versement »*.

A peine connu, le projet de loi a suscité de violentes critiques chez certains syndicats. La CGT dénonce *« la liquidation du service public français pour un service universel sauce bruxelloise »* et appelle à un mouvement de protestation le 29 mars. Sud-PTT souligne le côté *« inégalitaire du projet de loi visant à instaurer une concurrence au détriment de France Télécom »* et redoute *« un éclatement du service universel région par région doublé de fortes hausses de l'abonnement et des communications locales »*. La CFDT, elle, craint que les décrets ne viennent dénaturer les éléments positifs du texte.

PRIVATISATION PARTIELLE

Le projet de loi est loin d'être définitif. Il pourrait être modifié sur plusieurs points lors de son examen par le Conseil d'Etat, avant son adoption en conseil des ministres, programmée pour la fin mars.

La proposition du gouvernement de désigner lui-même les membres de la future entité de réglementation a notamment de fortes chances d'être modifiée. *« Ce sera un sujet de discussion entre le gouvernement et le Parlement,* reconnaît-on au cabinet de François Fillon. *Nous savons que le Parlement voudra avoir son mot à dire, et la solution retenue au final sera probablement différente. »* Elle pourrait consister à laisser le Parlement établir une liste de personnalités parmi lesquelles le gouvernement ferait son choix.

Ce dossier quasiment bouclé, le gouvernement va devoir s'attacher à avancer sur l'autre grand chantier qu'il s'est fixé : celui de la privatisation partielle de France Télécom. Une chose est acquise, conformément à ce que souhaitait François Fillon, mais, contrairement à ce que réclamait Michel Bon, le président de l'exploitant public, il n'y aura pas de couplage entre la loi de réforme du secteur et la loi transformant le statut de France Télécom.

Compte tenu du contexte économique et social général, ainsi que de la sensibilité toujours très forte des personnels de France Télécom sur ce sujet, les discussions se poursuivent au sein du gouvernement sur la méthode et le calendrier. Elles devraient être closes d'ici à la fin mars.

Philippe Le Cœur

COMMENTAIRE

PETITS PAS

François Fillon, ministre délégué à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, peut se réjouir. Alors que, l'an dernier, il s'est trouvé à plusieurs reprises en fâcheuse posture, notamment durant l'été, avec le faux, puis le vrai départ de Marcel Roulet de la présidence de France Télécom et la nomination avortée de François Henrot, il apparaît aujourd'hui conforté par le déroulement du dossier de la réforme des télécommunications en France.

C'est sa politique des petits pas – définition du cadre réglementaire qui s'appliquera à compter de 1998, réformes internes et relance du dialogue social chez France Télécom, puis, au final seulement, réforme du statut de l'exploitant téléphonique – qui est suivie par le gouvernement. Avec un certain succès à ce jour. Le texte du projet de loi définissant les nouvelles règles du jeu qui prévaudront dans deux ans a été élaboré sans susciter de grands troubles chez le personnel de France Télécom. Il n'en sera peut-être pas ainsi lors du passage du projet devant le Parlement.

Parallèlement, Michel Bon, le nouveau président de France Télécom, a engagé une réforme des structures du groupe, avec la création de cinq branches dont trois chargées des différentes clientèles (entreprises, professionnels, particuliers). Cette réorganisation a été entérinée sans avoir provoqué la moindre grève. Elle est actuellement déclinée sur le terrain.

Pour autant, et malgré un accord signé fin novembre 1995 sur l'équivalent de préretraites, le dialogue social n'a pas vraiment été réamorcé au sein de l'entreprise, de l'avis des syndicats. A la différence de la réforme de 1990, il n'y a toujours pas de relais internes suffisamment forts pour faire passer le projet d'un nouveau changement de statut. La politique des petits pas du gouvernement a de fortes chances de buter sur ce point.

Ph. L. C.

Bernard Tapie va réclamer 6 milliards de francs au Crédit lyonnais

Il attaque la banque sur la vente d'Adidas

Profitant des accusations de *« soutien abusif »* et de *« fautes dans l'exécution des mandats »* portées contre le Crédit lyonnais par les liquidateurs de son groupe (*Le Monde* du 29 février), Bernard Tapie a décidé de frapper un grand coup. Ses avocats, Mes Bernard Lagarde et Francis Bousquet, vont tenter de s'associer à la procédure et déposer des conclusions auprès du tribunal de commerce de Paris. Elles visent à faire endosser par la banque publique la totalité de la responsabilité de la faillite de l'homme d'affaires.

Bernard Tapie accuse le Crédit lyonnais de l'avoir floué en organisant en février 1993 la vente pour 2 milliards de francs de sa participation de 78 % dans Adidas qui représentait 8,5 milliards en novembre 1995, au moment de l'introduction en Bourse du fabricant d'articles de sport. Ses avocats réclament simplement la différence entre les deux sommes !

Bernard Tapie juge que la conjoncture lui est redevenue favorable. Le Parlement européen a refusé le 14 février de lui retirer son immunité, et il ne se retrouve plus seul face à la banque publique. Jean-Claude Pierrel et Yannick Pavec, mandataires judiciaires auprès du tribunal de commerce de Paris et co-liquidateurs des sociétés du groupe Tapie, réclament déjà 2,5 milliards de francs au Lyonnais.

CONDITIONS DE CESSION OPAQUES

Mais, avec M. Tapie, les enchères viennent de monter sérieusement. Pour en arriver à demander plus de 6 milliards de francs à la banque, les avocats du député européen affirment *« que le Crédit lyonnais a organisé, du début jusqu'à la fin, le processus de cession d'Adidas au moyen de manœuvres ou dissimulations destinées à s'approprier les titres Adidas à bas prix afin de réaliser une plus-value considérable et de ruiner le groupe de M. Tapie »*. Maîtres Bousquet et Lagarde reprochent à la banque, comme les liquidateurs, de ne pas avoir rempli ses engagements à l'égard de M. Tapie, qui consistaient à créer avec lui et pour lui une société baptisée Newco en contrepartie de la cession d'Adidas. Cette société n'a jamais vu le jour, mais M. Tapie a mis longtemps à réagir. Il avait même accepté, compte tenu de la dégradation continue de sa situation financière, de signer en mars 1994 un nouvel accord *« de désengagement »* avec la banque, dénoncé ensuite par le Crédit lyonnais.

La thèse du complot conçu par le Crédit lyonnais à seule fin de ruiner Bernard Tapie semble toutefois contestable. Au moment de la vente d'Adidas, la situation du fabricant d'articles de sport était catastrophique. Bernard Tapie avait absolument besoin, pour redevenir ministre, d'abandonner sa casquette d'homme d'affaires. Les conditions de la cession d'Adidas n'en restent pas moins particulièrement opaques. La banque pourrait bien avoir violé l'obligation faite à tout mandataire de ne pas se porter contrepartie de l'opération de vente qui lui était confiée.

« Les conditions consenties par le Crédit lyonnais aux tiers acquéreurs des actions Adidas ne sauraient s'analyser en une opération de crédit, mais en une opération de portage dissimulée », accusent les avocats de M. Tapie. Le Lyonnais aurait *« fixé le prix de vente d'Adidas, sollicité et obtenu le mandat de vente et se serait vendu les actions à lui-même en donnant à l'opération l'apparence d'une cession à des tiers »*. Ce montage douteux, réalisé faute d'acheteur, serait soit un service hors du commun rendu par la banque à M. Tapie, soit une opération visant à s'approprier les plus-values à venir, selon la thèse développée par les avocats de l'homme d'affaires.

Depuis longtemps, le Crédit lyonnais est soupçonné de s'être vendu Adidas à lui-même. Parmi les repreneurs, deux sociétés écrans basées dans des paradis fiscaux, les fonds Coat Bridge Holding (îles Vierges) et Omega (îles Caïmans), qui ont acheté 35 % d'Adidas, en plus des 19,9 % acquis officiellement par le Lyonnais, sont fortement soupçonnés d'être des « faux nez » de la banque. Mais les avocats de M. Tapie vont plus loin. Ils accusent le Lyonnais de ne pas avoir réellement cédé, en décembre 1994, l'ensemble d'Adidas à ses nouveaux propriétaires, Robert Louis-Dreyfus et ses associés, pour un total de 4,4 milliards de francs. La banque aurait, selon les avocats de M. Tapie, poursuivi, pour partie au moins, l'opération de portage jusqu'à l'introduction en Bourse.

Le tribunal de commerce de Paris se prononcera après une audience prévue jeudi 7 mars sur la recevabilité des demandes des liquidateurs et de Bernard Tapie.

Eric Leser

Jacques Calvet fait du chantage à la cession de Valeo

*« **NOUS SOUHAITONS** que l'actionnariat et le management de Valeo demeurent ce qu'ils sont »*, a déclaré mardi 5 mars Jacques Calvet, président du directoire de PSA Peugeot-Citroën. *« S'il se dégageait une solution non française qui ne me plaisait pas, j'assécherais progressivement les achats à Valeo. »* La mise en vente de la participation de Carlo De Benedetti dans Valeo (*Le Monde* du 28 février) irrite les constructeurs français qui ne veulent pas voir l'un de leurs fournisseurs passer dans les mains d'un étranger, en particulier l'américain General Motors. Louis Schweitzer, PDG de Renault, a déclaré qu'il serait *« attentif »* au changement éventuel de l'actionnariat de Valeo.

DÉPÊCHES

■ **CONTINENTAL : le fabricant allemand de pneumatiques Continental** a plus que doublé, en 1995, son bénéfice net (+ 118 %), à 155 millions de deutschemarks (532 millions de francs), pour un chiffre d'affaires en hausse de 3,8 %, à 10,3 milliards de marks.

■ **GLAXO WELLCOME : le groupe britannique Glaxo Wellcome,** premier groupe pharmaceutique mondial, a réalisé, en 1995, un bénéfice imposable de 2,5 milliards de livres (20 milliards de francs), en hausse de 30 %.

■ **CADBURY SCHWEPPES : le groupe britannique de confiserie** et de boissons non alcoolisées Cadbury Schweppes a réalisé, en 1995, un bénéfice imposable de 526 millions de livres, en hausse de 10 %.

■ **AIR FRANCE EUROPE : Jean-Philippe Girard, administrateur-salarié,** représentant les pilotes et les mécaniciens navigants d'Air France Europe, nouvelle dénomination d'Air Inter, a présenté, mardi 5 mars, sa démission du conseil d'administration. Il a motivé sa décision en mettant en cause le PDG d'Air France, Christian Blanc, qu'il rend responsable de l'échec des discussions menées avec les pilotes pour augmenter la productivité à la fin 1995.

■ **RJR NABISCO : le conseil d'administration du géant américain** de l'agroalimentaire et du tabac a adopté, mardi, une série de mesures, dont une augmentation de 23 % de son dividende et le rachat de ses propres actions, pour accroître le rendement de ses titres. RJR Nabisco va procéder, dès que possible, à *« une cession responsable de sa participation de 80,5 % dans le groupe alimentaire Nabisco »*.

■ **POWERGEN : le producteur britannique d'électricité PowerGen** va prendre le contrôle d'une centrale électrique, alimentée au charbon, appartenant à l'Etat australien de Victoria, d'une capacité de 1 450 mégawatts. Le montant total de l'investissement est de 1,8 milliard de dollars (environ 9 milliards de francs).

■ **PARIBAS : l'Association d'actionnaires minoritaires (ADAM)** a dénoncé le manque de transparence de l'OPA, lancée par Paribas, sur la Compagnie de navigation mixte (CNM). La recevabilité de cette opération devait être examinée mercredi 6 mars par le Conseil des Bourses de valeurs.

■ ***PAPIER : Weyerhaeuser, premier fabricant mondial de pâte à papier,*** a annoncé une nouvelle diminution de ses tarifs, qui passent de 725 dollars à 600 dollars la tonne pour la pâte de référence (NBSK). Depuis le début de l'année, les prix de la pâte à papier ont perdu 35 %, mais ces baisses n'ont pas été répercutées par les transformateurs.

■ **AIRBUS : le constructeur européen d'avions civils a annoncé,** mercredi 6 mars, la commande de 46 appareils, dont 38 ferme, par la société de leasing International Lease Finance Corp. (ILFC). Il confirme l'information parue le même jour dans le *Wall Street Journal.* Le quotidien américain a révélé que ILFC s'apprête à passer des commandes d'avions pour 6 milliards de dollars auprès d'Airbus et de Boeing, dont plus de la moitié iraient à Airbus.

■ **LE DOLLAR** était stable, mercredi, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4795 mark, 105,30 yens et 5,06 francs.

■ **WALL STREET** a établi un nouveau record, mardi 5 mars. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à un niveau de 5642,42 points, en hausse de 0,75 %.

■ **LA BOURSE** de Tokyo a légèrement progressé, mercredi. L'indice Nikkei a gagné 0,28 %, malgré la faiblesse des valeurs appartenant au secteur de la haute technologie.

■ **L'OR** a terminé en légère hausse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'est inscrit à 393,60-393,90 dollars, contre 393,50-393,80 la veille en clôture.

■ **LA BANQUE** de France a laissé inchangé, mercredi matin, le taux de l'argent au jour le jour. Celui-ci, qui avait été abaissé d'un seizième de point la veille, s'inscrivait à 4,06 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

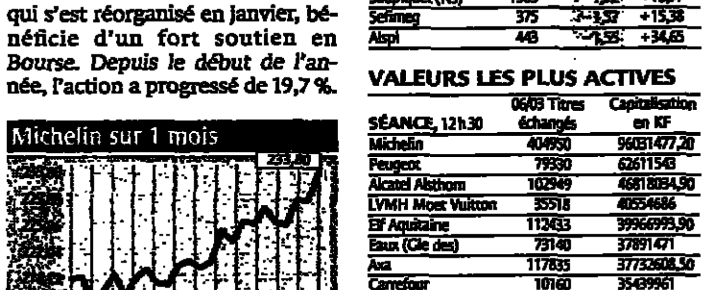
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris se reprend

LA BOURSE DE PARIS se reprenait légèrement, mercredi 6 mars, dans un marché calme, peu influencé par la nouvelle hausse des marchés obligataires et du franc français. En hausse de 0,59 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure et demie plus tard un gain de 0,14 %, à 2 004,24 points.

Les milieux financiers attendaient les statistiques allemandes concernant le niveau du chômage : le nombre de chômeurs en Allemagne a atteint en février un nouveau record historique, à 4,270 millions de demandeurs d'emploi, soit 111 000 de plus qu'en janvier. Ces chiffres confirment le net ralentissement de l'économie allemande ces derniers mois. Selon le président de la Fédération allemande de l'industrie (BDI), la croissance du PIB cette année devrait à peine être supérieure à zéro. Les milieux financiers anticipent donc une nouvelle baisse des taux d'intérêt en Allemagne.

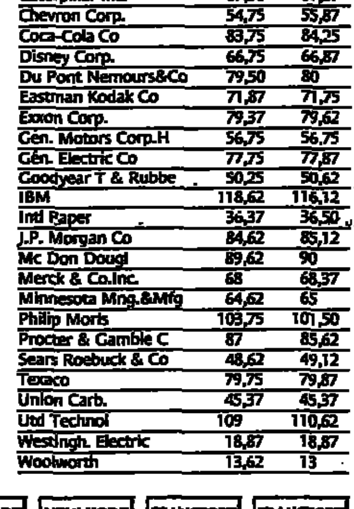
Suspendue en début de séance en raison d'un afflux d'offres, De Dietrich recule de 14,9 % à la reprise des négociations. Cette baisse intervient après l'annonce de résultats 1995 nettement inférieurs aux prévisions des analystes. La filiale du groupe, Cogifer, accuse une perte de 25 millions de francs, contre un bénéfice de 44 millions l'année précédente.



Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

Michelin, valeur du jour

MICHELIN a été très entouré lors de la séance du 5 mars. L'action a terminé en hausse de 1,87 %, à 233,80 francs, avec plus de 588 000 titres échangés. Le fabricant de pneumatiques a été porté, comme toutes les valeurs du secteur, par l'annonce de la hausse de 11 % du marché automobile en Europe en février. Malgré un début de reconstitution de stocks et un lourd programme d'investissement en Amérique du Nord et en Pologne notamment, le groupe, qui s'est réorganisé en janvier, bénéficie d'un fort soutien en Bourse. Depuis le début de l'année, l'action a progressé de 19,7 %.



Michelin sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/03	Var. % 05/03	Var. % 31/12
Sat	2200	+5,76	+23,31
UIS	143,50	+4,36	+10,38
Rexel	1108	+3,84	+33,97
Geophysique	297,90	+3,32	+85,03
UIC	67,15	+3,30	+14
Dynaction	120	+2,65	+31,86
SGE	126,70	+2,59	+17,86
Clarins	617	+2,48	+32,40
Ingenico	54	+2,48	+54,50
Rochette (La)	32,95	+2,32	—
BAISSES, 12h30			
De Dietrich	240,60	−12,50	+11,90
UIF	415	−6,74	−2,12
Publicis	351,10	−3,80	+21,48
Credit Lyonnais CI	232,50	−1,89	−1,06
Casino Guichard	175	−1,65	+22,63
Matra-Hachette	129	−1,22	+43,33
Selectibanque	106,10	−1,75	+5,99
Saupiquet (Ns)	1365	−1,32	+10,97
Sefimeg	375	−3,57	+15,38
Alspi	443	−1,55	+34,65

VALEURS LES PLUS ACTIVES

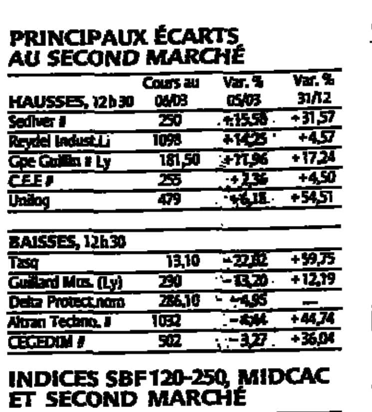
SÉANCE, 12h30	06/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Michelin	404950	96031477,20
Peugeot	79330	62611543
Alcatel Alsthom	102949	46818034,90
LVMH Moet Vuitton	35518	40554686
Elf Aquitaine	112433	39966993,90
Eaux (Gle des)	73140	37891471
Axa	117835	37732608,50
Carrefour	10160	35439961
Air Liquide	39420	35044368
Saint-Gobain	53050	34569483

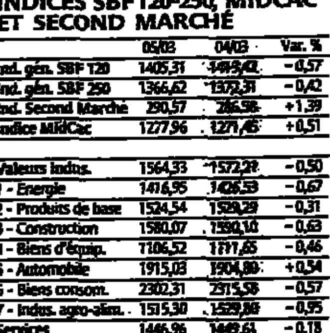
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

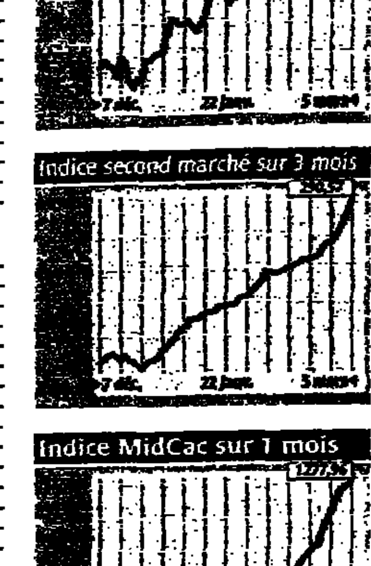
HAUSSES, 12h30	Cours au 06/03	Var. % 05/03	Var. % 31/12
Sediver #	250	+15,58	+31,57
Reydel Indust.Li	1098	+14,25	+4,57
Gpe Guillin # Ly	181,50	+11,96	+17,24
C.E.E #	255	+2,36	+4,50
Unilog	479	+6,18	+54,51
BAISSES, 12h30			
Tasq	13,10	−22,82	+59,75
Guillard Mos. (Ly)	290	−13,20	+12,19
Delta Protect.nom	286,10	−4,95	—
Altran Techno. #	1032	−4,44	+44,74
CEGEDIM #	502	−3,27	+36,04

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/03	04/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1405,31	1419,42	−0,57
Ind. gén. SBF 250	1366,62	1372,31	−0,42
Ind. Second Marché	290,57	286,58	+1,39
Indice MidCac	1277,96	1271,45	+0,51
Valeurs indus.	1564,33	1572,28	−0,50
1 - Energie	1416,95	1426,53	−0,67
2 - Produits de base	1524,54	1529,29	−0,31
3 - Construction	1580,07	1590,10	−0,63
4 - Biens d'équip.	1106,52	1111,65	−0,46
5 - Automobile	1915,03	1904,80	+0,54
6 - Biens consom.	2302,31	2315,58	−0,57
7 - Indus. agro-alim.	1515,30	1529,88	−0,95
Services	1446,96	1449,61	−0,18
8 - Distribution	2550,24	2547,95	+0,09
9 - Autres services	1007,42	1011,57	−0,41
Sociétés financières	1035,28	1039,65	−0,42
10 - Immobilier	699,88	701,35	−0,18
11 - Services financ.	1031,65	1040,41	−0,84
12 - Sociétés invest.	1307,33	1301,34	+0,46


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a terminé, mercredi 6 mars, en hausse de 0,3 %, selon l'indice Nikkei qui a gagné 57 points, à 20 241 points. Après un début de séance difficile, les cours ont bénéficié, en fin de séance, d'un espoir de compromis – entre la coalition au pouvoir à Tokyo et les partis d'opposition – sur le dossier de la liquidation des « jusens », ces sociétés de crédit immobilier dont la faillite nécessite le secours des contribuables.

Wall Street a affiché un nouveau record mardi 5 mars, en fin de séance. L'indice Dow Jones a gagné 42,27 points (+ 0,75 %), à 5 642,42. La hausse des taux d'intérêt a pesé en cours de journée, mais des vagues d'achats tardifs concentrés sur les valeurs vedettes ont permis un renversement de tendance.

En Europe, la Bourse de Madrid, toujours affaiblie par l'impasse politique créée par la très courte victoire de la droite aux élections législatives, a clôturé mardi sur une baisse de 1,5 %, après une chute de 4,87 % la veille. Londres et Francfort ont tous les deux touché en séance des plus hauts historiques, mais ont fini respectivement en hausse de 0,23 % et en baisse de 0,36 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/03	Cours au 04/03	Var. en %
Paris CAC 40	2001,94	2015,31	−0,67
New-York/DJ indus.	5595,45	[illegible]	−0,08
Tokyo/Nikkei	20183,90	20063,99	+0,59
Londres/FT100	3777	3768,68	+0,22
Francfort/Dax 30	2479,03	2487,99	−0,36
Frankfort/Commer.	886,12	885,23	+0,10
Bruxelles/Bel 20	2004,48	1986,02	+0,92
Bruxelles/Général	1727,04	[illegible]	+0,92
Milan/MIB 30	1000	1008	—
Amsterdam/Gé. Cbs	345,50	345,10	+0,12
Madrid/Ibex 35	325,70	329,05	−1,02
Stockholm/Affarsal	1482,80	[illegible]	—
Londres FT30	2807	2791,30	+0,56
Hong Kong/Hang S.	11454,10	11254,18	+1,75
Singapour/Strait t	2432,38	2422,28	+0,42

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

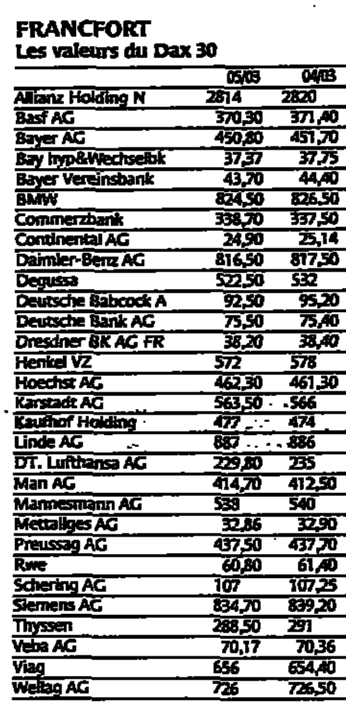
	05/03	04/03
Alcoa	58,25	58,37
American Express	46,87	46,87
Allied Signal	58,37	59,25
AT & T	63,87	63,75
Bethlehem	14	14,25
Boeing Co	81,12	81,50
Caterpillar Inc.	67,50	67,87
Chevron Corp.	54,75	55,87
Coca-Cola Co	83,75	84,25
Disney Corp.	66,75	66,87
Du Pont Nemours&Co	79,50	80
Eastman Kodak Co	71,87	71,75
Exxon Corp.	79,37	79,62
Gen. Motors Corp.H	56,75	56,75
Gén. Electric Co	77,75	77,87
Goodyear T & Rubbe	50,25	50,62
IBM	118,62	116,12
Intl Paper	36,37	36,50
J.P. Morgan Co	84,62	85,12
Mc Don Dougl	89,62	90
Merck & Co.Inc.	68	68,37
Minnesota Mng.&Mfg	64,62	65
Philip Moris	103,75	101,50
Procter & Gamble C	87	85,62
Sears Roebuck & Co	48,62	49,12
Texaco	79,75	79,87
Union Carb.	45,37	45,37
Utd Technol	109	110,62
Westingh. Electric	18,87	18,87
Woolworth	13,62	13

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

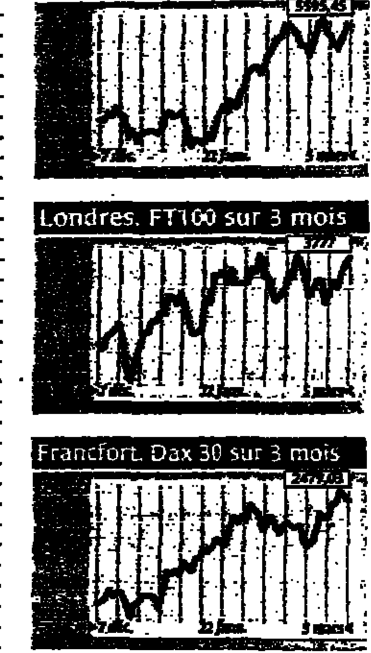
	05/03	04/03
Allied Lyons	5,12	5,14
Barclays Bank	7,66	7,67
B.A.T. industries	5,72	5,74
British Aerospace	8,81	8,84
British Airways	5,34	5,17
British Gas	2,39	2,39
British Petroleum	5,43	5,46
British Telecom	3,76	3,76
B.T.R.	3,23	3,26
Cadbury Schweppes	5,55	5,61
Eurotunnel	0,81	0,80
Forte	3,48	3,50
Glaxo	9,20	9,16
Grand Metropolitan	4,37	4,39
Guinness	4,68	4,60
Hanson Plc	1,91	1,90
Great Ic	6,90	6,82
H.S.B.C.	10,72	10,66
Imperial Chemical	9,39	9,22
Legal	7,16	7,19
Marks and Spencer	4,36	4,37
National Westminst	6,94	6,94
Peninsular Orienta	5,40	5,32
Reuters	7,23	7,09
Saatchi and Saatch	1,06	1,09
Shell Transport	8,43	8,52
Smithkline Beecham	7,03	6,96
Tate and Lyle	4,87	4,83
Univeler Ltd	12,14	12,11
Zeneca	12,95	12,87

FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	05/03	04/03
Allianz Holding N	2814	2820
Basf AG	370,30	371,40
Bayer AG	450,80	451,70
Bay hyp&Wechselbk	37,37	37,75
Bayer Vereinsbank	43,70	44,40
BMW	824,50	826,50
Commerzbank	338,70	337,50
Continental AG	24,90	25,14
Daimler-Benz AG	816,50	817,50
Degussa	522,50	532
Deutsche Babcock A	92,50	95,20
Deutsche Bank AG	75,50	75,40
Dresdner BK AG FR	38,20	38,40
Henkel VZ	572	578
Hoechst AG	462,30	461,30
Karstadt AG	563,50	566
Kaufhof Holding	477	474
Linde AG	887	886
DT. Lufthansa AG	229,80	235
Man AG	414,70	412,50
Mannesmann AG	538	540
Mettallges AG	32,86	32,90
Preussag AG	437,50	437,70
Rwe	60,80	61,40
Schering AG	107	107,25
Siemens AG	834,70	839,20
Thyssen	288,50	291
Veba AG	70,17	70,36
Viag	656	654,40
Wellag AG	726	726,50



New York. Dow Jones sur 3 mois



Londres. FT100 sur 3 mois

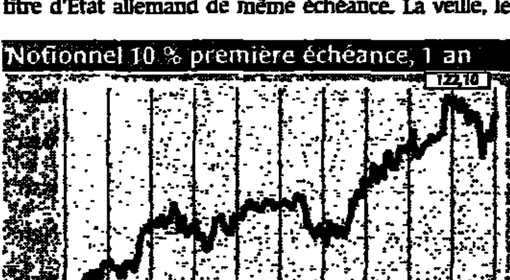
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse mercredi 6 mars. Après une heure de transactions, l'échéance mars gagnait 16 centièmes, à 122,02 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,56 %, soit un écart de 0,25 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, pénalisé par une hausse plus forte que prévu des commandes de biens durables aux Etats-Unis au mois de janvier. La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 4,06 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs espèrent une baisse du niveau des appels d'offres de l'institut d'émission à l'issue du conseil de la politique monétaire, réuni jeudi 7 mars.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4	6,51	7,35	2
Allemagne	3,31	6,25	7,06	1,50
Grande-Bretagne	6,63	7,76	7,72	3,90
Italie	9,68	10,46	10,69	5,80
Japon	0,38	3,03	4,75	0,20
Etats-Unis	5,25	5,93	6,35	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/03	Taux au 04/03	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,42	5,46	100,77
Fonds d'État 5 à 7 ans	6	6,04	100,89
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,38	6,39	100,90
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,62	6,60	100,66
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,26	7,26	100,71
Obligations françaises	6,83	6,88	100,42
Fonds d'État à TME	−1,68	−1,71	100,86
Fonds d'État à TRE	−1,22	−1,31	100,41
Obligat. franç. à TME	−1,05	−1,15	100,02
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,27	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 05/03	Vente 05/03	Achat 04/03	Vente 04/03
Jour le jour	4,1250	—	4,1250	—
1 mois	4,09	4,21	4,18	4,20
3 mois	4,15	4,30	4,22	4,32
6 mois	4,20	4,35	4,28	4,38
1 an	4,30	4,50	4,40	4,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,1875	—	4,2227	—
Pibor Francs 3 mois	4,2969	—	4,3398	—
Pibor Francs 6 mois	4,3359	—	4,3789	—
Pibor Francs 9 mois	4,3750	—	4,4609	—
Pibor Francs 12 mois	4,4063	—	4,5080	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,6458	—	4,6875	—
Pibor Écu 6 mois	4,6458	—	4,6875	—
Pibor Écu 12 mois	4,6667	—	4,7580	—

MATIF

Échéances 05/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	116759	122,10	122,26	121,82	121,86
Juin 96	21878	122,10	122,26	121,80	121,82
Sept. 96	197	[illegible]	121,02	120,72	120,62
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	119,62
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	19408	[illegible]	95,68	95,62	95,66
Juin 96	15939	[illegible]	95,71	95,63	95,66
Sept. 96	5324	95,69	95,71	95,69	95,66
Déc. 96	3213	95,59	95,62	95,52	95,57
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2822	90,66	90,88	90,50	90,60
Juin 96	566	90,14	90,28	90,02	90,06

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	17840	2036	2038	2006	2010
Avril 96	1006	2040	2040	2012	2013,50
Mai 96	51	2031,50	2031,50	2025	2005,50
Juin 96	1379	[illegible]	2016	1982	1988

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0700 | US/DM ↗ 1,4765 | US/¥ ↗ 105,0200 | DM/F ↘ 3,4264 | £/F ↗ 7,7430

Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 6 mars, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4795 mark, 105,30 yens et 5,06 francs. Le billet vert reste soutenu par la bonne tenue de Wall Street, qui a établi mardi un nouveau record. La hausse des actions américaines traduit un afflux de capitaux aux Etats-Unis. Les analystes se montrent toutefois prudents. Ils observent que la Banque du Japon est intervenue massivement, au cours du mois de février, pour soutenir le billet vert et estiment que sans ce soutien il aurait plongé. De la même façon, une baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine pourrait le pénaliser. Le franc était en hausse, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4240 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/03	% 04/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,6400	[illegible]	330	354
Ecu	6,3695	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0700	[illegible]	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,6695	[illegible]	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,0300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2710	[illegible]	2,9600	3,4600
Danemark (100 krd)	88,6900	[illegible]	82,7000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9635	[illegible]	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7430	[illegible]	7,3100	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1005	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,0400	[illegible]	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	421,2000	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7200	[illegible]	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,7220	[illegible]	47,3500	50,4500
Espagne (100 pes.)	4,0425	[illegible]	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7016	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8272	[illegible]	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,5100	[illegible]	103,5000	114,5000

PARITÉS DU DOLLAR

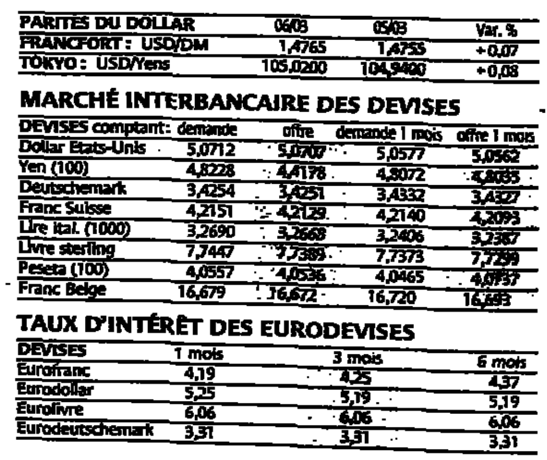
	06/03	05/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4765	1,4755	+0,07
TOKYO : USD/Yens	105,0200	104,9400	+0,08

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0712	5,0707	5,0577	5,0562
Yen (100)	4,8228	4,4178	4,8072	4,8035
Deutschemark	3,4254	3,4251	3,4332	3,4327
Franc Suisse	4,2151	4,2129	4,2140	4,2093
Lire ital. (1000)	3,2690	3,2668	3,2406	3,2387
Livre sterling	7,7447	7,7389	7,7373	7,7299
Peseta (100)	4,0557	4,0536	4,0465	4,0737
Franc Belge	16,679	16,672	16,720	16,693

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,19	4,25	4,37
Eurodollar	5,25	5,19	5,19
Eurolivre	6,06	6,06	6,06
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,31



L'OR

	cours 05/03	cours 04/03
Or fin (k. barre)	64300	63800
Or fin (en lingot)	64950	64350
Once d'Or Londres	393,70	393,60
Pièce française(20f)	372	364
Pièce suisse (20f)	371	368
Pièce Union lat(20f)	374	368
Pièce 20 dollars us	2550	2550
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2400	2380

LE PÉTROLE

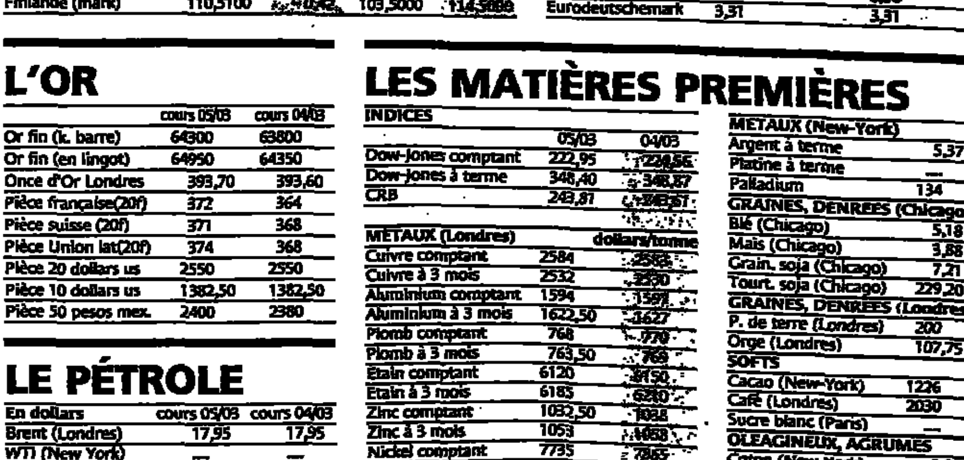
En dollars	cours 05/03	cours 04/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/03	04/03
Dow-Jones comptant	222,95	228,56
Dow-Jones à terme	348,40	348,87
CRB	243,81	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2584	2582
Cuivre à 3 mois	2532	2530
Aluminium comptant	1594	1597
Aluminium à 3 mois	1622,50	1627
Plomb comptant	768	770
Plomb à 3 mois	763,50	769
Etain comptant	6120	6150
Etain à 3 mois	6185	6200
Zinc comptant	1032,50	1038
Zinc à 3 mois	1053	1058
Nickel comptant	7735	7865
Nickel à 3 mois	7830	7964

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	5,37	—
Platine à terme	—	—
Palladium	134	—
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	5,18	—
Maïs (Chicago)	3,88	—
Grain. soja (Chicago)	7,21	—
Tourt. soja (Chicago)	229,20	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	107,75	—
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1226	—
Café (Londres)	2030	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,81	—
Jus d'orange (New-York)	1,30	—



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 6 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,18 %
CAC 40 : 2005,49

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7800	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	949	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	848	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Renault (T.P.)	1885	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2051	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1250	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1089	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Accor	717	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Air Liquide	886	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Alcatel Alsthom	456,90	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Alcatel Cable	397,20	[illegible]	+ 2,21	[illegible]
Alspi	450	[illegible]	- 1,55	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	140,70	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Axa	318,50	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Axime	549	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Bail Investis	870	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Bancaire (Cie)	534	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Bazar Hot. Ville	480	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Bertrand Faure	173	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
BIC	566	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
BIS	475	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
B.N.P.	394,50	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Bollore Techno.	557	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Bongrain	2910	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Bouygues	502	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	916	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	164	[illegible]	—	[illegible]
Carnaudmetalbox	223	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Carrefour	3470	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Casino Guichard	178,30	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Casino Guich.ADP	129,40	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Castorama Dl (Li)	942	[illegible]	- 0,10	[illegible]
C.C.F.	243	[illegible]	- 0,57	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,40	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	482,10	[illegible]	- 1,16	[illegible]
CEP Communication	488	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Cerus Europ.Reun	88,50	[illegible]	- 1,46	[illegible]
Cetelem	1066	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
CGIP	1278	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Chargeurs	1331	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Christian Dior	608	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	258	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	602	[illegible]	+ 2,49	[illegible]
Club Mediterranee	475,90	[illegible]	+ 2,12	[illegible]
Collexip	179	[illegible]	—	[illegible]
Colas	967	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,10	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Comptoir Moder.	1852	[illegible]	+ 0,70	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
CPR	447	446	- 0,22	03/07/95
Cred.Fon.France	75,20	76,80	+ 2,12	16/06/95
Credit Local Fce	411,90	411,60	- 0,07	15/06/95
Credit Lyonnais CI	237	232,50	- 1,89	07/07/93
Credit National	396,10	390	- 1,54	01/06/95
CS Signaux(CSEE)	240	241	+ 0,41	27/02/95
Damart	4280	4300	+ 0,46	19/12/95
Danone	793	795	+ 0,25	15/05/95
Dassault-Aviation	510	504	- 1,17	16/06/95
Dassault Electro	290	[illegible]	- 0,65	27/06/95
De Dietrich	275	240,60	- 12,50	15/06/95
Degremont	477,30	485	+ 1,61	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal Li	55,30	56	+ 1,26	—
DMC (Dollfus Mi)	252,50	249	- 1,38	19/06/95
Docks France	918	[illegible]	- 0,10	01/06/95
Dynaction	116,90	120	+ 2,65	10/07/92
Eaux (Gle des)	515	[illegible]	+ 0,38	03/07/95
Ecco	1080	[illegible]	- 0,83	03/07/95
Eiffage	763	[illegible]	+ 1,17	02/01/96
Elf Aquitaine	352,70	354,70	+ 0,56	17/02/95
Eramet	360	357	- 0,83	31/07/95
Eridania Beghin	850	862	+ 1,41	12/07/93
Essilor Intl	1234	1225	- 0,72	04/07/95
Essilor Intl ADP	845	846	+ 0,11	04/07/95
Esso	608	601	- 1,75	16/02/96
Eurafrance	2000	[illegible]	- 0,45	26/12/95
Euro Disney	14,40	14,60	+ 1,38	29/03/93
Euro RSCG W.W.	525	520	- 0,95	05/09/95
Europe 1	1230	1258	+ 2,27	04/04/95
Eurotunnel	6,20	6,15	- 0,80	—
Filipacchi Medias	900	910	+ 1,11	21/08/95
Finextel	77	76,10	- 1,16	22/06/95
Fives-Lille	498	499	+ 0,20	12/07/95
Fromageries Bel	5400	5450	+ 0,92	27/07/95
Galeries Lafayette	1518	1525	+ 0,46	05/07/95
GAN	151,20	153	+ 1,19	06/07/94
Gascogne (B)	509	507	- 0,39	19/06/95
Gaz et Eaux	2078	2095	+ 0,81	27/06/95
Geophysique	288,30	297,90	+ 3,32	12/07/93
G.F.C.	398,90	396,40	- 0,62	28/07/95
Groupe Andre S.A.	499	498	- 0,20	13/02/96
Gr.Zannier #(Ly)	102	103	+ 0,98	09/07/95
GTM-Entrepose	345	348,50	+ 1,01	21/07/95
Guilbert	711	710	- 0,14	07/08/95
Guyenne Gascogne	1615	1615	—	19/06/95
Havas	380	378,40	- 0,42	28/08/95
I.D.I.A	200	200	—	29/09/95
Imetal	722	732	+ 1,38	06/07/95
Immeubl.France	347	345	- 0,57	15/06/95
Ingenico	52,70	54	+ 2,46	31/03/95
Interbail	276	274,90	- 0,39	30/06/95
Intertechnique 1	592	591	- 0,16	29/09/92
Jean Lefebvre	311	312,10	+ 0,35	19/06/95
Klepierre	655	655	—	30/03/95
Labinal	742	740	- 0,26	05/07/95
Lafarge	350,70	349,90	- 0,22	10/07/95
Lagardere (MMB)	133,80	132,80	- 0,74	05/07/95
Lapeyre	299	298	- 0,33	02/06/95
Lebon	249,80	249,90	+ 0,04	05/07/95
Legrand	885	890	+ 0,56	04/02/96
Legrand ADP	641	646	+ 0,78	01/02/96
Legris Indust.	245	246	+ 0,40	18/09/92
Locindus	851	868	+ 1,99	03/07/95
L'Oreal	1428	1444	+ 1,12	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	1135	1144	+ 0,79	30/06/95

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Lyonnaise Eaux	470,40	470,20	- 0,04	31/07/95
Marine Wendel	428	429	+ 0,23	30/11/95
Matra-Hachette	131,40	129	- 1,82	04/07/95
Metaleurop	48,85	49	+ 0,30	04/07/90
Metrologie Inter.	22,50	22,80	+ 1,33	—
Michelin	233,80	236,70	+ 1,24	10/07/95
Moulinex	90	89,50	- 0,55	14/09/92
Navigation Mixte	779	—	—	10/08/95
Nord-Est	148	146,50	- 1,01	15/06/95
Nordon (Ny)	480	485	+ 1,04	—
NRJ #	568	565	- 0,52	18/04/95
OLIPAR	130,20	130	- 0,15	—
Paribas	283	283,30	+ 0,10	02/06/95
Pechiney	206,90	206	- 0,43	—
Pechiney CIP	238	236	- 0,84	10/07/95
Pechiney Intl	108,50	108,30	- 0,18	03/08/95
Pernod-Ricard	317,10	319,50	+ 0,75	31/01/96
Peugeot	791	786	- 0,63	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	1185	1189	+ 0,33	13/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	440	437	- 0,68	04/07/95
Poliet	499	493	- 1,20	08/06/95
Primagaz	500	498	- 0,40	12/06/95
Promodes	1347	1341	- 0,44	09/06/95
Publicis	365	351,10	- 3,80	12/07/95
Radiotechnique	490,10	490,20	+ 0,02	08/06/95
Remy Cointreau	148	146,70	- 0,87	02/10/95
Renault	150	149,70	- 0,20	04/07/95
Rexel	1067	1108	+ 3,84	03/07/95
Rhone Poulenc A	125,40	124,70	- 0,55	03/07/95
Rochette (La)	32,20	32,95	+ 2,32	25/06/92
Roussel Uclaf	1035	1033	- 0,19	19/05/95
Rue Imperiale(Ly)	4300	4250	- 1,16	10/07/95
Sade (Ny)	180	180,50	+ 0,27	19/06/95
Sagem SA	3349	3349	—	10/07/95
Saint-Gobain	657	654	- 0,45	28/07/95
Saint-Louis	1561	1571	+ 0,64	05/10/95
Salomon (Ly)	3193	3220	+ 0,84	02/10/95
Salvepar (Ny)	435	435	—	28/09/95
Sanofi	352	352,60	+ 0,17	26/07/95
Sat	2080	2200	+ 5,76	10/07/95
Saupiquet (Ns)	1389	1365	- 1,72	02/06/95
Schneider SA	225	226,50	+ 0,66	31/07/91
SCOR SA	181	184	+ 1,65	20/07/95
S.E.B.	710	714	+ 0,56	14/06/95
Sefimeg	381	375	- 1,57	10/07/95
SEITA	201	199,70	- 0,64	30/06/95
Selectibanque	108	106,10	- 1,75	12/07/95
SFIM	1130	1131	+ 0,08	11/08/95
SGE	123,50	126,70	+ 2,59	08/08/95
Sidel	1414	1418	+ 0,28	09/06/95
Simco	476,90	470	- 1,44	04/08/95
S.I.T.A	1029	1040	+ 1,06	18/07/95
Skis Rossignol	1790	1801	+ 0,61	29/09/95
Sligos	479	475,30	- 0,77	07/07/95
Societe Gale A	585	584	- 0,17	06/04/95
Sodexho	1817	1843	+ 1,43	05/03/96
Sommer-Allibert	1628	1661	+ 2,02	21/06/95
Sophia	230	230	—	30/06/95
Spir Communication	559	562	+ 0,53	27/06/95
Strafor Facom	340	343	+ 0,88	01/08/95
Suez	202,70	200,90	- 0,88	28/07/95
Synthelabo	353,40	353	- 0,11	27/06/95
Technip	428,90	435,50	+ 1,53	01/06/95
Thomson-CSF	127,30	128,50	+ 0,94	11/08/95
Total	335	335,30	+ 0,08	23/02/95

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
UAP	115,50	115,90	+ 0,34	08/08/95
UFB Locabail	509	508	- 0,19	30/03/92
UGC DA (M)	292	288	- 1,36	01/08/95
UIC	65	67,15	+ 3,30	05/07/93
UIF	445	415	- 6,74	31/07/95
UIS	137,50	143,50	+ 4,36	04/07/95
Unibail	535	534	- 0,18	12/06/95
Union Assur.Fdal	605	597	- 1,32	15/06/95
Usinor Sacilor	82,80	82,75	- 0,06	—
Valeo	259,80	259,80	—	25/07/95
Vallourec	238	238,20	+ 0,08	16/07/92
Via Banque	217	217,10	+ 0,04	13/06/95
Worms & Cie	276,50	274,50	- 0,72	16/06/95
Zodiac ex.dt divid	999	1012	+ 1,30	22/01/96
Elf Gabon	850	850	—	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol. #	241	241	—	06/10/95
Adidas AG #	329,80	318	- 3,57	—
American Express	236	236,80	+ 0,33	09/02/96
Anglo American #	318	320	+ 0,62	12/01/96
Amgold #	511	522	+ 2,15	15/12/95
Arjo Wiggins App.	15,85	15,85	—	15/11/95
A.T.T. #	321	326	+ 1,55	01/02/96
Banco Santander #	224	227	+ 1,33	31/01/96
Barrick Gold #	147,50	148	+ 0,33	15/12/95
B.A.S.F. #	1267	1267	—	12/05/95
Bayer #	1539	1541	+ 0,12	27/04/95
Blenheim Group	19	21	+ 10,52	05/01/96
Buffelsfontein #	23	22,90	- 0,43	16/09/94
Chase Manhattan #	382,90	375,90	- 1,82	15/02/96
Cordiant PLC	8,40	8,40	—	—
Crown Cork ord.	251	254,70	+ 1,47	—
Crown Cork PF CV	250	255	+ 2	—
Daimler Benz #	2803	—	—	26/05/95
De Beers #	161,30	164	+ 1,67	26/10/95
Deutsche Bank #	259,30	257,50	- 0,69	19/05/95
Dresdner Bank #	131,50	130,30	- 0,91	23/05/95
Driefontein #	72	73	+ 1,38	07/02/96
Du Pont Nemours #	405	409	+ 0,98	14/03/96
Eastman Kodak #	363,20	372,10	+ 2,45	01/04/96
East Rand #	3,99	4,03	+ 1	15/08/94
Echo Bay Mines #	67,75	66,30	- 2,14	02/01/96
Electrolux #	242,60	242,10	- 0,20	16/05/95
Ericsson #	109,90	110,80	+ 0,81	22/05/95
Exxon Corp. #	402,80	407,60	+ 1,19	11/03/96
Ford Motor #	161,20	165	+ 2,35	01/03/96
Freegold #	44,60	45,80	+ 2,69	15/12/95
Gencor Limited #	18,20	18,60	+ 2,19	05/10/95
General Elect. #	397	398,50	+ 0,37	25/01/96
General Motors #	267,40	266,30	- 0,41	09/03/95
Gle Belgique #	420	420	—	24/05/95
Grd Metropolitan	34,55	34,10	- 1,30	09/04/96
Guinness Plc #	35,50	36,40	+ 2,53	07/11/95
Hanson Plc	14,75	14,65	- 0,67	05/03/96
Harmony Gold #	62	63,90	+ 3,06	01/09/95
Hitachi #	51,30	50,90	- 0,77	—
Hoechst #	1575	1575	—	26/04/95
I.B.M #	601	603	+ 0,33	09/03/96
I.C.I #	72,50	73	+ 0,68	09/10/95
Ito Yokado #	288,10	287,20	- 0,31	31/12/99
Matsushita #	80,65	81,60	+ 1,17	—
Mc Donald's #	262,20	268,30	+ 2,32	15/03/96
Merck and Co #	345,10	348,50	+ 0,98	02/01/96
Mitsubishi Corp #	60,40	—	—	—
Mobil Corporat. #	562	567	+ 0,88	11/03/96
Morgan J.P. #	433	430,20	- 0,64	12/01/96
Nestle SA Nom. #	5570	5560	- 0,17	06/06/95
Nipp. MeatPacker #	73	73,70	+ 0,95	30/06/95
Norsk Hydro #	216	214,90	- 0,50	23/05/95
Petrofina #	1450	1440	- 0,68	24/05/95
Philip Morris #	521	526	+ 0,95	10/01/96
Philips N.V #	209	208,20	- 0,38	29/05/95
Placer Dome Inc #	139	138,10	- 0,64	18/12/95
Procter Gamble #	437,50	445,70	+ 1,87	15/02/96
Quilmes	215,20	—	—	17/07/95
Randfontein #	40,40	42,10	+ 4,20	30/01/96
Rhone Poul.Rorer #	325,60	324,20	- 0,42	29/02/96
Royal Dutch #	699	705	+ 0,85	26/09/95
R T Z #	72	73	+ 1,38	11/12/95
Sega Enterprises	235	230	- 2,12	—
Saint-Helena #	37,55	38,50	+ 2,52	15/09/95
Schlumberger #	369,50	370	+ 0,13	05/04/96
SGS Thomson Micro.	183	181,80	- 0,65	—
Shell Transport #	63,70	65,20	+ 2,35	02/11/95
Siemens #	2856	2860	+ 0,14	26/02/96
Sony Corp. #	296,50	304,30	+ 2,63	01/12/95
Sumitomo Bank #	95,05	94,90	- 0,15	—
T.D.K #	253	254	+ 0,39	—
Telefonica #	78,60	79	+ 0,50	22/01/96
Toshiba #	38,85	38,10	- 1,93	—
Unilever #	678	678	—	20/12/95
United Technol. #	559	558	- 0,17	70/03/96
Vaal Reefs #	472	474	+ 0,42	15/09/95
Volkswagen A.G #	1940	—	—	02/06/95
Volvo (act.B) #	172	173	+ 0,89	02/05/95
Western Deep #	235,20	244	+ 3,74	15/09/95
Yamanouchi #	113	112	- 0,88	—
Zambia Copper	3,60	3,58	- 0,55	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
MERCREDI 6 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,10	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,45	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,06	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,40	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,75	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,77	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	109,60	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,53	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,16	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,91	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,32	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,09	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,20	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,12	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,87	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,35	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	111,60	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,27	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,88	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,51	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,20	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,80	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,86	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,67	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,76	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,08	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,69	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,09	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	113,92	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	113,50	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,61	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	894	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		238	245
Bains C.Monaco		602	610
B.N.P.Intercont		346	350
Bidermann Intl	◆	110	115
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Cambodge	◆	990	980
Carbone Lorraine		630	[illegible]
CBC		105	105
Centenaire Blanzy		355	353
Ceragen Holding		19,50	[illegible]
Champex (Ny)	◆	16,20	16,20
CIC Un.Euro.CIP		361,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2181	[illegible]
Cpr Lyon Alem		411	[illegible]
Concorde-Ass Risq		776	777
Gpe Valfond ex.CMP	◆	13	13
Credit Gen.Ind.	◆	30	[illegible]
Darblay		489	[illegible]
Didot Bottin		680	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4250	4250
Ecia		747	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1600	[illegible]
Eridania Beghin CI		822	[illegible]
Fidei	◆	48	48
Finalens		375	[illegible]
F.I.P.P.	◆	100,50	[illegible]
Fonciere (Cie)	◆	450	[illegible]
Fonciere Euris		180	189
Foncina #	◆	430	430
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1136	1149
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		369	362,50
Genefim		129	135
Gevelot		1465	1430
G.T.I (Transport)		350	348
Immobail		116	115,50
Immobanque		690	690
Im.Marseillaise		6270	6270
Invest.(Ste Cie.)		1300	1320
Lille Bonnieres		2380	2380
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre #		181,20	185
Lucia		54	64
Monoprix	◆	161	161
Metal Deploye		435	435
Mors #		15	14,50
Navigation (Nle)		69,50	65,05
Paluel-Marmont	◆	271	271
Pap.Clairefont(Ny)		1270	1270
Parfinance		208	208,10
Paris Orleans		285	280
Piper Heidsieck	◆	1435	1435
Porcher	◆	210	210
Promodes (CI)	◆	936	936
PSB Industries Ly		333	331,50
Rochefortaise Com		194	194,50
Rosario	◆	191,20	191,20
Rougier #		524	524
S.A.F.I.C Alcan		270	270
Saga		166	174
Salins du Midi		480	471
Savoisienne (M)	◆	140	149
Silic		770	750
S.I.P.H.		172,20	167
Sofal		126	121
Soffo	◆	261	261
Soficam act.a reg.	◆	67,70	67,70
Sofragi		3805	3810
Soudure Autogene		1030	1050
Souvaball	◆	339	339
Taittinger		1640	1615
Tour Eiffel	◆	279	279
Elyo		182,20	180
Vicat		476	466
Virax	◆	126	126

ACTIONS ÉTRANGÈRES		Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank		150	150
Commerzbank AG		1163	1163
Fiat Ord		16,25	16,25
Gevaert		300,10	300,10
Gold Fields South	■	156	158,10
Kubota Corp		28,55	28,55
Montedison act.ep		10,05	[illegible]
Olympus Optical		45,20	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)		182	[illegible]
Robeco		372,10	[illegible]
Rodamco N.V.		141,70	[illegible]
Rolinco		399	[illegible]
Solvay S.A.		2960	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
MERCREDI 6 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		64,50	[illegible]
AFE #		379	[illegible]
Aigle #		209	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	144	[illegible]
Altran Techno. #		1080	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	580	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	550	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		251	[illegible]
Bque Vernes	◆	600	[illegible]
Beneteau #		580	[illegible]
B I M P	◆	72,20	[illegible]
Boiron (Ly) #		532	[illegible]
Boisset (Ly)#		223,10	[illegible]
But S.A.		303	[illegible]
Cardif SA		753	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		149	[illegible]
C.E.E #		237,50	[illegible]
CEGEP #		152	[illegible]
Cermex # (Ly)		310	[illegible]
CFPI #		280	[illegible]
Change Bourse (M)		310	[illegible]
Christ.Dalloz #		1360	[illegible]
Cipe France Ly #		425	[illegible]
CNIM CA#		170,10	[illegible]
Codetour	◆	279	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	354	[illegible]
Conflandey S.A.		295,10	[illegible]
C.A. de la Brie		347	[illegible]
C.A.Gironde (B)		445	[illegible]
C.A.Haute Normand.		350	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		344	[illegible]
C.A. Paris IDF		696	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		369	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		315,80	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		201,20	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		333,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		474	[illegible]
C.A. Oise CCI		247,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais		427	[illegible]
C.A. Somme CCI		243	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		383	[illegible]
CFJPE(ex.GAN part)	◆	131	[illegible]
Chaine et Trame #		174	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)		295	[illegible]
Creeks	◆	60,90	[illegible]
Devanlay		511	[illegible]
Deveaux(Ly)#		614	[illegible]
Devernois (Ly)		510	510
Ducros Serv.Rapide		72	72
Ecco Trav.Tempo Ly		428	485
Emin-Leydier# (Ly)		475	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		232	[illegible]
Europ Propulsion		444	443
Expand s.a	◆	294	294
Factorem		650	650
Faiveley #		347	344
Finacor		124	125,50
Fininfo		450	450
Fructivie		640	630
Gautier France #		307	[illegible]
Gel 2000		80,50	[illegible]
GFI Industries #		625	625
Girodet # (Ly)		49	[illegible]
GLM S.A.		250	262,50
Grandoptic.Photo #		479,90	479,80
Gpe Guillin # Ly		162,10	[illegible]
Kindy #		195	198
Guerbet		318	315,30
Hermes Internat.1#		1230	1240
Hurel Dubois	◆	440	440
ICBT Groupe #		238,50	238,50
I.C.C.	◆	150	150
Idianova		70	[illegible]
Immob.Hotel. #		62	62
Installux (Ly)		505	505
Int. Computer #		84,60	[illegible]
Invest.Paris		148	[illegible]
IPBM		67,80	66,60
M6-Metropole TV		484,90	[illegible]
Manitou #		660	680
Manutan		887	870
Marie Brizard		1176	1176
Maxi-Livres/Profr.		288	284
Mecadyne	◆	159,20	159,20
Mecelec (Ly)		95	95
MGI Coutier		254	263,50
Michel Thierry#		719	720
Monneret Jouet Ly#	◆	65,60	65,60
Naf-Naf #		61	61
Norbert Dentres.#		895	888
N.S.C Schlum. Ny		757	765
OGF Omn Gest.Fin	◆	900	900
Onet #		948	947
Paul Predault #		173,50	178
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		110	111
Pochet		1151	1158
Poujoulat Ets (Ns)	◆	214	214
Radiall #		660	660
Rallye(Cathiard)Ly		185	194
Reydel Indust.Li		961	1098
Robertet #		1250	1270
Rouleau-Guichard		459	460,20
Securidev #		69,50	69
Sediver #		216,30	250
Serbo		280	285
Siparex (Ly) #		90	92
Smoby (Ly)#		650	668
Sofco (Ly)		100	103
Sofibus	◆	414	414
Sogepag #		135	132,50
Sogeparc (Fin)		713	724
Sopra		287,40	282,10
Steph.Kelian #		109	109,10
Sylea		480	480
Teleseire-France		215	215
TF1-1		526	538
Thermador Hold(Ly)		440	439,50
Trouvay Cauvin #		95	99
Unilog		451,10	479
Union Fin.France		518	518
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		145	146,20
Vilmorin et Cie #		435	435
Virbac		685	681

HORS-COTE

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
MERCREDI 6 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,02	0,02
Sté lecteurs du Monde	◆	130	157,30
Nobel	◆	298	266,20
Mumm	◆	1000	1000
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 5 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Agipi Ambition (Axa)		117,22	[illegible]
Arbitr. Court Terme	◆	9349,64	[illegible]
Arbitr. Première	◆	8866,34	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◆	17113,98	[illegible]
Antigone Trésorerie		846501	[illegible]
Natio Court Terme		13603	[illegible]
Natio Court Terme2		369487	[illegible]
Natio Epargne		22620,93	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15255,63	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2254,68	[illegible]
Natio Ep. Obligations		223,35	[illegible]
Natio Epargne Retraite		137,59	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10457,74	[illegible]
Natio Epargne Valeur		551,86	[illegible]
Natio France Index		1082,12	[illegible]
Natio Immobilier		1215,50	[illegible]
Natio Inter		1848,74	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5298,13	[illegible]
Natio Opportunités		158,21	[illegible]
Natio Patrimoine		1496,54	[illegible]
Natio Perspectives		1229,68	[illegible]
Natio Placements C/D		75819,45	[illegible]
Natio Revenus		1078,98	[illegible]
Natio Sécurité		11484,36	[illegible]
Natio Valeurs		1024,04	[illegible]
Moneden		88516,35	[illegible]
Oblig. tres caté.		231,45	[illegible]
Valorg	◆	2981,52	[illegible]
Nord Sud Dévelop.		2129,47	[illegible]
Livret Portefeuil.		870,39	[illegible]
Patrimoine Retraite		294,83	[illegible]
Sicav Associations		2343,91	[illegible]
Valrea1	◆	34179,52	[illegible]
Comptavalor		2262,06	[illegible]
Fonsicav		18845,74	[illegible]
France Obligations		490,30	[illegible]
HLM Monétaire		18069,64	[illegible]
Oblisécurité Sicav		5585,82	[illegible]
Mutualité dépôts		18018,84	[illegible]
Première Oblig. C		12840,93	[illegible]
Première Oblig. D		11170,91	[illegible]
Sensivalor		34916,03	[illegible]
Trésor Plus		1751,40	[illegible]
Trésor Trimestriel		1036,30	[illegible]
Ecur. Actions futur		210,09	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire		10735,48	[illegible]
Ecur. Expansion		79154,35	[illegible]
Ecur. Géovaleurs		2879,50	[illegible]
Ecur. Investissement		173,32	168,27
Eparcourt-Sicav		202,37	[illegible]
Livret Bourse Inv.		638,25	619,66
Cicamonde		1292,65	[illegible]
Ecocic		1327,34	1288,68
Francic		545,72	[illegible]
Francic Pierre		118,83	[illegible]
Francic Régions		1628,84	[illegible]
Oblicic Mondial		3347,25	3297,78
Oblicic Régions		1167,63	[illegible]
Rentacic		165,97	163,52
Asie 2000		740,11	708,24
Saint-Honoré Capital		17507,41	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		609,95	[illegible]
St-Honoré Pacifique		748,71	716,47
Eurco Solidarité		1282,59	[illegible]
Lion 20000		16577,50	16577,50
Lion Association		11012,19	[illegible]
Lion Plus		1374,32	[illegible]
Lion Trésor		2411,42	[illegible]
Oblilion		1796,85	[illegible]
Sicav 5000		553,84	542,98
Slivafrance		891,75	[illegible]
Slivam		471,75	462,50
Slivarente		233,39	228,81
Slivinter		577,47	566,15
Trilion		5287,78	[illegible]
Avenir Alizes		2004,38	1965,88
Crédit Mutuel Capital		1687,40	1654,31
Créd.Mut.Ep.Cour.T		853,41	853,41
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		99,34	96,68
Créd.Mut.Ep.J		22177,37	22177,37
Créd.Mut.Ep.long.T		225,70	219,66
Créd.Mut.Ep.Monde		1179,87	1148,29
Créd.Mut.Ep.Quatre		1111,79	1089,99
Uni France		650,09	634,23
Uni Garantie C		1669,21	1638,09
Uni Garantie D		1357,19	1331,88
Uni-Régions		1542,09	1504,48
Univar C	◇	297,72	297,72
Univar D	◇	297,72	297,72
Univers Actions		181,38	176,96
Univers-Obligations		2179,81	2139,17
Revenus Trimestr.		5301,25	5248,76

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPES D'EUROPE Les Girondins de Bordeaux ont perdu pratiquement toute chance de qualification pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA en s'inclinant logiquement (2-0) sur le terrain du Milan AC, mardi 5 mars. ● LE PARIS-SG rencontre une autre équipe italienne, Parme, *en quarts de finale de la* Coupe des vainqueurs de coupe, jeudi 7 mars. Ce club, comme de nombreux autres en Europe et en Amérique du Sud, est sponsorisé et géré par Parmalat, *une firme d'agroalimentaire* de la région de Parme, qui a saisi l'intérêt du sport, pour accroître sa notoriété ● PARMALAT vient ainsi de rendre public un accord *de partenariat avec l'Olympique de* Marseille et envisage d'entrer dans le capital du club. ● EN CHAMPIONNAT DE FRANCE, Metz et Auxerre ont laissé passer l'occasion de se rapprocher du PSG en s'inclinant lors de matches en retard, mardi 5 mars.

Parmalat a contracté un mariage de raison avec Parme et le football

Géant de l'agroalimentaire, le propriétaire du club que rencontre, jeudi 7 mars, le Paris-SG en Coupe d'Europe est devenu en dix ans un intervenant essentiel dans le monde du ballon rond

RIEN NE PRÉDISPOSAIT Parme à posséder un jour une grande équipe de football. La petite ville d'*Emilie-Romagne* et ses 200 000 habitants n'y avaient même jamais vraiment pensé. Ils s'étaient toujours tenus à l'écart des passions démesurées que ce sport suscite en Italie. Bien sûr, ils avaient leur équipe, mais celle-ci végétait depuis des décennies en série B, la deuxième division de la Péninsule. Le stade Ennio-Tardini ne faisait alors pas recette. Les habitants préféraient rester chez *eux, plantés devant leur petit écran.*


COUPE D'EUROPE

La télévision. Dans les environs de Parme, à Collecchio, Calisto Tanzi ne rêve que de ce média. Rien n'est trop beau pour y passer. C'est largement grâce à la publicité que l'homme a fait fructifier la petite entreprise familiale reprise en 1963. Parmalat est aujourd'hui devenue un gigantesque groupe agroalimentaire de 15 000 employés dont le chiffre d'affaires avoisine 14 milliards de francs. Il est la principale industrie du lait au monde et vend d'autres boissons – des yaourts, des fruits et des biscuits – dans vingt pays. *Son marché couvre l'Europe,* mais également l'Amérique du Sud, les Etats-Unis et bientôt la Chine.

Il était une fois, donc, une entreprise prospère qui décide en 1988 d'investir dans un modeste club régional puis d'acheter 90 % de ses parts en 1990. Il ne faudra pas plus de temps pour que Parme réussisse son OPA sur la série A. Elle y joue d'emblée les premiers rôles. Le budget à croissance exponentielle autorise toutes les audaces dans le recrutement. Trois petites saisons encore, et la formation remporte un premier titre européen, la Coupe des coupes, en 1993. Elle y ajoute *une Supercoupe d'Europe en 1994* puis une Coupe UEFA en 1995. Le palmarès a été rondement bricolé, à rendre perplexe Paris-SG, son adversaire jeudi 7 mars, en quarts de finale de la Coupe des coupes, qui court depuis tant d'années après une première consécration continentale.

L'équipe de football de Parme n'est pourtant qu'un des volets de l'activité de sponsoring de Parmalat, dont la genèse remonte à 1975. *« A l'époque, il était très difficile de faire connaître une entreprise à la télévision*, se souvient Domenico Barili, directeur général du groupe. *Les spots de publicité étaient rares. Il fallait se battre pour en obtenir. Nous avons en revanche remarqué que le sport rentrait de plus en plus facilement dans les programmes. Nous avons donc décidé de rentrer avec eux.* » La société laitière commence par s'intéresser au ski, dont la blancheur lui va bien au teint. Mais l'intérêt n'est alors que national.

Le développement international va venir avec la formule 1. En 1977, Parmalat soutient Niki Lauda, alors chez Ferrari. Elle s'associe ensuite avec l'écurie Brabham alors à son apogée, au début des années 80. Le pilote de la voiture, Nelson Piquet, est brésilien : ce pays correspond justement à une des zones d'investissements prioritaires de la firme agroalimentaire. La première apparition de la marque sur un maillot de football remonte à 1986, avec le Real Madrid.

Calisto Tanzi décline aujourd'hui son CV de jeune tifosi du Torino, le club piémontais. Mais ces Mémoires d'un passionné sont quelque peu apocryphes. Si Parmalat aime le football depuis dix ans, c'est parce qu'il est le sport le plus médiatique au monde, l'endroit où il faut se montrer. D'où ce besoin d'étaler son nom jusqu'à l'excès. L'équipe de Parme s'est fait récemment gourmander par l'Union européenne de football (UEFA) pour avoir fait apparaître, en tondant le gazon, le logo de son commanditaire sur toute la largeur de la pelouse du stade Ennio-Tardini... *« Un maillot, ça ne suffit pas »*, explique Domenico Barili.

BOURSE D'ECHANGE

Aujourd'hui, le flocage de la compagnie apparaît sur les tenues d'une bonne douzaine d'équipes, parmi les plus prestigieuses, notamment Benfica Lisbonne, Dinamo Moscou, Penarol (Uruguay) et Boca Junior (Argentine). Toutes, bien sûr, correspondent à des axes de développement. Domenico Barili définit ainsi la stratégie de son groupe : *« Il y a trois phases dans notre promotion. Le sponsoring simple est très utile dans la première, quand il s'agit de chercher la notoriété du nom. Nous nous allions alors avec un club pour deux ou trois ans. Ensuite vient la nécessité de faire de la publicité classique pour expliquer les produits que nous vendons. Dans une troisième phase, il peut être intéressant de revenir au sponsoring, mais en devenant alors plus qu'un nom sur le maillot, un véritable protagoniste de l'équipe. »*

Parmalat est ainsi devenue propriétaire de cinq clubs dans le monde. Il y a notamment Palmeiras, un grand club brésilien, mais, également, *de manière plus surprenante*, le SK Tirana. Videoton (Hongrie) a, lui, été purement et simplement débaptisé pour s'appeler désormais sans ambiguïté le Parmalat FC ! *« Là, nous définissons la politique du club »*, affirme Domenico Barili.

Du fait de ces multiples investissements, Parmalat s'est retrouvée en dix ans un partenaire essentiel du football, notamment en matière de transferts. *« On les facilite »*, admet avec pudeur Domenico Barili. L'entreprise, via ses clubs filiales, possède directement le contrat de quarante joueurs et organise une véritable bourse d'échanges entre les équipes qu'elle soutient. Le Brésilien Edilson a ainsi émigré de Palmeiras au Benfica. L'Argentin Claudio Caniggia a fait le chemin inverse au-dessus de l'Atlantique, passant de Benfica à Boca Junior, le club de Diego Maradona. Les exemples sont infinis.

Cet investissement démesuré – les chiffres officiels avancés par l'entreprise semblent bien en dessous de la réalité... – n'a donc que peu à voir avec la philanthropie. Les experts de Parmalat calculent en permanence le rapport entre les dépenses et les retours. Il était de un à quatre dans les années 70. Il est redescendu de 1 à 1,5 dans les années 90. Si le gain devait un jour être nul, il y a fort à parier que la passion de Calisto Tanzi pour le sport s'émousserait considérablement.

Benoît Hopquin

L'OM en pensant à l'Europe

La France est devenue la nouvelle terre de conquête de Parmalat. L'entreprise italienne a décidé de commanditer l'écurie Ligier en 1996. *Mais elle a surtout officialisé, vendredi 1er mars, un accord de* partenariat avec l'Olympique de Marseille sous la forme d'un contrat de seize mois avec une option pour deux années supplémentaires, pour un montant d'environ 30 millions de francs. A terme, le groupe agroalimentaire envisage d'entrer dans le capital de la société d'économie mixte (SEM). Parmalat a en tête une certaine idée de l'Europe en décidant de soutenir l'OM. Selon les modifications du règlement de la Ligue des champions qui pourraient être prochainement adoptées, certains pays auraient le droit à une deuxième équipe qualifiée dans la compétition, celle-ci étant choisie en fonction de ses performances passées. Or l'OM, s'il retrouve sa place dans l'élite, est le club français le mieux classé à l'indice UEFA calculé sur les dix dernières années.

Une équipe musclée par un chercheur français

IL Y A AU MOINS un homme en France persuadé de la qualification de Parme. Pour Gilles Cometti, quarante-quatre ans, maître de conférences à l'université de Bourgogne et directeur du Centre d'expertise de la performance à Dijon, c'est la condition physique optimale des Parmesans qui fera la différence face au PSG. *« A priori c'est très ouvert*, estime-t-il. *Les joueurs italiens ne sont pas meilleurs techniciens que les Français, au contraire. Mais ils sont toujours un cran au-dessus physiquement, et à cette période de la saison encore plus. »*

Comme d'autres clubs transalpins (la Juventus de Turin, la Fiorentina, Udine), Parme a adopté une préparation physique théorisée par l'universitaire dijonnais. La méthode est novatrice. Alors que les conceptions classiques privilégient l'endurance, puisque 95 % du temps de jeu en compétition sont consacrés à des actions lentes ou à moyenne vitesse, Gilles Cometti préconise un travail axé sur *« l'explosivité »* nécessaire aux 5 % restants, qui correspondent à des phases souvent déterminantes (sprints, conquêtes du ballon, tirs ou têtes). *« Pour préparer ces efforts explosifs, la plupart des entraîneurs utilisent des exercices lents en quantité*, dénonce-t-il. *Ce n'est pas logique, car musculairement ces deux types d'efforts n'ont rien à voir. »*

Ivan Carminati, le préparateur physique parmesan, s'est fait traduire ses ouvrages. Il est venu le consulter à Dijon. Il en a rapporté un programme de travail qui accorde une large place à la force, en alternance avec des exercices de pure aérobie et de légitimes temps de récupération. La musculation se conjugue sur tous les modes, du travail avec charges lourdes jusqu'aux courtes mais éprouvantes sessions d'électrostimulation. Cette séance tient de la torture. Le joueur, assis, des électrodes sur les cuisses, reçoit des stimulations électriques qui sollicitent les fibres rapides. Gilles Cometti reconnaît que cette technique, dont il s'est fait le propagateur jusque chez les sportifs à *« gros quadriceps »*, sprinters et skieurs, est à employer avec prudence chez le footballeur à cause de ses contraintes ligamentaires.

Le calendrier italien se marie bien avec la méthode Cometti. Contrairement à la France, les intersaisons y sont consistantes. Après les vacances, les équipes entament une lourde préparation foncière de sept ou huit semaines qui doit leur permettre d'atteindre une forme idéale dès le début du championnat. Le reste de l'année répète les mêmes combinaisons, en une version d'entretien allégée. Reconnu et écouté par les préparateurs étrangers, Gilles Cometti juge que le football français n'est pas prêt à briser ses habitudes. *« Personne ne veut se lancer*, résume cet ancien décathlonien. *Parme et la Juve ont surtout eu l'audace de tenter ce pari sur des joueurs très chers. En France, on est encore convaincu que musculation et football sont incompatibles. Il n'existe pas de véritable préparateur physique, l'entraîneur gère tout sans partager son pouvoir, alors qu'en Italie il délègue pour se consacrer à la tactique. »*

La saison dernière, « ses » deux clubs italiens s'étaient retrouvés en finale de la coupe de l'UEFA. Cette année, il se dit prêt à reprendre les paris pour une issue aussi heureuse.

Stéphane Joby

■ **DOPAGE : l'érythropoïétine pourrait désormais être décelable** dans les contrôles antidopage, selon le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du Comité international olympique (CIO). *Celui-ci devait annoncer, mercredi 6 mars à* Lausanne, devant la commission exécutive du CIO, la mise au point de procédés pouvant déceler la présence de ce produit, jusqu'à maintenant indétectable. L'érythropoïétine (EPO), employée en médecine contre les anémies et les insuffisances rénales, est sans doute utilisée dans les sports exigeant des efforts prolongés. Son action régénère les globules rouges et accélère la récupération. Jamais l'usage illicite de l'EPO, classé dans les produits interdits, n'a pu encore être démontré. – *(AFP.)*

■ **Claude Pierrat a vu sa suspension de deux ans pour dopage annulée**, mardi 5 mars, par le tribunal administratif de Nancy (Meurthe-et-Moselle). *Le 4 décembre 1990, ce* grand espoir du ski de fond français et frère du champion Jean-Paul Pierrat, avait subi un contrôle antidopage positif aux anabolisants, qui lui avait interdit de participer aux Jeux olympiques d'Albertville. Claude Pierrat avait alors été suspendu pour deux ans par la commission de discipline de la Fédération française de ski de fond. Un an après, cette sanction avait été annulée par le Conseil d'Etat pour vice de procédure. *En juin* 1992, la commission de discipline avait prononcé, conformément cette fois aux règles de procédure, une suspension pour deux ans. La sanction avait été confirmée en appel mais cassée une nouvelle fois, le 22 novembre 1995, par le Conseil d'Etat qui avait décidé de renvoyer l'affaire devant le tribunal administratif de Nancy.

Le Milan AC domine Bordeaux sans y penser

MILAN
de notre envoyé spécial

San Siro avait la tête ailleurs. A quoi *bon braver le froid vif de ce mardi* 5 mars pour un spectacle un rien réchauffé. Milan contre Bordeaux ? La belle affaire. Ils étaient moins de 25 000 dans les tribunes vertigineuses du stade pour ce quart de finale couru d'avance. Après Paris-SG et Strasbourg l'an dernier, l'affiche ne ménageait guère plus de suspense que jadis un groupe de chrétiens jetés aux lions. Les « Rossoneri » sont invaincus depuis dix ans sur leur terrain en Coupe d'Europe. Que pouvaient craindre ces maîtres du Calcio face à des rescapés de l'Intertoto, en difficulté dans le championnat de France (*Le Monde* du 5 mars) ?

A la fin du match, Fabio Capello, l'entraîneur milanais, était d'ailleurs plus préoccupé par les blessures de Dejan Savicevic et de Marco Simone, *dans la perspective du derby de di*manche face à l'Inter de Milan, que par le match retour à Bordeaux. C'est pourtant vrai qu'il y a un match retour. On aurait tendance à l'oublier, tant la défaite des Bordelais (0-2) a paru sans appel.

Gernot Rohr, l'entraîneur girondin, dit n'avoir pas abdiqué tout espoir de retourner la situation, mais son optimisme n'est pas partagé par Christophe Dugarry : *« 2-0 contre n'importe quelle équipe italienne, c'est déjà difficile à remonter, alors contre Milan... »*, disait-il après quatre-vingt-dix minutes d'efforts impuissants à la pointe de l'attaque bordelaise. Les joueurs français avaient tenté de se rassurer avec les absences de George Weah (suspendu), Demetrio Albertini (blessé) et Zvonimir Boban (grippé). Mais l'effectif milanais est assez riche pour résister aux coups du sort et aux épidémies.

Le trio formé en attaque par Roberto Baggio, Marco Simone et Dejan Savicevic a très vite trouvé ses *marques et mis en grand danger la* défense de Bordeaux dès le premier quart d'heure. Un tir de Stefanio Eranio a surpris Gaétan Huard à la 30e minute. En seconde mi-temps, le gardien bordelais devait s'incliner à nouveau, sur un magistral coup franc de Roberto Baggio (75e). Le match pouvait s'achever en pente douce, comme un fleuve va à la mer. Inéluctablement.

VIEIRA, LE MODESTE

Cette rencontre sans danger ni émotion véritable restera néanmoins dans le souvenir d'un Milanais, Patrick Vieira, l'invité de la dernière heure après le forfait du Croate Boban. L'ex-Cannois faisait sa première apparition après un anodin match de Coupe d'Italie disputé en début de saison contre Bologne. Depuis, le jeune espoir français rongeait son frein à l'entraînement pendant la semaine, et broyait du noir le dimanche, devant son téléviseur. Vedette sur la Côte d'Azur, rouage essentiel de l'équipe de France espoirs, Vieira a troqué cette notoriété naissante pour l'ombre de Milanello, le centre d'entraînement du Milan AC.

A-t-il fait le bon choix en rejoignant, à dix-neuf ans, la meilleure équipe du monde ? Le jeune homme confiait à l'hebdomadaire *France-Football*, mardi 5 mars, qu'il lui arrivait de douter. Certains soirs, seul dans son appartement de la banlieue milanaise, le gamin rêve d'un thiebou-djen, ce plat africain que maman Rose, installée à Dreux depuis son arrivée du Sénégal il y a douze ans, avait coutume de cuisiner à ses deux garçons. Il rêve surtout de revêtir enfin le maillot « rossonero » le dimanche après-midi. Certains ne se sont pas gênés pour juger prématuré ce transfert doré. *« Je lui ai dit de les laisser parler et de travailler*, explique Marcel Desailly, visiblement satisfait d'avoir pu guider, mardi soir, les premiers pas de Patrick dans l'équipe. *En quelques mois, il a beaucoup appris. »*

Modeste dans la vie, Vieira l'est resté sur le terrain, en élève respectueux des consignes, renonçant à toute audace personnelle pour le bien collectif. Cette abnégation a plu à son entraîneur. *« Je suis très content de sa prestation*, disait Capello. *Il a bien fait ce qu'il avait à faire.* » Le technicien italien devait toutefois souligner que *« la fatigue lui a fait perdre quelques ballons en fin de match »*. Et, sur l'un d'eux, Richard Witschge, alerté par un centre de Bixente Lizarazu, fut très près de ramener la marque à 2-1 (76e). Néanmoins, Fabio Capello répéta après la rencontre le compliment qu'il avait déjà servi les jours précédents : *« C'est un grand joueur du futur.* » Est-ce une manière élégante de dire que son heure n'a pas encore sonné ? Quand on lui demande s'il compte rejouer bientôt, Patrick Vieira esquive avec humour : *« Oui, s'ils sont tous malades ! »*

Jean-Jacques Bozonnet

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
Matches en retard des 25e et 26e journées

Metz-Lyon	0-1
Strasbourg-Auxerre	1-0

COUPE DE L'UEFA
Matches aller des quarts de finale

Milan AC-Bordeaux	2-0
Slavia Prague-AS Roma	2-0
FC Barcelone-PSV Eindhoven	2-2
Bayern Munich-Nottingham Forest	2-1

Des supporteurs du PSG devant le tribunal

ILS ONT VINGT ANS et semblent intimidés par le décor de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Ils sont cinq gamins prévenus à comparaître, mardi 5 mars, pour avoir exhibé une banderole le 31 mai 1995 au Parc des Princes, lors du match de football PSG-Le Havre. Les supporteurs, furieux que leur équipe ne soit pas championne de France, lui avaient réservé un accueil colérique avec des banderoles insultantes et des sifflets. George Weah, en partance pour le Milan AC, est le premier visé. Sur le drap s'inscrit la phrase : *« Weah, on a pas besoin de toi. »*

Objet du procès : cette banderole a été complétée par des croix celtiques en place des « o » et des doubles « s » dessinés « façon » Wafen SS. Jean-Philippe, Philippe, Fabrice, Costa et Thomas risquent 100 000 francs d'amende et un an d'emprisonnement au titre des articles 42-7 et 42-1 de la loi du 16 juillet 1984 révisée en 1993 pour *« provocation de spectateurs à la haine ou à la violence à l'égard (...) d'un joueur ou de toute autre personne »*.

A tour de rôle, les gamins jurent qu'ils ne sont pour rien dans l'opération. Supporteurs acharnés, ils étaient déçus par leur équipe. Tous ont appartenu à des associations de supporteurs mais les ont quittées depuis longtemps, faute d'argent pour payer la cotisation. Ils ont fait ce que des *« connaissances »* leur ont demandé de faire. *« Je n'ai pas vu ce qu'il y avait marqué »*, assure l'un, *« elle s'est levée, je l'ai prise »*, précise l'autre. Les phrases s'enchaînent : *« Je ne peux pas être raciste, je suis portugais »* ; *« Pour entrer dans l'enceinte avec la banderole, ils avaient camouflé les sigles avec du scotch, pour moi, tout était normal »* ; *« Le lendemain, quand j'ai lu les journaux et regardé la télé, j'ai compris que j'avais fait une bêtise »* ; *« Ils crient souvent des injures racistes, mais cela ne me concerne pas »* ; *« Je ne tendais pas le bras droit, je faisais signe à des gens de se pousser »*.

Pour la partie civile, composée du PSG, de la Fédération française de football et la Ligue nationale de football, du MRAP, de la Licra et de SOS-Racisme, les cinq prévenus ne sont que de petites mains. *« Des idiots du village*, selon Me Georges Paul-Langevin pour le MRAP, *on joue les gros bras dans une foule, mais tout seul... »*

C'est le virage Boulogne du Parc des Princes qui est mis en cause. Lieu de rassemblement des ultras, souvent à l'origine des affrontements à l'issue des matches, *« où il n'y a pas d'Arabes et de Noirs, parce qu'il faut être Blanc pour entrer »*, dit Me Galut, avocat de SOS-Racisme. Le PSG s'efforce de tempérer le public de ce virage grâce à des caméras de surveillance et à du personnel chargé de calmer et de séparer les violents. *« Il faut que votre tribunal donne un signe à ces supporteurs, car on se parle beaucoup dans ce milieu »*, poursuit Me Galut. Jugement le 2 avril.

Bénédicte Mathieu

هكذا من الاصل

Le danger du givre pour les avions impose une réglementation internationale très stricte

Les experts s'efforcent de compléter le dispositif de protection des aéronefs

Les avions turbopropulseurs de neuf à soixante-dix places ainsi que les avions de ligne vont devoir être certifiés pour des conditions de vol en pluie givrante plus sévères que celles prises en compte actuellement par la *réglementation internationale*. Des discussions doivent commencer à ce sujet dans quelques mois entre l'administration *américaine de la navigation civile*, les compagnies aériennes et les constructeurs.

LES INTEMPÉRIES qui ont frappé la France récemment, accompagnées de neige, glace et givre, ne font pas bon ménage avec les aéronefs. Les dépôts de glace sur le fuselage et, surtout, sur les ailes d'un avion, dégradent son profil aérodynamique, augmentent son poids, et le rendent incontrôlable. De surcroît, les morceaux de glace, en se décollant, peuvent être aspirés par les moteurs. Aussi, pour éviter tout risque, la réglementation internationale en matière de navigation aérienne interdit le décollage d'un avion, petit ou grand, s'il est recouvert de neige, de glace ou de givre, ce qui implique un dégivrage de l'appareil au sol. Elle impose aussi à tous les constructeurs des normes de certification très précises, afin que leurs appareils soient aptes à voler dans des conditions météorologiques givrantes bien définies.

Le dégivrage des avions au sol est organisé, depuis 1992, par quatre normes internationales ISO (International Standard Organization) fixant très précisément les procédures et les produits à utiliser par les personnels des aéroports internationaux. Les premières réflexions et recommandations sur le sujet *furent entamées après qu'un* Boeing-737 d'Air Florida eut percuté un pont sur le Potomak, à *Washington aux Etats-Unis, en* février 1982, provoquant la mort de soixante-quinze personnes. L'en*quête avait révélé que le dégivrage* avait été effectué de manière incorrecte.

Les produits dégivrants projetés sur les avions sont curatifs et préventifs. Dans le premier cas, ils dissolvent le givre déjà existant. Dans le second cas, ils sont appliqués sur un avion *« propre »* pour lui assurer une protection contre la neige et le givre d'environ dix à douze heures. Les personnels des aéroports appliquent couramment les deux produits dans la foulée au moyen de grandes lances à incendie alimentées par des camions-citernes. Dégivrants et antigivre contiennent, dans des proportions différentes, de l'éthylène-glycol ou du propylène-glycol, qui ont pour fonction d'abaisser le point le congélation de l'eau. L'éthylène-glycol *représente cependant* un risque pour l'environnement et il n'est utilisé ni en Europe du Nord *ni en Grande-Bretagne*. En France, on l'emploie avec précaution, l'agent qui le pulvérise devant être *muni d'un masque et travailler le* dos au vent.

Les produits dégivrants ont été *conçus pour être compatibles avec* les matériaux utilisés dans l'aéronautique et pour ne pas entraîner, *du fait de leur viscosité*, une modification du profil aérodynamique de l'appareil. Aussi les compagnies *aériennes ont-elles mis en place « une méthode aérodynamique simplifiée pour tester les produits dégivrants et antigivre tous les deux ans »*, précise Dominique Deschamps, responsable des matériaux et procédés à Air France. Ces essais sont faits, à des températures variant de 0 à – 30 degrés centigrades, dans deux petites souffleries de laboratoire situées à Bruxelles et à Chicoutimi (Québec).

Mais le dégivrage au sol ne suffit pas à assurer aux aéronefs une sécurité absolue. Lors de la traversée d'un nuage pendant le vol, du givre peut se déposer sur l'avion et sur ses parties fragiles, les ailes. Ce risque a été prévu par les règlements internationaux, qui imposent aux appareils de pouvoir traverser *sans encombre* des nuages de gouttes d'eau d'un diamètre de 40 microns (40 millièmes *de millimètre*). *Ils doivent aussi* être équipés de dégivreurs : systèmes de chauffage du bord des ailes *sur les avions de ligne ou* dégivreurs pneumatiques sur les avions régionaux turbopropulseurs. *Ces derniers sont en effet* plus exposés. Ils volent à une altitude bien inférieure, et leur *moindre puissance les empêche de* monter rapidement pour s'échapper d'une couche d'air dangereuse. *Qu'ils viennent* à traverser une zone de givrage *« hors normes »* et une catastrophe peut survenir.

Les appareils sont tenus de pouvoir traverser sans encombre des nuages de gouttes d'eau d'un diamètre de 40 microns (40 millièmes de millimètre)

C'est ce qui est arrivé, en octobre 1994, à un ATR-72 de la compagnie American Eagle qui s'est écrasé aux États-Unis, dans l'Indiana, causant la mort de soixante-huit passagers. L'enquête de l'administration américaine de l'aviation civile (FAA) et les essais menés par le constructeur franco-italien de l'avion sur un ATR-72 placé dans des conditions givrantes extrêmes ont montré que ce dernier *avait rencontré* des conditions météorologiques très rares : des nuages gorgés de gouttes d'eau liquides bien qu'à une température inférieure à celle de la glace (phénomène de surfusion) et dont les dimensions exceptionnelles – 100 à 400 microns de diamètre – ne sont pas prises en compte par les normes de certification internationales. Or, *« plus la goutte en surfusion est grosse, plus la congélation s'étend loin sur la surface des ailes »*, ce qui rend le système de dégivrage habituel inopérant, *explique Jérôme Javelle*, directeur technique d'AIR (Aéro International Régional), nouveau nom d'ATR.

Fort de ces précisions, le constructeur a décidé de doubler *la capacité des dégivreurs sur tous* les ATR-42 et ATR-72. A ce jour, les deux tiers de ces avions sont *équipés*. La FAA, *de son côté*, au regard de ces données nouvelles, a entrepris de modifier les procé*dures de vol de tous les turbopro*pulseurs. Elle envisage, dans un deuxième temps, de réviser les *normes de certification pour l'en*semble des avions, y compris les avions de ligne. A cette fin, elle de*vrait engager cette année des dis*cussions avec les compagnies aériennes et les constructeurs *internationaux*.

Christiane Galus

Une disquette informatique de grande capacité va être commercialisée

MARDI 2 AVRIL, la société américaine Minnesota Mining Manufac*turing (3M) doit commercialiser une nouvelle disquette informatique*, la LS-120, qui pourra enregistrer 120 mégaoctets (Mo) d'information, soit plus de quatre-vingts fois la capacité des disquettes actuelles *(1,44 Mo). Les lecteurs-enregistreurs de la nouvelle disquette*, fabriqués par Matsushita-Kotobuki, pourront lire les disquettes classiques de 1,44 Mo, dont plusieurs milliards d'exemplaires sont en service *dans le monde*.

Ces lecteurs seront, de surcroît, plus économiques que les solutions concurrentes d'Iomega ou de 3M, avec sa Floptical magnéto-optique de 21 Mo (*Le Monde* du 17 mai 1995), *qui ne présentent pas cette* compatibilité. Déjà, Compaq, partenaire de 3M pour développer la LS-120, annonce qu'il commercialisera le nouveau lecteur en standard *sur certains modèles de sa gamme* Deskpro. *3M espère que* d'autres constructeurs suivront cette voie.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : la Société européenne de propulsion (SEP), constructeur (français) des moteurs d'Ariane**, a signé avec la société Pratt and Whitney un contrat pour le *développement* du « divergent déployable » (une tuyère télescopique) du moteur du deuxième étage du futur lanceur américain Delta-3 de Mc Donnell Douglas, annonce la SEP. Cette pièce, en composite carbone-carbone, d'une hauteur de 3 mètres de haut pour moins de 3 millimètres d'épaisseur par endroits et une masse de 100 kilogrammes, *« représente la technologie la plus avancée développée par la SEP depuis plusieurs années »*, souligne la société, sélectionnée après une compétition avec ses concurrents américains.

■ ***Le 84e tir de la fusée Ariane devrait avoir lieu en milieu de semaine prochaine***, après le remplacement de 3 500 boulons sur le lanceur, dont certains sont difficilement accessibles, indique-t-on à la so*ciété Arianespace. C'est la détection d'un défaut – caractérisé par* une mauvaise tenue à la corrosion – sur trois écrous des boulons d'un autre lot livré à la société qui a amené cette dernière à reporter, par *précaution, une nouvelle fois le lancement* (*Le Monde* du 5 mars).

■ **NUCLÉAIRE : le premier test de tenue en cas d'accident du combustible au plutonium MOX (mixed oxyde fuel)** a été réalisé *vendredi 1er mars, annonce l'Institut de protection et de sûreté nu*cléaire (IPSN). Une « aiguille » de combustible MOX irradiée a été introduite dans le réacteur de recherche Cabri de Cadarache (Bouches-*du-Rhône) et soumise à un « saut de puissance très rapide »* reproduisant les conditions d'un accident de réactivité susceptible de survenir en cas d'éjection d'une barre de contrôle dans un réacteur de type EDF. *« Les données fournies pendant l'expérience par les instruments de mesure n'ont pas indiqué de phénomène de rupture de la gaine du crayon de combustible »*, indique l'IPSN.

■ ***ANIMAUX : les recherches menées, depuis avril 1995, dans la forêt primitive du Shennongjuia (province chinoise de Hubei)***, par trente experts munis de moyens sophistiqués, n'ont pas permis de dé*couvrir la créature simiesque au poil roux, mesurant 2 mètres, que* des témoins affirmaient y avoir vue. En revanche, le tourisme a fait un bond dans la région, qui a été visitée l'an dernier par plusieurs cen*taines de milliers de curieux se voyant proposer des séminaires sur les* animaux et plantes rares de la forêt et un « musée du yeti », rapporte, lundi 4 mars, l'agence Chine nouvelle. – (*Reuter*.)

L'hiver des cousins

Blanche mais haute en couleur, froide mais chaude, telle apparaît aujourd'hui une saison vouée aux loisirs dans la Belle Province

QUÉBEC
de notre envoyé spécial

Imaginons Antoine de Saint-Exupéry face à un Petit Prince qui lui demanderait de lui dessiner non pas un mouton, mais un Québec. Il tracerait sur le sable une forêt, une église, une maison (avec, sur la galerie, une « chaise berçante »), un orignal (élan) et un castor. Mais comment représenter l'automne flamboyant, le temps des sucres et, surtout, l'hiver, sans lequel le Québec ne serait pas le Québec ? L'hiver qui, cent vingt à cent soixante jours durant, règne en monarque sur la Belle Province.

Ici, à Tewkesbury, à la limite du parc Jacques-Cartier, au nord de Québec, la neige est au rendez-vous. Mais les temps ont changé. Hier, on « hivernait », à l'image d'une nature où les arbres se figent dans ce qu'on appelle joliment leur « dormance ». Les femmes tissaient, filaient et tricotaient chaussons, mitaines et tuques. Les hommes saignaient le cochon, fabriquaient des chandelles et tournaient en rond. Une inactivité forcée, ponctuée de fêtes et de veillées. Mais on se lassait vite de cet hiver trop long qui attend avril pour battre lentement en retraite.

Aujourd'hui, dans un paysage silencieusement engourdi, l'hiver est devenu, à l'égal de l'été, une saison vouée aux loisirs. Là où, jadis, « monter dans le bois » était une corvée, des traineaux ouverts tirés par de lourds chevaux s'ébranlent au son des grelots pour, après avoir serpenté dans une forêt féerique, déposer au sommet de la montagne des visiteurs emmitouflés sous les fourrures. Place aux frissons d'une descente à bord d'un bateau pneumatique. Identique à ceux utilisés, l'été, pour affronter les rapides, il dévale la pente à plus de 100 kilomètres heure le long d'un couloir de neige. Moins insolites mais tout aussi dépaysants, chevauchées dans la neige, traîneaux à chiens, pêche blanche (on creuse un trou dans la glace et on attend), raquettes et chasse à la trappe sont proposés dans le parc voisin et dans les Laurentides, autour du mont Tremblant, à Saint-Sauveur ou à Sainte-Jovite.

AVENTURIER GESTIONNAIRE

Sainte-Jovite, royaume de Michel Seguin, quarante-cinq ans, l'un des quelque cinq mille trappeurs encore en activité. Du sang amérindien dans les veines et, aux pieds, une paire de raquettes. Hier activité lucrative, le piégeage ne nourrit plus son homme. Cible privilégiée des écologistes, le coureur des bois modèle 1996 court surtout, aujourd'hui, après les touristes. Des touristes qui, moyennant une centaine de dollars, sont invités à apprendre à identifier pistes et empreintes et à piéger pékan (martre), loutre, vison, castor, belette, rat musqué, coyote et loup. L'occasion de prouver qu'*« il n'y a pas de sang sur la neige »* et que les pièges actuels ne font plus souffrir les animaux capturés. *« Des captures qui*, insiste-t-il, *contribuent à maintenir un bon équilibre naturel. »*

Voilà l'aventurier devenu gestionnaire, attentif à préserver son capital : un vaste territoire exploité rationnellement. Si Michel revend encore les peaux brutes, il propose aussi, dans son magasin, des produits plus élaborés, donc plus rémunérateurs. Mais il conduit également les touristes, chaussés de raquettes, le long d'un circuit où se succèdent les pièges. Des pièges disposés à l'entrée de petits enclos de branches au fond desquels on a déposé la viande de castor, très prisée de la gent à fourrure. Outre l'observation des castors et des ours noirs, les visiteurs sont fascinés par l'art de vivre en forêt, de s'y nourrir, de s'y abriter et d'y allumer un feu. *« Le feu,* relève-t-il, *c'est, avec un bon couteau, la base de la survie. »*

Pierre Faucher est un colosse moustachu et barbu, fier de ses pantalons bouffants, de ses bas de laine et de sa ceinture fléchée tissée à la main. Dernier-né d'une famille de dix enfants enracinée dans la Beance, au sud de Québec, il a décidé, en 1978, d'abandonner un emploi pour vivre dans le bois, comme son père bûcheron. Et d'acheter, à 50 kilomètres de Montréal, au cœur d'une forêt d'érables, sa cabane au Canada. Plus exactement, une cabane à sucre, *« lieu magique où le sucrier, tel un sorcier, transforme, au printemps, la sève de l'arbre en un merveilleux sirop doré et onctueux »*. Lieux presque mythiques que ces érablières où les Québécois reviennent chaque année se « sucrer le bec ».

La larme à l'œil, Pierre Faucher évoque *« la petite musique des gouttes de sève tombant dans les seaux »*. Poète rabelaisien, il en impose par son bagout, sa truculence et une hospitalité chaleureuse. Judicieusement située près de l'aéroport de Mirabel, sa Sucrerie de la montagne attire des centaines de visiteurs venus y découvrir *« l'âme et les traditions québécoises »*. A l'instar de *« la sève qui monte dans l'arbre au printemps et le réanime »*, il n'a pas son pareil pour ranimer « le bon vieux temps ». Celui où les carrioles glissaient sur la neige pour s'en aller festoyer chez parents et amis. Une atmosphère que l'on retrouve chez cet ogre débonnaire qui, après un verre de caribou (vin blanc, vin rouge, whisky blanc et vin de bleuet), vous régale de soupe aux pois, de fèves au lard, d'oreilles de crisse (grillades de lard salé), de jambon à l'érable, de ragoût de pattes de cochon, de tourtières (pâtés de viande), de tartes au sucre et de crêpes au sirop d'érable.

Un retour aux sources qui frise l'indigestion.

Patrick Francès

DESSINS D'OLCE

CARNET DE ROUTE

● **Partir.** D'Orly sud, vols secs d'Air Liberté (agences de voyages et (1) 49-79-09-09) pour Montréal, à partir de 2 214 francs A/R, en mars. Nouvelle Liberté (38, rue du Sentier, 75002 Paris, tél. : 40-41-91-91) propose, en mars, une semaine au mont Sainte-Anne (hébergement seul) à partir de 3 430 francs par personne avec avion et voiture, ou au mont Tremblant, 3 540 francs avec avion et transferts. Chez Vacances Air Canada (tél. : 40-15-15-15), jusqu'à la fin mars, une semaine au Québec à partir de 4 990 francs en pension complète avec l'avion et, jusqu'à fin avril, des escapades à Montréal, à partir de 2 390 francs avec l'hôtel (2 nuits et petits-déjeuners) et l'avion.

● **Séjour.** A Montréal, le Reine-Elizabeth et, à Québec, le Château-Frontenac (prix attractifs jusqu'au 16 mai, Canadien Pacifique, numéro vert 05-05-00-11). Dans les Laurentides, dîner au Bistro Champlain et séjourner à L'Esterel, au mont Tremblant, et à Saint-Sauveur, Auberge Saint-Denis.

PARTIR

■ **CÉTACÉS MEXICAINS.** Jusqu'à la fin mars, la station de recherche de Loreto, en Basse-Californie, au Mexique, étudie les cétacés de la mer de Cortez, aire de reproduction et d'alimentation des baleines. Des stagiaires peuvent participer aux recherches et observer dauphins, rorquals, épauiards et baleines bleues. Les sorties s'effectuent à bord de bateaux de 7 mètres. D'Europe, on gagne Loreto *via* Los Angeles ou Mexico. Logement à l'hôtel *Mission*, où l'on dîne, petits-déjeuners et déjeuners étant pris en mer. Il en coûte 1 285 dollars pour 7 jours et 7 nuits. Il est conseillé d'arriver la veille du stage (compter 60 dollars la nuit pour deux personnes). Les acheminements aériens sont en sus.
★ **Renseignements: MICS, 285, rue Green, Saint-Lambert, au Québec, Canada J4P 1T3. Fax: 514-948-1131. Tél.: 514-948-3669.**

■ **OMAN EN 4 × 4.** Directours est un des rares voyagistes à organiser en Oman, pays récemment ouvert au tourisme, des circuits individuels en 4 × 4. Un mode de locomotion qui permet d'atteindre les villages isolés dans la montagne ou d'effectuer *le trajet* Sur-Mascate et la traversée du djebel Akdar, et de découvrir le désert de Wahiba et les tortues géantes au sud de Sur. Une escapade de 6 750 francs par personne avec le vol A/R de Paris ou de Nice, l'hébergement, la location d'un 4 × 4 et l'assurance assistance-rapatriement. Prix jusqu'à la fin mars pour deux personnes.
★ **Renseignements: (1) 45-62-62-62. Minitel: 3615 Directours ou 3615 La Redoute. Audiotel: 36-68-45-62.**

■ **L'ÉTÉ EN HIVER.** Madère bénéficie d'un climat subtropical avec, toute l'année, une température oscillant entre 16 et 21 degrés. « L'île jardin » et ses paysages sont un paradis pour les botanistes (le spécialiste Mondes et Merveilles propose de l'explorer, du 23 au 30 mars, pour 8 300 francs par personne en chambre double et pension complète), les golfeurs (deux parcours dont le spectaculaire terrain de Palheiro surplombant la baie de Funchal) et les randonneurs, qui peuvent cheminer le long des *levadas*, les petits canaux d'irrigation. Pour l'hébergement le choix est vaste, de la modeste pension aux complexes hôteliers en passant par les *pousadas*, les *quintas* (anciennes propriétés). Outre des vols spéciaux hebdomadaires de Paris et de Nantes, le voyagiste Euro Pauli propose, en mars, des départs de province et des séjours d'une semaine (à partir de 2 490 francs avec l'avion) et des circuits (à partir de 4 400 francs avec l'avion et une voiture).
★ **Agences de voyage et Pauli Voyages: (1) 42-86-97-04. Mondes et Merveilles, 7, rue du 29 Juillet, 75001 Paris, (1) 42-60-34-54.**

Sentiers bretons



Dynamiques et persuasifs, ces Bretons qui vantent leur patrimoine à coups d'embruns iodés, de granit doré et de sentiers bordés d'ajoncs et de bruyères. Ici, point de querelle de clocher mais une démarche conjointe des départements du Morbihan, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor qui, en plus de leur propre documentation, dévoilent leurs atouts dans des brochures thématiques qui n'omettent aucun détail pratique. D'autant que, pour chaque formule suggérée (d'où le nom de la publication générique *Formules Bretagne 1996*), les prix des forfaits, associant vivre et couvert, activités sportives ou culturelles, demeurent raisonnables. Commande auprès de la Maison de la Bretagne à Paris (tél. : (1) 42-79-07-07).

● Une île battue par les vents ? À Ouessant, l'ancien four à pain du village aménagé en maisonnette se loue 150 francs (par personne et par jour, à deux, avec petits déjeuners), à programmer par un week-end de tempête, avec en poche *La Route des phares et des balises*. Ce fascicule (gratuit, à la Maison de la Bretagne, comme les titres cités) donne l'historique et le descriptif de chacune des sentinelles perchées sur ces côtes parmi les plus déchiquetées d'Europe. A Bréhat, *Le Bellevue*, ou *L'Escale en Arz*, dans le golfe du Morbihan, proposent leurs chambres à 200 francs environ par personne avec petit déjeuner. Consulter *Iles du ponant* (ou Hotels, réservation des 15 îles, tél. : 97-56-52-57).

● Une chambre au château ? Manoir fortifié ou maison de maître, séjour paresseux ou balade avec étapes réservées, le prix moyen est de 300 francs (par jour et par personne, ou à partir de 1 165 francs pour 4 nuits). Une péniche pour naviguer sur les canaux, un hôtel de la plage à choisir, photo à l'appui, une maison de pays à réserver pour les vacances de Pâques, une randonnée à vélo ou à pied, à programmer autour des monts d'Arrée ? A chaque idée, une proposition.

● Pour connaître l'ensemble, se reporter aux publications thématiques signées *Bretagne nouvelle vague* (Comité régional du tourisme, Minitel 3615 Bretagne, ou tél. : 99-36-15-15) : *Formules Randonnées, Voiles traditionnelles, Golfs, Tables et saveurs, Loisirs en Bretagne, Bienvenue à la ferme, Loca plus* (une maison pour les vacances), *Formules Fluvial, Chambres d'hôtes en Bretagne*. La dernière-née, *Patrimoine religieux*, dresse l'inventaire des richesses de la région et annonce le programme de mise en valeur des édifices et objets liés au culte, cathédrales, églises romanes ou gothiques, chapelles, enclos paroissiaux, statues, ex-voto et calvaires semés à la croisée des chemins. Mention spéciale pour les jubés (notamment, celui de la chapelle Saint-Fiacre, au Faouet, à admirer le temps d'un week-end « Art religieux au pays du roi Morvan », 500 francs avec 6 visites et 2 nuits d'hôtel 2 étoiles en pension complète), comme les retables de bois polychrome habillant les chœurs des chapelles dérobées.

Florence Evin

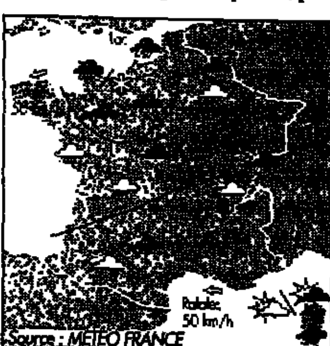
Temps maussade au nord

LES HAUTES PRESSIONS qui recouvrent la France depuis plusieurs jours commencent à faiblir ; cela permettra à de l'air frais et humide venant d'Allemagne d'envahir la moitié nord, et de donner des averses de pluie. Plus au sud, le temps sera plus doux.

Sur les Ardennes, la Champagne, la Lorraine, le nord de la Bourgogne et de la Franche-Comté, on se réveillera sous un ciel couvert, accompagné de petites pluies, parfois mêlées à de la neige ; rapidement, le risque de neige s'estompera, mais il pourra encore pleuvoir jusqu'en milieu d'après-midi ; une amélioration se produira ensuite. Dans le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France, le Centre et la Normandie, le temps sera maussade tout au long de la journée. En Normandie, les précipitations prendront un caractère d'averse ; le vent de nord-est soufflera assez fort sur la côte, atteignant 60 km/h en rafales l'après-midi. En Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Limousin et Auvergne, les nuages, abondants au lever du jour, s'épaissiront encore, pour donner un peu de pluie au cours de la journée. Le vent de nord-est deviendra assez sensible sur la côte nord de la Bretagne l'après-midi. En Alsace, dans le sud de la Franche-Comté et de la Bourgogne, en région lyonnaise et dans le sud du Massif Central, le temps sera sec, avec un ciel qui hésitera tout au long de la journée. Sur le Sud-Ouest la journée sera ensoleillée. Dans le massif alpin, le Roussillon, le Languedoc, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, les passages nuageux contrarieront souvent le soleil ; autour du golfe du Lion et en Corse, les nuages seront suffisamment épais pour donner quelques gouttes. Le vent d'est se renforcera ou cours de la journée sur les rives de la Méditerranée, pour atteindre en fin de journée 60 km/h en pointes.

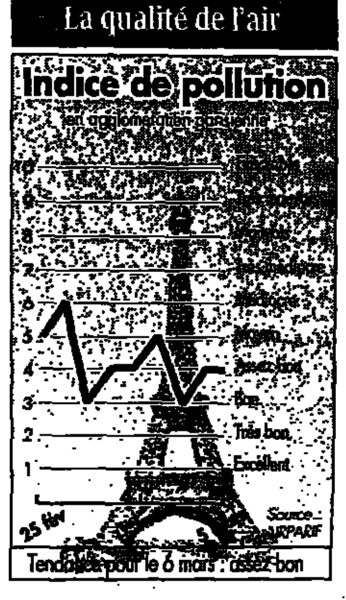
Les températures n'évolueront guère: il y aura encore des gelées entre 0 et −2 degrés, localement −4, du Sud-Ouest à l'Alsace en passant par Rhône-Alpes et la Provence, tandis qu'ailleurs, les minimales seront comprises entre 2 et 5 degrés ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 5 ou 6 degrés sur le quart nord-est, 6 à 8 sur le reste de la moitié nord, 10 ou 11 dans le Sud-Ouest, 11 à 13 dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

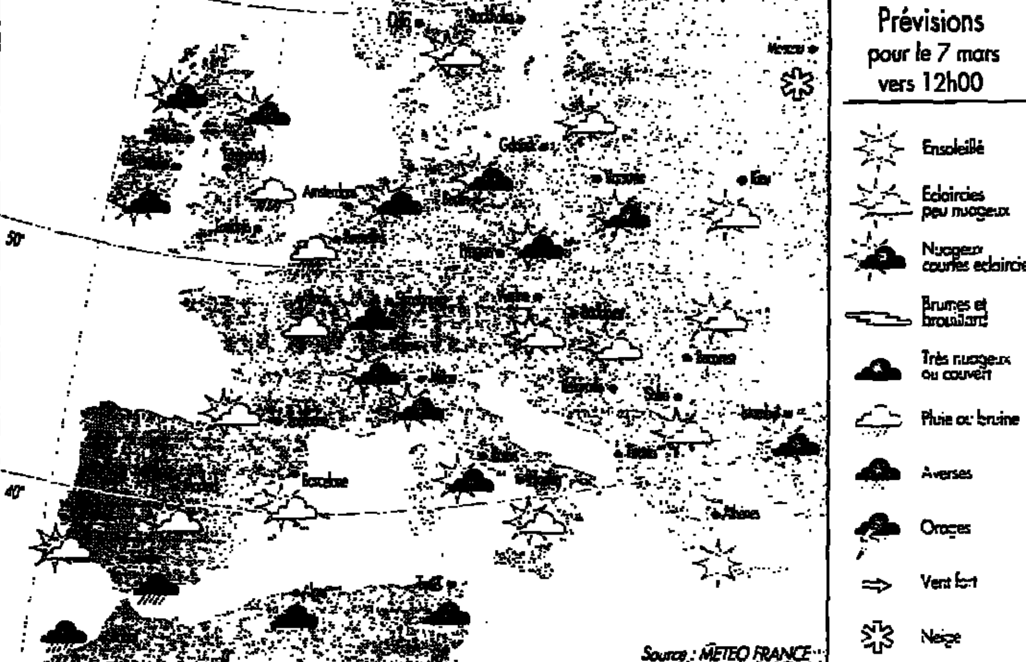


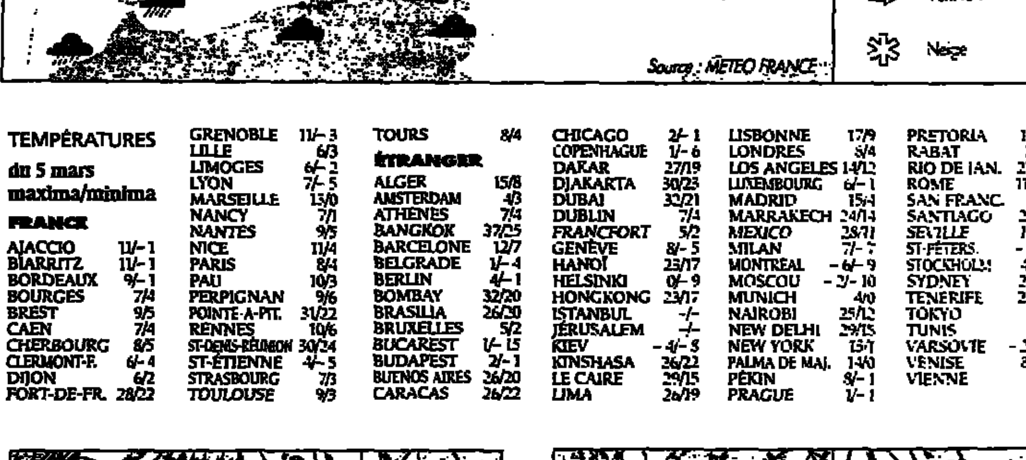
Prévisions pour le 7 mars vers 12h00

La qualité de l'air

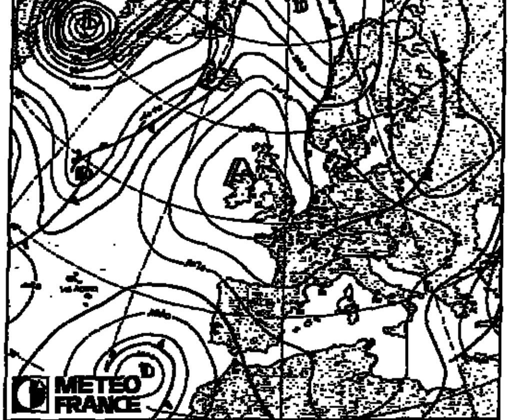


Tendance pour le 6 mars : assez bon

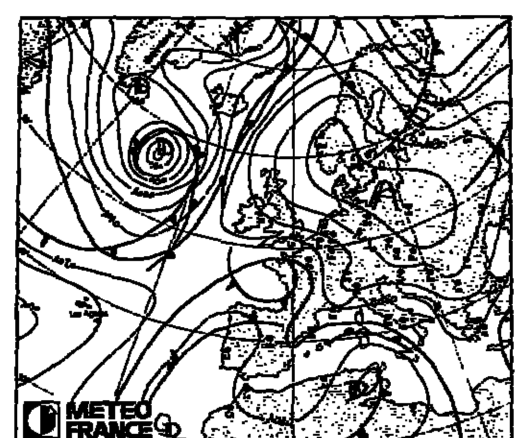




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	11/−3	TOURS	8/4	CHICAGO	2/−1	LISBONNE	17/9	PRETORIA	19/10
du 5 mars		LILLE	6/3	ÉTRANGER		COPENHAGUE	1/−6	LONDRES	5/4	RABAT	25/9
maxima/minima		LIMOGES	6/−2	ALGER	15/8	DAKAR	27/19	LOS ANGELES	14/12	RIO DE JAN.	27/25
FRANCE		LYON	7/−5	AMSTERDAM	4/3	DJAKARTA	30/23	LUXEMBOURG	6/−1	ROME	11/−5
AJACCIO	11/−1	MARSEILLE	15/0	ATHÈNES	7/4	DUBAI	32/21	MADRID	15/4	SAN FRANC.	14/6
BIARRITZ	11/−1	NANCY	7/1	BANGKOK	37/25	DUBLIN	7/4	MARRAKECH	24/14	SANTIAGO	29/13
BORDEAUX	9/−1	NANTES	9/5	BARCELONE	12/7	FRANCFORT	5/2	MEXICO	28/11	SEVILLE	18/10
BOURGES	7/4	NICE	11/4	BELGRADE	1/−4	GENÈVE	8/−5	MILAN	7/−7	ST-PÉTERS.	−3/−9
BREST	9/5	PARIS	8/4	BERLIN	4/−1	HANOÏ	23/17	MONTRÉAL	−6/−9	STOCKHOLM	4/−7
CAEN	7/4	PAU	10/3	BOMBAY	32/20	HELSINKI	0/−9	MOSCOU	−2/−10	SYDNEY	25/15
CHERBOURG	8/5	PERPIGNAN	9/6	BRASILIA	26/30	HONGKONG	23/17	MUNICH	4/0	TENERIFE	23/16
CLERMONT-F.	6/−4	POINTE-A-PIT.	31/22	BRUXELLES	5/2	ISTANBUL	−/−	NAIROBI	25/12	TOKYO	8/1
DIJON	6/2	RENNES	10/6	BUCAREST	1/−15	JÉRUSALEM	−/−	NEW DELHI	29/15	TUNIS	12/7
FORT-DE-FR.	28/22	ST-DENIS-RÉUNION	30/24	BUDAPEST	2/−1	KIEV	−4/−5	NEW YORK	13/1	VARSOVIE	−2/−1
		ST-ÉTIENNE	4/−5	BUENOS AIRES	26/20	KINSHASA	26/22	PALMA DE MAJ.	14/0	VENISE	8/−3
		STRASBOURG	7/3	CARACAS	26/22	LE CAIRE	29/15	PÉKIN	8/−1	VIENNE	4/2
		TOULOUSE	9/3			LIMA	26/19	PRAGUE	1/−1		



Situation le 6 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Koestler le remarquable

DEUX livres récemment traduits de l'anglais, *Spartacus* et *Le Zéro et l'Infini*, viennent de mettre au premier plan de l'actualité littéraire Arthur Koestler, hier inconnu et par ce double coup classé maître. Son curriculum est singulier, tout à fait conforme à l'époque, abondante en « personnes déplacées ».

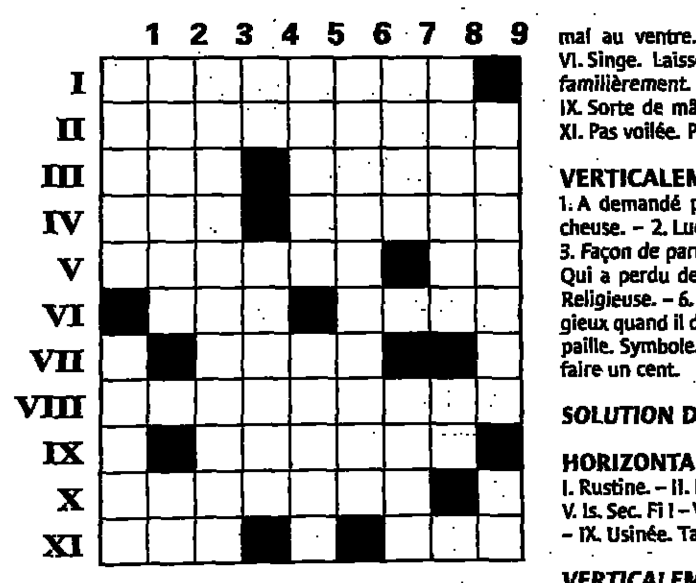
Arthur Koestler, d'origine hongroise, a choisi d'être – entre plusieurs langues qu'il pratique – un écrivain anglais ; comparable en cela à Joseph Conrad, né polonais, et à qui d'ailleurs il ressemble. Avant de devenir romancier, Arthur Koestler a couru le monde, en journaliste, en militant, et partout où l'on se battait.

Il était, entre autres aventures, correspondant de guerre auprès des rouges, en Espagne, pour une feuille libérale de Londres ; fait prisonnier, il a connu la douceur des prisons franquistes, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles des autres régimes. C'est sans doute là qu'il a pris l'expérience du captif et même du condamné à mort, et l'information nécessaire au réalisme dramatique de ce roman d'un prisonnier qu'est *Le Zéro et l'Infini*. Ce livre remarquable et d'un pathétique éprouvant, qui rappelle *Crime et châtiment*, de Dostoïevski, et l'admirable *Sous les yeux d'Occident*, de Conrad, apporte, sinon une explication décisive, du moins un éclairage plausible sur ces mystérieux procès de Moscou, où l'on put s'étonner de voir les inculpés reconnaître publiquement leurs torts à l'égard du parti et trouver juste et mérité leur châtiment. L'ouvrage est à prendre comme un document de premier ordre sur l'état d'esprit révolutionnaire et l'absence de liberté qu'il suppose chez ses tenants, à l'intérieur du parti.

Émile Henriot
(7 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6772



HORIZONTALEMENT

I. Taille des pieds.– II. Télévisée, elle est d'après Malraux l'héritière des quotidiens. – III. Se comporta d'une façon vraiment rosse. Toutes blanches.– IV. Coule en Alsace. Fait mal au ventre. – V. Cavale avec son enfant. Saint. – VI. Singe. Laisser des plumes. – VII. Robert, en parlant familièrement. – VIII. Préparés comme des fraises. – IX. Sorte de mâchefer. – X. Comme l'âme, pour Valéry. – XI. Pas voilée. Presque épuisé.

VERTICALEMENT

1. A demandé plus d'une journée de travail. Tête chercheuse. – 2. Lucarne qui fait un effet bœuf. Particule. – 3. Façon de parler chez des voisins. – 4. Qui a tout quitté. Qui a perdu de sa chaleur. – 5. Qui s'est bien ramassée. Religieuse. – 6. Des cris dans la nuit. – 7. Peut être contagieux quand il devient fou. Physicien français. – 8. Courte paille. Symbole. – 9. Bien exprimés. Il en faut quatre pour faire un cent.

SOLUTION DU N° 6771

HORIZONTALEMENT

I. Rustine. – II. Enormités. – III. Vilipenda – IV. Essor. Ait. – V. Is. Sec. Fi ! – VI. Lot. Colis. – VII. Na. Apia. – VIII. Patient. – IX. Usinée. Ta. – X. Cornu. Psi. – XI. Su. Éros.

VERTICALEMENT

1. Réveil. Ducs. – 2. Unisson. Sou. – 3. Sols. Tapir. – 4. Trios. Anne. – 5. Imprécateur. – 6. Nie. Copie. – 7. Etna. Lie. P.S. – 8. Edifiants. – 9. Isatis. Tain.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TRAFIC AÉRIEN.** D'après les données fournies par 411 aéroports du monde entier, le trafic passagers a enregistré une hausse de 5 % en 1995 par rapport à 1994, avec plus de 2,2 milliards de personnes transportées. L'aéroport O'Hare de Chicago, par lequel ont transité 67,3 millions de voyageurs, reste l'aéroport le plus actif, avec une croissance de 1,2 %. Il devance celui d'Atlanta (57,7 millions de voyageurs), dont le trafic a augmenté de 6,7 %, et celui de Londres-Heathrow (54,5 millions de voyageurs, + 5,3 %). Les plus fortes croissances du trafic passagers par région ont été relevées dans le Pacifique (+ 7,6 %), en Europe (+ 6,8 %) et en Asie (+ 5,4 %). – *(Reuter.)*

■ **AUTRICHE.** Le nombre des voyageurs transportés par la compagnie autrichienne Austrian Airlines en 1995 a augmenté de 8 % par rapport à celui de l'année précédente. Le trafic passagers a enregistré des hausses sensibles sur les vols charters (+ 13 %) et sur les vols de long courrier (+ 31,3 %). – *(Bloomberg.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les résidents permanents de Hongkong pourront entrer en Grande-Bretagne sans visa après le transfert de la colonie britannique à la Chine en 1997. – *(Reuter, AFP.)*

■ **ITALIE.** L'Italie a porté de 45 à 175 écus (1 000 francs environ) la franchise fiscale dont bénéficient les étrangers non ressortissants de l'Union européenne sur leurs achats dans la Péninsule. Ceux-ci n'auront donc à acquitter des droits de douane que si la valeur des objets et articles de consommation qu'ils emportent avec eux dépasse 175 écus. – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE.** Plus de 230 000 touristes étrangers ont visité la Côte-d'Ivoire en 1995 contre 156 638 l'année précédente. Cette augmentation s'explique par le lancement de vols charters à destination du pays et la dévaluation du franc CFA. La Côte-d'Ivoire compte promouvoir ses activités touristiques et atteindre 500 000 visiteurs en l'an 2000. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 8 mars

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 10 h 30, 33, quai d'Orsay (Mme Cazes).

■ **LE QUARTIER DES BATIGNOLLES** (60 F), 11 heures, sortie du métro Brochant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art de la Renaissance, 11 h 30 ; les bronzes de la place des Victoires, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : collections chinoises (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Institut culturel de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : histoire des vitraux (37 F), 14 h 30, devant le portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, devant les grilles du palais (Europ explo).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la Butte des Moulins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA SORBONNE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Christine Merle).

■ **MUSÉE DES PLANS ET RELIEFS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, cour d'honneur des Invalides, devant l'entrée du Musée de l'armée (Monuments historiques).

■ **DE MESSINE** à La Boétie (60 F), 15 heures, devant le guichet du métro Saint-Augustin (Vincent de Langlade).

■ **DE SAINT-GERVAIS** à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (50 F), 15 heures, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobeau (Emilie de Langlade).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Deux réalisateurs de Hongkong dominent la semaine: John Woo au cœur du système hollywoodien, Wong Kar-wai en rebelle solitaire au sein de l'industrie de la colonie. ● LE FESTIVAL du réel témoigne de la vitalité du documentaire tandis que, fiction vouée à l'enregistrement du présent, *Sept en attente* touche juste. ● LE PATRON du CNC définit dans un entretien les objectifs de l'Etat en faveur du cinéma, et Arnon Milchan *(Heat)* s'impose comme une figure de la production américaine.







John Woo sculpte le désert et chorégraphie la violence

Broken Arrow. Avec le renfort d'acteurs au jeu stylisé, le cinéaste de Hongkong, dont c'est le deuxième long métrage tourné aux Etats-Unis, détourne de l'intérieur les codes du cinéma d'action hollywoodien

Film américain de John Woo, avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo. (1 h 48.)

Le deuxième film américain du réalisateur hongkongais John Woo confirme, après *Hard Target*, l'immersion réussie du cinéaste dans l'univers très réglementé du film d'action hollywoodien. Avec *Broken Arrow*, Woo abandonne un grand nombre de ses inventions figuratives, mais préserve l'essentiel. Le scénario, conforme à ce que demande la mode actuelle du film d'action américain, pourrait facilement constituer le point de départ d'un produit signé John Mac Tiernan ou Tony Scott. Mais, alors qu'un cinéaste américain standard aurait tenté de naturaliser et de crédibiliser son intrigue par des notations diverses sur la biographie et la psychologie de ses personnages, Woo trace une ligne droite, épurée, tranchante. Il décide de ne conserver que les péripéties spectaculaires inhérentes à ce type de films et de les porter jusqu'à leur point d'incandescence (explosion nucléaire incluse).

Dans le but d'exercer un chantage à la bombe atomique à des fins que l'on croit d'abord lucratives, un pilote de bombardier détourne deux missiles nucléaires au cours d'une mission d'entraînement. Son copilote, resté loyal, aidé d'une *park ranger* (sorte de garde champêtre des parcs nationaux américains), tentera d'enrayer l'entreprise criminelle de son supérieur hiérarchique.

L'action, qui se déroule en quelques heures dans les sables et les mines du désert de l'Utah, n'est qu'une vaste poursuite où sont employés divers moyens de locomotion : camionnettes, hélicoptères, trains. Réduit à une succession de tableaux spectaculaires et pyrotechniques, le scénario de *Broken Arrow* apparaîtra minimal, si on ne voit pas que Woo transforme toutes ces données pour créer un langage indépendant.

Le premier plan est un carré blanc à l'intérieur duquel s'entrechoquent deux électrons. Une suite de raccords dans l'axe révèle, en fait, un ring où se battent deux hommes : les deux antagonistes du film. Ce combat de boxe va constituer la métaphore d'un récit où les coups de force et d'accélération du scénario sont totalement justifiés par l'attraction pulsionnelle des personnages. Le jeu très stylisé de John Travolta (l'officier félon) et de Christian Slater (le bon) dessine un lien fortement érotisé, moteur essentiel d'un mouvement des corps et des objets qui traduit ainsi une histoire d'amour refoulée.

Si les personnages sont réduits, au mieux, à une seule pulsion quand il ne s'agit pas de figurines sacrifiées précocement, les objets sont, eux, souvent quasiment personnifiés : une arme, la circulation des véhicules, l'extinction ou l'allumage d'une cigarette deviennent parfois porteurs d'un discours autonome.

Cet art des déplacements fait sens, mais surtout beauté. John Woo crée une chorégraphie originale et suffocante avec des trains, des missiles et des hélicoptères, la technique devenant la matière d'un ballet plastique inédit. Les espaces désertiques de l'Utah, où John Ford tourna de nombreux westerns, sont investis et comme sculptés par la mise en scène. La plus impressionnante séquence montre le sol du désert onduler comme un tapis après une explosion nucléaire déclenchée en sous-sol par le traître.

Le réalisateur de *The Killer* s'est donc emparé des clichés du cinéma américain pour mieux les travailler selon sa propre et inimitable manière. Durant la première partie du film, le commanditaire de Travolta ne cesse de s'inquiéter de ses investissements financiers et de critiquer les décisions prises. Il sera liquidé en cours de route. Ce pourrait être le symbole des rapports entre un réalisateur et un producteur qui voit celui-là contourner les contraintes et lui échapper. Savoir plier les conventions à un regard personnel, c'est sans doute le propre d'un auteur.

Jean-François Rauger

DESSIN MARC TARASKOFF

John Travolta, le retour

NEW YORK
de notre correspondant

Francis Scott Fitzgerald écrivait : *« Il n'y a pas de deuxième acte dans la vie américaine »*. Dans celle, professionnelle, de John Travolta, il y en a trois ou quatre. Pour Hollywood, qui ne sert l'hyperbole qu'à pleine louche, Travolta est au cinéma *« ce que Nixon fut à la politique et Lazare à la religion »* et aux pompes funèbres.

En 1977, *La Fièvre du samedi soir* avait propulsé cet inconnu de vingt ans, danseur-caoutchouc aux cheveux gominés et au costume blanc au rang de superstar. L'année suivante, *Grease* confirme : Travolta est *« l'homme le plus sexy de la planète »*. Six mois plus tard, *Moment by Moment* transforme le demi-dieu en déchet. *Urban Cowboy*, avec Debra Winger, ranime un temps la flamme. *Perfect*, avec Jamie Lee Curtis, ne l'attise guère. Elle manque d'être définitivement étouffée par deux films qui passent pour autant d'aveux désespérés : *Two of a kind* (où *« John retrouve Olivia Newton-John »*) et *Staying Alive* (*« la suite de* La Fièvre *réalisée par Stallone »*). Travolta passe à côté du *Prince de la Cité*, de Sidney Lumet, qu'il rejette (le rôle est repris par Treat Williams), comme *Officier et Gentleman*, *American Gigolo* (Richard Gere), et *Splash* (Tom Hanks).

Les projets qu'il choisit, en revanche, passent directement à la vidéo, sans le moindre détour par le grand écran. *« Sa carrière est finie »*, assure Hollywood. Il en est réduit à servir la soupe, le biberon et la pâtée à des nourrissons (affublés de la voix de Bruce Willis) et à des chiens (voix de Danny De Vito et de Diane Keaton) dans la trilogie *Look Who's Talking*. Ces comédies rapportent pourtant près de 400 millions de dollars. Travolta a de nouveau droit aux meilleures tables dans les restaurants, mais l'acteur, lui, se voit toujours refuser le respect.

Il a quarante et un ans, et a perdu sa silhouette de jeune homme quand sa carrière sort soudain du coma. C'est Quentin Tarantino qui, avec *Pulp Fiction*, lui administre la dose d'adrénaline salvatrice. Le triomphe du film au Festival de Cannes 1994 (Palme d'or) fait les manchettes : *« Travolta EST le "come-back kid". »* Encore une fois. Ce n'est plus une carrière, c'est un yo-yo.

PARTI POUR DURER

Lui-même s'étonne de tant de remue-ménage : tous les acteurs font des « flops », pourquoi, dans son cas, cela prend-il toujours des allures d'événement ? Il a presque naturellement été supplanté par une nouvelle génération – Kevin Costner, Tom Cruise, Tom Hanks –, il a participé à des projets moins populaires, certes, mais à ses yeux plus enrichissants (*Le Monte-charge*, de Harold Pinter, pour la télévision) ; et, de toute façon, déclarait-il récemment, toute l'excitation autour de son « retour », c'est *« de l'histoire doublement, triplement, ancienne. »*

Il semble que cette fois, cela soit parti pour durer. En moins de trois mois, trois de ses derniers films sont à l'affiche à Paris, trois de ses visages s'affrontent ou se répondent. Dans *White Man*, de Desmond Nakano, où les rôles des Blancs et des Noirs dans la société américaine sont inversés, il est le petit employé blanc mis au chômage par son PDG noir (Harry Belafonte). Moins un portrait du racisme quotidien qu'un tableau de la situation économique. Le film déplaît, mais lui, convainc. Dans *Broken Arrow*, de John Woo, mâchoires serrées et cheveux en brosse, il joue les hommes d'action à punch et panache. Comédie thriller filant à toute allure entre syndicat du crime et industrie du cinéma, *Get Shorty*, réalisé par Barry Sonnenfeld d'après le roman d'Elmore Leonard (sortie française le 27 mars) offre à Travolta un rôle en or : un gangster qui fait la conquête de Hollywood. Les truands ont un langage de producteurs, les producteurs prennent des attitudes de truands.

En dix-neuf semaines, *Get Shorty* a rapporté près de 80 millions de dollars et, après son troisième week-end, *Broken Arrow* approche des 50 millions. Travolta est entré dans le clan des superstars des années 90, ce que traduit la courbe de ses cachets (officiels) : 150 000 dollars pour *Pulp Fiction*, mais 3,5 millions pour *Get Shorty*, 7 pour *Broken Arrow*, 16 pour *Le Double*, qu'il tournera bientôt avec Roman Polanski (il est vrai qu'il joue deux rôles). Aujourd'hui, il vaudrait 21 millions de dollars. Plus qu'Arnold Schwarzenegger, Bruce Willis, Tom Hanks, et Jack Nicholson...

Henri Béhar

Une nuit, une fête, quelques rencontres de hasard

Sept en attente. Collaboratrice d'Eric Rohmer, Françoise Etchegaray peint sans illusion le mal-vivre de l'époque

Film français de Françoise Etchegaray, avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares, Charles-Henri Paris, Cécile Reigher, Serge Renko, Marie Rivière, Hélène de Saint-Père, Eric Viellard (1 h 30).

C'est quoi, cet immeuble de verre et béton où des gens arrivent nuitamment ? Une ancienne usine, un squatt, des bureaux désaffectés et réquisitionnés pour l'occasion ? L'occasion, en tout cas, est ce qu'on appelle aujourd'hui une fête : agglomérat de gens qui se connaissent à peine, de nourriture non cuisinée, de musique prévisible.

Le lieu, du moins, se prête à l'occasion, labyrinthe de salles, de coursives et d'escaliers, no man's land propice aux rencontres de hasard, et sans lendemain, zone en déshérence où flottent des fantômes déjà fatigués, ou incompréhensiblement dynamiques.

Les invités (comme souvent en pareil cas, on ne saura pas qui est l'invitant) errent selon des trajectoires distinctes qui, nécessairement, se croisent, et parfois motivent un échange, une tentative de partage d'un peu de parole et d'un peu d'espace, d'un peu de tendresse ou de désir ou de rire, simplement d'un peu de nourriture vraiment trop triste à consommer *en solitaire. D'autres ne bougent* pas.

C'est la première et flagrante réussite de Françoise Etchegaray, naviguant à l'estime – en apparence – au milieu des nombreux protagonistes par elle réunis, de donner à chacun de ceux auxquels elle prête attention un mode de déplacement particulier, une vitesse ou une stabilité singulières, une densité unique. On attrapera ou non les prénoms des participants, ils auront gagné ainsi une identité qui est exactement celle, minimale, dont est doté tout participant à ce genre de soirée.

MORNE OZONE

On ne saura jamais exactement qui sont les sept désignés par le titre, ils sont davantage à faire un ou plusieurs tours devant la caméra. L'attente, elle, est d'une manière ou d'une autre le lot de chacun d'eux, sur un mode mélancolique, humoristique, documentaire ou hystérique. L'attente est plutôt, si on donne ce nom à une sorte de mal-vivre à la fois diffus et insistant, l'atmosphère dans laquelle baigne tout le film, un morne ozone que certains semblent avoir appris à respirer avec le sourire.

Ils parlent d'amour au passé ou au futur, ils parlent des parents, des enfants, ils se demandent ou *s'offrent des conseil sur l'existence*, lancent, sérieusement ou pas, quelques hameçons de séduction. Offrent à qui en veut – ou n'en veut pas – une idée sur la vie, ou une main qui demande à être prise.

On perçoit l'élan et la vibration, les imperfections aussi, de l'improvisation, au fil de cette succession de rencontres dans le dédale de la fête froide. Mais un mouvement sûr porte le regard de la réalisatrice, il organise et fédère, dessine des rimes et des allitérations, retient et réoriente les bouffées successives.

Proche collaboratrice d'Eric Rohmer depuis douze ans, Françoise Etchegaray s'en différencie par le refus des dialogues très écrits et des situations *solidement* architecturées. Mais, comme lui, elle manifeste une grande confiance dans le moment du tournage, la capacité du cinéma à saisir l'instant pour peu qu'on ne l'ait pas trop programmé. Pessimiste mais chaleureux, son regard sur ses protagonistes se situe à la juste intersection d'un enregistrement ouvert et de la particularité d'un point de vue personnel : la place même du cinéaste.

Jean-Michel Frodon



Un film sur presque rien, et qui pourtant rayonne

Nos années sauvages. La deuxième réalisation de l'auteur de « Chungking Express » est devenue un film-culte du jeune cinéma asiatique

Film hongkongais de Wong Kar-wai avec Leslie Cheung, Maggie Cheung, Carina Lau, Andy Lau, Tony Leung, Jacky Cheung. (1 h 33).



DESSIN JACQUES VALOT

Ces années-là sont le tout début des années 60, et ce sont les années de l'adolescence qui peinent à finir. L'adolescence de Yuddy (*Leslie Cheung*), un peu voyou un peu Don Juan, amateur de Lucky Strike et de Xavier Cugat. Les trois quarts du film ne racontent presque rien, sa force et son charme sont entièrement dans la manière dont Wong Kar-wai filme les instants de séduction et les éclats de violence, les approches et les esquives de ce ballet indolent et insolent.

Le titre original (*Days of Being Wild*) ne mentionne pas les années *mais les jours*, Wong Kar-wai aurait pu choisir les moments, tant son film se bâtit en puzzle de situations, imposées par leur ambiance propre. Une énergie souterraine et de subtiles assonances les engrènent peu à peu. Dès la séquence d'ouverture, où Yuddy séduit à l'esbroufe nonchalante la petite serveuse – campée avec toute la beauté indéfinissable de Maggie Cheung –, première des deux *conquêtes féminines racontées* par le film, avant celle de l'entraîneuse Carina Lau, on perçoit cette attraction quasi physique.

Les sons accentués, l'*omniprésence des horloges*, l'intrusion d'un long plan de *forêt vierge* dans cette histoire urbaine, la *mention de la légende de l'oiseau* qui dort dans le vent, le coq-à-l'âne de la brutalité à la comédie, concourent à installer une tension, celle même d'une jeunesse qui ne sait que faire de soi, d'une époque qui pressent un monde à conquérir sans savoir comment.

EXERCICE D'ÉQUILIBRE

Les relations du héros avec sa mère adoptive, quelques échanges avec des comparses sont toute la *matière narrative du* scénario, il rayonne littéralement *grâce à sa façon d'installer les* anecdotes dans une atmosphère de film noir, qui se *décline* en traitements très variés de l'image et du cadre. Cette assurance apparente, dans un exercice d'équilibre *sur presque rien et des références*, a valu au film la *comparaison* avec *A bout de souffle*.

Elle vaut pour l'absolue confiance dans les puissances du cinéma dont le film témoigne, sinon pour sa valeur d'éclaireur d'un mouvement collectif – il n'y a pas de nouvelle vague autour de Wong Kar-wai, rebelle solitaire du cinéma contemporain à Hongkong. Et, bien que peu explicite pour un public occidental, l'utilisation paradoxale des plus *grandes stars du cinéma* commercial de Hongkong conforte la *similitude avec ces séries B où*, en demi-teinte, les plus grandes vedettes de *Hollywood* donnèrent quelques-unes de leurs meilleures *prestations*. Puis, *sur un* pur coup de force dramatique, *Wong Kar-wai envoie promener* tous les partis pris du film, pour un épilogue « exotique » (aux Philippines) où le cinéaste démontre une efficacité et une élégance imparables, en même temps qu'il se donne les gants de résoudre une situation, dont il s'était abstenu de présenter les données. Bagarre, poursuite, agonie, mise en perspective dans la durée et réapparition inattendue d'un second rôle devenu central traduisent une virtuosité dépensée avec fougue, aux limites *d'une inconscience qui n'est pas* la moindre qualité de ce film *étonnamment généreux sous des* airs désinvoltes.

J.-M. F.

« La comparaison avec « A bout de souffle » me semble disproportionnée »

POUR LE RÉALISATEUR de *Nos années sauvages*, le cinéma de Hongkong est dans une situation paradoxale. Il connaît une baisse de vitalité commerciale, après l'âge d'or des années 60 et *70, et ouvre de* plus en plus *grand les bras à* Hollywood, tout en lorgnant avec un mélange d'inquiétude et de frénésie vers le continent qui doit prendre le contrôle de la colonie le 1[er] juillet 1997. Dans cet environnement à la fois perturbé et fécond, Wong Kar-wai poursuit une carrière singulière, loin des coteries et des conformismes.



ENTRETIEN CINÉMA

Né à Shanghaï en 1958, il a émigré à Hongkong avec sa famille cinq ans *plus tard*. Après un détour par la télévision, il devient, au début des années *80, scénariste au sein des usines* à images, alors en pleine activité, qui produisent à *la chaîne des films de* genre. Il se lie également à Patrick Tam, l'une des figures de l'éphémère nouvelle vague de la fin des années 70 qui a introduit le cinéma d'auteur dans cette industrie très codifiée, avant de dépérir. Trop solitaire pour être rattaché à un mouvement, Wong s'impose comme l'héritier de ce courant avec *As Tears Go By* (1988), polar atypique qui révèle Leslie Cheung et Maggie Cheung.

Son succès lui permet de mettre en chantier *Nos années sauvages*, qui *devait* être un diptyque : l'échec cinglant de la première partie empêchera *la réalisation de* la seconde... avant que le film ne devienne, avec retard, un « culte ». Wong Kar-wai obtient alors les moyens d'une superproduction, adaptée d'un célèbre roman d'arts martiaux et tournée en Chine populaire, *Les Cendres du temps*. Confronté à d'immenses difficultés de production, le cinéaste interrompt *un moment son tournage* et, *« pour se changer les idées »*, entreprend au pied levé un petit film réalisé à toute vitesse, *Chungking Express*. Après avoir achevé *Les Cendres du temps* (qui sortira en France cet été), il a tourné *Fallen Angel*, attendu pour la rentrée.

« Comme les autres films que vous avez réalisés depuis, *Nos années sauvages* ne suit pas un récit linéaire.

– J'avais beaucoup travaillé sur la structure, davantage que sur le scénario. Je voulais fractionner le récit en petites nouvelles racontées de différents points de vue.

– Même s'ils les traitent de manière originale, vos films prennent appui sur des genres : film noir, mélodrame ou arts martiaux.

– *Les genres donnent des repères.* Quand j'étais scénariste, les producteurs me disaient toujours : cette formule fonctionne. Depuis, j'ai conservé l'envie de tester ces procédés et d'essayer d'autres manières d'aborder une situation convenue.

– Aviez-vous en tête des références ?

– Non, j'ai réalisé le film comme en rêve, c'était très étrange. Je m'amusais tellement que je ne pouvais penser à rien d'autre. Je savais qu'il ne marcherait pas commercialement, mais je n'y pensais pas. J'ai essayé de filmer chaque partie selon un style différent. Ce n'est qu'ensuite que j'ai associé chaque séquence à un grand cinéaste qui aurait pu lui servir de modèle, une partie à la Bergman, une autre à la Douglas Sirk, etc.

– Pourquoi Patrick Tam, qui a été dans une certaine mesure votre mentor, est-il le monteur du film ?

– *Le film devait sortir pour Noël et* fin novembre, j'étais encore en train de tourner, je partais pour Manille deux semaines filmer les séquences finales. J'ai demandé à Patrick de commencer le montage du matériel tourné, il m'a demandé : *« Quelle est l'histoire ? – Je n'ai pas d'histoire, je la cherche toujours. Je ne sais pas comment le film finira. »* Il m'a averti qu'il suivrait son instinct, j'ai accepté en espérant que les plans seraient assez bons pour donner naissance au film que j'espérais.

» Je suis parti aux Philippines, *pour découvrir que je ne disposais* plus que d'une semaine au lieu de *deux, par manque d'argent.* J'ai tourné 24 heures sur 24 pendant *sept jours. Le dernier jour,* Patrick m'a envoyé la cassette du montage de la première heure, je me souviens de l'avoir regardée avec William Chang, le directeur artistique : c'était exactement ce que j'avais en tête. Mais si j'avais monté le film moi-même, il m'aurait fallu des années pour parvenir à ce résultat.

– Que vous a inspiré la comparaison avec *A bout de souffle* ?

– Elle me semble disproportionnée, mais elle m'a aidé : le film a été tellement mal accueilli à sa sortie par le public ! A la première, au bout de cinq minutes, les spectateurs ont commencé à protester, ils étaient furieux. C'était Noël, beaucoup de gens étaient venus pour les vedettes, ils sont sortis de la salle en disant à tout le monde : *« N'achetez pas de tickets ! »* En Corée, il y a eu des bagarres, le public jetait des objets sur l'écran. Tout le monde a pensé que *j'étais fini. Les critiques m'ont sauvé.*

– Le public de Hongkong a changé d'attitude depuis.

– Oui. S'il sortait aujourd'hui, *Nos années sauvages* serait un succès. D'ailleurs beaucoup de films l'ont copié. Même les spots publicitaires en imitent des séquences. Mais tourner la deuxième partie prévue serait difficile. Les vedettes sont devenues tellement chères... Ce devrait être une histoire entre Corrina Law et Maggie Cheung, les deux femmes du premier film devenant les personnages principaux.

– Que faites-vous maintenant ?

– J'hésite entre deux projets, un film gay ou une comédie musicale située à Pékin. Malgré les difficultés de *tournage rencontrées en Chine* continentale sur *Les Cendres du temps*, je veux essayer à nouveau. Je choisirai en fonction des acteurs *dont je pourrai disposer. Je ne me* plains jamais des conditions de préparation ou de tournage, c'est de ça qu'est fait un film. Dans *Les Cendres du temps*, j'ai tourné avec Leslie Cheung ; quand il est parti, j'ai continué avec sa doublure ; quand celle-ci est partie, j'ai terminé avec la doublure de la doublure. Il faut travailler avec les conditions concrètes, voilà tout. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Raymond Depardon, l'Afrique et ses douleurs au « Cinéma du réel »

CINÉMA DU RÉEL. 18[e] Festival international de films ethnographiques et sociologiques. Du 8 au 19 mars, Centre Georges-Pompidou. Renseignements : 44-78-44-21 et 44-78-45-69.

Plus de cent films, 3,5 millions de francs de budget, quinze mille spectateurs attendus : le festival « Cinéma du réel » est un des grands rendez-vous internationaux de la création documentaire *« lieu de résistance à la télévision »*, selon sa déléguée générale Suzette Glenadel, et un révélateur des évolutions du genre. Formats atypiques, émergence du vécu et tentation de la fiction confirment les tendances observées depuis quelques années.

A commencer par la monumentale question posée par le film de Raymond Depardon, *Afriques, comment ça va avec la douleur ?* Trois ans de tournage en solitaire et près de trois heures de *film* dont la forme *imprégnera* les consciences parce qu'elle tient à la fois de la lettre *d'amour, du journal personnel et du* précis de morale cinématographique. *De Soweto à Alexandrie*, en passant par le Rwanda, voici toute la souffrance et *toute la beauté* d'une Afrique incarnées dans le regard et dans la voix d'un cinéaste qui se livre comme jamais.

Cette œuvre constitue la meilleure introduction aux quelque quatre-vingts films africains présentés à l'occasion du quarantième anniversaire des Indépendances. Raymond Depardon demeure ainsi intimement lié au festival. Son film *Numéro zéro* (sur le lancement du *Matin de Paris*) avait en effet préludé à la naissance de cette manifestation en 1978. Pour dérisoire que paraisse la transition des souffrances d'un continent au microcosme de la presse parisienne, c'est pourtant toujours l'éthique qui préoccupe *Rêve d'un jour* de Jean-Louis Comolli et *Journal de campagne* de Jean-Paul Andrieu. Soit la remémoration d'une fragile utopie après l'arrêt du quotidien *Le Jour*, et la couverture de la dernière campagne présidentielle restituée *in vivo* depuis le service politique du *Monde*.

Le panorama de la production française permet de constater la *domination de la vidéo*. De Paris à Erevan, *Le Convoi* de Patrice Chagnard dévoile subtilement les motivations de trois routiers de l'humanitaire. *Postier de nuit* de Nicolas Rey enregistre l'exacerbation nocturne des rapports entre l'administration et ses usagers. Au titre des révélations, *Julie, itinéraire d'un enfant du siècle*, de Dominique Gros, esquisse le portrait d'une femme cherchant *« la bonne distance »* avec la vie au milieu de ceux qu'elle appelle les *« normopathes »*.

De *« la maladie morale »* du siècle, on passe au fléau qui le décime avec *Sylvie, ses mots pour le dire*, du Suisse Daniel Schweizer, corps-à-corps d'une jeune femme avec le sida. La mémoire et la trace sont également à la base du film américain de Marian Marzynski, *Shtetl* : rencontre d'un juif américain rescapé de la Shoah et d'un jeune Polonais natif de la même bourgade. Avec une violence qui rappelle celle de Claude Lanzmann, le réalisateur procède à une liquidation définitive du contentieux judéo-polonais.

Il y a enfin cette perle venue du Kazakhstan, *Scastje* (Paradis), première œuvre de Sergei Dvorcevoj, qui, en vingt-cinq minutes, restitue, pratiquement sans dialogue, la vie d'une famille de nomades. Gestes magnifiés, mais aussitôt désamorcés par une scène burlesque ou cruelle. Rien de moins complaisant que ce cinéma qui ne fait pas du dénuement un objet de sanctification, mais tire sa grandeur du cri de l'homme pestant en kazakh contre *« cette vie de merde »*.

Jacques Mandelbaum

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

FLIRT

Film américain de Hal Hartley. Avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Mibo Nikaidoh, Toshizo Fujiwara, Chikako Hara. (1 h 25.)

Depuis 1989, en quatre films (*The Unbelievable Truth, Trust Me, Simple Men* et *Amateur*), *le cinéaste new-yorkais Hal* Hartley s'est imposé comme l'un des auteurs les plus originaux et les plus inventifs de la jeune génération américaine. Il revient avec un périlleux exercice de style, fondé sur la répétition de situations identiques à Manhattan, Berlin et Tokyo. Soit un petit scénario de vaudeville : l'un des deux membres d'un couple demande à l'autre de s'engager plus avant dans leur relation, le second fonce poser la même question de confiance à un (e) autre partenaire, un drame de la jalousie éclate et se termine à l'hôpital. Les premières séquences new-yorkaises retrouvent la gravité amusée, légèrement décalée où on reconnaît le ton Hartley, avant de se perdre dans une accumulation de gadgets « distanciés » assez vains. Le deuxième épisode, qui met en scène un couple homosexuel, accuse davantage encore l'artifice de l'opération, empesé d'effets de mode sans grand intérêt. Le film s'est déjà enlisé lorsque, à Tokyo, Hal Hartley introduit quelques variations, parfois esthétiquement réussies grâce au concours du chorégraphe Yoshito Ohno, puis se met lui-même en scène, ainsi que le processus de fabrication du film. *Tout cela est à la fois très cérébral et pas bien malin. La tentative de Flirt* et son échec rappelle *Night on Earth*, de Jim Jarmusch, dont Hartley *peut être considéré comme le successeur, comme figure de proue* du cinéma d'auteur américain. Comme si lui aussi avait eu besoin de *passer par cette étape formaliste pour trouver un second souffle*. En poussant la comparaison, la récente réussite du *Dead Man* de Jarmusch laisse attendre avec confiance le prochain film de Hartley.

J.-M. F.

LES MENTEURS

Film français d'Elie Chouraqui. Avec Jean-Hugues Langlade, Valéria Bruni-Tedeschi, Lorraine Bracco, Sami Frey. (1 h 47.)

Zac (Jean-Hugues Anglade) est metteur en scène ; Hélène (Lorraine Bracco), sa compagne, star-américaine-entre-deux-âges. Markus (Sami Frey) est quant à lui producteur et Daisy (Valéria Bruni-Tedeschi) est prête à tout pour devenir scénariste. C'est un film sur le cinéma. Zac y est donc torturé et imprévisible, Hélène fragile et hystérique, Markus d'une *élégance désespérée* et Daisy d'une *impulsive* fraîcheur. L'histoire ? Celle d'un film en train de se faire. Avec des *références (affichées sur les murs sous forme de posters). Des rebon*dissements (plus théâtraux les uns que les autres). Une esthétique *(belle comme un spot publicitaire)*. Avec une *philosophie enfin, qui* voit la vérité (l'amour) triompher du faux-semblant (l'art). C'est Daisy dictant à Zac la fin d'un scénario à travers lequel s'est naturellement jouée leur propre relation : *« Ils font ce que tout le monde a envie de faire et ne fait jamais : ils disparaissent. »* Le film semble le produit de l'improbable rencontre d'Arthur Rimbaud et d'Elie Chouraqui sur le plateau de « Perdu de vue ».

Jacques Mendelbaum

LE CRI DE TARZAN

Film français de Thomas Bardinet. Avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Daniel Martinez. (1 h 52.)

Le sujet – les premières armes amoureuses – sert de longue date à homologuer le jeune cinéma français. Le cadre – Bordeaux, sa bourgeoisie, son ennui – évoque plus inhabituellement Mauriac. L'ensemble est décliné en trois mouvements, de style étonnamment disparate. L'ouverture pose classiquement une situation, celle de Frédéric, jeune homme étouffant entre des parents ultra-conventionnels, *une petite amie bon chic* bon genre et les obligations d'un service national notablement adouci par les relations du papa. Sa désertion, *consécutive à la rencontre d'une jeune « beurette »*, Saliha, *et* leur commune robinsonnade sur « l'île aux oiseaux » fournissent le *motif d'une (très) longue rupture, suggérée par un montage abusive*ment répétitif. L'épilogue confronte enfin, sur un mode un peu convenu, deux univers réunis à la faveur d'un accident de parcours. Une belle musique de Dick Annegarn musarde le long de ce film, dont la mélancolie hasardeuse ne prend hélas jamais corps.

J. M.

CHAMANE

Film français de Bartabas. Avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov. (1 h 35.)

Bartabas aime les chevaux. Il l'a démontré avec Zingaro, l'a prouvé dans *Mazeppa*, son premier film, il le confirme dans *Chamane*. Il aime aussi les histoires simples aux allures de contes. Ici, un violoniste s'évade d'un obscur goulag en compagnie d'un chamane, qui lui révèle avant de mourir que toujours les esprits l'accompagneront. Toujours, c'est-à-dire au moins tant que durera son éprouvant périple au cœur de la *taïga enneigée. Et il dure*, au point que le réalisateur s'épuise bientôt à filmer l'homme et l'animal, l'homme et la nature, *l'homme face à ceux de ses semblables qui viennent à croiser son* chemin, l'homme face à lui-même. On comprend bien que Bartabas a *voulu puiser dans la linéarité de l'argument et la minceur du scénario* la matière de sa réflexion et la force de son propos. On voit bien que *les difficultés rencontrées tout au long du tournage ont été à la me*sure de l'aventure humaine que retrace le film. On comprend, on voit, mais on se sent étranger au film, incapable d'accompagner le violoniste dans son parcours physique et mental, de partager sa perception d'un monde dont la réalisation ne fait qu'érafler la surface.

P. M.

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS QUAND NOUS SERONS MORTES

Film franco-espagnol d'Agustin Diaz Yanes. Avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, Daniel Gimenez Cacho. (1 h 44.)

A la suite de l'accident de son mari torero, plongé dans un coma profond, une jeune femme sombre dans l'alcoolisme et la prostitution. Elle revient du Mexique où elle est tombée, après un sanglant règlement de comptes, en possession de documents appartenant à la Mafia. De retour en Espagne, elle renoue avec sa famille, réduite à une belle-mère compréhensive, ancienne militante communiste et vétéran de la guerre civile, qui veut lui faire reprendre ses études. Deux tueurs sont pourtant à ses trousses. Le scénario de *Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes* est à l'image de l'héroïne du film. Celle-ci hésite, en effet, entre la recherche d'un emploi et le hold-up. Le film passe ainsi constamment de la chronique sociale au cinéma de genre. Les auteurs n'ont sans doute pas voulu choisir et alternent séquences naturalistes et péripéties parfois très violentes. Porté par un certain humour noir et surtout l'interprétation de Victoria Abril, *Personne ne parlera de nous...* souffre pourtant fondamentalement d'une *mise en scène très plate, qui ne parvient pas à s'adapter à un parti* pris de récit un peu singulier.

Jean-François Rauger

De Sergio Leone à « Heat », les quatre vies du producteur Arnon Milchan

PRÈS DE Montfort-l'Amaury, où il a élu résidence, Arnon Milchan est considéré comme un producteur américain qui a, depuis longtemps, compris que *« la France est le meilleur endroit au monde pour dépenser son argent »*. A Hollywood, on l'appelle « le Français ». Né il y a cinquante et un ans en Israël, il passe l'essentiel de son temps dans les avions, au point d'affirmer en souriant ne ressentir les effets des décalages horaires que lorsqu'il lui arrive, par hasard ou par mégarde, de s'arrêter plus de quelques heures au même endroit.

« On devient producteur parce qu'on a envie qu'un film existe », explique cet homme d'affaires qui a fait fortune dans l'industrie pharmaceutique et l'agroalimentaire, et auquel est longtemps demeuré attachée une réputation de « marchands d'armes ». C'est donc en Israël qu'il a débuté dans le cinéma. Le temps de vérifier que la production nationale n'était pas à la mesure de ses rêves. En Europe, ensuite, il produit *La Grande Menace*, de Jack Gold, avec Richard Burton et Lino Ventura (1977) et se lie avec Roman Polanski : s'il renonce finalement à *Pirates*, il produit *Amadeus* sur scène. Vient alors le temps des projets « impossibles ». Sergio Leone cherche depuis treize ans un producteur pour *Il était une fois en Amérique* ? Milchan est là. Terry Gilliam ne parvient pas à monter *Brazil* ? Le même répond présent. Devenu un des amis les plus sûrs de Robert De Niro, Milchan produit également *La Valse des pantins*, que devait initialement réaliser Milos Forman, relayé bientôt par Michael Cimino, avant que Martin Scorsese ne s'empare du projet.

« LA VÉRITABLE VEDETTE »

Milchan a alors vécu sa deuxième vie de producteur, celle dont on rêve parce qu'elle offre d'*« approcher des vedettes »*. Il est alors convaincu que *« le réalisateur est la véritable vedette »*. Pourtant, *« produire, notamment, Sergio Leone, Terry Gilliam et Martin Scorsese ne signifie rien à Hollywood »*. Deux films vont permettre à Milchan de prendre vraiment pied sur le territoire américain : *Pretty Woman* et *La Guerre des Rose*. Au lendemain de ces deux succès, la Warner lui propose une association, qu'il accepte avant de découvrir qu'il n'a pas les mains libres : *« Comme je l'avais payé seulement 2 500 dollars pour le scénario de* Pretty Woman, *j'avais promis à J. F. Lawton 1 million de dollars pour son prochain film. Mais, quand* Variety *a publié l'information, la Warner m'a fait savoir que je n'avais pas le droit de prendre seul de telles décisions. J'ai répondu que j'étais trop vieux pour jouer ce jeu-là. »* Nouvelles négociations, nouvel accord, au terme duquel New Regency, la société de Milchan, dont il est actionnaire à égalité avec Warner et le Studio Canal Plus, produira vingt films. Le premier sera *J. F. K.*, de Oliver Stone (1990).

Depuis, de nouveaux partenaires ont rejoint New Regency, notamment l'Australien Kerry Packer. Le 28 février, Samsung a déboursé 60 millions de dollars pour entrer à hauteur de 7,4 % dans la société de Milchan, qui « pèse » désormais 1 milliard de dollars. *« Le danger qui nous guette est que nous devenions trop importants et que l'équilibre soit rompu »*, précise Milchan. Mais faut-il encore parler d'équilibre, alors que les recettes générées par Films New Regency représentent 35 % des recettes américaines de Warner, 40 % à l'étranger ? De nouvelles négociations sont prévues, dans lesquelles Warner n'est pas en position de force : *« Sans* L'Arme fatale, *sans Clint Eastwood* – dont le prochain film ne sera pas distribué par Warner – *et sans* Batman, *il ne leur reste rien. »* Pourtant, Milchan ne cache pas qu'une autre société l'intéresse davantage encore que Time Warner : *« Je souhaite m'entretenir avec les Français de l'avenir de la MGM, et savoir ce que compte faire à ce propos le Crédit lyonnais. »*

Il n'a pas renoncé, en effet, à la vision « européenne » de ses débuts. C'est ainsi notamment qu'il va produire avec France-Télévision une série sur La Fayette et un film sur Attila, qu'il prépare un projet de chaîne musicale et qu'il est, aux côtés de France 2, France 3, La Sept-Arte et du britannique Carlton, un des actionnaires de la chaîne de fiction du service public qui devrait s'appeler « Festival » et doit être lancée sur le câble et le satellite en mai 1996. Pour ce qui est du cinéma, il reconnaît que la situation est plus délicate : *« Le principal problème du système français réside dans l'obligation qui lui est faite de donner de l'argent à trop de gens. Et il faut en finir avec cette paranoïa de l'invasion culturelle américaine, en protégeant la tradition du film européen. Pour cela, les films américains qui dépassent les deux millions d'entrées en France pourraient payer une taxe dont le produit serait destiné à soutenir le cinéma européen. »*

POUR LE « PLAISIR »

Pour l'heure, New Regency produit douze films par an, d'un coût moyen de 40 millions de dollars, et Milchan envisage, par le biais de Regency Classic, de financer des films dont il qualifie le budget, plus modeste, d'*« européen »*. De même que sous le label musical qu'il s'apprête à lancer trouveront place des disques classiques, *« qui ne permettent pas de gagner d'argent, mais me font plaisir »*. Plaisir. Le mot revient fréquemment : *« Je ne prends pas tout cela au sérieux, c'est ce qui me permet de rester comme un enfant, auquel on raconte des histoires avec des images. Les grands patrons de Hollywood sont censés connaître parfaitement les recettes qui fonctionnent. Or ils se trompent neuf fois sur dix. Ils sont donc payés, très cher, pour se tromper neuf fois sur dix. Comme nous ne sommes pas entourés par des génies, ce n'est pas trop difficile... »*

Des histoires, on lui en raconte beaucoup, en espérant qu'il décidera de financer les images qui vont avec : une centaine de scénarios arrivent chaque semaine dans les bureaux de New Regency, soit environ cinq mille par an. *« Nous passons 99,9 % de notre temps à dire « non ». Pour se lancer dans la production d'un film, il faut ou bien être très amoureux du projet ou bien croire à son potentiel commercial. »* Ensuite, il convient de savoir ce que l'on veut : *« Je sais que je n'ai pas envie de produire une comédie musicale pour Oliver Stone ou une histoire d'amour pour Scorsese. Il est vrai également que le cinéma américain est beaucoup plus conventionnel que lorsque j'ai débuté. Aujourd'hui, la motivation pour produire un film ne vient, le plus souvent, ni des acteurs ni du réalisateur, mais du sujet. Les auteurs sont devenus les vraies vedettes du cinéma. »* C'est ainsi qu'Arnon Milchan a commencé sa quatrième vie de producteur de cinéma.

Pascal Mérigeau

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Le million d'entrées à Paris**, barrière symbolique enviée, a été franchie cette semaine par *Le bonheur est dans le pré*, en treizième semaine. Un exploit que s'apprête à réaliser prochainement *Les Trois Frères* (qui en est à 941 000 en douze semaines) et *Seven* (à 954 000, mais en cinq semaines seulement).

■ **L'« effet césar »** relève pour l'heure à peine du frémissement, surtout au profit de *Nelly et M. Arnaud*, qui avait déjà tiré parti de sa position de favori pour, avant même la cérémonie du 2 mars, attirer de nouveaux spectateurs (total : 475 000 en vingt semaines), tandis que *La Haine*, qui en est à 612 000 entrées, a attendu les résultats dans une unique salle, et ne peut donc tirer qu'un maigre bénéfice de sa récompense.

■ **Le cinéma américain** continue de dominer largement ce début d'années : parmi les nouveautés, *L'Armée des douze singes* est d'ores et déjà un succès, avec 192 000 amateurs dans son immense combinaison de 42 salles. Derrière viennent *Raison et sentiments*, lui aussi bien accueilli à 75 000 entrées, dans 23 salles, et *Un week-end en famille*, un peu décevant à 40 000 avec un écran de moins. Face à eux, *Le Journal du séducteur* fait bonne figure à 14 000 dans seulement cinq salles, mais ne court manifestement pas dans la même catégorie.

■ **En continuation**, la domination américaine est elle aussi sans partage. Soit, dans l'ordre : *Heat* à 107 000 (262 000 en deux semaines), *Seven*, donc, à 86 000, puis *Babe* à 77 000 (152 000 en deux semaines), *Maudite Aphrodite* à 65 000 (294 000 en trois semaines), *Jumanji* à 68 000 (274 000 en trois semaines). Mais il faut également remarquer que les quatre productions hollywoodiennes tenant le haut du tableau disposent à elles seules de 174 écrans, soit 40 % des salles de la capitale. On voudrait réveiller la vieille revendication des quotas d'écrans réservés aux films français, ou européens, qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

J.-M. F.

★ Sources des chiffres : *Le Film français*.

Lettre de Téhéran

Bien que le cinéma iranien ait, à l'extérieur, une bonne image, à l'intérieur du pays, tout le monde parle de crise. Deux ou trois films seulement, chaque année font recette. Sur 149 scénarios présentés à la commission du ministère de l'orientation islamique (le nom officiel du ministère de la culture) pour obtenir l'autorisation de tournage, 82 ont été acceptés. Parmi ceux-ci, 65 ont trouvé un producteur (d'Etat ou privé). Et, en l'absence d'une politique clairement définie, les cinéastes doivent sans cesse essayer de s'adapter aux choix imprévisibles des responsables gouvernementaux. Néanmoins, une cinquantaine de films produits en 1995 ont été présentés au cours de la quatorzième édition du festival Fajr de Téhéran, du 21 février au 1er mars. Au cours de cette manifestation, qui a souffert d'exécrables conditions d'organisation et de projection, le public attendait surtout *Le Voyage à l'aube*, le nouveau film d'Abbas Kiarostami. Hélas, le montage de ce film n'a pu être terminé à temps : comme chaque année à la veille du festival, les laboratoires et les salles de montage ont été pris d'assaut, les réalisateurs n'ayant parfois la possibilité de travailler à la finition de leur film que quelques heures par jour. L'auteur de *Au travers des oliviers* a, lui, préféré attendre le retour à une période plus calme pour terminer le sien. Les deux tiers des films montrés cette année avaient pour thème la guerre Iran-Irak, et un parti pris idéologique proche de la ligne du régime. Tous, ou presque, sont produits par des organisations d'Etat, et la plupart ont été tournés dans le « Cinecitta » iranien, situé sur la route qui mène à la ville sainte de Qom, et réservé aux films de ce genre. Deux titres se détachaient du lot : *Leyli est avec moi*, de Kamal Tabrizi, qui a obtenu le prix du meilleur scénario, est une comédie sur la guerre traitée sur un mode « chaplinesque », à propos d'un reporter de télévision paisible et peureux, pris au piège du conflit. Et *Le Sommet du monde*, de A. Hamidnejad, qui montre deux adolescents qui veulent à tout prix partir pour le front pour devenir martyrs de guerre, mais dont les parents essaient de les en empêcher... Bien que le grand prix ait été attribué au *Père* de Majid Majidi, qui traite de la condition des femmes et dénonce la dureté des coutumes, le film le plus remarqué du festival aura été *Gabbeh*, de Mohsen Makhmalbaf (dont le *Salam Cinema*, révélé à Cannes en 1995, a triomphé récemment à Téhéran : pendant cinq semaines, dans quatre salles, plus de 500 000 spectateurs ont vu le film, un miracle). Dans *Gabbeh*, l'image d'une jeune fille, tissée dans un tapis particulier qui donne son nom au film, en sort pour raconter son histoire d'amour au vieux couple qui est en train de laver celui-ci au bord d'une rivière. A travers ce récit, Makhmalbaf conte avec lyrisme, sur des images splendides, l'errance d'une tribu nomade au sud-ouest de l'Iran. Un deuxième film du même cinéaste, *Le Pain et le Vase*, concerne un sujet autobiographique : à dix-sept ans, militant contre le régime du chah, Makhmalbaf avait attaqué un policier pour le désarmer. Les véritables protagonistes de cette histoire, le réalisateur et le policier retrouvé, réalisent chacun leur reconstitution des faits, chacun disposant de sa propre équipe de tournage.

Mamad Haghighat

Les Indépendants s'unissent

METTANT en avant *« l'esprit d'indépendance »* davantage que leur statut économique, les professionnels (réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants) réunis dans la nouvellement créée Union des indépendants du cinéma (*Le Monde* du 28 février) ont présenté le 4 mars leurs objectifs. Dénonçant la concentration du secteur dans quelques mains, et la mise en place de logiques *« purement financières »* des grands groupes, les membres de l'UDIC veulent rappeler la fonction culturelle mais aussi économique et sociale de leur secteur, garant de la diversité de la production, lieu de découverte des nouveaux talents, aile marchante de la reconquête des publics et agent de la lutte contre l'exclusion.

APPEL AUX POUVOIRS PUBLICS

Face à l'invasion hollywoodienne, dont ils accusent les « Majors » françaises d'être devenues les zélés supplétifs, les Indépendants se présentent comme le dernier rempart de la vitalité de l'industrie nationale. Ils en appellent aux pouvoirs publics, accusés d'avoir laissé se dévoyer la réglementation au profit des plus puissants, pour que l'Etat rééquilibre les mécanismes d'aide au profit des plus fragiles.

« Nous sommes la majorité, en nombre de personnes et en variété de créations sinon en chiffre d'affaires », ont affirmé les responsables de l'UDIC, rappelant le travail effectué en commun *« sur le terrain »* par les professions qu'ils représentent, et qu'avaient longtemps divisés des préoccupations corporatistes. Se défendant de vouloir devenir des assistés, et clamant bien haut leur refus d'être confinés dans un ghetto, ils se sont au contraire affirmés comme partie prenante de l'ensemble du cinéma français.

Marc Tessier, directeur du Centre national du cinéma

« Il faut éviter d'opposer une économie du film culturel à une économie commerciale »

QUATRE MOIS après son arrivée à la tête du Centre national du cinéma (CNC), Marc Tessier annonçait une réforme de son organisation qui suscita les inquiétudes du personnel et des indépendants (*Le Monde* du 12 février). Au-delà des aménagements techniques, cette opération traduisait une nouvelle approche de l'intervention de l'Etat vis-à-vis du cinéma de la part de l'organisme chargé à la fois de réglementer ce secteur et de gérer, au bénéfice des professionnels du film et de l'audiovisuel et avec eux, les 2,155 milliards de francs (prévision 1996) du Compte de soutien alimenté par la taxe sur les entrées et les chaînes de télévision. Cette réorganisation veut mettre le CNC en meilleure position pour affronter les grands enjeux que M. Tessier définit dans l'entretien qu'il nous a accordé.

« La réforme de l'organigramme du CNC correspond-elle à une nouvelle approche des fonctions du centre ?

– En créant une direction du cinéma qui prend en charge l'ensemble des aides financières à la production, la distribution et l'exportation, j'ai voulu donner plus de cohérence à nos actions, afin d'éviter qu'une réforme dans un secteur n'ait une incidence négative sur un autre. Ainsi de la distribution des films en salles : il faut s'en préoccuper dès le montage financier du film, mais aussi améliorer le soutien aux distributeurs indépendants – ce que je ferai très prochainement – et s'assurer de la diversité du parc des salles. Enfin, il faut renforcer les actions en faveur de la formation, et mobiliser les collectivités locales, comme cela se fait dans les pays voisins.



MARC TESSIER

– Pourquoi le nouvel organigramme formalise-t-il deux distinguos, entre cinéma et audiovisuel, et entre industrie et action culturelle ?

– Le fonds de soutien intervient dans des proportions comparables en faveur du cinéma d'une part, des productions télévisuelles d'autre part, mais selon des principes différents. L'économie du cinéma est spéculative, chaque film est un prototype, tandis que la production télévisuelle dépend largement des choix préalables des programmateurs de chaînes. A de rares exceptions près, je ne crois pas qu'on puisse tourner une fiction et décider seulement *a posteriori* s'il s'agit d'un film ou d'un téléfilm. Le nouvel organigramme du centre consacre la volonté de maintenir la particularité des deux systèmes d'aide. En revanche, je voudrais récuser la distinction entre actions culturelles et interventions économiques. Quand le CNC soutient les formations professionnelles, aide les festivals ou développe les aides régionales aux tournages, il fait autant de l'« économique » que du « culturel ».

– En demandant qu'on prenne en compte l'exploitation dès la production, en réservant d'emblée une partie de l'avance sur recettes à la distribution, en instituant un organigramme où l'action culturelle est séparée du reste du cinéma, ne concourez-vous pas à créer des filières distinctes entre des types de films esthétiquement et économiquement différents ?

– Il faut veiller à ne pas créer une économie des films assistés, que l'on qualifierait de culturels, d'un côté, et une économie commerciale, de l'autre. Pas plus qu'une économie du film français face à une économie du film de coproduction européenne ou internationale. Les critères doivent être plutôt la langue, les racines culturelles des auteurs et scénaristes, les lieux de tournage... Ces critères sont au centre des travaux de la commission mise en place par le ministre sur l'agrément, qui détermine les accès aux aides publiques.

– Qu'en est-il du statut du CNC, actuellement établissement public administratif (EPA), dont une partie des professionnels demandaient la modification, avec notamment la création d'un conseil d'administration qui aurait formalisé leur présence ?

– Le centre est un établissement public administratif dépendant du ministère de la culture. Personne n'envisage de modifier son caractère administratif puisqu'il gère des crédits d'Etat et qu'il exerce des attributions réglementaires. Quant à l'association des professionnels, par l'intermédiaire d'un conseil d'administration, n'oublions pas qu'il existe au centre plus de trente commissions permanentes, consultatives pour la plupart, mais qui participent à toutes les décisions.

– La réforme du centre vise à permettre une meilleure action face aux nouveaux enjeux auxquels le cinéma et l'audiovisuel sont confrontés. Quels sont, selon vous, les principaux ?

– Outre la formation professionnelle et le développement de l'intervention des collectivités locales, j'en citerai quatre. L'exportation, où se joue l'avenir de notre cinéma : ce sera une de mes priorités. Unifrance et le CNC doivent travailler de conserve en faveur de ce domaine qui bénéficiera des crédits supplémentaires les plus importants en 1996 : 4,2 millions de francs. Ensuite, la refonte des textes réglementaires, souvent trop anciens : des commissions ont été mises en place par le ministre à cet effet (*Le Monde* du 26 janvier). Puis la présence du CNC dans les négociations internationales : quand on songe à l'importance des débats en cours à Bruxelles sur la directive « Télévision sans frontières », à la discussion sur le code des aides à l'OCDE ou à la poursuite des négociations au sein de l'organisation mondiale du commerce, on mesure l'enjeu pour le CNC, et l'importance pour ses représentants d'être plus disponibles sur ces dossiers. Enfin, le multimédia : le ministre m'a chargé de constituer une délégation qui suivra les actions des éditions multimédias.

– Le multimédia va-t-il alimenter le Compte de soutien, et en bénéficier ?

– Cette décision relève du gouvernement. Il me semble qu'on ne doit pas maintenir une distinction entre diffusion traditionnelle et supports multimédias. Il ne faut pas créer artificiellement des barrières administratives. »

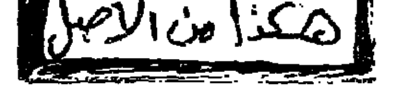
Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **Les archives de la société Argos Films** ont été remises à l'Institut Lumière de Lyon par leur propriétaire, le producteur Anatole Dauman. La prestigieuse société de production créée en 1949 par Dauman a produit 45 longs métrages et 120 courts métrages, dont des titres aussi importants que *Nuit et brouillard* et *Hiroshima mon amour* (Alain Resnais), *Au hasard Balthazar* (Robert Bresson), *L'Empire des sens* (Nagisa Oshima), *Le Tambour* (Volker Schlöndorff), *Paris Texas* (Wim Wenders). Des copies de ces films ont été remises, en même temps que les archives qui concernent près d'un demi-siècle de production cinématographique française, au président de l'Institut Lumière, Bertrand Tavernier.

■ **PolyGram, Robert Redford et Showtime (Viacom)** lancent une chaîne de cinéma internationale à péage consacrée au cinéma indépendant, Sundance Channel. Sundance Channel a fait ses débuts aux Etats-Unis le 29 février par câble, par satellite et par MMDS (diffusion micro-ondes). La chaîne tire son nom et son inspiration du Festival de cinéma de Sundance, manifestation dédiée aux films indépendants, et dont Robert Redford est l'initiateur. Aux Etats-Unis, elle a pour opérateur Showtime Networks, qui gère notamment la chaîne câblée américaine de cinéma Showtime, mais c'est la major européenne PolyGram qui assurera son développement international.

■ **Programme chargé pour Clint Eatswood**, qui vient d'annoncer qu'il allait réaliser deux films coup sur coup. Tout d'abord le thriller *Absolute Power*, dont il sera l'interprète principal, puis *Midnight in the Garden of Good and Evil*, une histoire de meurtre, de vaudou et d'amour interdit, dans le cadre sudiste et enchanteur de Savannah, en Georgie, adaptée du best seller de John Berendt. Mais dans celui-là, Eastwood ne jouera pas.



LA SÉLECTION DU « MONDE »

A L'ABRI DE LEURS AILES (indien, 1 h 23), de Buddhadeb Dasgupta, avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
A LA VIE, A LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
LE BALLON BLANC (iranien, 1 h 25), de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43), de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
COÛTE QUE COÛTE (français, 1 h 35), de Claire Simon.
DEAD MAN (américain, 2 h 14), de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
ERMO (chinois, 1 h 30), de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
HEAT (américain, 2 h 50), de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
LI (franco-belge-britannique, 1 h 32), de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
MAUDITE APHRODITE (américain, 1 h 34), de Woody Allen, avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
LA ROUE (bangladais, 1 h 05) de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.

FESTIVALS

BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Le Fantôme de la liberté, ven. 12 heures ; Tristana, jeu. 12 heures.
COUP DE CHAPEAU À WOODY ALLEN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Tombe les filles et tais-toi, ven. 14, 16, 18, 20, 22 heures.
COURTS DENFERT, Denfert, 14e (43-21-41-01). Zipo, jeu. 20 h 20.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, HISTOIRES D'ENFANTS, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Tout peut arriver, jeu. 18 heures ; La Punition, jeu. 19 h 30 ; Il était une fois les sept Siméon, jeu. 22 h 15.
LA FEMME (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Ambitious Bitch, mer. 19 heures ; La Fille aux allumettes, jeu. 19 heures.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Palombella rossa, jeu. 12 h 05.
LE GRAND RENOUVEAU DU CINÉMA BRITANNIQUE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). The Last of England, mer. 18, 20, 22 heures ; The Tempest, jeu. 14, 16, 18, 20, 22 heures ; Henry V, ven. 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30.
HOMMAGE À MARGUERITE DURAS, Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Hiroshima mon amour, mer. 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15, ven. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; India Song, jeu. 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
HOMMAGE À SERGE GAINSBOURG, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Slogan, jeu. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Equateur, ven. 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Charlotte for ever, mer. 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Femme à abattre, mer. 18, 20, 22 heures ; Casablanca, jeu. 14, 16, 18, 20, 22 heures ; Key Largo, ven. 14, 16, 18, 20, 22 heures.
JOAO CESAR MONTEIRO (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Souvenirs de la maison jaune, jeu. 13 h 45 ; A fleur de mer, ven. 12 heures.
MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Notte, mer. 19 heures, 21 h 30 ; L'Avventura, jeu. 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30 ; Identification d'une femme, ven. 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Droit du plus fort, ven. 15 h 30 ; Le Marchand des quatre saisons, jeu. 15 h 40 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, jeu. 21 h 20 ; Le Secret de Veronika Voss, jeu. 17 h 20.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, mer. 21 h 10 ; Alice dans les villes, ven. 21 h 40 ; Les Ailes du désir, ven. 19 h 30.

NOUVEAUX FILMS

BROKEN ARROW
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHAMANE
Film français de Bartabas, avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Sergueï Emilianov, Stefan Beliaev, Aliocha Egounov (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CRI DE TARZAN
Film français de Thomas Bardinet, avec Julien Haurant, Hamida Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati (1 h 52).Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FLIRT
Film américain de Hal Hartley, avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Lowensohn (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LES MENTEURS
Film français d'Elie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade, Lorraine Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

NOS ANNÉES SAUVAGES
Film de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS QUAND NOUS SERONS MORTES (*)
Film espagnol d'Agustin Diaz Yanes, avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, Daniel Gimenez Cacho, Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10).

SEPT EN ATTENTE
Film francais de Françoise Etchegaray, avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EXCLUSIVITÉS

A L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BABE LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski.
Américain (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang,
Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

EN AVOIR (OU PAS)
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 heures).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

GOLDENEYE
de Martin Campbell,
avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane.
Britannique (2 h 10).
VF : Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LES GRANDS DUCS
de Patrice Leconte,
avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Jean Rochefort, Catherine Jacob, Michel Blanc, Clotilde Courau.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA HAINE
de Mathieu Kassovitz,
avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JUMANJI
de Joe Johnston,
avec Robin Williams, Kirsten Dunst, David Alan Grier, Adam Hann-Byrd, Bonnie Hunt, Jonathan Hyde.
Américain (1 h 40).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME AGE
de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar),
avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel.
Espagnol, noir et blanc (1 h 34).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LI
de Marion Hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MON HOMME (*)
de Bertrand Blier,
avec Anouk Grinberg, Gérard Lanvin, Valéria Bruni-Tedeschi, Olivier Martinez, Sabine Azéma, Mathieu Kassovitz.
Français (1 h 38).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

MUSSULMAN
de Vladimir Khotinenko,
avec Evgueni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Piotr Saïtchenko.
Russe (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

RAISON ET SENTIMENTS
de Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odeon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odeon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES TROIS FRÈRES
de Didier Bourdon,
Bernard Campan,
avec Pascal Legitimus, Bernard Campan, Didier Bourdon, Antoine du Merle, Anne Jacquemin, Marine Jolivet.
Français (1 h 40).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

ORANGE MÉCANIQUE (**)
de Stanley Kubrick,
avec Malcolm McDowell, Patrick Magee, Michael Bates.
Britannique, 1971 (2 h 30).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SI J'AVAIS UN MILLION
de Ernst Lubitsch, N. Taurog, S. Roberts, N. McLeod, J. Cruze, W. Seiter, B. Humberstone,
avec Gary Cooper, Charles Laughton, W. C. Fields, Richard Bennett, Gene Raymond.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 35).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

(*) films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

La concurrence des décodeurs est relancée en Allemagne

EN ALLEMAGNE, LA « GUERRE DES DÉCODEURS » permettant de capter les futurs programmes de télévision numérique semblait enterrée depuis que le groupe Kirch avait rejoint la société Multimedia-Betriebgesellschaft (MMBG, regroupant Deutsche Telekom, Bertelsmann, Canal Plus, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), les chaînes publiques ARD et ZDF et la privée RTL, autour du décodeur unique Mediabox). Mais l'alliance, mardi 5 mars, de Vebacom, filiale communication du groupe énergétique allemand Veba et du britannique Cable and Wireless, et du distributeur d'électroménager Metro dans une société commune relance le débat. Détenue à égalité par Vebacom et Metro, cette société utilisera le décodeur D-box du groupe Kirch, compatible avec plusieurs logiciels d'accès, dont Internet, *« ce qui garantit le libre choix aux téléspectateurs »*.

La société opérera indépendamment des fournisseurs de programmes et ne sera donc pas ouverte à des chaînes de télévision », a précisé Vebacom, les opérateurs auront ainsi un support *« neutre et indépendant »* et *« un accès ouvert et sans discrimination »* aux services du numérique. La nouvelle société devrait commercialiser le D-Box, le 1er septembre. *« Vebacom ne fait pas le poids avec Deutsche Telecom »* souligne-t-on chez MMBG, dont le Mediabox, en phase de test, doit être lancé à l'automne. Vebacom contrôle 1,2 million de foyers câblés contre 15 millions pour Deutsche Telekom.

■ ***CABLE : avec 1 327 679 foyers abonnés au service de base du*** **câble** – au moins 15 chaînes –, selon l'Association des villes câblées (AVICA), le nombre des souscripteurs a progressé de 1 % à la fin janvier.

■ **PUBLICITÉ : TF 1 Publicité, IP (régie publicitaire, filiale d'Havas)** et Eurosales-Eurosport viennent de créer une association baptisée EDI Publicité. Cette association est destinée à *« unifier et promouvoir les échanges de données informatisées »* entre acheteurs d'espace publicitaire, agences et régies. Présidée par Claude Cohen (TF 1 Publicité), l'association souligne que *« les multiples informations »* circulant dans le secteur (grilles de programmes, tarifs, ordres de publicité) représentent *« plusieurs centaines de millions de pages échangées par an »*.

■ **PRESSE : le groupe britannique Emap a confirmé jeudi 6 mars la reprise de Télé Star et Top Santé pour 1,4 milliard de francs** (*Le Monde* du 6 mars). Le rachat a lieu en deux étapes : Emap reprend 60 % du capital le 29 mars pour 840 millions de francs, les 40 % restant font l'objet d'une option pour 560 millions de francs, avant le 15 février 1997 . La société *Télé Star* disposant d'une trésorerie positive de 300 millions de francs, le coût d'acquisition réel est donc de 1,1 milliard de francs. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a obtenu le prix souhaité pour la vente de ses magazines ; Emap reprend aussi *Télé Star jeux* et les participations dans les éditions britannique et néerlandaise de *Top Santé*.

Le CSA examine la concession de TF 1

L'instance de régulation prévoit de demander aux opérateurs privés de la Une et de M 6 de préciser leurs engagements pour les années à venir

L'AUTORISATION d'émettre de TF 1, accordée au groupe Bouygues en 1987 pour dix ans, sera-t-elle renouvelée automatiquement, et pour cinq ans, d'ici au 15 avril ? La réponse est en suspens mais commence à faire débat, tant au sein du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – seul habilité à statuer – qu'à l'extérieur de l'instance, où associations et partis politiques semblent maintenant s'intéresser au dossier.

La loi Carignon du 1er février 1994 avait institué un renouvellement quasi automatique des autorisations d'émettre des chaînes privées, TF 1 et M 6. Le texte stipule que, à l'exception de *« faute grave ayant donné lieu à sanction »* ou d'*« atteinte au pluralisme »*, rien ne peut empêcher le groupe Bouygues d'être reconduit à la tête de la Une.

Mais il existe pourtant un problème avec cette législation. En effet, des spécialistes remarquent que la loi n'a pas fourni d'exemple de ce que pouvait être une *« faute grave »*. En se fondant sur les débats qui ont eu lieu au Parlement à l'époque où ce dernier débattait des textes, et en dressant la liste des infractions de TF 1 ayant donné lieu à sanction, certains juristes estiment aujourd'hui que Bouygues ne saurait être reconduit sans débat de fond. Nul doute que les discussions au sein du CSA seront animées et que la décision à venir tiendra compte de l'intensité des passions exprimées à l'extérieur de son enceinte. Dans un souci de transparence, les « sages » du Conseil ont donc choisi de rendre publique la procédure que l'instance entend suivre sur cette épineuse question. Selon certains, sur *« proposition d'Hervé Bourges »*, président de l'instance de régulation, le processus serait régié en deux étapes. La première sera celle du choix proprement dit. Mardi 26 mars, le Conseil se réunira et, *« après avoir procédé sur dossier à une analyse approfondie de la situation et des comportements passés de TF 1 »*, se prononcera sur *« la possibilité de reconduire ou non l'autorisation de TF 1 hors appel »* à candidatures.

NOUVELLE CONVENTION

Au cas où le CSA *« n'estimerait pas possible de reconduire TF 1 »*, un appel aux candidatures serait alors lancé dans un délai de six mois. *Passé ce délai, les candidats* à la reprise du réseau auraient deux mois pour déposer leur dossier. L'instruction des dossiers devrait ensuite se faire *« avant le 15 avril 1997 »*.

Bien entendu, si Bouygues n'était pas reconduit, le groupe de BTP serait fondé à déposer un recours devant le Conseil d'Etat. Mais cet acte n'a rien de suspensif et n'empêcherait nullement la procédure d'appel d'offres à laquelle la loi oblige le CSA.

En revanche, si le CSA décidait de renouveler l'autorisation d'émettre du groupe Bouygues, une seconde étape s'ouvrirait automatiquement pour TF 1 : celle de l'élaboration d'une nouvelle convention. Le cahier des charges de la chaîne vis-à-vis du public et des professionnels de l'audiovisuel serait rouvert et renégocié.

Pour ne pas dilapider ses efforts, le CSA envisage de mener simultanément ces discussions avec TF 1 et avec M 6, l'autorisation d'émettre de cette dernière ayant été récemment renouvelée. La seconde étape comprendrait trois phases. La première, qui aurait lieu entre le 22 avril et le 15 mai, serait destinée à préciser *« les engagements demandés aux opérateurs »* sur les thèmes classiques de la télévision : la protection de l'enfance et de l'adolescence, l'éthique des programmes, les relations avec la production audiovisuelle et cinématographique, etc. Une consultation de toutes les parties concernées, élargie aux ministères, aux représentants de l'industrie des programmes et aux associations de téléspectateurs, aurait également lieu et aboutirait à la remise d'une lettre de cadrage.

Entre le 23 mai et le 14 juin, les opérateurs seront *« invités à mettre en forme leurs engagements et leurs projets pour les cinq années à venir »*. Immédiatement après, entre le 17 juin et le 25 juillet, les différents articles de chaque convention seront arrêtés. La loi prévoit alors que les conventions devront être signées avant le 31 août pour M 6 et avant le 15 octobre pour TF 1.

Yves Mamou

Les revenus des « stars » de la télévision

L'ÉDITION du *Nouvel Observateur* du 7 mars publie une enquête sur les revenus perçus en 1993 par les stars de la télévision (animateurs et journalistes vedettes de TF 1, France 2, France 3 et Canal Plus, ainsi que ceux des dirigeants de TF 1 et de la chaîne cryptée) sous le titre « Argent fou, ce que gagnent les stars de la télé ». Ces rémunérations vont de 1 million à 10,8 millions de francs, soit des revenus équivalant à ceux des grands patrons français, ainsi que le commente l'hebdomadaire.

Parmi les animateurs, Michel Drucker, sur TF 1 en 1993, arrivait en tête avec une rémunération annuelle de 10,8 millions de francs. Jacques Pradel (TF 1) empochait 3,2 millions et Jacques Martin (France 2), 2,1 millions. L'hebdomadaire ne publie pas les salaires de Nagui, de Christophe Dechavanne ou de Mireille Dumas, mais indique qu'*« à travers leur société personnelle ils crèvent tous les plafonds »*. u côté des journalistes, Patrick Poivre d'Arvor (TF 1) dépassait ses confrères, avec des rémunérations (droits d'auteur compris) de 4,8 millions. Anne Sinclair (TF 1) est ainsi rémunérée 2,2 millions, Gérard Carreyrou (directeur de l'information de TF 1) 2,1 millions, Bruno Masure (France 2) 1 million. Jean-Marie Cavada, à l'époque producteur- présentateur sur France 3 et PDG de Théophraste Production, aurait empoché 1,8 million de francs en 1993. Responsables de chaînes, Patrick Le Lay (TF 1) touche 5,3 millions, Etienne Mougeotte 5 millions, Pierre Lescure (à l'époque directeur général de Canal Plus) 2,7 millions.

MERCREDI 6 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Sydney Police. Panier de crabes et de serpents. Série.
15.25 Force de frappe. Appel à l'aide. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Super Club Dorothée.
17.35 La Croisière foll'amour. Estrella et les six nains. [1/2] Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. Pressions amicales. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.20

FOOTBALL
En direct. Quart de finale aller de la Ligue des champions : FC Nantes-Spartak Moscou, à Nantes ; 21.15, Mi-temps, La Minute hippique, *Météo des neiges ; 21.30*, 2e période (125 min). 80558235
Obstacle russe pour les Canaris.

22.25

FOOTBALL
Quart de finale de la Ligue des champions. Extrait des autres matches : *Real Madrid* (Espagne)-Juventus FC (Italie) ; Legia Varsovie (Pologne)-Panathinaïkos FC (Grèce) ; Borussia Dortmund (Allemagne)-Ajax Amsterdam (Pays-Bas) (100 min). 9547070
0.05 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Spéciale trains. Vapeur dans l'Himalaya ; Le Monarque des rails ; Big Boy ; Indian Pacific (60 min). 2906506
1.05 Journal, Météo.

1.15 et 3.00, 5.10 Histoires naturelles. 1.45 et 2.50, 3.50, 4.25 TF 1 nuit. 1.55 Histoire de la vie. 4.35 Mésaventures. 5.05 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.50 Derrick. Un tout petit truand. Série.
14.55 Le Renard. Le soupçon. Série.
15.55 Tiercé. En direct d'Enghien.
16.05 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Tel père et fils. Série.
17.30 La Fête à la maison. Cadeau de Noël. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Champs-Elysées.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Invitée : Victoria Abril.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

TOUS LES HOMMES SONT MENTEURS
Téléfilm d'Alain Wermus (105 min). 173490
Lors d'un match de football télédiffusé, un cameraman filme un baiser entre un couple illégitime...

22.20

BAS LES MASQUES
Provocateurs dans l'âme : peut-on rire de tout ? Avec Noël Gaudin (l'entarteur) ; Jo Bernier (le professeur Choron), Karl Zéro, Supernana, Nelly Kaplan, Jean-François Khan (70 min). 7400983
23.50 Journal, Météo.
0.10 Le Cercle de minuit. Magazine. Hommage à Marguerite Duras. Avec la diffusion du documentaire de Benoît Jacquot, *Ecrire*. (75 min). 7419457

1.25 Histoires courtes. Baaba Maal, l'enfant du Fouta. 2.25 Emissions religieuses (rediff.). *3.25 24 heures d'info.* 4.40 Urti. 5.00 Outremers (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.25 La Revanche de l'Ouest. Téléfilm d'Alan J. Levi, avec Bruce Dern (95 min). 2632322
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Les Craquantes. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Intérieurs marocains*, de Lisa Lovatt-Smith.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. La marche des femmes : un siècle d'aventure. (110 min). 568438

22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Raymond Chandler, de Michel Pamart et Fraser MacNaught (50 min). 8048273
Portrait de l'homme qui a révolutionné la littérature policière. Une carrière commencée sur le tard, à quarante-cinq ans, retracée ici à travers les quelque 320 lettres que ce styliste inégalable a écrites.

0.05 Les Quatre Dromadaires. Hawaï, *naissance d'un volcan* (rediff.). 1.00 Dynastie. La douche. 1.45 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Préludes nos 13, 14, et 19 à 24*, de Chopin, par Alexandre Tharaud, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 ▶ Fête des bébés. *13.30* Attention santé. La circoncision. 13.35 Demain le monde. 14.05 L'Esprit du sport. 15.00 Omnisciences. 15.30 Vaisseau Terre. 16.00 Un temps pour danser. Le corps : un instrument pour danser. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 17.55 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [23/28] Trudy, de Roy Kellino, avec Joan Fontaine, Hans Conried (30 min). 7273
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 6544
20.00 Quatre saisons chez les souris. Documentaire de Peter W. Fera et Ulrich Herbst (30 min). 3457
Chaque espèce de souris à ses habitudes et ses spécialités...
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Général Vlassov, dupe ou félon ? de Pavel Serguiev (60 min). 6825525
Le général Vlassov, vainqueur, en 1941, de la Wehrmacht à quelques kilomètres de Moscou, est couvert d'honneurs par Staline. Quelques mois plus tard, fait prisonnier à Leningrad par les Allemands, il accepte de rejoindre leurs rangs pour combattre Staline.

21.45

SOIRÉE MUSICA BERTHOLD GOLDSCHMIDT
21.46 Il faut survivre... Documentaire de Cordelia Dvorak et Roland Zag (59 min). 101517885
Portrait inédit du compositeur Berthold Goldschmidt dont la prometteuse carrière allemande connut un coup d'arrêt avec le nazisme. Alors qu'il est exilé à Londres, son œuvre ne rencontre pas de véritable public.
22.45 Musicarchive. Documentaire. Georges Cziffra. Enregistré en studio par la BBC en 1962 (40 min). 5995186
23.25 Le Coup de grâce ■ ■ Film de Volker Schlöndorff (1976, N., v. o., 95 min). 4850254

1.00 L'Honneur perdu de Katharina Blum ■ ■ Film de Volker Schlöndorff (1975, v. o., rediff., 104 min). 8115167

M 6

13.25 M 6 Kid. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Creepy Crawlers ; 15.00, Gadget Boy ; 15.30, Draculito ; 16.00, La Petite Boutique des horreurs.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 0.45, 3.15 Fanzine.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Primes de risques.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Lignes électriques : quelles menaces sur la santé ?

20.45

LA SECTE
Téléfilm de Maurice Philipps, avec James Earl Jones, Johdi May [1/2] (80 min). 811322 [2/2] (80 min). 2738815
La fille d'un pasteur anglais, en vacances aux Etats-Unis, est recrutée par une secte. Deux ans plus tard, sa mère prend contact avec un commando spécialisé dans la récupération de personnes endoctrinées. L'« enlèvement » réussi, la secte porte plainte auprès du FBI, le kidnapping étant un crime passible de dix ans de prison.
23.45 Fantasmes. Auto erotica. Permission de minuit.
1.25 Best of pop-rock. Musique.

2.25 Culture pub. Magazine (25 min). 2.50 E = M 6. Magazine (25 min). 3.50 Culture rock. Magazine (55 min). 4.45 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. [5/13] Les surdoués sous-estimés.
15.10 Mafia rouge à Varsovie. Téléfilm de Heidelbach (92 min). 3936254
16.45 Basket américain. Championnat de la NBA : Charlotte-Orlando.
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

INTERSECTION
Film américain de Mark Rydell (1993, 94 min). 8224916
Au moment de mourir, un architecte victime d'un accident de voiture revoit les circonstances qui l'ont amené à se détacher de son épouse et à s'éprendre d'une jeune femme.
22.35 Flash d'information.

22.40

L'AFFAIRE KAREN MCCOY ■
Film américain de Russell Mulcahy avec Kim Basinger, Val Kilmer (1993, v. o., 101 min). 9137032
Rien de nouveau dans l'univers du film noir. Mais on peut se distraire grâce à l'efficacité du scénario et de la réalisation.
0.20 Va mourire. Film français de Nicolas Boukrief avec Marc Duret, Jules Nassah (1994, 89 min). 8303438
1.50 A Cran. Film français de Solange Martin avec Clémentine Célarié (1994, 76 min). 1094983

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Secrets de femmes. Zoé Valdès (*La Sous-développée*), Leila Sebbar (*La Jeune Fille au balcon*), Elissa Rhaïs (*Le Sein blanc*). 21.32 Correspondances. 22.00 *Communauté des radios publiques de langue française.* A nos amours : Mahfoud Romdhani. Une émission de la Radio belge.
22.40 ▶ Nuits magnétiques. Mais qu'est-ce qu'elles disent quand elles en parlent ? (2).

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Gaillard (Rome, le temps, les choses) (2). 0.50 Coda. (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). L'Avant-guerre des immigrés (2) ; 1.59, Polynésie : Deux ou trois choses que je sais d'îles (1) ; 3.17, Jean Senac, *le braconnier des vertiges* ; 3.56, Pierre Mac Orlan (2) ; 4.54, Le Jeu d'Awele : 6.21, Le gommier ou l'arbre à voile.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 14 août 1995, au manoir de Chopin, à *Duszniki-Zdroj, par Kevin* Kenner, piano : Invitation à la valse, rondo brillant op. 65, de von Weber ; Œuvres de Ravel : Valses nobles et sentimentales ; La Valse ; Vingt-quatre préludes op. 28, de Chopin.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Présences 96. Extraits des concerts donnés les 17 et 22 février : Fragments d'oublis, théâtre acousmatique en un prologue et sept tableaux dont trois déplorations (création mondiale), de Giner.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn.

0.00 Jazz vivant. Le quartette de Claire-Lise Vincent, Philippe Petit, Marc Fosset, Richard Portier, et le quintette d'Elisabeth Caumont, Alain Deblossat, Olivier Hutman, Philippe Chayeb, Thierry Chauvet Peillex (concert enregistré le 25 janvier, studio Charles Trénet, à Radio-France). – *Le duo Carol* Fredette / Steve Kuhn, Festival Banlieues bleues. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paulus, de Mendelssohn, par le *Chœur et l'Orchestre de la* Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. Michel Corboz, Rachel Yakar, soprano, *Brigitte Balleys*, alto, Markus Schäfer, ténor, Thomas Hampson, basse.

22.45 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 8 août 1995, dans le cadre du Festival du Comminges, en la Cathédrale Saint Bertrand, par *l'organiste Michel Chapuis*, les Solistes de l'Ensemble vocal Sagitarius. Œuvres de Bach : Prélude et fugue BWV 535 ; Chorals BWV 656, 637, 659, 665, 667 ; Fantaisie et Fugue BWV 537 ; Fantaisie BWV 651 ; Trio BWV 655. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Faut pas rêver. Invitée : Coline Serreau (France 3 du 1/3/96). 21.00 Strip Tease. 22.00 *Journal* (France 2). 22.35 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [6/10] Février-Mars. 23.35 Savoir plus. Invité : le docteur Christian Jousselin (France 2 du 2/3/96). 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 La Dernière Vie de Nirmala. 21.30 Himalaya. [5/13]. Des animaux étonnants dans un environnement unique. 22.00 Histoire de l'aviation. [1/7] Voler ! Des origines à 1909. 22.55 Le Musée égyptien du Caire [1/2]. 23.50 Pêche au gros. [2/7] Cabo Marzo. 0.45 Ratnapura ou *le Mirage des pierres* (55 min).

Paris Première

19.00 Premières loges. 19.35 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Guy Montagné.
23.50 Concert : Blur. (55 min). 4662825
0.45 Paris dernière (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Lancer Spy ■ Film de Gregory Ratoff (1937, N., v.o., 75 min). 25107099
21.45 La Flamme *du passé* ■ Film de Vincent Sherman (1951, N., v.o., 110 min). 11842070
23.35 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ *Film de Marcel Carné* [1/2] Le Boulevard du crime (1943-1944, N., 100 min). 77382493
1.15 Secret de femme ■ ■ Film de Nicholas Ray (1949, N., v.o., 80 min). 65678282

Ciné Cinémas

20.30 Je me fais du cinéma ■ Film de Herbert Ross (1982, 105 min). 5021254
22.15 From the Hip. Film de Bob Clark (1987, v.o., 115 min). 2163167
0.10 Ciné Ciné courts. Invité : Romain Goupil. 1.10 Indiscrétions d'hôtel. Téléfilm classé X.
2.35 Histoires d'outre-tombe ■ Film de Freddie Francis (1972, v.o., 90 min). 76239638

Série Club

19.55 Les Aventures de Sir Lancelot. Le bannissement de Lancelot. 20.20 Ne mangez pas les marguerites. C'est du billard. 20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Le paradis du jeu. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Chrissie. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Que le *meilleur gagne*. 1.15 L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Le Frelon vert et le pyromane. 20.30 Route 66. L'ingratitude. 21.20 Max Headroom. Les Blancs. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Seinfeld. Jimmy. 22.40 Cop Rock. *The Cocaine Mutiny*. 23.30 Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? Invité : Jean-François Deniau. 0.55 Dream On. Charretée *bien ordonnée*. *1.25 New York Police* Blues. Episode no 38 (50 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Le regret. 20.30 Francesca. *21.55 Leader*. *22.00* La Malédiction du loup-garou. La traque. 22.30 Ciné express. 22.40 Les Yeux de Laura Mars. Film d'Irvin Kershner (1978, 110 min), avec Faye Dunaway. *Policier*. 0.30 Télé-achat. 0.45 Les femmes s'en balancent. Film de Bernard Borderie (1954, N., 105 min), avec Eddie Constantine. *Policier*.

TMC

19.25 Flash Eurosud. 19.35 Dingue de toi. Turbulences. 20.00 Marc et Sophie. La mère casse-pieds. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Chinois : Lumière noire. 22.05 H2O. 22.35 Les Noces vénitiennes. Film d'Alberto Cavalcanti (1958, N., 95 min), avec Martine Carol. *Comédie*. 0.10 Le Club. Invité : Irvin Kershner, *réalisateur* (75 min).

Eurosport

14.00 Football. Coupes d'Europe. Résumé des matches aller.
16.00 Equitation.
17.00 Ski.
18.00 Formule 1 Magazine. 18.30 Motors. 20.00 Danse. 21.30 Aérobic. 23.00 Catch. 0.00 ATP Tour Magazine. 0.30 Equitation (60 min).

Rendez-vous

19.20 France-Inter. Objections. Invité : Charles Millon.

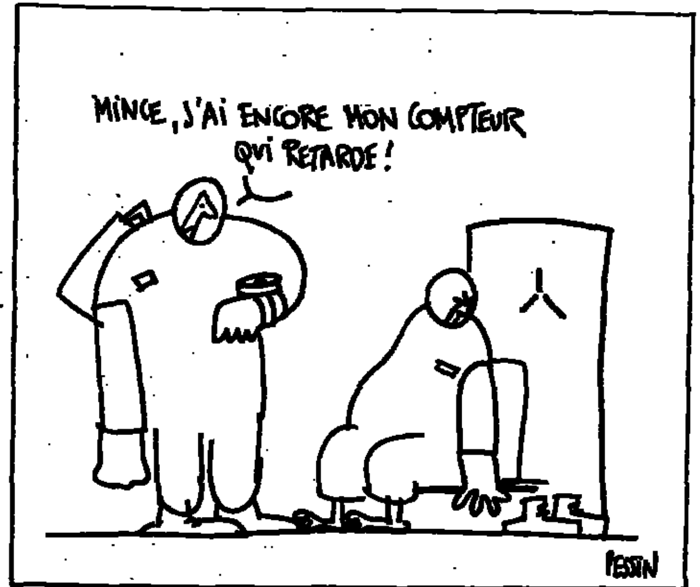
La Cinquième lance « L'Aventure des sciences »

La chaîne du savoir inaugure son nouveau magazine scientifique sur le thème de la mesure. Mais, à trop vouloir en faire, l'émission gâche ses sujets

LA SCIENCE ferait-elle recette ? Le tout nouveau magazine de La Cinquième porte à le croire. En effet, la chaîne diffuse déjà quatre émissions scientifiques : « Œil de lynx », « L'Œuf de Colomb », « Cinq sur cinq » et « Inventer demain ». Pour ce cinquante-deux minutes, Olivier Lesgourgues et Nicolas Goldzahl ont opté pour le classicisme et l'économie en reprenant sous une forme plus austère encore – cinq stores de couleur orangée, façon papier japonais, un canapé marron six places et une moquette blanc-beige clair pour égayer le tout ! – la recette, certes revue, d'« Envoyé spécial ».

Pour se lancer, « L'Aventure des sciences » a retenu le thème de la mesure – le prochain portera sur la connaissance de l'univers – appliqué à quatre domaines très différents, d'où quatre petits reportages vifs et didactiques dont les sujets, à la mode, ratissent large. Sont tour à tour présentés : *Le nucléaire civil est-il dangereux pour la santé ?* ; *Les Chiffres du chômage* ; *Le Microclimat des grandes villes* et *Peut-on mesurer l'intelligence ?* Un vrai défi lorsqu'on songe que le tout est traité en moins d'une heure, commentaires des invités compris. Les débats, réduits à leur plus simple expression, ne servant qu'à créer une respiration entre les différents reportages.

Le premier sujet développe le thème de l'exposition aux faibles doses de rayonnements en reprenant une information publiée à la fin de l'année dernière : l'augmentation significative des cas de leucémie – quatre cas enregistrés contre 1,4 attendu – dans le canton de Beaumont-Hague, situé à proximité de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche). De cette étude statistique dont il est l'auteur, Jean-François Viel, chef de l'unité de biostatistique et d'épidémiologie de la faculté de médecine de Besançon, affirme ne tirer aucune conclusion spectaculaire. *« J'ai pris une grosse loupe pour mettre en évidence un petit événement invisible sans cela*, dit-il. *Je ne peux accuser ni le nucléaire ni le benzène ou les pesticides. »* La question reste donc posée. Avis aux experts, contre-experts et statisticiens qui s'affrontent quotidiennement sur les chiffres et le sens qu'il faut leur donner. Quels échantillons prendre ? Quels paramètres retenir ? Sur quels critères ? Tout est affaire d'interprétation dès lors que les règles du jeu ne sont pas précisément établies.



TRISTE INCERTITUDE

De ce point de vue, *Les Chiffres du chômage* sont assez éloquents, qui, en décembre dernier, oscillaient, selon les sources, entre 2,9 et 3,6 millions de chômeurs. Triste incertitude des évaluations même si, comme le constate le mathématicien Georges Ifrah, auteur de *L'Histoire des chiffres*, *« les chiffres ne mentent pas »*. Tout dépend de ce qu'on leur fait dire ; pensons à cet *« extravagant »* million et demi de chèvres prises à l'ennemi, annoncé par le pharaon Narmer voici deux mille neuf cents ans, pour asseoir sa puissance.

Les chiffres du climat ne sont pas de cette nature. Dans ce domaine, les scientifiques ont depuis longtemps alerté les décideurs avec l'augmentation des polluants dans l'atmosphère. C'est un fait. L'homme pèse sur son environnement comme le montre la caméra infrarouge de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), qui traque les rejets thermiques des immeubles parisiens et les modifications locales du climat des villes dues à leur urbanisation des quartiers.

Ainsi, à la Défense, il tombe de 40 à 60 millimètres de pluie en plus par an ! Une micro-situation qui en dit long sur l'impact des activités humaines. Dommage que le sujet soit traité si vite. A trop vouloir faire, « L'Aventure des sciences » tue un peu ce troisième sujet, tout comme celui sur la mesure de l'intelligence, qui, à lui seul, méritait une émission. Ne serait-ce que pour savoir quel est le « QI » des psychologues qui font passer des tests de « QI » aux autres...

Jean-François Augereau

★ « L'Aventure des sciences », La Cinquième, jeudi 7 mars, 15 heures.

Radio-passion

par Agathe Logeart

C'EST UNE ÉTRANGE expérience de regarder la télévision les yeux fermés. Charlie Parker venait de mourir. *« Be bop a lula »*, Eddy Mitchell avait tout juste quitté les Chaussettes noires. *« Parrroles, parroles »*, Dalida repoussait tendrement ce baratineur d'Alain Delon. Gloria Lasso roucoulait des espagnolades. Françoise Hardy n'était pas comme *« tous les garçons et les filles »* de son âge. On twistait sans retenue dans sa chambre d'adolescent en écoutant *« SLC, salut les copains »*. Antoine élécubrait dans sa chemise à fleurs. On comptait sept cents millions de Chinois, et lui et lui, le Dutronc aux yeux si clairs, d'avant les lunettes noires. En cuissardes, Bardot faisait éclore des bulles dans le comic-strip d'un Gainsbourg qui n'avait pas encore les traits de Gainsbarre.

Les yeux fermés, sans souci d'une parfaite chronologie, années 50-60, années 70, les images revenaient. Les femmes n'avaient pas encore jeté leurs soutiens-gorge par-dessus les moulins. Elles aguichaient en panties, faisant papillonner des yeux de biche. Rue d'Isly, à Alger, un sous-officier suppliait son lieutenant de crier *« halte au feu ! »*, et les corps de pieds-noirs s'effondraient sous les balles de l'armée française. Les voitures officielles avaient le long nez et les hanches voluptueuses des DS. Ménie Grégoire confessait la France. Maurice Biraud délirait avec « Monsieur Brandu ». Jean-Pierre Elkabbach multipliait les courbettes devant un sous-ministre dont le nom n'est pas passé à la postérité. Sophie Daumier jouait les gourdes délicieuses aux côtés de Guy Bedos. Gérard Klein interviewait Cloclo, et ne faisait pas encore « l'Instit ». Au Pop Club, José Artur recevait déjà la jet-set de la culture, et dénichait des talents inconnus qui deviendraient des stars. Chancel radioscopait. François-Régis Bastide et Michel Polac, devant un amphithéâtre de dames chapeautées et de messieurs cravatés, croisaient le masque et la plume. Pierre Lescure rêvait d'inventer une radio pirate qui émettrait d'un dirigeable. Les barricades de 68 répondaient aux micros qu'on leur tendait. De Gaulle voulait bien la réforme, mais pas la *« chienlit »*. Daniel Cohn-Bendit jouait de sa gouaille de poulbot rouquin, un transistor à l'oreille.

En ce temps-là, la radio était partout. Se mêlait de tout. S'appropriait tout. Son avantage sur la télévision, expliquait Pierre Bouteiller, qui commentait « Les années transistor », le délicieux documentaire diffusé par Canal Jimmy, c'est *« qu'elle est débarrassée de l'image et permet tous les rêves »*. Et, pour rêver, ceux qui la faisaient alors ont rêvé. Passionnément. Ils ont cherché, inventé, pris du plaisir et donné du bonheur. Ne pas avoir de publicité était un avantage, disait l'un, encore étonné de la liberté que donnait cette absence. Flairer l'air du temps, s'en faire le complice, au risque d'avoir les ailes rognées par un pouvoir étriqué qui ne souffrait pas qu'on le titille, était l'évidence. Ils avaient l'air terriblement heureux. Et ils faisaient envie.

JEUDI 7 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. C'est la faute à Bogota. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Un enfant trop fragile. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. Petite surprise. Série.
18.05 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.05 Agence tous risques. La pêche miraculeuse. Série.
20.00 Journal, Météo.

20.40

FOOTBALL
En direct. Quart de finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : Parme AC-Paris SG, à Parme ; 21.30, Mi-temps, Tiercé, la Minute hippique ; 21.45, 2e période (120 min). 528910
Le PSG convalescent se rend en Italie.

22.40

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Peut-on faire confiance à son médecin ? Avec le professeur Cabrol et le professeur Schwartzenberg (135 min). 3030820
0.55 Journal, Météo.

1.05 et 3.10, 5.05 Histoires naturelles. 1.55 et 3.00, 4.00 TF 1 nuit. 2.05 Histoire de la vie. 4.10 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.45 Le Renard. Mal branché.
15.35 Tiercé. En direct d'Evry.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons. Surprise-party chez Sevran.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Le groupe de rap de Ben.
17.30 La Fête à la maison. Le choix de DJ. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. La lune.
19.20 et 2.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Ellahon Elissar et Nissim Zwili.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin et Paul Nahon qui sera en duplex de Jérusalem. Virus mortel ; Petits commerçants : le syndicat ; Post-scriptum : SOS Terre (125 min). 8486858
23.00 Expression directe. CGPME.

23.10

RAPID FIRE
Film américain de Dwight H. Little avec Brandon Lee (1992, 100 min). 5876397
Sous-produit exploitant sans vergogne les recettes des films de Bruce Lee pour faire de son fils Brandon une star.
0.38 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Vivent les femmes : sur le thème des nouvelles féministes. (80 min). 1265465

2.45 Bas les masques (rediff.). 3.55 24 heures d'info. 5.05 Loubard des neiges. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. [1/2 et 2/2]. Les matadors. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Un faux dur. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Dernier Soupir du Maure*, de Salman Rushdie.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

GREYSTOKE ■■
Film britannique de Hugh Hudson (1984, 135 min). 75097736
La première adaptation vraiment fidèle du roman d'Edgar Rice Burroughs. Performance de Christophe Lambert en Tarzan.
23.10 Journal, Météo.

23.15

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Hommage à Marguerite Duras. Invités : Alain Vircondelet, Jean-François Josselin, Elisabeth Depardieu, Jeanne Balibar et Anne Gaspere. (85 min). 3088571

0.40 Espace francophone. Olympe Bhely-Quenum, écrivain béninois. 1.05 Dynastie. Une si belle robe. 1.50 Musique Graffiti. *Quatuor n° 2*, de Tchaïkovski, par le Quatuor Anton (25 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Georges Guétary. 13.30 Attention santé. le calcium. 13.35 Défi. 14.05 A tous-vents. Vie et mort de l'America. 15.00 L'Aventure des sciences ● Lire ci-dessus. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [24/28] L'Apparition, d'Arthur Hiller, avec Boris Karloff, Torin Thatcher (30 min). 2084
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge (30 min). 5303
20.00 Palettes. Documentaire. Rubens, la gloire de la chair : les portraits d'Hélène Fourment, d'Alain Jaubert (30 min). 2216
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA SUÈDE, LA FINLANDE ET L'EUROPE
Proposée par Peter von Rüden, présentée et animée par Hervé Claude.
20.46 Au terme de la troisième voie. Documentaire. La Suède met le cap sur l'Europe, de Christian Herrendoerfer (54 min). 109805194

21.40

LE GARDE DU CORPS ■
Film suédois de Suzanne Osten avec Philip Zanden, Etienne Glaser (1990, 104 min). 4755736
Réalisé par une artiste marquante du théâtre suédois, ce film, inédit en France, est présenté en version doublée.
23.25 Le Sacrifice des paysans. Documentaire (30 min). 6727113
23.55 Suédois et Finlandais sur le qui-vive. Documentaire. Une politique de défense en Europe du Nord, de Claudia Buckenmaier (20 min). 2487910
0.15 La Splendeur des Vasa. Documentaire. Histoire d'une dynastie, de Hans-Peter Rodenberg (35 min). 1381587

0.50 Drôle de drame ■■■ Film français de Marcel Carné (1937, N., rediff., 95 min). 68000533 2.25 Collection Hollywood 1950 (rediff.). Série. [13/28] Les Bottes du général (25 min). 5768484

M 6

13.25 Mamie attend un bébé. Téléfilm de Bill Bixby (90 min). 8057200 *Deux quadragénaires viennent de convoler en justes noces. C'est le moment que choisissent les quatre enfants de la nouvelle épousée, qui vient d'apprendre qu'elle est enceinte, pour revenir à la maison.*
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Le couloir de la mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple.

20.45

CHÂTEAU MAGOT
Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi (91 min). 878723
Un riche viticulteur, veuf et avare, décide de se remarier pour payer moins d'impôts. Mais la fiancée se révèle être la maîtresse de son fils.

22.30

FURIE ■
Film américain de Brian De Palma avec Kirk Douglas, John Cassavetes (1978, 112 min). 88397
Intrigue embrouillée, confuse, mais brillants morceaux de bravoure dans la violence et le fantastique.
0.30 Culture rock. Magazine présenté par Christophe Crenel.
1.25 Best of Trash.

2.55 Rock express. Magazine. 3.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Juliette Gréco. 4.15 Aventure en océan Indien. Documentaire (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Quand Harriet découpe Charlie. Film américain de Thomas Schlamme (1994, 90 min). 3825755
15.15 La Belle et la Bête. Documentaire. Le léopard et le phacochère, de Richard Goss (52 min). 6804533
16.10 Priscilla, folie du désert ■■ Film australien de Stephan Elliott (1994, 99 min). 3110910
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help. Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

GRAINE DE STAR
Film américain de James Lapine avec Michael J. Fox (1993, 93 min). 937668
22.00 Flash d'information.
22.10 Surf d'enfer à Waimea Bay. Documentaire de Fabien Le Bouchet (20 min). 744910

22.30

AU NOM DU PÈRE ■■
Film irlandais de Jim Sheridan (1993, v.o., 128 min). 8886129
L'histoire vraie d'un petit cambrioleur irlandais, arrêté avec trois de ses amis à Londres en 1975, et condamné pour un acte de terrorisme commis par un membre de l'IRA.
0.40 et 2.52 Surprises.
0.45 Afrique, paradis des insectes. Documentaire (44 min). 5755465
1.30 Ticks ■ Film américain de Tony Randel (1993, v.o., 82 min). 9585026

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La poule au pot.
21.32 Fiction. Le Dimanche des réparations, de Sophie Chérer.
22.40 Nuits magnétiques. Mais qu'est-ce qu'elles disent quand elles en parlent ? 3. Dîner de filles.

0.05 Du jour au lendemain. François Poirié (Rire le cœur). 0.50 Musique : Coda. Si Leconte de Lisle m'était chanté (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de Copenhague, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale du Danemark, dir. Ulf Schirmer : Symphonie n° 94 La Surprise, de Haydn ; Œuvres de Brahms : Variations sur un thème de Haydn op. 56a ; Concerto pour piano et orchestre n° 1.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Extrait du concert donné le 11 février, par l'Ensemble 2e2m. Œuvres de Tan Dun, Zhu Shi-Rui.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Vainberg.

0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Concert donné le 23 février, salle Olivier-Messiaen, à Radio-France : De prolatio (canon) pour percussion solo (création mondiale), de Pauset ; Liens pour percussion et neuf instruments (création mondiale), d'Alsina ; Improvisation en duo, d'Auzet et Humair. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paul Dukas, critique musical. La Péri, de Dukas, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet ; Quintette K. 516, de Mozart, par le Quatuor Melos, Franz Beyer, alto ; Lieder, de F. Schubert, Christa Ludwig, mezzo-soprano, Irwin Gage, piano ; Extraits de Roméo et Juliette, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Vallée d'Obermann, de Liszt, Claudio Arrau, piano ; Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, ouverture, de Wagner, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Antal Dorati.
22.40 Les Soirées... (suite). Quatuor, de Debussy ; Variations, interlude et finale sur un thème de Rameau, de Dukas ; Tosca, de Puccini ; Une vie de héros, poème symphonique op. 40, de R. Strauss ; Huit Miniatures instrumentales, de Stravinsky. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

20.00 L'Eté en pente douce ■ Film de Gérard Krawczyk (1987, 100 min). 46044378

21.40 L'Enterrement. 22.00 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.35 La Marche du siècle (France 3 du 6/3/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 15 min).

Planète

20.35 Les Mille Compagnons. 21.35 Mozu, le singe des neiges. 22.25 La Dernière Vie de Nirmala. 23.20 Himalaya. [5/13] Des animaux étonnants dans un environnement unique. 23.50 Histoire de l'aviation. [1/7] Voler ! Des origines à 1909. 0.45 Le Musée égyptien du Caire. [1/2]. (55 min).

Paris Première

21.00 Morroco (Cœurs brûlés) ■■■ Film de Josef von Sternberg (1930, N., v.o., 90 min). 4935587
23.00 Concert : Perahia joue Beethoven. Enregistré au Royal Festival Hall à Londres, en 1988 (90 min). 5828552

0.30 Musiques en scènes. Invité : Luc Bondy, metteur en scène de « Don Carlos », de Verdi, au Théâtre du Châtelet (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Bel Age ■ Film de Pierre Kast (1959, N., 105 min). 5923688
22.15 Les Enfants du paradis ■■■ Film de Marcel Carné [1/2] Le Boulevard du crime (1943-1944, N., 100 min). 2048804
23.35 Le Club. Irvin Kershner.
1.10 Le Réveil de la Sorcière Rouge ■ Film d'Edward Ludwig (1948, N., v.o., 105 min). 11033327

Ciné Cinémas

20.30 La Lance brisée ■■ Film d'Edward Dmytryk (1954, 95 min). 5814810
22.05 Dans la soirée ■ Film de Francesca Archibugi (1990, 95 min). 27904755
23.40 Lacombe Lucien ■■ Film de Louis Malle (1974, 133 min). 48583587
1.55 Hollywood 26.
2.25 La Querelle ■ Film d'Eli Cohen (1991, 90 min). 73151243

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Martha. 20.45 (et 23.45) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Racketter n'est pas jouer. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le procureur. 1.30 L'Homme du Picardie (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Barocco ■■■ Film d'André Téchiné (1976, 105 min). 26453007
21.45 Quatre en un. 22.15 Chronique du front.
22.20 Voyageurs sans permis. Film d'Andreï Konchalovski (1989, v.o., 95 min). 83078804
23.55 Numéro un Johnny Hallyday. 0.55 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel. 1.25 Cobra Girls (25 min).

RTL 9

20.30 Une femme d'affaires. Film d'Alan J. Pakula (1981, 125 min), avec Jane Fonda. *Drame*. 22.35 Leader. 22.40 Les Rescapés de Gloria. 0.25 Télé-achat. 0.40 Les Chinois à Paris. Film de Jean Yanne (1974, 110 min), avec Jean Yanne. *Comédie*.

TMC

20.00 Marc et Sophie. Marque et Sophie. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Ta mère ou moi ! Film de Chris Columbus (1991, 105 min), avec John Candy. *Comédie*. 22.20 Paroles de femmes. Invitée : Josiane Balasko. 23.30 Tant qu'il y aura des hommes (70 min).

Eurosport

18.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rotterdam (Pays-Bas) Huitièmes de finale (210 min). 17729378
22.00 Football : Coupes d'Europe.
0.00 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Australie. Essais libres, à Melbourne (70 min). 71455801

Le Monde
JEUDI 7 MARS 1996

La mort de M. Van Gogg

par Pierre Georges

UN FAIT divers d'autrefois. Raconté dans un journal d'autrefois. A la manière d'autrefois, tout compte fait très moderne. Un vrai petit bonheur professionnel, déniché par une collègue.

Cela fut publié, le 7 août 1890, dans *Le Régional*, journal républicain hebdomadaire des arrondissements de Pontoise et de Senlis. En page 2 d'une publication qui en comptait grandement quatre – juste au-dessus du feuilleton de M. Edmond About, notable fournisseur de livres de prix scolaires – la rubrique Auvers-sur-Oise.

Et, sous ce titre, le récit d'un drame, somme toute ordinaire, commençant par ces mots : *« Depuis environ trois mois résidait à Auvers-sur-Oise, dans un hôtel voisin de la mairie, un peintre d'origine hollandaise, M. Van Gogg, frère du sympathique fondé de pouvoirs de la maison Goupil. »*

Le nom était un peu estropié. Le prénom inconnu. Mais c'était bien lui. Et c'était bien là, un dimanche à Auvers-sur-Oise. Donc M. Van Gogg travaillait *« avec une activité fièvreuse »* et menait, d'apparence, une *« existence des plus calmes »*.

Et, pour résumer l'affaire, il sortit vers 19 heures et rentra à 21 heures. *« Tout souriant, absolument tranquille et pourtant l'estomac troué par une balle de revolver. »*

Et l'auteur, anonyme, de conclure que M. Van Gogg avait tenté de se suicider. Avant de rapporter cet étonnant dialogue :

– *Y a-t-il du sang dans ce que je crache ?* », demandait-il avec un imperturbable sang-froid.

– *Non*, lui répondit-on.

– *Allons, je me suis encore manqué.* »

D'évidence, M. Van Gogg n'en était pas à son coup d'essai. D'évidence, non plus, il ne s'était pas manqué. *« En dépit des soins intelligents et dévoués que lui prodiguèrent les docteurs Mazery et Gachet, mandés en toute hâte, M. Van Gogg expirait le mardi à une heure de l'après-midi dans d'atroces souffrances. »*

Mais l'on savait aussi faire court, en ce temps-là. *« M. Van Gogg était protestant. Ses obsèques ont eu lieu mercredi à 3 heures. »* Et le journaliste de rapporter l'enterrement, *« le deuil conduit par son frère et par le docteur Gachet, ami du défunt »*.

Les mots *« douloureusement émus »* prononcés par ce dernier. La présence de *« nombreux artistes venus de Paris, MM. Pisaro, Los Kios, Tom »* (orthographe comprise) et de *« toute la colonie artistique d'Auvers-sur-Oise, actuellement très nombreuse »*.

Bref, la colonie rendait un dernier hommage au disparu. Et l'auteur anonyme se fendit lui aussi d'un hommage au peintre inconnu. *« A ce vaincu de l'art et de la vie, échoué au milieu de cette plaine blonde et ensoleillée, où il semblait être venu chercher le suprême repos. »*

Vincent Van Gogh était mort et enterré. Echoué en page 2 du *Régional*. Echoué aussi en un mot et deux adjectifs formidables, une *« plaine blonde et ensoleillée »* dans le tout-venant d'une feuille de chou singulièrement vivace.

Car, pas plus que l'art n'a vraiment vaincu l'artiste, le temps n'a terrassé l'hebdomadaire. Van Gogg est toujours vivant. Le *Régional* aussi !

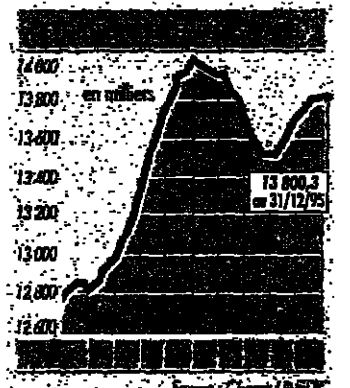
La stagnation de l'emploi a été totale au quatrième trimestre 1995

Sur l'année entière, le bilan des créations d'emplois est cependant positif (+1,1 %)

L'ANNÉE 1995 s'est achevée sur une panne en matière d'emploi. L'économie française n'en crée plus. Quel que soit le champ retenu, l'Unedic et l'Insee s'accordent sur une stagnation de l'emploi salarié au quatrième trimestre 1995, qui suit un fort ralentissement des créations au trimestre précédent, alors que le premier semestre avait été favorable. Sur l'ensemble du secteur marchand non agricole qui comprend entre 13,4 et 13,8 millions de salariés, les données provisoires de l'Insee publiées, mercredi 6 mars, par le ministère du travail et des affaires sociales donnent une variation nulle (0 %), tandis que l'Unedic enregistre 7 500 emplois supplémentaires sur la même période, soit une variation de 0,1 %.

Sur l'année entière, le bilan provisoire permet toutefois de dégager un solde positif de créations d'emploi. Les résultats définitifs ne seront connus qu'en août 1996. Un écart de 40 000 emplois créés sépare les chiffres donnés par les deux organismes. Selon l'Insee, 141 000 emplois, (soit plus 1,1 %) ont en effet été créés en 1995, grâce notamment au dynamisme du secteur tertiaire dont les effectifs ont cru de 160 000 et à la relative bonne tenue de l'industrie. L'Unedic, dont les statistiques qui portent sur les établissements d'au moins dix salariés sont plus réactives, n'évalue la croissance de l'emploi salarié sur l'année qu'à 101 800 emplois créés, soit 0,7 % seulement, contre 192 300 créations nettes en 1994.

Tous les grands secteurs d'activité sont touchés par cette évolution au cours de la dernière période. Seul le secteur tertiaire reste créateur d'emploi, comme il l'a été tout au long de l'année. Pour l'Unedic, sa croissance atteint 1,5 % sur les douze derniers mois, ce qui correspond à 132 500 nouveaux emplois concentrés principalement dans le secteur de l'immobilier, des locations et services aux entreprises, conséquence vraisemblable de l'automne social agité.



LA CONSTRUCTION EN BERNE

En revanche, l'industrie décroche, malgré son solde positif sur l'année (plus 0,3 %). Créatrice ou étale en emploi jusqu'au troisième trimestre, elle observe un recul significatif de 0,6 % au quatrième trimestre. L'amorce de *« réindustrialisation »*, observé de janvier à juin 1995, semble avoir été de courte durée.

C'est dans le secteur de la construction que la situation se détériore le plus rapidement. La perte affichée au quatrième trimestre est de 1,4 %, soit 16 900 postes de moins. Sur l'année, les entreprises de construction (Bois, Batiments et travaux publics) ont enregistré une perte de leurs effectifs salariés de 3,5 %, (moins 41 700) d'après l'Unedic. La perte enregistrée est de 33 000 emplois, selon l'Insee. Cette situation critique tranche avec la relative atonie des fédérations du secteur (FNB, FNTP), généralement plus véhémentes, et augure mal de l'avenir. Sur un plan géographique, huit régions présentent une baisse de l'emploi au quatrième trimestre 1995, dont les plus importantes économiquement. Sur l'année entière, l'Ile de France et la Haute-Normandie n'ont pas créé d'emploi. En revanche la création d'emploi est sensible en Poitou-Charentes et en Franche-Comté (plus 2,3 %), les deux régions visitées par le président de la République.

Alain Beuve-Méry

Nouveau record historique du nombre de chômeurs en Allemagne, en février

POUR le deuxième mois consécutif, le nombre de chômeurs en Allemagne a atteint en février un nouveau record historique, à 4,270 millions de demandeurs d'emplois, soit 111 000 de plus qu'en janvier, selon les chiffres en données brutes publiés le 6 mars par l'Office fédéral du travail de Nuremberg.

Ce chiffre, anticipé par une majorité d'analystes, est le pire jamais enregistré dans les statistiques du chômage en Allemagne depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

LA RIGUEUR DE L'HIVER

Le taux de chômage en Allemagne a ainsi grimpé à 11,1 % de la population active, après 10,8 % en janvier.

Selon le président de l'Office fédéral du travail, Bernhard Jagoda, ce nouveau bond est dû à la longueur et à la rigueur exceptionnelles de l'hiver cette année et au ralentissement persistant de la conjoncture.

En Allemagne de l'Ouest, le nombre de chômeurs a frôlé la barre des 3 millions de personnes en février : l'Office a recensé 2,961 millions de demandeurs d'emploi, soit 95 000 personnes de plus qu'en janvier. Le chômage à l'ouest touchait ainsi 9,6 % de la population active, contre 9,4 % en janvier.

Dans l'ex-RDA, le taux de chômage a atteint 17,5 % en février après 16,8 % en janvier. L'est du pays comptait 1,310 million de sans-emploi, soit 52 000 de plus que le mois précédent, selon l'Office. – *(AFP)*.

La communauté internationale s'inquiète des manœuvres d'intimidation de Pékin contre Taïwan

PÉKIN
de notre correspondant

La tension s'est singulièrement accrue dans le détroit de Formose après l'annonce par Pékin de son imminente nouvelle campagne de tirs de missiles, devant débuter vendredi 8 mars (*Le Monde* du 6 mars). Les autorités taïwanaises ont mis en garde, mardi 5 mars, le continent contre une aventure présentant des risques certains : si un des missiles que Pékin envisage de tirer à la porte de l'île – peut-être des M11 d'une portée de 300 kilomètres – devait tomber à l'intérieur des 12 milles marins marquant la limite des eaux territoriales, l'armée taïwanaise serait contrainte de *« riposter immédiatement »* à l'aide de missiles au besoin, a averti le ministère de la défense, à Taïpeh.

Le porte-parole de l'armée taïwanaise n'a pas manqué de relever que les gesticulations continentales en étaient parvenues au stade d'un *« harcèlement »* des deux principaux ports de l'île, Keelong au nord et Kaohsiung au sud, ainsi que de sa capitale : des ajustements d'itinéraire aux alentours de l'aéroport de la capitale sont d'ores et déjà prévus afin de tenir compte de la trajectoire présumée des missiles pékinois. Le projet de simulation de blocus a conduit les autorités de Taïpeh à annoncer la mise en service d'une batterie supplémentaire de missiles sol-air Sky Bow aux Pescadores, îlots que contrôle Taïwan dans le détroit.

Sur la scène diplomatique, le secrétaire américain à la défense, Willian Perry, a estimé, mardi 5 mars, que la Chine commet *« une très grosse erreur »*. Le porte-parole du Quai d'Orsay, de son côté, a déclaré que les manœuvres chinoise ne vont *« pas dans le sens de l'apaisement »* et que Paris est *« opposé à tout recours à la force dans le détroit de Taïwan »*.

Un élément déterminant de la crise est l'attitude du Japon. Tokyo a jugé que la tension dans le détroit était *« indésirable »*. Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a demandé à ses services de *« mesurer l'impact »* de cet exercice sur les voies maritimes dont dépend le Japon. Selon le porte-parole de la diplomatie nippone, un des essais de missiles pourrait avoir lieu à 60 kilomètres à l'ouest de l'île japonaise de Yonakuni, située à l'extrême sud de l'archipel d'Okinawa, et Tokyo a décidé de faire part de sa *« préoccupation »* à Pékin.

Au même moment se déroule à Pékin la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire où sont notamment évoquées les grandes orientations budgétaires du pays. Au chapitre militaire, le gouvernement prévoit une augmentation de 10 % seulement, cette année, du budget officiel de la défense, contre 14 % et 20 % les années précédentes. Toutefois, selon les experts occidentaux, il convient de multiplier ce chiffre – 42 milliards de francs – par au moins deux ou trois pour obtenir le chiffre des dépenses réelles. En outre, le régime a annoncé un renforcement de la « police armée », qui est en réalité une gendarmerie spécialisée dans les opérations antiémeutes. Déjà forte de près d'un million hommes, ce corps devrait en recevoir près de 200 000 supplémentaires cette année.

Francis Deron

Société des lecteurs du « Monde »

LA SOCIÉTÉ des lecteurs du *Monde*, qui fête son dixième anniversaire, tiendra son assemblée générale mixte, samedi 30 mars 1996, à 15 heures au CNIT, 2, place de la Défense (92053 Paris La Défense).

Les actionnaires qui n'auraient pas reçu le dossier de convocation sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la société (15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 40-65-25-01).

Les personnes désirant acheter des actions de la Société des lecteurs doivent s'adresser à un établissement financier (banques, agents de charge, bureaux de poste...).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 6 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20183,90	+0,60	+1,87
Honk Kong index	11454,10	+1,78	+14,56

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/03	Var. en % 04/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2001,94	– 0,66	+ 6,94
Londres FT 100	3776,10	+ 0,19	+ 2,35
Zurich	1614,09	—	+ 5,50
Milan MIB 30	1000	– 3,56	+ 7,41
Francfort Dax 30	2479,03	– 0,36	+ 9,98
Bruxelles	1727,04	+ 0,92	+ 10,73
Suisse SBS	1421,44	—	– 2,47
Madrid Ibex 35	325,70	– 1,01	+ 1,75
Amsterdam CBS	345,50	+ 0,11	+ 7,46

Tirage du *Monde* daté mercredi 6 mars 1996 : 475 225 exemplaires

■ **MUSIQUE : Claude Fléouter n'est plus délégué général des Victoires de la musique**, selon un communiqué publié par le conseil d'administration de l'Association des Victoires de la musique, réuni le 4 mars afin de remédier aux *« dysfonctionnements »* de l'édition 1996 de la manifestation (*Le Monde* du 28 février). La société Téléscope Audiovisuel, productrice des émissions télévisées, dirigée par Claude Fléouter et Denys Limon, se voit confier un contrat de production exécutive d'un an. Les Victoires devraient subir une *« réorganisation profonde »*.